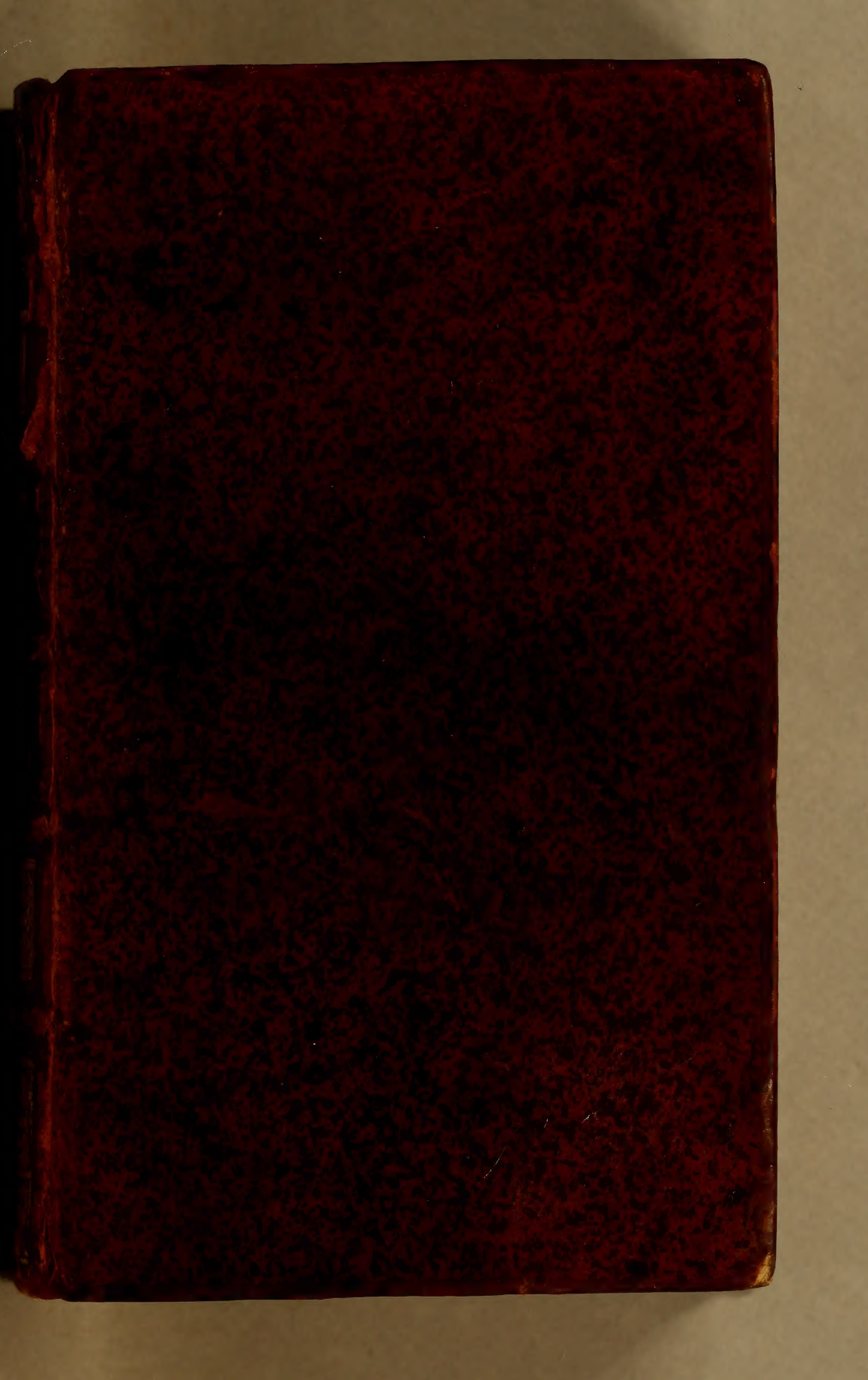
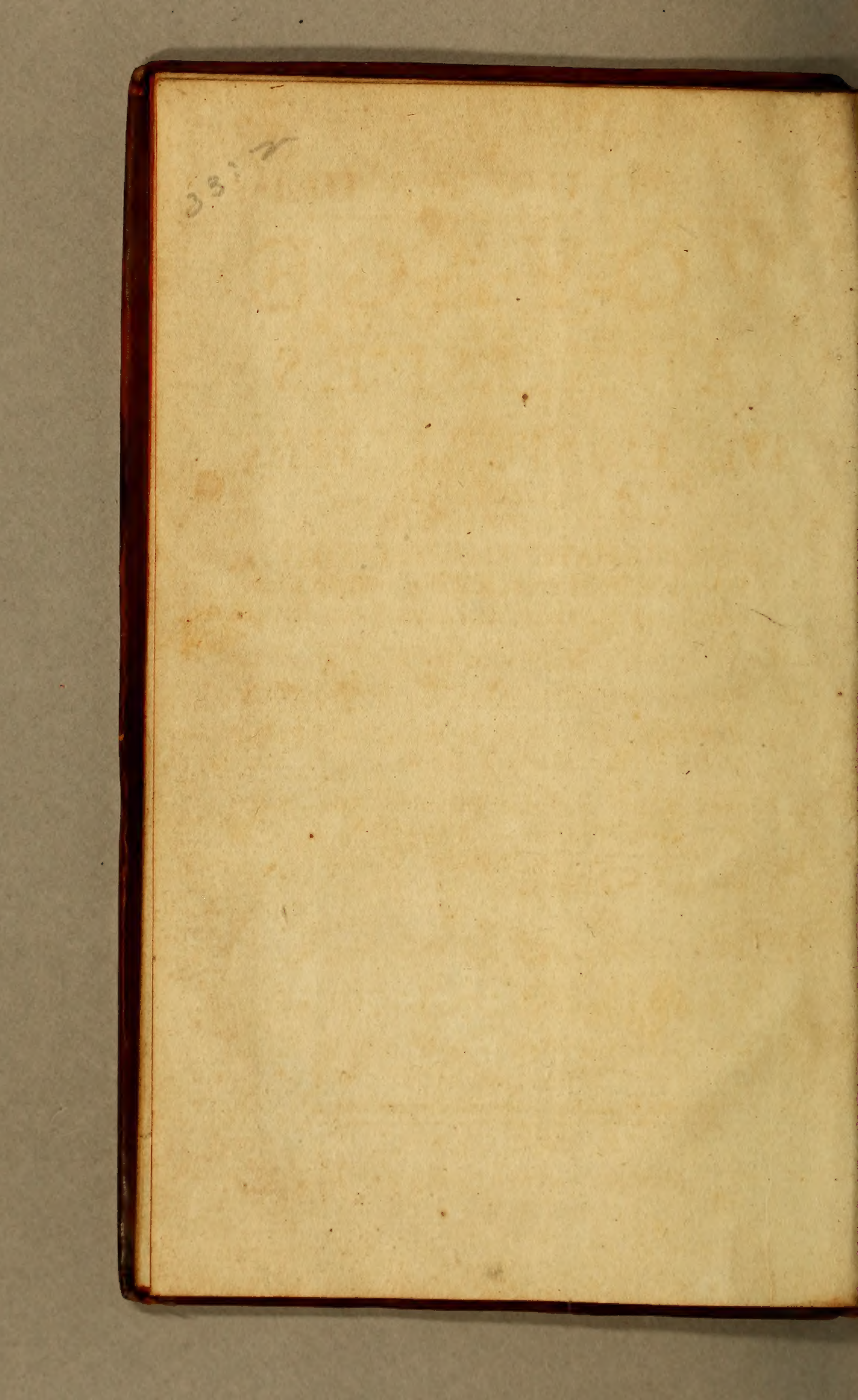




A 204
GAUDEO
John Carter Brown





NOUVEAU VOYAGE AUX ISLES DE L'AMERIQUE:

CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DE CES PAYS, l'Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouvernement des Habitans anciens & modernes.

Les Guerres & les Evenemens singuliers qui y sont arrivez pendant le séjour que l'Auteur y a fait.

Par le R. P. LABAT, *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

Nouvelle Edition augmentée considérablement, & enrichie de Figures en Tailles-douces.

TOME SEPTIE'ME.



A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez GUILLAUME CAVELIER Pere, Libraire, au Lys d'or.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

JOHN CARTER BROWN



TABLE DES CHAPITRES

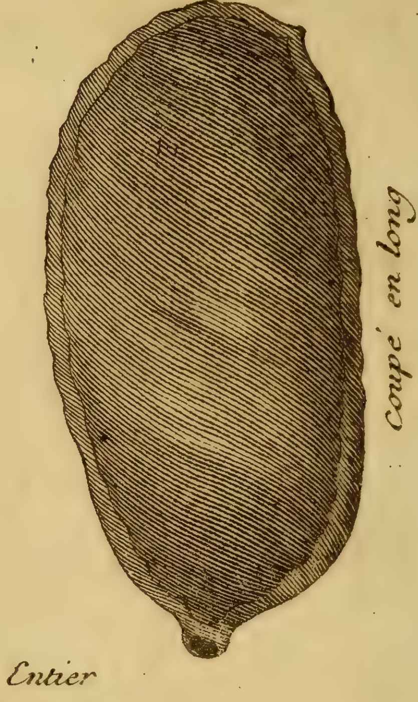
contenus en la ſeptiéme Partie.

Fin de la Table des Chapitres de la septiéme Partie.

MEMOIRES


BPJCB

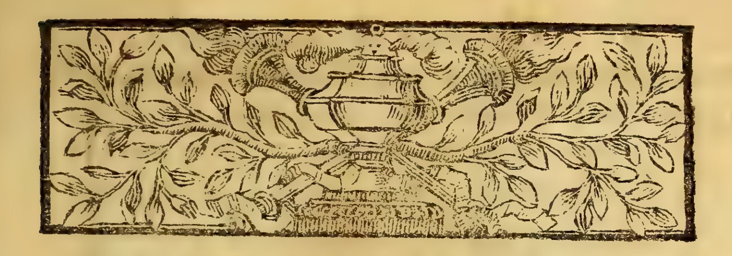
Fruit de Courbari



Entier



Coupé dans sa hauteur



MEMOIRES
DES
NOUVEAUX VOYAGES
FAITS
AUX ISLES FRANÇOISES
DE L'AMERIQUE.

SEPTIE'ME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage de l'Auteur à Saint Domingue. Il passe à Saint Christophe. Description de cette Isle.



LE 18 Novembre 1700. nous fûmes surpris de voir arriver le Pere Cabasson notre Supérieur Général, à la Guadeloupe où je demeurois. Il s'en alloit à Saint Domingue faire ses visites, & 1700.

mettre ordre à quelques differens qui
1700. étoient entre nos Religieux. Nous lui fîmes quelques difficultés sur le voyage qu'il entreprenoit, ce qui fit qu'il me proposa d'y aller en qualité de Commissaire, avec un plein pouvoir de destituer le Supérieur de sa Charge, si je le jugeois à propos, & d'en établir un autre : & il m'en expédia la Patente.

Il ne fallut pas me presser beaucoup pour me résoudre à faire ce voyage ; car outre que je ne suis gueres plus attaché à un lieu qu'à un autre, j'étois bien aise de voir Saint Domingue sans être obligé d'y demeurer. Deux jours après il changea de résolution, & me dit qu'il viendroit avec moi pour appuyer davantage ce que je ferois. Comme cela n'étoit pas tout-à-fait dans l'ordre, je voulus lui rendre sa Patente ; mais sans la vouloir reprendre, il me dit qu'il vouloit que je vinsse avec lui, & qu'il se retireroit dans un quartier pendant que j'agirois dans l'autre. J'en fus content, & nous partîmes le 26 de Novembre dans un Vaisseau de Bordeaux chargé de Vin, qui étoit commandé par un nommé Trebuchet. C'étoit un petit ivrogne, qui n'étoit pas raisonnable dès qu'il avoit bû, & que par malheur on ne

trouvoit jamais à jeun, à quelque heure qu'on se levât. 1700.

Nous rangeâmes d'assez près l'Isle de Montsarrat, & nous en aurions fait autant à celle de Nieves; mais nous nous en éloignâmes hors de la portée du canon, parce que les Anglois s'étoient mis en tête de faire saluer leur Pavillon par tous les Vaisseaux qui passoient à la portée de leurs Batteries, sur lesquels ils tiroient pour les contraindre au salut.

Prétention des Anglois.

Il n'y avoit que très-peu de tems que M. de Modene Capitaine des Vaisseaux du Roi, revenant des grandes Indes avec trois Vaisseaux de guerre, fut salué de quelques coups de canon à balle en passant devant Nieves. Il brouilla ses voiles pour attendre un Canot qui venoit de terre, par lequel il sçut les prétentions des Anglois. Il dit à l'Officier qui étoit venu lui parler, que la chose lui paroissoit raisonnable, & que pourvû qu'on voulût lui rendre le salut en bonne forme, il feroit saluer le Pavillon Anglois par ses trois Vaisseaux. L'Anglois le lui promit, & s'en retourna à terre fort content de cette réponse; & dès qu'il fut arrivé, il fit désarmer les canons des Batteries, pour rendre le

ſalut qu'on leur alloit faire. M. de Mo-
1700. dene qui avoit fait ſçavoir ſes intentions à ſes deux Vaiſſeaux s'approcha de la grande Batterie des Anglois, & ſe mit à tirer vivement deſſus, en même tems que les deux autres Vaiſſeaux tiroient ſur le Bourg & ſur une autre Batterie. Leur canon fut ſi bien ſervi, que les Batteries des Anglois furent en déſordre dans un moment, car ils ne s'attendoient pas à un pareil ſalut. Comme ils étoient accourus en grand nombre pour jouir d'un ſalut qui flattoit ſi bien leur vanité, il y en eut quelques-uns tués, d'autres eſtropiés, & beaucoup de maiſons endommagées. Leurs Vaiſſeaux Marchands qui étoient en rade, s'étant aviſés de tirer ſur ceux de M. de Modene, reçurent en paſſant quelques bordées qui les incommoderent beaucoup.

Malgré cette correction fraternelle, les Anglois ne laiſſerent pas de hiſſer leur Pavillon, & de nous tirer un coup de canon à balle. L'éloignement où nous étions, nous rendit plus fiers que nous n'euſſions été, ſi nous avions été plus proches; & nous paſſâmes ſans ſaluer, ni mettre notre Pavillon.

Arrivée de l'Auteur à S. Nous arrivâmes à la rade de Saint Christophe ſur les dix heures du matin

le Dimanche 28 Novembre. Le P. Girard Supérieur des Jésuites, s'étant trouvé par hazard au bord de la mer quand nous mîmes pied à terre, nous reçût le plus honnêtement du monde, & nous obligea de ne point prendre d'autre maison que la leur pendant le séjour que nous ferions dans l'Isle. Nous allâmes dire la Messe à l'Eglise Paroissiale qu'ils desservent, après quoi nous fûmes saluer M. le Comte de Gennes Capitaine des Vaisseaux du Roi, commandant dans l'Isle, à la place du Commandeur de Guitaut, Lieutenant au Gouvernement Général, qui en étoit Gouverneur. Il nous retint à dîner avec le P. Girard. Après dîné nous allâmes voir le sieur de Châteauvieux, un des Lieutenans de Roi, & quelques autres Officiers de nos amis, & puis nous nous rendîmes chez les Peres Jésuites. Ils n'étoient que trois; le P. Girard, qui étoit le Supérieur, le P. Chartier, & un Irlandois nommé Galovay, que l'on tâchoit de faire passer pour un Italien, & qu'on nommoit pour cela le P. Realini. Nous passâmes le reste de la journée à voir leur Habitation, & à recevoir force visites des personnes qui avoient demeuré dans notre Paroisse du Moüillage à la Martinique pendant

1700. Christophe.

la guerre passée, c'est-à-dire, celle de
1700. 1688.

Le lendemain le Comte de Gennes nous vint rendre visite, & nous mena dîner chez lui avec les PP. Jésuites. Il étoit logé dans la maison du sieur de la Guarigue. J'allai me promener sur le soir aux environs du Bourg. Il paroissoit par les mazures & par les solages des maisons, qu'il avoit été autrefois bien bâti & fort considérable. Les Anglois l'avoient entierement détruit, jusqu'à transporter chez eux les materiaux & les pierres de taille des encognures. Nos François avoient déja rebâti beaucoup de maisons, & travailloient à s'établir comme s'ils eussent été assurés d'une paix éternelle.

Description de l'Isle de S. Christophe.

J'avois entendu parler de cette Isle d'une maniere qui m'en avoit fait concevoir une idée toute différente de ce qu'elle est en effet : car je me l'étois figurée comme une terre toute plate & toute unie ; & cependant quand on la voit de loin, elle ne paroit que comme une grosse montagne qui en porte une plus petite sur une de ses pointes. C'est peut-être cette figure qui lui a fait donner le nom de Saint Christophe, aussi bien que parce qu'elle fut découverte le

jour de la Fête de ce Saint, ou parce que
l'Amiral Colomb portoit ce nom. Lorſ- 1700.
qu'on ſe trouve en mer à une diſtance raiſonnable de cette Iſle, on remarque que cette groſſe montagne ſe diviſe en pluſieurs autres qui font pluſieurs têtes dans le milieu de l'Iſle, leſquelles forment de beaux valons avec une pente douce & commode qui va juſqu'au bord de la Mer; de ſorte que du bord de la mer juſqu'au pied des montagnes il y a dans bien des endroits juſqu'à deux lieues d'un païs tout uni, à l'exception de quelques ravines dans leſquelles on a pratiqué des chemins ſi commodes, qu'on peut faire tout le tour de l'Iſle en caroſſe.

M. Lambert Capitaine de Flibuſtiers, mon bon ami, nous vint prier le jour ſuivant d'aller paſſer un jour ou deux à ſon Habitation. Il étoit aſſocié avec un de ſes oncles, nommé le ſieur Giraudel Conſeiller au Conſeil Souverain. Ils avoient une fort belle Habitation éloignée d'environ cinq quarts de lieues du Bourg. Leurs bâtimens étoient encore peu de choſe, mais ils faiſoient déja du Sucre qui étoit fort beau, & qu'on fabriquoit avec une facilité que je n'avois point vû autre part.

1700. Chasse des Singes.

Nous eûmes un divertissement auquel je ne m'attendois pas, ce fut d'aller le soir à la chasse des Singes. Pendant que les Anglois étoient demeurés maîtres des terres des François, dont la plus grande partie resterent en friche, les Singes qui s'étoient échapés des maisons des François pendant la guerre, multiplierent tellement, que quand on reprit possession de l'Isle, on les voyoit par grosses troupes. Ils venoient voler jusques dans les maisons ; & lorsqu'on plantoit des cannes, des patates, ou autres choses, il falloit y faire sentinelle jour & nuit, si on vouloit que ces animaux n'emportassent pas tout ce qu'on avoit mis en terre.

On plantoit des cannes chez M. Lambert dans une terre assez proche de la montagne ronde, qui étoit un des repaires de ces animaux. Nous fûmes nous embusquer environ une heure avant le coucher du Soleil. Nous n'y demeurâmes pas une heure, que nous eûmes le plaisir de voir sortir des broussailles un gros Singe, qui après avoir regardé exactement de tous côtés, grimpa sur un arbre, d'où il considera encore tous les environs : à la fin il fit un cri auquel plus de cent voix différentes répondi-

rent dans le moment, & incontinent après nous vîmes arriver une grande troupe de Singes de différentes grandeurs qui entrerent en gambadant dans cette piece de cannes, & commencerent à les arracher & à s'en charger : quelques-uns en prenoient quatre ou cinq morceaux qu'ils mettoient sur une épaule, & se retiroient en sautant sur les deux pieds de derriere ; les autres en prenoient un à leur gueule, & s'en alloient en faisant mille gambades. Nous tirâmes quand nous eûmes assez considéré leur manége : nous en tuâmes quatre, entre lesquels il y avoit une femelle qui avoit son petit sur son dos, qui ne la quitta point. Il la tenoit embrassée à peu près comme nos petits Negres tiennent leurs meres. Nous le prîmes, on l'éleva, & il devint le plus joli animal qu'on pût souhaiter. 1700.

Ce fut en cette occasion que je mangeai du Singe pour la premiere fois. Il est vrai que j'eûs d'abord quelque répugnance quand je vis quatre têtes sur la soupe qui ressembloient à des têtes de petits enfans ; mais dès que j'en eus goûté, je passai aisément sur cette considération, & je continuai d'en manger avec plaisir ; car c'est une chair tendre, déli- La chair des Singes est excellente.

cate, blanche, pleine d'un bon suc, &
1700. qui est également bonne à quelque sorte de sauce qu'on la mette.

Histoire d'un Singe & d'un Prédicateur.

A propos de ce petit Singe, il arriva une avanture au P. Cabasson, qui mérite d'être mise ici. Il avoit élevé ce petit animal qui s'affectionna tellement à lui, qu'il ne le quittoit jamais; de sorte qu'il falloit l'enfermer avec soin toutes les fois que le Pere alloit à l'Eglise, car il n'avoit point de chaîne pour l'attacher. Il s'échappa une fois; & s'étant allé cacher au-dessus de la Chaire du Prédicateur, il ne se montra que quand son Maître commença à prêcher. Pour lors il s'assit sur le bord, & regardant les gestes que faisoit le Prédicateur, il les imitoit daus le moment avec des grimaces & des postures qui faisoient rire tout le monde. Le P. Cabasson qui ne sçavoit pas le sujet d'une pareille immodestie, les en reprit d'abord avec assez de douceur; mais voyant que les éclats de rire augmentoient au lieu de diminuer, il entra dans une sainte colere, & commença d'invectiver d'une maniere très-vive contre le peu de respect qu'ils avoient pour la parole de Dieu. Ses mouvemens plus violens qu'à l'ordinaire firent augmenter les grimaces & les pos-

tures de son Singe, & le rire de l'Assemblée. A la fin quelqu'un avertit le Prédicateur de regarder au-dessus de sa tête ce qui s'y passoit. Il n'eût pas plûtôt apperçû le manege de son Singe, qu'il ne put s'empêcher de rire comme les autres; & comme il n'y avoit pas moyen de prendre cet animal, il aima mieux abandonner le reste de son Discours, n'étant plus lui-même en état de le continuer, ni les Auditeurs de l'écouter. 1700.

Après avoir démeuré un jour chez M. Lambert, je le priai de nous faire avoir des Chevaux pour faire le tour de l'Isle que j'avois envie de voir toute entiere, puisque j'en avois la commodité, en attendant que notre Capitaine Trebuchet eût achevé le commerce qu'il vouloit faire. Nous eûmes des Chevaux, & M. Lambert nous accompagna.

Nous partîmes d'assez bon matin, afin de pouvoir, sans nous presser, aller dîner à la pointe de Sable, où nous couchâmes contre notre résolution, parce que la famille de M. Pinel, à qui nous étions allez rendre visite, ne nous voulut jamais laisser aller plus loin.

M. Pinel, dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires, avoit été tué malheureusement depuis quelques mois, Mort de M. Pinel.

1700. & toute la Colonie de Saint Christophe en étoit encore dans l'affliction. Son bon cœur, les services qu'il rendoit à ses compatriotes, les charités qu'il faisoit aux pauvres, le faisoient regarder comme l'Ange tutelaire de cette Isle. Il trouva la mort dans l'exercice de la charité. Une pauvre famille étant arrivée de la Martinique à la Basseterre de Saint Christophe, le pria de lui donner passage dans son Brigantin, pour aller à la pointe de Sable où elle alloit s'établir; il le lui accorda avec la joïe qu'il avoit toujours, quand il trouvoit l'occasion de rendre service, & de faire du bien. Il donna ordre au Maître de son Brigantin, de faire charger ses meubles de ces pauvres gens, & pendant que ses gens étoient occupés à ce travail, il prit la barre du gouvernail, le Brigantin étant déja sous voile. Le sentinelle qui étoit à la Batterie de la rade ayant été relevé pendant qu'on étoit occupé à transporter ces gens & ces meubles à bord, sans avoir été averti que le maître du Brigantin avoit parlé à l'Officier de garde selon la coutume, & voyant ce Bâtiment qui s'en alloit, crut qu'il partoit sans congé, & sans autre examen ni ordre, il mit le feu à un Canon pour l'obliger

de mouiller. Le boulet rompit le bordage du Bâtiment, & emporta le bas-ventre & la cuisse de M. Pinel, qui mourut quelques momens après, avec une entiere résignation à la volonté de Dieu, & en bon Chrétien, comme il avoit toujours vécu. Sa mort consterna toute l'Isle, on la ressentit vivement dans les autres Colonies, & l'on peut dire, que l'affliction fut générale, parce que la perte étoit commune. L'Officier & le Sergent de garde furent arrêtés. Le Soldat pensa être mis en pieces par le Peuple. On fit leur procès: l'Officier & le Sergent furent déchargés, & le Soldat condamné aux Galeres. 1700.

Le second jour de notre voïage nous fûmes dîner à l'Ance Louvet chez M. de Courpon Lieutenant de Roi, Commandant du Quartier de la pointe de Sable, qui nous retint à coucher. Et le troisiéme jour nous arrivâmes chez M. Lambert, après avoir dîné chez un Anglois de sa connoissance appellé le Major Cripts.

Je fus très-content de mon voïage, & je satisfis entierement la curiosité que j'avois depuis long-tems de voir, & de connoître cette Isle. Elle est petite à la vérité, mais elle est très-belle, & bien

1700. cultivée. Le terrain de la Cabesterre & de la Basseterre est admirablement fécond; l'air y est très-pur, & si elle étoit un peu mieux fournie d'eau pour boire, & qu'il y eût un Port, ce seroit une Isle enchantée. Elle peut avoir quinze à seize lieües de tour, sans compter une pointe fort longue, & assez étroite, qu'on appelle la pointe des Salines.

Partage de l'Isle S. Christophe entre les François & les Anglois.

C'est la premiere Isle que les François & les Anglois ont habitée, après que le hazard les y eût assemblés. Elle est partagée entre les deux Nations, de maniere que les François ont les deux bouts, c'est-à-dire, le côté de l'Est & celui de l'Ouest, & les Anglois le Nord & le Sud. La partie Françoise de l'Est commence à la riviere de Cayonne, & finit à celle de la Pentecôte. La partie de l'Ouest commence à la riviere de la pointe de Sable, & finit à une grande ravine, qui s'appelle, si je ne me trompe, la ravine à Cabrittes. Ce que les Quartiers Anglois ont de plus avantageux, est qu'ils se communiquent par un chemin qu'ils ont fait dans la montagne, au lieu que les deux quartiers François ne peuvent se communiquer sans passer par ceux des Anglois. Les passages sont toujours libres en tems de Paix, mais

dès que la Guerre eſt déclarée en Europe entre les deux Nations, il faut que l'une des deux chaſſe l'autre de l'Iſle. On avoit fait autrefois des Concordats pour une neutralité perpétuelle : comme les Anglois ne s'en ſont ſervis que pour tâcher de ſurprendre les François, on ne ſe fie plus que dans la force des armes. 1700.

Dans la guerre qui commença en 1688. nous chaſſâmes les Anglois de leurs Quartiers, & ils étoient accoutumés à ce manege depuis 1627. que les deux Nations s'étoient établies dans l'Iſle, où les François, quoiqu'en plus petit nombre, avoient toujours été les maîtres des Anglois, & avoient toujours eu de ſi bons Gouverneurs, qu'on pouvoit dire que le Gouverneur François de Saint Chriſtophe étoit l'arbitre de la Nation Angloiſe. Je ne ſçai comment la fortune s'eſt laſſée de nous favoriſer ; mais nous fûmes chaſſés de l'Iſle en 1690. On peut voir ce que j'en ai dit ci-devant en parlant de M. de la Guarigue.

La Baſſeterre Angloiſe eſt plus montagneuſe que la nôtre. Leur Cabeſterre & la nôtre ſont à peu près ſemblables. Mais comme ils ont plus de montagnes que nous, ils ont auſſi plus de rivieres, & par une ſuite néceſſaire leur rade eſt

1700. meilleure que celle que nous avons devant notre Bourg principal. La rade des Anglois, qu'on appelle simplement la grande rade, est profonde, l'encrage y est bon, & comme elle est formée par les deux cuisses de la grande montagne, elle donne quelque abri aux Vaisseaux. Avec tout cela, ni eux, ni nous n'avons aucun endroit pour les retirer dans le tems des ouragans.

Fort de la grande Rade. Les Anglois ont un Fort au-dessous de la grande rade, il est à cinq Bastions avec quelques dehors. Il est commandé d'une hauteur à côté de la Souphriere. Ce poste a toujours servi à prendre le Fort, c'est ce qui a obligé les Anglois depuis qu'ils l'ont repris en 1690. de construire un Fortin sur cette hauteur, afin de conserver plus long-tems leur principale Forteresse. Autant que j'en puis juger en passant, & en m'arrêtant exprès, sous prétexte de voir une Sucrerie qui en est voisine, qui a un moulin à vent, on seroit bien-tôt maître de ce Fortin, parce qu'on le peut battre d'une autre hauteur, qui n'en est pas à deux cens pas, & pendant qu'on le battroit, on pourroit attacher le mineur sous ses petits ouvrages, & les faire sauter avec d'autant plus de facilité, que tout ce

terrain ſe coupe preſque auſſi aiſément que de la ponce. 1700.

Un peu au-delà de la riviere qui ſépare le Quartier Anglois du Quartier François appellé la pointe de Sable, nous vîmes un petit Fort à Etoile, que nous trouvâmes aſſez bien réparé. Les Ouvrages avoient plus de propreté que de ſolidité. Il n'auroit pas été beſoin de faire de grands efforts pour s'en rendre maître. Il y avoit en Garniſon, une Compagnie détachée de la Marine. Fort François de la pointe de Sable.

Il y avoit un Fort à côté du Bourg de la Baſſeterre tout délabré. Je l'allai voir, ce n'a jamais été grand-choſe; cependant il me parut qu'on auroit pû le rendre meilleur, & avec aſſez peu de dépenſe & de travail, & qu'on en auroit tiré plus de ſervice que des retranchemens que le ſieur Binoît faiſoit faire autour du Bourg, qui n'étoient pas capables de la moindre défenſe, ni de demeurer ſur pied, ſeulement trois mois, quand ils n'auroient eu d'autres ennemis que la pluye, les crabes, & les tourlouroux. Auſſi n'étoient-ils compoſés que de méchans piquets de toutes ſortes de bois mols, avec des faſcines d'herbes, pour empêcher le ſable & la ponce dont Fort François de la Baſſeterre.

ils étoient remplis de se répandre des
1700. deux côtés.

Il est certain que rien au monde n'est plus inutile que ces sortes d'Ouvrages, qui ne servent qu'à fatiguer les Habitans, & consumer le tems de leurs esclaves par des corvées qu'on exige d'eux, & très-souvent de prétextes aux Commandans, pour exercer leur mauvaise humeur sur ceux qui ont le malheur de leur déplaire.

L'Isle de Saint Christophe ne se peut maintenir dans un tems de Guerre, que par la bonne conduite de son Gouverneur, & la bravoure de ses habitans. Les Troupes réglées que le Roi y entretenoit autrefois suppléoient au petit nombre des Habitans, & on pouvoit compter sur elles, parce que c'étoient des Bataillons entiers des vieux Régimens de France, comme de Navarre, de Normandie, de Poitou & autres, dont les Soldats étoient aguéris, & avoient fait plusieurs Campagnes en Europe, & qui étoient commandés par des Officiers d'expérience & de service : au lieu que les détachemens de la Marine qui y sont à présent ne sont composés que de mauvaises recrûës que les Officiers levent à

ſeurs dépens, en échange du Brevet qu'on leur donne. 1700.

On peut encore ajoûter que les Officiers & Commandans n'ayant jamais ſervi que ſur les Vaiſſeaux, ſont dans un païs qui leur eſt inconnu, quand ils ſe trouvent ſur terre : il eſt vrai qu'ils ont du cœur, de l'intrépidité autant qu'on en peut deſirer, mais cela ne ſuffit pas, il faut de l'expérience, & c'eſt ce qui leur manque.

Les Anglois ne ſont pas mieux que nous en Soldats & en Officiers ; il eſt vrai qu'ils nous ſurpaſſent en nombre, & que la ſituation de Saint Chriſtophe au milieu des Iſles Angloiſes, leur donne la facilité de la ſecourir ſans peine quand il eſt néceſſaire ; au lieu que nous ſommes privés de cet avantage par l'éloignement de nos Iſles.

Salines & ſoufrieres de S. Chriſtophe.

Il y a des ſalines naturelles à la pointe, qui en porte le nom, qu'on pourroit augmenter ſans beaucoup de dépenſe, & rendre meilleures qu'elles ne ſont. Le ſel qu'elles produiſent eſt parfaitement blanc. Il eſt plus corroſif que celui de France. Je ne doute pas qu'on ne pût corriger ce défaut, ſi on vouloit s'en donner la peine. Les ſalines ſont communes aux deux Nations quoiqu'elles

soient dans la partie Françoise, com-
1700. me la Souphriere l'est pareillement, bien qu'elle soit dans la partie Angloise.

Comme cette Isle avoit été la premiere habitée, ses Habitans avoient eu plus de tems que les autres à se décrasser, & ils étoient devenus si polis & si civils, qu'on auroit eu de la peine à trouver plus de politesse dans les meilleures Villes d'Europe. De sorte qu'on disoit en proverbe, que la Noblesse étoit à Saint Christophe, les Bourgeois à la Guadeloupe, les Soldats à la Martinique, & les Païsans à la Grenade. Les choses sont à présent bien changées. Les richesses ont amené la politesse, la magnificence, le bon goût à la Martinique, ses Habitans sans cesser d'être braves, sont devenus infiniment polis, les familles de Saint Christophe qui s'y sont établies après leur déroute n'ont pas peu contribué à cet heureux changement, & la quantité de Noblesse qui s'y est retirée, jointe au soin que les Habitans ont pris de faire élever leurs enfans à Paris, où ils n'épargnent rien pour leur donner une bonne éducation, ont rendu cette Isle la plus florissante Colonie que la France ait jamais euë.

L'air de Saint Christophe est très-pur,

ce qui fait que le sang y est très-beau, le teint des femmes est admirable, & leurs traits fort réguliers ; l'un & l'autre sexe est plein d'esprit, & de vivacité. Ils sont tous parfaitement bien faits, & cela est commun à tous les Créolles de l'Amérique Françoise & Angloise, où il est aussi rare de trouver des bossus, des borgnes, & des boiteux naturellement, qu'il est ordinaire d'en voir en Europe.

1700.

Créolles de Saint Christophe.

Le bon goût des Habitans de Saint Christophe se remarquoit dans la distribution du terrain de leurs Habitations. Quoiqu'il n'y eût qu'environ un an qu'ils fussent rentrés dans leurs biens quand nous arrivâmes, & qu'ils les eussent trouvés dans le dernier désordre, nous les trouvâmes aussi propres, & aussi bien entretenus que s'ils n'en fussent point sortis. Il est vrai que les maisons ayant été démolies ou brûlées par les Anglois, n'étoient pas encore réparées entierement ; mais ce qui étoit rétabli, étoit propre & bien entendu, & il y avoit déja beaucoup plus de maisons sur pied dans le Bourg, qu'il n'y en avoit dans celui de la Guadeloupe, qui avoit eu bien plus de tems à se rétablir.

Le spirituel de la Basseterre de Saint

Christophe étoit administré avec beaucoup de pieté & d'exactitude par les Peres Jésuites; & celui de la Cabesterre par les Capucins. Il n'y avoit qu'une Eglise Paroissiale pour toute la Basseterre, elle étoit dans le Bourg, & appartenoit aux Habitans. Elle pouvoit avoir cent vingt-cinq à cent trente pieds de long sur trente-six pieds de large, avec deux Chapelles, qui faisoient la croisée, & une Sacristie en forme d'appentis derriere le maître Autel. Les murs étoient épais de près de cinq pieds, mais leur hauteur n'étoit point du tout proportionnée à une épaisseur si considérable, puisqu'ils n'avoient tout au plus que douze pieds de haut. Les fenêtres étoient ceintrées, & garnies de contrevents fort épais. La couverture d'essents étoit soûtenuë par une charpente très-forte, massive, & bien liée. En général cette Eglise étoit pesante & matérielle. Ce qu'elle avoit de meilleur, c'est que les dedans étoient très-propres, qu'elle pouvoit contenir beaucoup de monde, & résister à la violence des ouragans, qui sont fréquens dans cette Isle.

1700.

Paroisse de Saint Christophe.

Eglise de S. Christophe.

Les Anglois l'avoient conservée, & s'en servoient comme d'un corps de Garde, ou d'un Fort pour se retirer, &

se mettre à couvert des descentes que nos Corsaires faisoient pendant la Guerre. Pour cet effet, ils avoient percé des meurtrieres dans les contrevents des fenêtres, & avoient fait faire de petits sabords aux portes de l'Eglise, & de la Sacristie, pour faire joüer le canon qu'ils avoient en dedans, & pour donner l'alarme aux autres Quartiers. Ces précautions n'avoient pourtant pas empêché M. Lambert de les surprendre, & de se rendre maître de ce poste, après avoir égorgé la sentinelle avancée; & il auroit pris le Général Codrington, qui logeoit dans la Maison de M. de la Guarigue à un demi quart de lieüe du Bourg, sans un contre-tems qui arriva à ses gens, qui s'étant séparés en deux bandes, pour envelopper plus facilement la maison, tirerent les uns sur les autres, sans se reconnoître, se prenant réciproquement pour ennemis. Cela donna l'alarme, & fit que ce Général eut le tems de se sauver. Sa maison ne laissa pas d'être pillée, & beaucoup d'autres du Bourg; on enleva plusieurs Negres, sans que les Anglois pussent inquietter nos gens dans leur retraite qu'ils firent en bon ordre, & chargés de butin.

1700.

Les Anglois surpris par le Capitaine Lãbert.

L'Habitation des Peres Jésuites étoit

1700. un peu au-dessus du Bourg. Elle étoit belle, il y avoit deux Sucreries. Leur ancienne maison étoit de maçonnerie, grande, & peu réguliere autant que j'en pus juger par le peu qui en restoit debout. Toute sa solidité ne l'avoit pû garantir des effets d'un tremblement de terre, qui l'avoit presque entierement renversée avant la Guerre de 1688. Ils étoient logés dans une maison de bois fort propre, dont ils nous céderent la salle, & une chambre, malgré tout ce que nous pûmes faire pour les empêcher de se déloger à cause de nous. Ils avoient encore une Habitation à deux lieües de là dans la montagne, dans un lieu appellé la Tuillerie ou la briqueterie, qui étoit pour lors entierement abandonnée.

Habitation & maison des Jésuites.

L'Habitation des Carmes étoit à une lieüe ou environ du Bourg. Elle ne me parut pas grand'chose par son étendue. On m'assura que c'étoit une des meilleures terres de tout le quartier, où l'on peut dire, qu'elles sont excellentes. Leur Eglise qui n'étoit pas Paroissiale ne laissoit pas d'être fort fréquentée par les Habitans qui étoient éloignés du Bourg. Ses murs, & ceux des autres Bâtimens qui étoient encore debout ne me donnerent

Habitation des Carmes.

rent pas une aussi haute idée de leur magnificence, que celle que j'en avois conçue sur le rapport de ces bons Religieux. 1700.

L'Hermite de Cayonne.

Il y avoit un Hermite à Cayonne, dont on n'a jamais bien connu l'espece. C'étoit un homme d'esprit, riche, qui traitoit magnifiquement ceux qui venoient chez lui. Son Habitation étoit sur la Frontiere, & même en partie sur les terres des Anglois. Il avoit une Chapelle qu'il faisoit desservir, tantôt par des Prêtres séculiers, tantôt par les Jésuites, & tantôt par les Capucins. Les flattant les uns après les autres de l'espérance de sa succession, qui étoit considérable. A la fin il la donna aux Capucins, & mourut presque aussitôt. Mais ces Peres n'eurent pas le tems d'en joüir; car la Guerre de 1688. étant survenue, l'Hermitage & la Chapelle avec toutes ses dépendances furent prises & ruinées, & ne sembloient plus qu'un amas confus de ruines, quand j'allai me promener en cet endroit, qui est très-bien situé, dans un bon air, & avec une vûe des plus belles & des plus étenduës.

Eglises des Capucins à

Outre cette Chapelle, les Peres Capucins avoient deux Eglises à la Cabesterre. L'une à l'Ance Louvet, & l'autre à

la pointe de Sable. Elles servoient d'Eglises Paroissiales, quoiqu'elles leur appartinssent. Elles n'avoient point été ruinées par les Anglois. J'entrai dans celle de l'Ance Louvet. Elle étoit de maçonnerie, bâtie à la Capucine, avec des bancs de pierre tout au tour, elle étoit fort propre. Ils avoient un petit corps de logis à côté de l'Eglise, partagé en trois ou quatre chambres ou sales, avec un fort beau jardin. Je n'entrai point dans celle de la pointe de Sable.

1700.

la Cabesterre.

Je vis aussi en passant les deux Temples que les Anglois ont à la Cabesterre. Si leur Religion est aussi simple que leurs Temples, on peut dire qu'elle l'est beaucoup. Ils étoient au milieu d'une savanne, tous deux à peu près de même grandeur, c'est-à-dire, d'environ quarante pieds de long sur dix-huit à vingt pieds de large. Au bout opposé à la porte, il y avoit une longue table, avec une armoire à côté, & un fauteuil. Tout le reste étoit rempli de bancs à dossier, avec une allée au milieu, le tout sans aucuns ornemens de quelque nature que ce pût être.

Temple des Anglois.

Les Peres Jésuites avoient une Chapelle à Cayonne, & une à la pointe des

Salines. Toutes deux avoient été ruinées pendant la Guerre. 1700.

Les Religieux de la Charité s'étoient établis à côté du Bourg de la Basseterre, ils avoient une sale pour leurs malades, qui leur servoit en même-tems de Chapelle, avec quelques petits logemens détachés pour les deux Religieux qui y étoient. Ils ont une chose aux Isles, qui m'a toujours extrêmement choqué, c'est d'avoir l'Autel où repose le Très-Saint Sacrement dans le même lieu où sont les malades. Il me semble que c'est une indécence, à cause des irrévérences qui se commettent à tous momens par les malades, par ceux qui les servent, & par ceux qui les viennent visiter. Sans compter l'incommodité que les malades reçoivent de ceux qui viennent entendre la Messe, & souvent les Messes hautes, & les Vêpres que ces bons Religieux chantent de leur mieux aux dépens de la tête de leurs malades qui en sont étourdis.

Les Religieux de la Charité.

La Justice étoit administrée par un Juge Royal, qui résidoit au Bourg de la Basseterre, avec un Procureur du Roi, un Greffier, des Notaires, & autres Suppôts de Justice. Il y avoit aussi un Arpenteur Royal. Il me semble que le

Justice de l'Isle.

Juge avoit un Lieutenant, un Substitut
1700. du Procureur du Roi, & un Commis Greffier à la pointe de Sable, pour le Quartier de la Cabesterre. Les appels des Sentences étoient jugés au Conseil Supérieur, qui s'assembloit tous les deux mois au Bourg de la Basseterre. Il étoit composé de dix Conseillers Habitans, les plus lettrés, & les plus honnêtes gens qu'on avoit pu trouver. Le Gouverneur ou le Commandant & les Lieutenans de Roi y ont entrée & voix délibérative. Le Gouverneur y préside; mais c'est le plus ancien Conseiller qui va aux opinions, qui prononce, & qui signe les Arrêts. Ces Conseillers comme ceux des autres Isles sont d'épée, & de cappe, ou si on veut, ils sont au poil & à la plume.

Conseil Souverain ou Superieur.

A l'égard du Gouvernement politique, il étoit entre les mains de M. le Comte de Genes comme Commandant en l'absence du Commandeur de Guitaut qui en étoit Gouverneur en titre, mais qui résidoit alors à la Martinique en qualité de Lieutenant au Gouvernement Général des Isles & Terre ferme de l'Amérique Françoise. Il y avoit encore deux Lieutenans de Roi, un Major & un Aide-Major. Le plus ancien

Etat Major.

de ces deux Lieutenans de Roi, étoit un vieux Gentilhomme Provençal, appelé Château-vieux qui avoit été longtems Capitaine de Grenadiers en France, & qui avoit du service. L'autre, étoit le sieur de Courpon ancien Habitant de l'Isle, Capitaine de Milice, & Conseiller au Conseil Souverain. Il s'étoit trouvé à Versailles dans le tems de la conclusion de la Paix de Riswick; & lorsqu'on avoit eu besoin d'un homme qui connût bien le païs, & qui fût en état de donner les lumieres dont on avoit besoin alors, il se produisit au Bureau de M. de Pontchartrain, & en obtint cette Charge avec le Commandement en particulier du Quartier de la pointe de Sable où étoit son bien. 1700.

Les Isles de Saint Martin & de Saint Barthelemi dépendent du Gouverneur de Saint Christophe. Elles étoient gouvernées par M. de Valmeiniere Créolle de la Martinique, & Lieutenant de Roi.

La Garnison de Saint Christophe consistoit en quatre Compagnies détachées; une desquelles étoit au Fort de la pointe de Sable, les trois autres étoient dans un Parc, qu'on appelloit le Camp, attenant le Bourg. La Colo-

1700. nie qui faisoit autrefois plus de quatre mille hommes portant les armes, n'en faisoit pas alors trois cent cinquante, parce que depuis la déroute de l'Isle en 1690. les familles qui avoient été transportées à Saint Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, & autres Isles, s'y étoient établies, & ne jugeoient pas à propos de tenir dans un lieu où ils ne pourroient pas demeurer, dès qu'il y auroit la moindre Guerre en Europe entre les deux Nations.

Garnison & Habitans.

Comme les Anglois avoient eu tout le tems nécessaire pour réparer les dommages que le commencement de la Guerre de 1688. avoit causé à leurs Habitations, quand les François s'en rendirent maîtres; aussi les trouvâmes-nous dans un très-bon état. Ils ont peu de maisons de maçonnerie; elles sont presque toutes de bois peintes en dehors, & lambrissées fort proprement en dedans. Quand je dis qu'elles sont peintes, il ne faut pas s'imaginer que ces peintures soient des personnages, ou des ornemens; ce n'est qu'une simple couche de couleur à huile pour conserver le bois, & le défendre de l'eau, & de la pourriture, qui est une suite nécessaire de la chaleur & de l'humidité du climat. Cela ne laisse pas

Les maisons des Anglois sont peintes.

d'être agréable. La diſtribution des pieces eſt ingénieuſe & bien entendue, la propreté y eſt très-grande, & les meubles magnifiques. 1700.

Les Habitans chez leſquels j'ai mangé tant en ce voyage, qu'à mon retour de Saint Domingue, avoient beaucoup d'argenterie, & ſur tout de ces cuvettes ou jattes, où ils font la ponche, le ſang gris, & autres boiſſons. Ils ont un talent merveilleux pour accommoder le bœuf ſalé. Une poitrine de bœuf d'Irlande eſt toûjours la piece de réſiſtance qu'on ſert ſur table, & c'eſt ce que j'ai trouvé de meilleur chez eux, quoiqu'il y ait une très-grande abondance de toutes ſortes de viandes & de gibier. On dit qu'ils entendent bien les ragoûts; mais pour le rôti, ils le font d'une maniere qui ne plaît pas aux François, parce qu'ils l'arroſent de tant de beurre, qu'il en eſt tout imbibé, ſans compter celui dont ils rempliſſent les plats où ils mettent la viande.

Repas des Anglois; leur propreté.

C'eſt la Maîtreſſe du logis, qui coupe les viandes, & qui ſert; ou la fille aînée quand la mere juge qu'elle peut s'en bien acquiter. Elles le font avec beaucoup de propreté, & de bonne grace. Elles boivent à merveille, pour

excitér la compagnie d'en faire autant.
1700. Les Anglois sont toûjours pourvûs de quantité de differens vins, & de toutes sortes de liqueurs des païs les plus éloignés : comme ils sont riches pour la plûpart, ils se font honneur de leur bien, & n'épargnent rien pour donner à ceux qu'ils traitent une haute idée de leur opulence & de leur générosité.

Il y avoit chez le Major Cripts un jeune Ministre qui avoit déja perdu deux femmes depuis environ trois ans qu'il étoit dans l'Isle. Il paroissoit fort empressé pour en recouvrer une troisiéme. On le railla beaucoup sur le peu de soin qu'il prenoit de les conserver. Je remarquai pendant ce repas, & en plusieurs autres occasions, que ces Messieurs avoient peu de considération pour leurs Ministres. Je ne sçai si c'est par irreligion, ou si c'est la conduite des Ministres qui leur attire ce mépris.

Ministres peu estimés.

Les femmes Angloises sont habillées à la Françoise, du moins leurs habillemens en approchent beaucoup. Ils sont riches & magnifiques, & seroient d'un très-bon goût, si elles n'y mettoient rien du leur ; mais comme elles veulent toujours enchérir sur les modes qui viennent de France, ces hors-d'œuvres

Habits des femmes.

gâtent toute la simétrie & le bon goût qui s'y trouveroit sans cela. Je n'ai jamais vu tant de franges d'or, d'argent & de soye, qu'il y en avoit sur ces Dames; elles en paroissoient couvertes depuis la tête jusqu'aux pieds. Elles ont de fort beau linge, & des dentelles très-fines. 1700.

Maniere des Anglois pour conserver leurs vins.

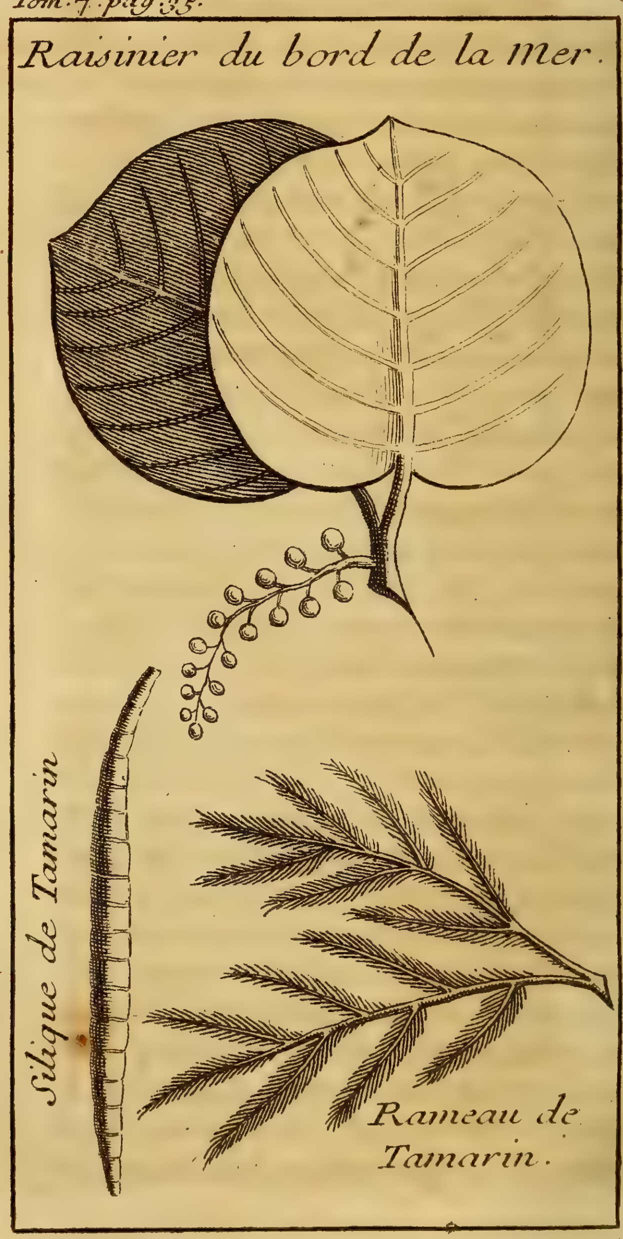
La coutume des Anglois est de tirer tous leurs vins de quelque païs qu'ils puissent être dans de petites bouteilles d'un verre épais, à col court, & qui sont plus larges que hautes. Elles tiennent un peu plus des trois quarts de la pinte de Paris. Ils les bouchent soigneusement avec des bouchons de liege, & de cette maniere ils conservent leurs vins, & leurs autres liqueurs sans craindre de les voir se gâter. Il faut qu'ils fassent une grande consommation de ces bouchons, puisque je n'ai jamais vû de prise Angloise dans laquelle il n'y eût de grosses futailles remplies de bouchons. On les fait pour l'ordinaire beaucoup plus gros qu'il n'est nécessaire pour remplir le trou du goulot. Pour les y faire entrer sans les couper, il n'y a qu'à les faire boüillir dans l'eau, ils se resserrent par ce moyen tant qu'on veut, & quand on les a mis dans l'ouverture de

la bouteille, ils reprennent en séchant
1700. leur volume & leur premiere grosseur, & bouchent parfaitement le trou sans crainte qu'ils en sortent, parce qu'ils font un petit bourlet en dedans en s'élargissant plus que le col de la bouteille, qui est toujours un peu plus large au-dessous du bourlet de l'entrée, qu'il ne l'est au commencement du trou. Lorsque toutes leurs bouteilles sont remplies & bouchées, ils les arrangent les unes sur les autres, comme on arrange les boulets de Canon dans un Arcenal, ce qui n'est pas un ornement indifférent pour leurs Celliers.

La Bierre qui leur vient d'Europe ou de la nouvelle Angleterre, surtout cette Bierre forte, qu'on appelle Momme, est renfermée dans de semblables bouteilles bouchées de la même maniere. Mais comme cette liqueur a une force extraordinaire, & qu'elle feroit sauter tous les bouchons du monde, on croise un fil d'archal sur le bouchon, & on l'attache en le tortillant au-dessous du bourlet du goulot de la bouteille. Leur Cidre d'Europe & de la Nouvelle Angleterre est renfermé de la même façon.

Cette maniere de boucher les bouteilles fait assez connoître la nécessité


RPJCB


Raisinier du bord de la Mer.
Silique de Tamarin
Rameau de Tamarin.

d'avoir des tirebouchons : auſſi tous les Anglois & Angloiſes en ſont très-bien pourvûs, & en ont de fort propres, & de très-bien travaillés. 1700.

Il eſt rare qu'on ſoit obligé de s'en ſervir pour déboucher les bouteilles de Momme : car cette liqueur eſt ſi forte qu'elle fait ſauter en l'air les bouchons auſſitôt qu'on a levé le fil d'archal qui étoit deſſus.

Force de la Bierre.

Lorſqu'on la veut boire plus douce, & empécher qu'elle ne donne à la tête d'une maniere auſſi furieuſe qu'elle a accoutumé d'y donner, on y mêle autant d'eau que de Bierre, avec un peu de Sucre pour l'adoucir, & on la bat dans deux vaſes, pour bien mêler les deux liqueurs, & les faire mouſſer. Cela augmente ſa qualité, & la rend plus agréable.

Maniere d'accommoder la momme.

Il y a beaucoup de Tamarins dans tout le Quartier Anglois de Saint Chriſtophe. On ſe ſert de cet arbre pour orner les cours, & les entrées des maiſons. Outre ſa beauté, on prétend que ſon ombre eſt très-ſaine. Cet arbre vient aſſez grand, & étendu comme un paraſol. Je ne ſçai ſi cela lui eſt naturel, ou ſi l'art lui fait prendre cette figure. Son tronc eſt toujours fort droit & rond,

Tamarin arbre. Sa deſcrip-

1700. couvert d'une écorce brune, assez épaisse & tailladée fort près à près. Ses branches qui sont menues, & en grand nombre sont longues, & bien garnies de petites feuilles longues, étroites, assez fortes, & toûjours couplées, d'un verd un peu pâle. Le haut du tronc & les branches ont beaucoup de petites épines. Le cœur de l'arbre est gris, & assez tendre. Il porte deux fois l'année de petites fleurs d'un blanc sale, assez semblables aux fleurs d'oranges tout-à-fait ouvertes; elles ont une odeur fort douce, & fort agréable, un peu aromatique. Les siliques qui succedent à ces fleurs viennent par bouquets. Elles sont vertes au commencement de la grosseur du petit doigt, & de quatre pouces ou environ de longueur. Elles sont remplies d'une pulpe grise, qui enveloppe de petits fruits à peu près comme des feves, assez tendres au commencement, de couleur violette, & d'un goût aigrelet, & fort agréable. On s'en sert à ce qu'on dit beaucoup dans la Médecine.

tion, & son usage.

On confit ces fruits ou tous entiers avec leurs siliques, bien avant qu'ils soient mûrs, ou dépouillés de leurs siliques, lorsqu'ils sont mûrs, mais avant qu'ils

ſoient ſecs. De quelque maniere qu'on les faſſe confire, ils ſont très-agréables, lâchent le ventre, & fortifient en même-tems la poitrine. C'eſt ainſi qu'en parlent les Eſculapes de l'Amérique. Les Anglois uſent beaucoup de cette confiture ou eſpece de conſerve, parce qu'ils ſont ſujets à des débilités d'eſtomac, qui ſont les ſuites de leur intempérance dans le manger. 1700. Tamarins confis.

Ils ont un ſoin tout particulier des grands chemins. Je n'en avois point vû juſqu'alors en ſi bon état, ſi bien entretenus, & ſi commodes. Ils ont raiſon d'en uſer ainſi : car eux auſſi bien que les François ne retournent gueres chez eux après avoir fait un repas chez leurs amis, qu'il n'y paroiſſe ; de maniere qu'ils ne ſont plus en état de conduire leurs chevaux qui auroient trop d'affaires s'ils étoient obligés de porter, ou de traîner leurs Maîtres, ſi les chemins étoient mauvais.

Après avoir parlé des maiſons des Anglois, il eſt juſte de dire un mot de la plus belle maiſon qui ait été dans les Iſles, & qui ſeroit encore, ſi un furieux tremblement de terre n'en eût ruiné la plus grande partie, & les Anglois le reſte. C'eſt celle de feu M. le Bailli de Château

1700. Poincy, ci-devant Gouverneur Général des Isles. On la nommoit le Château de la montagne, parce qu'elle étoit bâtie sur une montagne à une lieüe & demie du Bourg. La situation ne pouvoit être plus belle, ni la vûe plus étenduë & plus diversifiée. Le Pere du Tertre en a donné un dessein dans son Histoire, qui me servit à la reconnoître, quand j'en allai voir les restes qui ne sont plus à présent qu'un amas de ruines au milieu de plusieurs terrasses, qui marquoient la magnificence, les richesses, & le bon goût de celui qui avoit fait construire ce bel édifice. J'y trouvai encore quelques grottes assez entieres, des bassins dont on avoit enlevé le plomb, & les réservoirs des eaux d'une fontaine, dont la source est à une demie lieüe plus haut dans la montagne.

Château du Bailly de Poincy.

Fontaine de la montagne.

J'allai voir cette source qui est l'unique qui soit dans tout ce quartier-là; elle est assez abondante, & son eau pourroit être conduite jusqu'au Bourg, si on faisoit la dépense d'un Aqueduc, ou de Canaux de plomb ou de Terre cuite, pour la renfermer. En parcourant le bois aux environs de cette source, je remarquai beaucoup d'autres petites fontaines, dont les eaux se per-

dent dans les terres qui ſont toutes très-legeres, & fort ponceuſes. Il me parut 1700.
qu'on pourroit aiſement raſſembler toutes ces petites ſources, & les joindre à la principale. Peut-être même qu'en cherchant au-deſſous de certaines éminences qui ſont aux environs, on pourroit trouver d'autres veines pour augmenter la principale ſource, & conduire le tout au Bourg qui en a grand beſoin, puiſqu'on n'y a d'autre eau que celle que l'on recueille dans les cîternes, ou de quelques puits aſſez mauvais.

J'ai dit dans plus d'un endroit, que les richeſſes des Habitans conſiſtoient dans leurs Eſclaves. Ce ſont leurs bras, ſans leſquels les terres demeureroient en friche : car il ne faut pas ſonger de trouver des gens de journée comme en Europe, on ne ſçait ce que c'eſt; il faut avoir des Eſclaves, ou des Engagez, ſi on veut faire valoir ſon bien. De ſorte que l'Habitant qui a un plus grand nombre d'Eſclaves eſt le plus en état de faire une fortune conſidérable.

Les Anglois nous ſurpaſſent infiniment en ce point. Ils ont des Negres tant qu'ils veulent, & à bon marché. Un Negre piece d'Inde, c'eſt-à-dire, de dix-huit à vingt ans, bien-fait, robuſte,

1700. & sans défaut, ne leur revient jamais qu'à cent ou six vingt écus.

Facilité des Anglois pour avoir des Negres.

Il y a des Compagnies en Angleterre comme en France, qui seules ont le pouvoir de trafiquer des Negres sur les côtes d'Afrique, de les apporter à l'Amerique, & d'empêcher les autres Anglois de faire ce commerce sans leur permission. Mais cela n'empêche pas que les Anglois n'aillent traiter sur la côte d'Afrique, sauf à eux d'avoir assez de force pour se défendre contre les Vaisseaux des Compagnies, qui ont droit de les prendre, & ils sont d'aussi bonne prise, que s'ils étoient ennemis de la Nation.

Vaisseaux appellés Interloppes.

Ces Vaisseaux pour cette raison sont toujours bien armés. On les appelle Interloppes. Quand ils ont fait leur traite en Guinée, ils viennent vendre leurs Negres aux Isles, avec toute la précaution que doivent prendre des gens qui craignent d'être pris & confisqués, soit qu'on les prenne à la mer, soit qu'on les surprenne en débarquant les Negres. Quelques gens m'ont assuré, que les Negres ne peuvent plus être saisis, ni confisqués, quand ils ont une fois passé les cinquante pas que les Princes se reservent tout autour des Isles, & même qu'on ne peut inquiéter ceux qui les ont

achetés. Je ne donne pas ceci comme fort certain, quoique je l'aye appris de quelques Anglois. Ce feroit une chofe fort commode, mais les François n'en jouiffent point. Quoiqu'il en foit, les Interloppes font toujours fort fur leurs gardes ; comme ils ont tout à craindre, ils ne fe laiffent approcher d'aucun Bâtiment, à moins qu'il ne faffe le fignal de reconnoiffance, dont leurs Agens font convenus, & dont ils ont foin de les inftruire : car ils le changent à tous les voïages, de peur de furprife. Les Interloppes donnent leurs Negres à meilleur marché que les Compagnies. Cela fait qu'on achete d'eux plus volontiers, quoiqu'on fe mette aux rifques de perdre ce qu'on a acheté, & d'effuyer des procès. Cependant comme il y a remede à tout excepté à la mort, & qu'on trouve le moïen d'aprivoifer les animaux les plus farouches, les Anglois qui font très-habiles gens, ont humanifé les Commis de leurs Compagnies ; & les François qui fe piquent d'imiter tout ce qu'ils voyent faire aux autres, ont rendu la plûpart des Commis de leurs Compagnies les gens les plus traitables, & les plus honnêtes qui foient au monde. On s'accommode avec eux, & tout le

1700.

monde eſt content, excepté les Intéreſ-
1700. ſés des Compagnies ; mais c'eſt leur faute. Il eſt vrai que les Commis pour ſe conſerver dans leurs Emplois avec un air de fidélité à toute épreuve, font de tems en tems quelque capture ; & c'eſt en cela qu'on remarque leur prudence, car ils ne ſurprennent jamais que les plus mauvais Negres, & les rebuts dont on ne ſe ſoucie pas fort d'être privé, ſans que les Bâtimens, ou ceux qui les conduiſent, ou ceux qui ont acheté les Negres, ſoient jamais ſaiſis ni reconnus.

Maniere dont les Anglois traitent leurs Negres.

C'eſt cette facilité que les Anglois ont d'avoir des Negres, qui fait qu'ils les ménagent fort peu, & qu'ils les traitent preſque auſſi durement que les Portugais. La plûpart leur donnent le Samedi, c'eſt-à-dire, que le travail qu'ils font ce jour-là, eſt pour eux, & doit les entretenir de vivres & de vêtemens, ſans que le Maître ſe mette en peine d'autre choſe que de les bien faire travailler.

Les Anglois ne baptiſent point leurs eſclaves, ſoit par négligence, ou par quelque autre motif : ils ne ſe mettent point en peine de leur faire connoître le vrai Dieu, & les laiſſent vivre dans la même Religion où ils les trouvent,

ſoit Mahométiſme, ſoit Idolâtrie.

1700.

Leurs Miniſtres, avec qui j'ai ſouvent eu occaſion de m'entretenir ſur ce point, diſent pour excuſe, qu'il eſt indigne d'un Chrétien, de tenir dans l'eſclavage ſon frere en Chriſt, c'eſt ainſi qu'ils s'expliquent. Mais ne peut-on pas dire qu'il eſt encore plus indigne d'un Chrétien, de ne pas procurer à des ames rachetées du Sang de Jeſus-Chriſt, la connoiſſance d'un Dieu à qui ils ſont redevables de tout ce qu'ils ſont? Je laiſſe cela au jugement des Lecteurs. Cependant ces raiſons n'ont point de lieu chez eux, quand ils peuvent prendre de nos Negres. Ils ſçavent fort bien qu'ils ſont Chrétiens: ils les voyent faire à leurs yeux les exercices de leur Religion, & en porter les marques autant qu'ils peuvent. Ils ne ſçauroient douter qu'ils ne ſoient leurs freres en Chriſt, & cela ne les empêche nullement de les tenir dans l'eſclavage, & de les traiter tout comme ceux qu'ils ne regardent pas comme leurs freres. De répondre comme ils font, qu'ils peuvent bien les tenir eſclaves, puiſque les François, les Eſpagnols & les Portugais s'en ſont ſervis en la même qualité après les avoir baptiſés, c'eſt une mauvaiſe conſéquen-

Raiſons des Miniſtres pour ne pas baptiſer les Negres.

ce; car si les François font mal de s'en
1700. servir comme esclaves après les avoir fait Chrétiens, ils font encore plus mal que les François en les retenant comme tels, leur conscience ne leur permettant pas de le faire, lorsque par le Baptême ils les reconnoissent comme leurs freres en Christ. Si au contraire les François font bien de les baptiser, pourquoi ne les imitent-ils pas? Il faut qu'ils conviennent qu'ils n'ont que de mauvaises excuses pour colorer leur peu de Religion, & la négligence de leurs Ministres.

Ce sont ces manieres si éloignées des maximes que Saint Paul inculquoit avec tant de soin & de force aux Chrétiens, qui ont obligé un grand nombre de Negres François de se cantonner dans les bois & les montagnes de Saint Christophe, après que leurs Maîtres en furent chassés, & de s'y maintenir jusqu'à ce que nos Flibustiers ayent été en état de les aller chercher. On en a trouvé encore après la Paix de Riswick, & le rétablissement des François dans cette Isle, qui s'étoient maintenus dans les bois & sur le sommet des montagnes, & qui sont revenus trouver leurs Maîtres quand ils les ont vûs en possession de leurs biens.

Ces exemples de fidélité ne peuvent s'attribuer qu'à l'instruction dans la Foi que 1700.
ces pauvres gens avoient reçûë de leurs Maîtres, & à la crainte qu'ils avoient de la perdre, en vivant sous des Maîtres qui se mettent si peu en peine du salut de leurs Domestiques.

Je dois rendre cette justice aux Hollandois, que s'ils ne font pas baptiser leurs esclaves, ils ont du moins soin de les entretenir dans la Religion Chrétienne quand ils sçavent qu'ils l'ont embrassée. J'ai été prié par des personnes de considération de cette Nation, en passant dans les lieux où ils étoient établis, de confesser leurs Negres Chrétiens, de les instruire, & de les fortifier dans la Foi qu'ils avoient reçûe au Baptême. J'ai sçu par ces mêmes esclaves que leurs Maîtres avoient un soin très-particulier qu'ils fissent leurs prieres soir & matin, & qu'ils s'approchassent des Sacremens quand ils pouvoient leur en trouver l'occasion, sans avoir jamais fait la moindre démarche, ou pour leur faire changer de religion ou pour leur en donner le moindre éloignement.

1700.

CHAPITRE II.

L'Auteur part de Saint Christophe. Description de l'Isle de Sainte Croix.

NOus partîmes de Saint Christophe dans le Vaisseau du Capitaine Trebuchet le 15 Décembre sur le soir. Nous vîmes un peu l'Isle de Saint Eustache, la nuit nous la cacha bientôt, aussi-bien que celle de Saba qui n'en est pas éloignée. Nous découvrîmes Sainte Croix le 17 au matin, & en même tems nous fûmes surpris d'un calme si profond, que nous demeurâmes deux jours sans presque changer de place. Nous passâmes ce tems ennuyeux à prendre des Requiens. Je crois qu'ils tenoient quelque assemblée en ce lieu-là, car il est impossible d'en voir un plus grand nombre. Le fond de la mer depuis Saba jusqu'à Sainte Croix est d'un sable tout blanc; & quoiqu'il soit très-profond, cette couleur l'approche tellement, qu'il semble qu'on y aille toucher avec la main. C'étoit sur ce beau fond que nous voyions promener ces poissons car-

Pêche de Requiens.

naciers. Le premier que nous prîmes
étoit une femelle qui avoit cinq petits 1700.
dans le ventre : ils avoient environ deux pieds & demi de long : les dents leur viennent avant de naître. De vingt-cinq à trente personnes que nous étions dans le Vaisseau, pas une n'en avoit de si belles & en si grand nombre. Nous ne laissâmes pas de les manger, après les avoir tenus une journée dans une grande baille ou cuve pleine d'eau de mer pour les faire dégorger. Pour ce qui est de la mere, elle étoit trop dure ; elle nous servit à régaler les autres Requiens, & à couvrir notre hameçon. Les Matelots prirent seulement quelques pieces sous le ventre, qui est toujours le plus gras & le plus tendre. Nous eûmes le plaisir d'en prendre un grand nombre, & comme nous ne sçavions qu'en faire, nous nous en divertissions en différentes manieres.

Nous attachâmes un baril bien bouché & bien lié à la queüe d'un que nous tenions suspendu ; & après lui avoir coupe un aîleron, nous passâmes une corde au-dessous des ouies pour décrocher l'hameçon, & quand il fut décroché, nous filâmes la corde dont un des bouts étoit attaché au Vaisseau, afin que

le poisson pût s'enfuir. Il le fit de tou-
1700. tes ses forces dès qu'il se sentit libre ; mais le baril qu'il avoit à la queüe l'incommodoit furieusement, & l'empêchoit de courir, & d'ailleurs il lui manquoit un aîleron. C'étoit un plaisir de voir les mouvemens qu'il se donnoit pour se débarasser de cet importun compagnon. Il plongeoit, il s'enfonçoit : mais le baril le retiroit toujours en haut, & l'empêchoit de faire ce qu'il auroit voulu pour se sauver & se défendre contre ses confreres, qui attirés par le sang qui sortoit de sa blessure, le mirent enfin en pieces, & le dévorerent. Nous en fîmes ainsi mourir plusieurs à qui nous nous contentions de couper la queüe, ou un aîleron avant de les décrocher, étant bien assurés que les autres les expédieroient bien vîte.

Les courans nous porterent enfin si près de Sainte Croix, que nous fûmes obligés de moüiller. Nous étions vis-à-vis de la riviere Salée, où étoit ci-devant le principal Etablissement de la Colonie, environ à demie lieüe de terre. Je priai notre Capitaine de nous prêter sa Chaloupe pour y aller chercher un Cochon maron : il le fit d'assez

bonne

bonne grace. Je menai avec moi nos deux Négres. Trois de nos Passagers, qui étoient des Flibustiers de Saint Domingue, s'y embarquerent avec quatre Matelots & le Pilote. Nous avions des armes & bonne provision de pain & de vin. Le Pere Cabasson vit bien que nous coucherions à terre, & me jetta mon hamac comme nous débordions du Vaisseau. Nous entrâmes dans la riviere salée environ un quart de lieüe, & mîmes à terre vis-à-vis des murs d'une Sucrerie qu'on auroit pû rétablir à peu de frais. Après avoir amarré notre Chaloupe, & laissé un des Matelots & un Négre armés pour la garder, & faire un Ajoupa & du feu, nous nous mîmes à chasser, Nous tuâmes d'abord un Veau d'environ six mois, gras à pleine peau. Sa mere qui n'en fut pas contente vint sur nous la tête baissée, & se fit tuer par compagnie. Nous l'envoyâmes sur le champ au Vaisseau, avec la moitié du Veau, pour réjoüir notre Capitaine, en cas qu'il fût en état d'entendre raison. La Chaloupe nous rapporta un cinquiéme Matelot & deux passagers, & le Pere Cabasson me fit dire de l'envoyer chercher le lendemain au point du jour. Jamais je ne me suis trouvé 1700.

1700. à chasse plus abondante, le Parc de Versailles n'étoit rien en comparaison. Nous tuâmes en moins d'une lieüe de païs sept Sangliers & autant de Marcassins ; des Coqs & des Poules communes qui étoient devenües sauvages, & qu'à cause de cela nous appellions des Gelinotes, & des Coqs de bruyere, des Pigeons, des Ramiers & des Cabrittes, tant que nous en voulûmes. Nous fîmes grand feu, grand boucan, & grande chere toute la nuit, & le plaisir que nous avions ne nous permit gueres de dormir : à quoi il faut ajoûter que la compagnie importune des Moustiques & des Maringoins fit des merveilles pour nous en empêcher. Je ne laissai pas de dormir quelques heures empaqueté dans mon hamac.

Dès le point du jour notre Capitaine tira un coup de Canon pour nous appeller à bord. On lui répondit avec neuf ou dix coups de fusil, & nous envoyâmes la Chaloupe conduite par trois Flibustiers & nos deux Negres chargés de viande, avec ordre de lui dire de faire piler du sel, & que nous lui envoyerions sa provision pour son voïage. Comme il faisoit calme tout plat, il prit assez bien ce qu'on lui dit. Le Pere Cabasson vint

passer la journée avec nous. Nous fûmes visiter le tristes restes de notre Etablissement. Les halliers couvroient déja presque toutes les murailles. En vérité c'est une chose criante d'avoir détruit une si belle Colonie pour un vil intérêt, & d'avoir réduit à la mendicité quantité de bons Habitans qui étoient fort bien accommodés dans cette Isle, qui à la réserve de l'eau qui y est assez rare en bien des endroits, nous parut un lieu charmant. C'est un terrain presque uni : il n'y a que des collines, ou pour parler le langage des Isles, il n'y a des mornes que vers le milieu de l'Isle : les pentes en sont douces : ils sont couverts des plus beaux arbres du monde. Les Acajous, les bois d'Inde, les Acomas, les Balatas, les bois rouges de toutes les sortes y sont en abondance. Nous vîmes encore de très-belles Cannes malgré les ravages que les Cochons & les autres bestiaux y font. Il y a des Orangers & des Citroniers en quantité. Nous y trouvâmes encore du Manioc, & des Patates excellentes. Nous vîmes la mer de la Cabesterre de toutes les collines où nous montâmes, ce qui me fit conjecturer qu'il n'y avoit gueres que trois lieües d'une mer à l'autre dans l'endroit où nous étions. On nous dit

1700.

Description de Sainte Croix.

que c'étoit le plus étroit de l'isle. La partie qui est à l'Est est plus large. Quant à la longueur, autant qu'on en peut juger à la vûë en la côtoyant comme nous fîmes, elle peut avoir dix à douze lieües de longueur. Notre Capitaine nous assura qu'elle étoit à dix-huit dégrés quinze minutes de latitude Nord. Quant à la longitude, elle est environ à trente lieües sous le vent de S. Christophe, huit lieües de Port Ric, six lieües de l'Isle à Crabes ou Boriquen, & cinq lieües de S. Thomas. Il n'y a présentement qu'à sçavoir au juste la longitude de S. Christophe, ou de quelqu'une de ces autres Isles, & on aura dans le moment celle de Sainte Croix.

1700.

Le Pere Cabasson s'en retourna coucher à bord. Le lendemain matin le Pilote nous ayant dit qu'il y avoit apparence de vent, nous déjeunâmes & retournâmes au Vaisseau chargés de grosse viande, de gibier & de fruits, plus que nous n'en pouvions consommer en 15 jours. Le vent s'étant levé sur le midi, nous levâmes l'ancre, & courûmes de l'avant assez bien jusqu'au Coffre à mort que les Espagnols appellent *Bomba d'Infierno*. C'est un Islet environ vers le milieu de la longueur de

Coffre à mort.

Port Ric, qui a presque une lieüe de long. Le calme nous reprit en cet endroit; mais les courans qui portoient au Nord Ouest, nous pousserent dans le Détroit qui est entre Port Ric & Saint Domingue. Nous vîmes le jour de Noel les trois Rochers ou petites Isles qui sont au commencement de ce passage. On les nomme la Mone, la Monique & Zachée. Comme je n'étois pas présent quand on leur a imposé ces noms, on me dispensera d'en dire la raison. Nous doublâmes la pointe de l'Enganno le jour de Saint Etienne. Nous commençâmes sur le soir à trouver du vent, qui par sa fraîcheur nous fit espérer de finir bientôt cet ennuïeux voyage. Mais notre petit Capitaine & son Pilote aussi yvrognes l'un que l'autre, & pour le moins aussi ignorans, n'eurent pas plûtôt fait cinquante cinq ou soixante lieües au-delà de ce Cap, qu'ils se mirent en tête qu'ils avoient dépassé le Cap François, & jettoient l'un sur l'autre la cause de cette erreur d'une maniere si vive, qu'ils furent vingt fois prêts à en venir aux mains. Les Flibustiers que nous avions à bord, & les Matelots du Navire se moquoient de ces deux habiles Pilotes, & ne tra-

1700.

La Mone, la Monique & Zachée.

vailloient point du tout à les mettre
1700. d'accord : au contraire ils flattoient le Capitaine sur la justesse de son estime, ce qui le mettoit de si bonne humeur, qu'il faisoit aussi-tôt percer les meilleures pieces de vin, & faisoit boire tout son monde comme à des nôces. Cependant la contestation croissant, il résolut de virer de bord, & de remonter au vent pour chercher le Cap, se faisant plus de soixante lieües de l'avant de son Navire, qu'il disoit être un très-excellent voilier, quoique dans la vérité ce fût la plus mauvaise charrette, & la plus mal attelée qui fut peut-être jamais sortie de Bordeaux. Comme je vis que cette mauvaise manœuvre nous feroit perdre bien du tems, je cherchai le moment de le trouver un peu raisonnable; & l'ayant trouvé, je le persüadai de ne point changer de route. Il me promit de suivre mon conseil, & le fit.

Monte Christo. Le lendemain au soir nous vîmes Monte Christo. C'est une grosse montagne fort remarquable, & une marque assûrée pour trouver le Cap. Cette découverte réjoüit tout le monde. Comme il étoit tard, on mit à la cappe toute la nuit. Le matin nous nous trouvâmes en calme. Le vent étant revenu, nous fî-

mes servir nos voiles, & nous entrâmes dans le Port du Cap François à une demie heure de nuit. Les Pilotes Côtiers s'étoient rendus à bord un peu après midi; & notre Capitaine n'ayant plus rien à faire, se mit à boire mieux qu'il n'avoit encore fait, & fit si bien les honneurs de son Vaisseau, qu'on ne l'avoit point encore vû si yvre. Les Pilotes Côtiers n'étoient gueres plus raisonnables; de sorte que nous nous vîmes cent fois prêts à nous briser contre les rochers sous leur conduite. 1700.

Il étoit si tard quand on eût achevé d'amarrer le Vaisseau, que nous résolûmes de coucher à bord. Nous eûmes tout le loisir de nous en repentir; car tant que la nuit dura, le Vaisseau fut toujours plein de gens qui se succédoient les uns aux autres, pour demander des nouvelles ou plûtôt pour boire. Notre Capitaine faisoit merveille: il sembloit à la fin qu'il se désenyvroit à force de boire. Il buvoit à tous venans, & ses Matelots suivoient parfaitement bien son exemple, le tout aux dépens de la Cargaison, ou de ceux qui la devoient acheter, qui achetent le plus souvent autant d'eau que de vin, car on a soin de tenir toujours les futailles pleines,

& la plus grande faveur qu'on puisse espérer de ces sortes de gens est qu'ils les remplissent d'eau douce, car souvent ils ne se donnent pas la peine d'en chercher d'autre que celle de la mer, sans s'embarrasser qu'elle gâte absolument le vin dans lequel on la met.

CHAPITRE III.

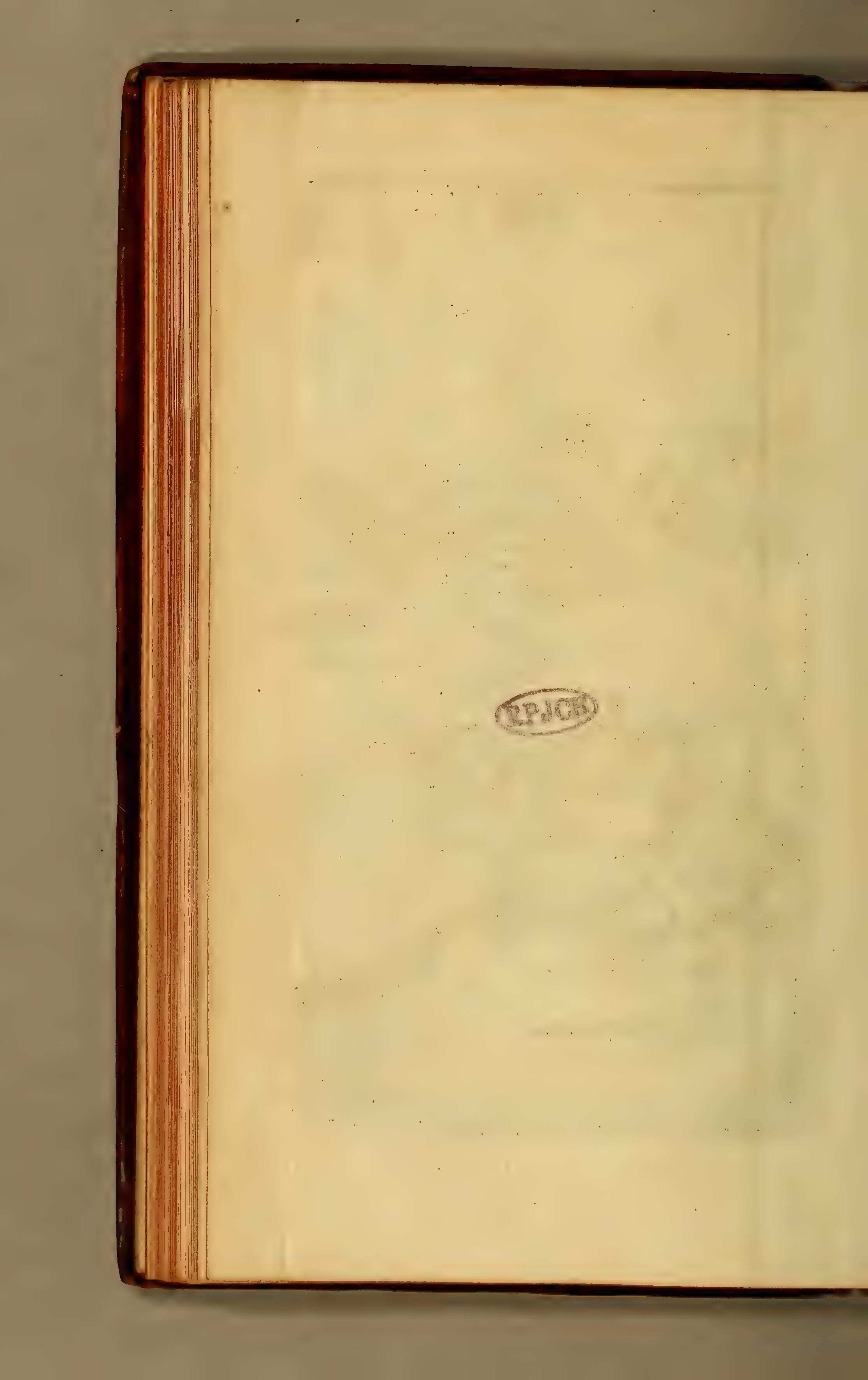
Histoire abrégée de l'Isle de S. Domingue.

1701. L'Isle de Saint Domingue ou de Saint Dominique, qu'il ne faut pas confondre avec une des Antisles, habitée par les Caraïbes, appellée la Dominique, la Domenica, ou l'Isle de Dimanche, parce qu'elle fut découverte à un pareil jour, est située entre le dix septiéme & demi & le vingtiéme dégré de latitude Septentrionale. Elle fut découverte par Christophe Colomb dans son premier voïage en 1492. ses anciens Habitans la nommoient Ayti. Colomb la nomma d'abord Hispaniola, c'est-à-dire, la petite Espagne; on l'a quelquefois nommée Isabelle, à cause de la Reine d'Espagne, qui portoit ce nom.

Raison du nom de S. Domingue.



L'ISLE S.T DOMINGUE
OU
ESPAGNOLE
Découverte en 1492 . par les Espagnole .
Echelle
Vingt Lieues de Marines
LA GRANDE MER DU NORD
Les Isles des Caiquos
Isles prenez garde a vous
Isle Coma
Isle Manegua Maiaguana Maiguana Maiaguana et Amaguana .
Isles de Caiquos
les Isles Amana Aumane et Amrania
le Mouchoir Quarré ou l'Ouvre l'Oeil Banc de Sable et Roches sous l'Eau
Isle del Vieio Concina
Isle Linage
Isle Hinagua ou Yhagua
Isle de la Tortue
Port Margot
le Limbe
Morne Rouge
Monte Christo
Port Platte
Ste Isabelle
Cap François
Cap Cabron
Cap de S. Raphael ou de Samana dit de la Flechas
St jago de los Cavalleros
ISLE DE CUBA
HAVANE
Debouchement des Caiquos
Pointe du Mole S. Nicolas
Cap aux Fous
Plate Forme
Port Paradis
Port a Piment
QUARTIER DU NORD
Isles Gonawes
Antibanite R.
Corail
Morne du Diable
Monrouy
Cul de Sac
Bourg du Cul de Sac
Cayemittes Isle
ISLE ST. DOMINGUE, OU
ESPAGNOLE
Cotuy
Ozama R.
Conception de la Vega
ST. DOMINGO ou ST. DOMINIQUE
Seibo
Hibonne
Isle Ste Catalina
Isle Mona
Isle Monica
Isle Saona
le rende vous des Flottes
Cap Roxo
Bourg d'as
Pointe de Nizao
Baye D'Ocoa
Nord
Le Rochelois
Cap Dame Marie
Petit Grand Goave et Goave
QUARTIER DU SUD
Lac Lason qui a flus et Reflus et qui abonde en Poisson de Mer Caymans et Requins
Bornes des François et des
Pointe de Bacou
Isle a Vache deserte ou Ybaca
le Petit Trou
Cap Lobos ou Beata
Isles des Freres
Isle Beata
Isle Alta Vela
GOLFE DE MEXIQUE
1. La Porte .
2. Latalaye .
3. Petit fond .
4. Bac de l'Artibonite .



Mais sa Ville Capitale ayant été bâtie en 1494. & nommée Saint Dominique ou Domingue, ce nom s'est étendu à toute l'Isle, & on ne l'appelle point autrement chez les Nations qui y sont établies, & parmi toutes celles qui y trafiquent, ou qui la mettent dans leurs Cartes. 1701.

Cette Isle à qui on donne quatre cent lieües de tour, en la mesurant de pointe en pointe, & près de six cent, si on mesure les contours des Ances, des Bayes, & des Culs-de-Sacs, étoit partagée anciennement en cinq Royaumes, qui avoient chacun leur Cacique ou Souverain.

Ancienne division de S. Domingue.

Celui où aborda Colomb en venant des Isles Lucayes, qu'il avoit reconnu d'abord, & qui étoit à la bande du Nord & à l'Est de Monte Christo, se nommoit Marien. Il y fit un petit Fort de bois qu'il nomma la Navidad, & y laissa trente hommes, avec un Commandant, pendant qu'il retourna en Espagne porter la nouvelle de sa découverte. Mais ces hommes s'étant mal comportés avec les Indiens, les pillant, enlevant leurs femmes, & leur faisant d'autres injustices, ceux-ci trouverent moyen de les faire mourir, & brûlerent

le Fort : de ſorte que Colomb fut obli-
1701. gé à ſon retour l'année ſuivante 1493. de bâtir une Ville plus forte qu'il nomma Iſabelle, au bord d'une riviere, & dans un endroit plus ſûr & plus commode pour l'abord des Vaiſſeaux. Ce ne fut qu'en l'année 1494. qu'il bâtit la Ville de Saint Domingue, & pluſieurs autres, dont il ne reſte plus que trois ou quatre extrêmement déchûes de l'état où elles étoient autrefois, & qu'on doit regarder plûtôt comme des Bourgs, que comme des Villes, telles que ſont San Jague de los Cavalleros, la Conception, Zeibo, As, S. Jean de Gonave, &c.

Le Royaume qui étoit à la tête de l'Iſle vers l'Eſt ſe nommoit Higuei, celui de l'Oueſt Xaraga, celui du Midi Maguana, & celui qui étoit au centre de l'Iſle, Magua. Il y a longtems que ces diviſions & ces noms ne ſubſiſtent plus. Tout ce grand païs étoit une fourmiliere de peuples, dont les Eſpagnols virent bientôt la fin, par les cruautés qu'ils exercerent ſur eux, par les travaux dont ils les ſurchargerent, & ſurtout par celui des mines, où ils firent périr en très-peu de tems tous les Habitans de cette Iſle, & des autres qui en ſont voiſines, de ſorte

qu'au rapport de Dom Barthelemy de las Casas Religieux de notre Ordre, & Evêque de Chiappa, ils ont dépeuplé en moins de quarante ans non seulement les Isles de Port Ric, de Saint Domingue, de Couve, de la Jamaïque, & les petites Isles des environs, mais encore la plus grande partie de la Terre-ferme qu'ils avoient découverte & conquise. 1701.

On ne connoît point de Païs au monde plus abondant que cette Isle, la terre y est d'une fécondité admirable, grasse, profonde, & dans une position à ne cesser jamais de produire tout ce qu'on peut desirer. On trouve dans les forêts des arbres de toutes les especes, d'une hauteur & d'une grosseur surprenante. Les fruits y sont plus gros, mieux nourris, plus succulens que dans les autres Isles. On y voit des savannes ou prairies naturelles, d'une étendue prodigieuse, qui nourrissent des millions de Bœufs, de Chevaux & de Cochons sauvages, dont on est redevable aux Espagnols, qui en ont apporté les especes d'Europe. Il y a peu de Païs au monde où l'on trouve de plus belles, de plus grandes rivieres, en pareil nombre, & aussi poissonneuses. Il y a des

Fertilité de S. Domingue.

mines d'or, d'argent & de cuivre, qui
1701. ont été autrefois très-abondantes, &
qui rendroient encore beaucoup si elles étoient travaillées; mais la foiblesse des Espagnols, qui leur fait toujours craindre, que les autres Européens ne les chassent absolument du païs, les oblige à cacher avec soin celles qui sont dans leurs Quartiers; de sorte qu'ils possedent des trésors sans oser s'en servir, & laissent en friche des terres immenses, qui pourroient entretenir, & même enrichir des millions de personnes plus intelligentes, & plus laborieuses qu'ils ne sont.

Il est vrai que le Païs étoit assez bien cultivé dans les commencemens qu'ils le découvrirent, ce que je dirai ci-après en parlant du fond de l'Isle à Vache en sera une preuve; mais la découverte de la Terre-ferme, & les richesses qu'ils y trouverent y attirerent bientôt les Habitans de Saint Domingue. Ceux qui demeuroient à l'Ouest furent les premiers à quitter leurs Habitations pour courir au Mexique, prendre part à la fortune de leurs compatriotes, & les aider à pénétrer dans ces riches Païs; de sorte qu'il n'y eût que la partie de l'Est & les environs de la Ville de Saint

Causes de l'abandon de S. Domingue.

Domingue qui demeurerent peuplés, parce qu'étant sous les yeux du Président qui résidoit en cette Ville avec une autorité aussi étendue, & aussi absolue que celle d'un Vice-Roi, il empêchoit, pour bien des raisons, dans lesquelles je ne dois pas entrer, que ses Peuples ne l'abandonnassent, & ne se retirassent dans des Païs qui ne devoient pas être de sa Jurisdiction. On peut donc regarder la découverte du Mexique & du Pérou, comme la premiere, & peut-être la principale cause du dépeuplement de l'Isle de Saint Domingue. 1701.

La seconde cause a été la mort des Indiens. Les Espagnols seuls n'étoient pas capables de cultiver leurs terres, & ils n'avoient point encore des Esclaves d'Afrique, dont les Portugais ont été les premiers à se servir, & à en établir le commerce & la vente. Mais ce qui les a obligés enfin à abandonner absolument la plus grande partie de cette Isle, & surtout la partie de l'Ouest, ou pour parler plus juste, la grande moitié du Païs, en la prenant depuis Monte Christo jusqu'au Cap Mongon, ou jusqu'à celui de la Béate, sont les descentes & les pillages continuels que les Européens ennemis des Espagnols,

ou jaloux de leurs fortunes, faisoient
1701. tous les jours sur leurs côtes d'où ils les chasserent, & pénétrerent jusques dans le cœur de ce païs, qui devint ainsi la proïe des François & des Anglois pendant un grand nombre d'années, sans pourtant qu'aucun de ces Peuples s'avisât d'y établir une demeure fixe.

Il est vrai que plusieurs de ces Peuples qui étoient venus dans le nouveau monde, pour y faire la course, & partager avec les Espagnols ce qu'ils avoient ôté aux Indiens, ayant perdu leurs Bâtimens, & s'étant sauvés à terre, se mirent à tuer des Bœufs, & des Cochons sauvages d'abord pour s'entretenir, en attendant qu'il passât quelque Vaisseau, sur lequel ils pussent se rembarquer, & ensuite pour amasser les peaux des Bœufs qu'ils tuoient, dont ils commencerent à faire un trafic avantageux avec les Vaisseaux qui venoient exprès à la côte, pour se charger de ces cuirs, & qui leur donnoient en échange toutes les provisions dont ils avoient besoin.

Cette vie libertine qui ne laissoit pas d'avoir des charmes malgré les incommodités dont elle étoit accompagnée attira en peu d'années bien des François & des Anglois à la côte. Soit qu'ils

fussent en Guerre ou en Paix en Europe, ils étoient amis dès qu'ils mettoient le pied dans cette Isle, & ne connoissoient plus d'autres ennemis que les Espagnols, qui de leur côté n'épargnoient rien pour les détruire, & qui ne leur faisoient point de quartier quand ils se trouvoient les plus forts ; mais aussi qui n'en avoient point à espérer, lorsqu'ils tomboient entre les mains de ces Chasseurs, qu'on nomma dans la suite Boucaniers du nom des Ajoupas ou Boucans, où ils se retiroient pour passer la nuit, & les mauvais tems qui ne leur permettoient pas d'aller à la chasse, ou dont ils se servoient pour sécher & fumer les chairs qu'ils vouloient conserver, qu'on appelle viandes boucannées. 1701.

Tels ont été les premiers Européens qui se sont établis à S. Domingue après les Espagnols ; mais il n'est pas possible de fixer précisément l'année que les François & les Anglois ont commencé à s'y retirer, ou en se sauvant des naufrages, en y allant exprès, & s'y dégradant, pour me servir de leurs termes, dans le dessein de chasser les Bœufs sauvages, & faire des cuirs.

Tout le monde sçait que les François ont été les premiers qui ont fait des Premieres découvert

découvertes en Amérique presque aussi-
1701. tôt que les Espagnols en eurent ouvert
[Découver]tes des le chemin aux autres Nations. Sans par-
François. ler du Capitaine Thomas Aubert, que le Roi Louis XII. envoya pour découvrir l'Amérique Septentrionale en 1504. & qui en effet découvrit la Côte de la Caroline & de Canada, depuis cette année-là jusques en 1508. il est constant que Jean Verassano Florentin fut envoyé en 1524. par François I. pour continuer les découvertes qui avoient été commencées sous son Prédécesseur. Il découvrit en effet, & prit possession au nom du Roi, de toutes ces vastes Provinces qui sont au Nord du Golphe du Mexique, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de la Louisiane, & de la Floride, & de celles qu'on nomme à présent la Caroline, la Virginie, la nouvelle Angleterre, le Canada, en un mot tout ce qui se rencontre depuis le 25 dégré de latitude Septentrionale jusqu'au 54 & en longitude depuis le 225 jusqu'au 330.

Mais les longues Guerres que la France eut à soutenir tantôt avec les Etraugers, tantôt avec les Hérétiques, qui s'éleverent dans son sein, empêcherent qu'elle ne pût profiter de

ces grandes découvertes, & s'établir dans ces beaux Païs ou du moins soutenir les établissemens qu'elle y avoit commencés, ainsi que je l'ai fait voir dans la Préface de ma premiere Partie; mais elle n'empêcha pas ses Sujets d'armer en course, & d'aller faire le dégât, & piller les ennemis de leur patrie, & de leur Roi. Outre la gloire de venger leur Nation, ils y trouvoient encore des avantages considérables, & la France y en trouvoit aussi de très grands par l'argent, & les marchandises précieuses qu'ils y répandoient à leurs retours. 1701.

Enfin le nombre de ces Chasseurs ou Boucaniers, s'étant beaucoup augmenté, quelques-uns jugerent à propos de se retirer sur l'Isle de la Tortuë, afin d'avoir une retraite au cas qu'ils vinssent à être poussés trop vivement par les Espagnols. Et aussi afin que leurs Magasins de cuirs & autres marchandises fussent en sûreté. Plusieurs d'entr'eux se mirent à défricher cette Isle déserte & inhabitée, & y planterent du tabac, dont ils faisoient un négoce d'autant plus considérable avec les Vaisseaux qui venoient trafiquer avec eux, que ce tabac étoit exquis, & égaloit celui de Vérine, qui est le plus excellent. Cette

marchandise, & cette retraite, qui pa-
1701. roissoit assez assurée, ayant encore augmenté considérablement le nombre des Boucaniers, fit craindre aux Espagnols qu'ils ne les chassassent enfin entierement de la grande terre, c'est ainsi qu'on nomme Saint Domingue, par rapport à l'Isle de la Tortuë; de sorte que l'Amiral de l'armée navale d'Espagne eut ordre de détruire cette retraite des Boucaniers, qu'ils appelloient des voleurs, & de les passer tous au fil de l'épée. C'est ce qu'il exécuta en 1638. Comme ils n'avoient encore à la Tortuë ni Forteresse, ni Gouvernement réglé, il fut facile à cet Amiral, qui avoit des Troupes nombreuses & aguerries, de surprendre des gens sans Chef, écartés les uns des autres dans les défrichés qu'ils avoient faits dans l'Isle, & dont le plus grand nombre, les plus braves, & les plus aguerris étoient à la grande terre occupés à la Chasse, & à faire sécher leurs cuirs; tout cela donna un avantage si considérable aux Espagnols sur ceux qui étoient restés dans l'Isle de la Tortuë, qu'ils firent un massacre général de tous ceux qui tomberent entre leurs mains, & eurent encore la cruauté de faire pendre contre le

Les Espagnols surprennent la Tortuë & la ravagent.

droit des gens ceux qui vinrent implorer leur miséricorde, en offrant de se retirer en Europe. Ces manieres inhumaines qui furent sçûes de ceux qui restoient, les obligerent de se retirer dans les lieux du plus difficile accès, & de s'y tenir cachés, & lorsque les Espagnols après avoir fait le dégât partout où ils pûrent pénétrer, se furent retirés, ceux qui s'étoient sauvés passerent à la grande terre, chercherent leurs compagnons, & s'étant rassemblés au nombre de trois cens, ils retournerent à la Tortuë, où ils choisirent pour leur Chef un Anglois, qui faisoit depuis longtems le métier de Boucanier, en qui ils avoient remarqué de la prudence & de la valeur.

1701.

Cependant le Commandeur de Poincy étant arrivé à S. Christophe au mois de Février 1639 avec la qualité de Lieutenant général de toutes les Isles de l'Amérique, fut averti de ce qui se passoit à la Tortuë. Il crut que cette occasion lui venoit tout-à-propos pour se débarrasser d'un de ses compagnons de fortune, qui l'avoit suivi à S. Christophe. Il s'appelloit le sieur le Vasseur homme d'esprit, entreprenant, & fort brave; mais comme il étoit Huguenot, & des plus zélés pour sa Secte, il ne conve-

Le sieur le Vasseur établi Gouverneur

noit guéres à un Chévalier de Malte
1701. de l'avoir pour ami & pour conseil. Il
de la Tortuë. lui proposa donc de lui donner le Gouvernement de la Tortuë, & de s'associer avec lui, pour faire un établissement, & un commerce considérable, dont ils partageroient le profit. Le Pere du Tertre mon Confrere, rapporte tout au long les articles de leur traité à la fin de la premiere Partie de son Histoire page 588. dont le premier étoit la liberté de conscience pour les deux Religions. Cet endroit qui ne faisoit pas honneur au Commandeur de Poincy étoit directement opposé aux Ordonnances du Roi, pour l'établissement de la Compagnie des Isles de l'Amérique du mois de Février 1635. les autres articles ne regardoient que leurs intérêts particuliers. Ce traité est du 2 Novembre 1641.

Le sieur le Vasseur partit aussi-tôt de Saint Christophe dans une Barque, qui fut achetée, & armée aux dépens de la société, & arriva au Port Margot dans l'Isle S. Domingue, éloigné d'environ sept lieües de la Tortuë. Il amassa en cet endroit soixante Boucaniers François, qu'il joignit aux quarante cinq ou cinquante hommes qu'il avoit ame-

niés avec lui de S. Christophe, qui étant de sa Religion, avoient été ravis de le suivre. En cet état, il alla mouiller à la Tortuë, & envoya dire à l'Anglois nommé Willis qui y commandoit, qu'il eût à sortir sur le champ de l'Isle avec ceux de sa Nation, ou autrement il alloit venger sur eux la mort de quelques François qu'ils avoient assassinés. Les François qui étoient mêlés avec les Anglois, ayant pris les armes dans l'instant, & s'étant joints à la troupe du sieur le Vasseur, les Anglois furent si consternés qu'ils s'embarquerent aussitôt, & laisserent les François en possession de l'Isle. 1701.

Le sieur le Vasseur ayant présenté la Commission qu'il avoit de M. de Poincy, fut reconnu pour Gouverneur, & s'appliqua aussi-tôt à construire une Forteresse qui le mit, lui, les Habitans, & leurs biens hors d'insulte, & en état de résister aux Anglois, s'il leur prenoit fantaisie de revenir, & aux Espagnols s'ils vouloient les inquiéter, & les chasser de ce poste : il trouva un endroit fort commode, & fort aisé à fortifier, inaccessible du côté de la rade qu'il défendoit très-bien, & tellement couvert & environné de précipices, & de bois

1700. épais, & impraticables du côté de la terre, qu'il le jugea impénétrable de ce côté-là. C'est ce qu'on nomma dans la suite le Fort de la Roche, ou le refuge de la Tortuë.

Cet asile & le magasin que ces deux Messieurs Associés établirent dans le Bourg, qui étoit au pied de la Roche, toujours bien rempli de vin, d'eau-de-vie, de toiles, d'armes, de munitions, & autres marchandises, y attira bientôt tous les Boucaniers, dont le nombre augmentoit à vûë d'œil, & par une suite nécessaire, les dégats qu'ils faisoient sur les terres des Espagnols croissoient de plus en plus. Cela obligea le Président de S. Domingue, de lever six cens Soldats avec un bon nombre de Matelots, qu'il mit sur six Vaisseaux, & qu'il envoya à la Tortuë pour détruire entierement l'établissement des François. Ces Bâtimens s'étant présentés au Port de la Tortuë, furent canonés si vivement, qu'ils furent contraints d'aller mouiller deux lieües sous le vent, en un endroit qu'on nomma depuis, l'Ance de la Plaine des Espagnols. Ils y débarquerent leurs troupes & vinrent attaquer la Forteresse avec une extrême vigueur: mais le sieur le Vasseur les reçut

Les Espagnols attaquent la Tortuë &

& les repoussa avec tant de fermeté & de bravoure, qu'après en avoir tué une bonne partie, il contraignit le reste de s'enfuir du côté de leurs Bâtimens, & de se rembarquer en confusion, abandonnant leurs morts, leurs blessés, & tout l'attirail qu'ils avoient mis à terre. Ceci arriva au mois de Janvier 1645.

1701.

font battus.

Jusques alors le sieur le Vasseur avoit paru fort modéré, & il avoit traité ses Habitans avec beaucoup de douceur & d'honnêteté; mais cette victoire l'enfla tellement, qu'il devint tout d'un coup méconnoissable. Il crut que rien ne lui pouvoit résister, & que les mesures qu'il avoit gardées jusqu'alors avec ses Habitans & les Boucaniers de la Côte, n'étoient plus de saison. Il devint cruel jusqu'à l'excès, & encore plus avare. Il imposa des droits exorbitans sur tout ce qui entroit & sortoit de son Isle. Il se rendit maître de tout le Commerce; lui seul pouvoit vendre & acheter: il fit des profits immenses, & devint en peu d'années extrêmement riche, sans pourtant vouloir partager les biens qu'il avoit acquis avec son Associé & son bienfaiteur, le Bailli de Poincy. Il passa outre, & fit bientôt voir que le zele qu'il avoit fait paroître pour sa Secte,

n'étoit qu'un masque dont il cachoit ses
1701. vices & ses passions, surtout son impié-
té ; car il chassa son Ministre, & brûla la Chapelle où les Catholiques faisoient leurs exercices de Religion, après avoir aussi chassé le Prêtre qui leur servoit de Curé, de sorte qu'il n'y eut plus d'exercice public d'aucune Religion à la Tortuë.

M. de Poincy ne manqua pas de ressentir vivement le mauvais procédé du sieur le Vasseur. Il lui venoit de tous côtés des plaintes des excès qu'il commettoit, mais il n'étoit pas en son pouvoir d'y apporter du remede. Il tâcha plusieurs fois de l'attirer à S. Christophe, & toujours en vain. A la fin il prit résolution de le tirer par force de sa forteresse, & de lui faire faire son procès.

Dans le tems qu'il en cherchoit les moyens, le Chevalier de Fontenai mouilla à la rade de S. Christophe. Ce Chevalier après avoir longtems servi à Malthe où il s'étoit acquis une très-grande réputation, fut employé dans la Marine de France. Il montoit alors une Frégate du Roy de vingt-deux Canons, & il venoit de perdre une partie de son Equipage dans un combat qu'il avoit

avoit soutenu contre deux Vaisseaux plus forts que lui. Il cherchoit des volontaires pour remplacer ses morts, & aller croiser sur les Espagnols. M. de Poincy lui proposa d'aller mettre à la raison le sieur le Vasseur, lui promit non seulement les hommes & les munitions dont il avoit besoin pour cette expédition, mais encore de le faire accompagner par le sieur de Treval son neveu avec un Vaisseau de pareille force que le sien, bien pourvû d'hommes & de munitions, & de lui donner le Gouvernement de la Tortue, & de l'associer avec lui, comme avoit été le sieur le Vasseur. Le P. du Tertre rapporte le Traité qu'ils firent ensemble, à la page 591. de la premiere Partie de son Histoire. Il est du 29 Mai 1652. 1701.

Le Chevalier de Fontenai, & le sieur de Treval s'étant trouvés à l'endroit de l'Isle de S. Domingue où ils s'etoient donné rendez-vous, apprirent que le sieur le Vasseur venoit d'être assassiné par les nommés Thibaut & Martin, Capitaines de sa Garnison, quoiqu'il leur eût fait de grands biens, & qu'il les eût déclaré ses héritiers. Ils sçurent aussi, que ces deux Officiers étoient maîtres de la Forteresse, où il y avoit

apparence qu'ils se défendroient jusqu'à
1701. l'extrêmité. Ils ne laisserent pourtant pas de se présenter au Havre de la Tortue, mais ils furent répoussés si vivement à coups de canon, qu'ils furent contraints d'aller mouiller en une autre rade sous le Vent, où ils débarquerent environ cinq cens hommes sans que les Habitans y fissent la moindre opposition. En effet, quoiqu'ils n'eussent pas sujet de regretter le sieur le Vasseur, ils ne pouvoient regarder ses meurtriers qu'avec horreur & indignation ; & ceux-ci s'étant apperçus de la mauvaise disposition des Habitans à leur égard, rendirent la Forteresse au Chevalier de Fontenai aussi-tôt qu'il les envoya sommer de la rendre. On fit un traité avec eux, bien plus avantageux qu'ils ne méritoient ; & le Chevalier de Fontenai fut reconnu pour Gouverneur, avec l'applaudissement & la joie de tous les Habitans, il rétablit aussi-tôt la Religion Catholique, qui avoit été bannie, fit bâtir une Eglise, & gouverna ces Peuples difficiles avec tant de prudence, de douceur, & de fermeté, qu'il s'attira bientôt leur amour & leur estime, & augmenta par ce moyen très-considérablement le nombre des Habi-

valier de Fontenai attaque la Tortue & la prend.

tans de ſa Colonie, & celui des Boucaniers & des Flibuſtiers; c'eſt ainſi qu'on appelle ceux qui vont en courſe. 1701.

Un de ſes freres nommé le ſieur Hotman le vint trouver, & lui amena un Vaiſſeau avec une cargaiſon conſidérable, & un bon nombre de gens qui venoient prendre part à ſa fortune. Il arma pluſieurs Bâtimens pour courir ſur les Eſpagnols, & permit un peu trop facilement à ſes Habitans de quitter leurs Habitations pour aller en courſe; & ce fut à la fin ce qui fut cauſe de la perte de ſa Colonie. Car les Eſpagnols laſſés des pertes qu'ils faiſoient tous les jours ſur mer, & des pillages où ils étoient ſans ceſſe expoſés, firent un armement conſidérable au mois de Février 1654. & quoiqu'ils euſſent été repouſſés avec vigueur, & que le grand feu qu'on fit ſur eux les eût empêchés de mettre à terre dans le Havre de la Tortue, ils allerent faire leur deſcente plus loin ſous le Vent, & repouſſerent à leur tour le ſieur Hotman, qui avoit voulu s'y oppoſer avec cinquante ou ſoixante hommes, qui étoit tout ce que ſon frere lui avoit pû donner, parce que la plûpart des Habitans étoient alors en courſe. Ils avancerent donc,

Les Eſpagnols prennent la Tortue.

& se posterent dans un endroit avantageux, d'où ils bloquerent la Forteresse.

1700.

Le Chevalier de Fontenai qui se flatoit qu'elle étoit inaccessible du côté du Nord à cause des bois, des rochers, & des précipices dont elle étoit environnée, fut bien étonné de voir que les Espagnols avoient fait monter à force de bras quelques pieces de Canon sur une hauteur qui commandoit son réduit, d'où ils le battoient si rudement, qu'après lui avoir tué & estropié bien du monde, ses gens perdirent cœur, & le forcerent de rendre la Place aux Espagnols à des conditions honorables, mais qui ne furent point observées. Il fallut même qu'il leur laissât son frere le sieur Hotman en ôtage, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la ville de S. Domingue, où ils retournerent tous triomphans de cette conquête, qu'ils devoient plûtôt à la terreur panique, & à la trahison de quelques Habitans, qu'à leur valeur. Ce fut ainsi que l'Isle & le Fort de la Tortue revinrent une seconde fois au pouvoir des Espagnols, qui y mirent un Commandant avec une Garnison.

Cependant le sieur Hotman étant venu réjoindre son frere, trouva qu'un

Vaisseau Hollandois qui venoit ordinairement traiter à la Tortue, l'avoit 1701.
aidé à remettre en état celui que les Espagnols lui avoient laissé pour se retirer en Europe : il l'avoit pourvû de voiles, de cordages, de munitions & de vivres. Ils résolurent de faire une tentative, pour reprendre le poste qu'ils venoient de perdre; ils rassemblerent les Boucaniers qui étoient répandus dans la grande terre, & les Flibustiers qui étoient revenus de course, & firent un corps d'environ trois cens hommes. Ils mirent à terre dans le lieu même où les Espagnols avoient fait leur descente, malgré tout ce que ceux-ci purent faire pour s'y opposer. Ils les battirent encore sur le chemin de la Forteresse, une troisiéme fois auprès de la Fontaine, où ils furent obligés de s'arrêter, pour se reposer, & se rafraîchir. Ils passerent au fil de l'épée cinquante hommes qui gardoient une espece de Fort de bois, où étoit la batterie qui avoit été cause de la perte du Fort : ils s'emparerent du Canon, & de quelques munitions qu'ils y trouverent, & se mirent à canonner la Forteresse tant qu'ils eurent des boulets & de la poudre. Mais ces deux choses venant à leur manquer,

Les François attaquent la Tortue & sont repoussés.

& les Espagnols ayant reçu dans le même
1701. me tems un secours considérable, ils furent obligés de se retirer après avoir pillé, & fait le dégât dans toute l'Isle. Les deux freres revinrent en France, & les Boucaniers & Flibustiers retournerent à leurs exercices ordinaires de chasse & de course. Ceci arriva sur la fin de l'année 1654.

Description de l'Isle de la Tortue.

L'Isle de la Tortue est située au Nord de celle de S. Domingue, dont elle n'est éloignée que de deux petites lieües. Elle en a environ six de longueur Est & Ouest, & deux dans sa plus grande largeur Nord & Sud. On lui a donné le nom de Tortue, parce qu'on prétend qu'étant regardée d'un certain point de vûë, elle a la figure de cet animal. Je l'ai considérée de bien des endroits différens, sans avoir pû découvrir cette figure; il faut que je ne l'aye pas vûë du bon côté. Toute la partie qui est au Nord est extrêmement haute, hachée, escarpée, & environnée de rochers à fleur d'eau, qui la rendent presque inaccessible. Il n'y a que les Canots conduits par des gens bien expérimentés, & qui connoissent bien la côte qui y puissent aborder. Le côté du Sud qui regarde le Nord de S. Domingue, est plus uni, la

longue montagne qui fait le milieu & 1701.
toute la longueur de l'Iſle, s'abaiſſe inſenſiblement, & laiſſe une étenduë de cinq à ſix lieües d'un très-beau païs, où la terre quoique de différentes eſpeces, ne laiſſe pas d'être très-bonne, & de produire abondamment tout ce qu'on lui veut faire porter, comme Tabac, Sucre, Indigo, Cotton, Gingembre, Orangers, Citroniers, Abricotiers, Avocats, Pois, Bananes, Mahis, & autres choſes propres à la nourriture des hommes, & des animaux, & au commerce. Les arbres dont les montagnes ſont couvertes, ſont d'une groſſeur & d'une beauté ſurprenante. On y trouvoit autrefois quantité de Cedres qu'on appelle Acajous aux Iſles du Vent. Les bois d'inde ou Lauriers aromatiques y ſont communs & très-gros. Il y a des Sangliers ou Cochons marons, & dans la ſaiſon des graines, & ſurtout de celles de bois d'inde, on y voit une infinité de Ramiers, de Perroquets, de Grives, & autres oiſeaux. La côte du Sud eſt très-poiſſonneuſe. Le moüillage eſt bon par toute la même côte, depuis la pointe au Maçon, juſqu'à la vallée des Eſpagnols; le meilleur endroit cependant & qu'on appelle le Ha-

vre de la Tortue, est devant le Quar-
1701. tier de la Basseterre. C'est une Baye assez profonde, formée par deux pointes ou langues de terre qui avancent assez en mer, sur l'une desquelles il y avoit une bonne Batterie. Le Bourg étoit au fond de cet enfoncement sous-la Forteresse, dont la grande Courtine & les deux Bastions faisoient face à la mer, & défendoient très-bien l'entrée & le moüillage de la Baye. Cette Isle quoique petite, auroit pû être mise au rang des meilleures que les François possedent à l'Amérique, si elle avoit été mieux pourvûë d'eau; mais il n'y avoit aucune riviere, & les petits ruisseaux qui sortent de quelques sources que l'on trouve dans les pentes des montagnes, sont si foibles, qu'ils se perdent dans les terres, & ne vont pas jusqu'à la mer: il n'y a que la source de la Forteresse, qui soit assez considérable, pour conduire ses eaux. Jusques-là les Habitans remédioient à ce défaut par des cîternes, où ils conservoient les eaux de pluye. On comptoit sept Quartiers dans cette Isle lorsqu'elle étoit habitée. Celui qui étoit le plus à l'Est se nommoit la pointe au Maçon, les autres étoient Cayonne, la Basseterre, la Montagne, le Rin-

got, le Milplantage, & la Cabesterre.
Ce dernier qui étoit presque aussi grand 1701.
que tous les autres ensemble, n'étoit
presque pas habité, parce que la mer y
étoit trop rude, & l'embarquement trop
difficile pour charger les marchandises,
& que leur transport à la Basseterre au
travers des montagnes, étoit trop pénible & trop dangereux.

Voilà quelle étoit l'Isle de la Tortue, cette motte de terre & de rochers, qui a tant donné de peine aux Espagnols, qui a été si souvent prise & reprise, & qui malgré sa petitesse & son peu de valeur, doit être regardée comme la mere des florissantes Colonies que nous avons au Cap, au Port Paix, à Leogane, au petit Goave, à l'Isle à Vache, & dans les autres endroits qui dépendent de ceux que je viens de nommer.

Cette Isle dont les Espagnols connoissoient l'importance, & qu'ils vouloient se conserver en y mettant une Garnison considérable, ne demeura cependant pas longtems entre leurs mains: car quoique les Boucaniers & les Flibustiers eussent été contraints de se retirer avec les sieurs Hotman sous la conduite desquels ils avoient entrepris de la reprendre en 1654. ils ne perdirent ja-

mais de vûë ce dessein ; mais en attendant qu'il se présentât quelque occasion favorable de le faire réüssir, ils allerent chasser les Espagnols qui étoient au petit Goave, & s'y établirent, de maniere que sans avoir de Forteresse ni de chef, & vivant à peu près en République tellement libre que chacun faisoit tout ce qui lui plaisoit, ils débusquerent peu à peu les Espagnols de toute la partie de l'Isle, qui est depuis les montagnes du grand Goave jusqu'au Cap Tiberon. Aussitôt les Vaisseaux François, Anglois & Hollandois, recommencerent à fréquenter la côte. Le Port du petit Goave se rendit fameux par le commerce des cuirs & du tabac, & parce que les Flibustiers y amenoient les prises qu'ils faisoient sur les Espagnols, ou sans tant de formalités, comme ils les avoient faites sans ordre de personne, ils ne demandoient aussi à personne l'adjudication, & la permission de les vendre. Leur nombre s'augmentant, ils étendirent leur Chasse & leurs Boucans bien au-delà de la grande plaine de Leogane, & désolerent tellement les Espagnols, que pour se débarrasser des Boucaniers, ils se mirent eux-mêmes à faire le dégât, & à tuer sans distinction toutes les bêtes,

1701.

Etablissement des François au petit Goave.

eſpérant que nos gens ne trouvant plus
de Cochons marons pour ſe nourrir, ni 1701.
de Bœufs pour en avoir les cuirs, ſe-
roient à la fin contraints d'abandonner
le païs, & de les laiſſer en repos. Mais
cela produiſit un effet tout contraire.
La diminution de la Chaſſe augmenta le
nombre des Flibuſtiers, & celui des Ha-
bitans: de ſorte qu'au lieu que les Bou-
caniers ne ſongeoient preſque point à
faire des établiſſemens fixes, & qu'ils ſe
contentoient de vivre au jour la jour-
née, il y en eut un bon nombre qui ſe
mirent à cultiver l'Indigo & le Tabac,
pendant que leurs compagnons allant
en courſe enlevoient tous les Bâtimens
des Eſpagnols, ruinoient entierement
leur commerce, & les tenoient dans des
allarmes continuelles, à cauſe des deſ-
centes, & des pillages qu'ils faiſoient
tous les jours ſur leurs Côtes.

Ce manege dura quatre ou cinq ans, ſans que Meſſieurs Hotman fuſſent en état de revenir prendre leur revanche, ni que le Bailly de Poincy ſongeât à envoyer des Troupes capables de chaſſer les Eſpagnols de la Tortue.

Vers la fin de 1659. un Gentilhomme de Périgord nommé du Roſſey, fort connu, & fort aimé des Boucaniers,

parce qu'il avoit été leur compagnon de
1701. chasse & de course pendant plusieurs années, repassa de France à S. Domingue dans le dessein de reprendre la Tortue. Il parla à ses anciens camarades, leur proposa son dessein, & les ayant trouvés disposés à le seconder & à le suivre, afin de se débarrasser une bonne fois de ces importuns voisins, qui malgré leur foiblesse, ne laissoient pas de les traverser en bien des occasions; il en assembla environ six cens tous bien armés & bien résolus. Leur descente dans la Tortue devoit être extrêmement secrette, parce que la réussite de tout leur projet consistoit dans la surprise, n'étant point du tout en état de prendre la Forteresse d'une autre maniere, parce qu'ils n'avoient aucune des choses nécessaires pour faire un Siége: cette voie toute dangereuse qu'elle parut, étoit cependant la plus facile, parce que n'ayant que des Canots, ils avoient la commodité toute entiere de cacher leurs mouvemens aux Espagnols. Le jour étant pris, & la forme de l'attaque réglée, ils firent embarquer cent hommes qui prirent la route du Nord de l'Isle où ils débarquerent après minuit, & ayant grimpé cette Côte si

roide, & ſi entrecoupée de précipices, ils ſurprirent un peu avant le point du jour les Eſpagnols qui gardoient le Fort d'en haut où étoit la Batterie, qui avoit été cauſe de la perte de la Forteresſe de la Roche. Rien ne fut plus complet que cette ſurpriſe; pas un Eſpagnol n'échappa, ils donnerent avis à leurs camarades de leur réuſſite par quelques coups de fuſil. 1701.

Quatriéme priſe de la Tortue par les François.

Le Gouverneur de la Forteresſe étonné de ce bruit, fit ſortir une partie de ſa Garniſon, pour voir de quoi il s'agiſſoit, & en cas de beſoin, pour repouſſer ceux qui attaquoient le Fort, ne pouvant s'imaginer qu'il y eût des François ſi près de lui, & encore moins qu'ils ſe fuſſent emparés du Fort. Mais ceux qui étoient ſortis furent preſque auſſi-tôt enveloppés par le gros des Boucaniers qui avoient fait leur deſcente pendant la nuit à l'Eſt de la Forteresſe, & qui étoient en embuſcade ſur le chemin du Fort d'en-haut. Leur réſiſtance fut des plus petites, ceux qui ne furent pas tués ſur la place voulurent reprendre le chemin de la Forteresſe, les François qui les ſuivirent y entrerent peſle-meſle avec eux, & l'on peut juger, ſans que je le diſe, que le carnage fut

grand. Le Gouverneur se sauva avec peine dans son Donjon, & fut obligé quelques momens après de se rendre à discrétion avec le peu de gens qui avoit pû se retirer avec lui. On les garda dans la Forteresse pendant quelque tems, après quoi on les transporta en l'Isle de Couve.

1701.

Ce fut ainsi que l'Isle & les Forts de la Tortue revinrent aux François pour la quatriéme fois. M. du Rossey fut reconnu pour Gouverneur, par ceux qui l'avoient aidé à faire cette conquête, dont il eut soin de donner avis en France à ses amis, qui lui procurerent une commission de la Cour; & la Tortuë recommença tout de nouveau à se peupler aussi bien que la Côte de la grande terre qui lui est opposée, que l'on a depuis appellée le Port-Paix.

Le sieur du Rossey Gouverneur de la Tortuë en 1659.

Je ne sçai où mon Confrere le Pere du Tertre a pêché l'histoire qu'il nous débite de M. du Rossey, de l'Amiral Pen, de l'abandon que les Espagnols firent de la Tortuë, de sa prise par un Anglois nommé Eliazouard, de la fuite de celui-ci à l'approche de M. du Rossey, & enfin de la double Commission Françoise & Angloise dont il le fait porteur. Il y a tant de contradictions dans

Erreurs du Pere du Tertre.

ce narré, & tant d'anacronismes, que j'ai peine à y reconnoître le Pere du 1701. Tertre, si loüable dans une infinité de rencontres par l'exactitude avec laquelle il rapporte les faits dont il parle. Ceux qui voudront se convaincre de la vérité de ce que je dis, n'auront qu'à lire la page 126. & les suivantes du troisiéme Tome de son Histoire générale des Antisles de l'Amérique, pour connoître clairement qu'il a écrit sur des Mémoires manifestement faux, & remplis de contradictions.

M. du Rossey gouverna les Habitans de la Tortuë, ou plûtôt vécut avec eux à la maniere, & selon la liberté du païs, c'est-à-dire, sans beaucoup de subordination jusqu'en 1663. qu'ayant été attaqué d'une maladie dangéreuse, il fut obligé de passer en France pour trouver du soulagement. Il laissa son neveu le sieur de la Place, du consentement des Habitans, pour commander en son absence.

Cependant la Nouvelle Compagnie que le Roi avoit établie au mois de Mai 1664. ne jugeant pas à propos de se servir du sieur du Rossey qui se trouvoit alors à Paris, & appréhendant que s'il retournoit à la Tortuë avant qu'elle

1701. en eût pris possession, il n'excitât les Boucaniers, les Flibustiers & les autres Habitans, dont il étoit fort aimé, à refuser de recevoir les Officiers, & les Commis qu'elle avoit dessein d'y envoyer, elle obtint de la Cour qu'on s'assûreroit de la personne du sieur du Rossey jusqu'à ce qu'elle fût en paisible possession des païs que le Roi venoit de lui céder. Cela fut exécuté : du Rossey fut mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après que la Compagnie eût nouvelle, que la Tortuë étoit entre les mains des Officiers qu'elle y avoit envoyés, & que le sieur de la Place étoit en France : pour lors on le mit en liberté, & on liquida à la somme de seize mille livres les prétentions qu'il avoit contre la Compagnie.

M. Dogeron Gouverneur de la Tortuë en 1665.

M. Dogeron Gentilhomme Angevin lui succéda. Il avoit été un des Associés de cette malheureuse Compagnie, qui se forma en 1656. pour faire faire un établissement à Ourabiche dans la Terre ferme de l'Amérique. L'histoire de cette entreprise qui échoua en moins d'un an n'est pas de ces Mémoires. Le sieur Dogeron après avoir souffert bien des pertes, & fait plusieurs voïages en France, & à S. Domingue, où la né-

ceſſité l'obligea de faire pendant quel-
que tems le métier de Boucanier, ayant 1701.
été aidé de ſes parens revint à S. Domingue avec un Navire, des marchandiſes, & des Engagés, & s'établit au Port Margot, dans le tems que le ſieur du Roſſey étoit Gouverneur de la Tortuë.

M. de Clodoré Gouverneur de la Martinique, qui étoit ami particulier du ſieur Dogeron, ne manqua pas de le faire connoître aux Directeurs de la Nouvelle Compagnie, & de ſolliciter pour lui les Proviſions de Gouverneur de la Tortuë, & Côte S. Domingue. Ces Meſſieurs les lui accorderent avec plaiſir, étant bien-aiſes de mettre à la tête de cette Colonie alors difficile à gouverner, un Officier comme le ſieur Dogeron qui avoit toute la ſageſſe, la bravoure, la politeſſe, le déſintéreſſement & la fermeté, qui étoient néceſſaires à un Chef, & qui avoit acquis pendant quinze ans, qu'il avoit été Capitaine dans le Régiment de la Marine, toute l'expérience poſſible dans l'art Militaire.

Il reçut ſa Commiſſion au mois de Février 1665. & tous les Habitans de la Tortuë & de la Côte en témoigne-

rent une joie extraordinaire. Mais com-
1701. me le but de toutes les Compagnies est de s'attribuer tout le profit des Colonies, en se réservant à elles seules tout le Commerce, & l'interdisant à tous autres, les Habitans de la Côte, & surtout ceux du petit Goave & de Léogane, qui vouloient s'ériger en République, sans dépendre de qui que ce fut, ne pûrent souffrir que la nouvelle Compagnie leur empêchât le Commerce libre qu'ils avoient toujours fait avec tous les Vaisseaux François, Anglois & Flamans, qui venoient trafiquer à la Côte; & comme par le défaut de ces Commerçans ils vinrent à manquer de plusieurs choses, & à ne pas trouver le débit de leurs cuirs & de leurs autres marchandises, il y eut bientôt des murmures, qui éclatterent enfin, & qui alloient produire une sédition qui auroit infailliblement ruiné la nouvelle Compagnie, & peut-être la Colonie, si le sieur Dogeron n'eût employé fort à propos sa sagesse, sa fermeté & sa prudence pour la réprimer, & surtout la considération infinie que ces Peuples avoient pour lui à cause de ses rares qualités, & des biens qu'il leur faisoit tous les jours.

Mais en même tems qu'il calma ces

esprits irrités, il eut soin d'avertir la Compagnie, que puisqu'elle n'étoit pas 1701. en état de soutenir le Commerce qu'elle avoit entrepris, & de fournir à ses Habitans ce qui leur étoit nécessaire, il étoit à propos qu'elle leur laissât la liberté du Commerce, & qu'elle trouveroit son avantage en se contentant de cinq pour cent pour ses droits d'entrée & de sortie de toutes les marchandises qu'on apporteroit dans le Païs, ou qu'on en feroit sortir. La Compagnie agréa ce projet, & dès le mois de Juillet de l'année suivante 1666. elle cassa tous ses Commis, son Commis principal, & autres semblables gens : elle fit vendre ce qui étoit dans ses Magasins, & laissa le Commerce libre aux Habitans aux conditions que je viens de dire.

Ce bon office acheva de gagner les cœurs de tous les Habitans à M. Dogeron. Le calme & la tranquillité qu'il vit dans sa Colonie lui donnerent lieu d'exécuter les projets qu'il avoit faits pour l'augmenter, & pour l'enrichir. Il sembla se dépouiller entierement de la qualité de Gouverneur, pour ne se revêtir que de celle de pere de tous ses Habitans. Il les aidoit de sa protection,

1701. de ses avis, de sa bourse : il étoit toûjours prêt de répandre son bien sur ceux qu'il voyoit dans le besoin : il les prévenoit, & les mettoit en état d'avoir ce qui leur étoit nécessaire pour commencer, ou pour soutenir leurs établissemens. On lui est redevable de la plus grande partie de ceux qui se firent le long de la Côte de Léogane, & jusqu'au Cul-de-Sac, & depuis le Port Margot jusqu'au delà du Cap François, dont il obligea peu à peu les Espagnols de nous céder le terrain, & de se retirer vers la partie de l'Est, & autour de la Ville de S. Domingue.

Quoiqu'il eût un soin très-particulier que les Peuples s'appliquassent à faire des Habitations, & à cultiver le Tabac, l'Indigo, le Rocou, & autres semblables marchandises, il n'eût garde de négliger d'entretenir les Flibustiers. Outre le profit que la Colonie y trouvoit, c'étoit un moyen sûr d'y attirer du monde ; & la jeunesse qui s'exerçoit à la Guerre, fournissoit au Gouverneur des gens braves, intrépides, endurcis à la fatigue, & toujours prêts à bien faire, quand il falloit repousser ou attaquer les Espagnols & les autres ennemis de la Nation. On n'a jamais vû de

Gouverneur plus désintéressé que lui. 1701.
A peine vouloit-il recevoir une légere portion de ce qui lui revenoit pour son droit des Commissions qu'il donnoit quand nous étions en Guerre. Et lorsque nous étions en Paix avec les Espagnols, & que nos Flibustiers n'ayant rien à faire auroient pû se retirer chez les Anglois de la Jamaïque, & y conduire leurs prises, il avoit soin de leur faire venir des Commissions de Portugal qui étoit pour lors en Guerre avec l'Espagne, en vertu desquelles nos Flibustiers continuoient de se rendre redoutables aux Espagnols, répandoient les richesses & l'abondance dans la Colonie, & s'y affectionnoient tellement, que quand ils étoient las du métier, ou qu'ils étoient assez riches pour se passer de la course, ils prenoient des Habitations à la Côte, & ont enfin formé cette Colonie si riche, si étenduë & si florissante, que l'on voit aujourd'hui, qui doit reconnoître par tous ces endroits M. Dogeron pour son pere & son Fondateur. Il mourut en 1679.

Il eut pour Successeur le sieur de Cussy. C'étoit un Officier fort expérimenté, fort sage & fort brave. Comme il vit que malgré tous ses soins & ceux de

M. de Cussy Gouverneur de la Tortuë.

1701. son Prédeceſſeur l'Iſle de la Tortuë ſe dépeuploit tous les jours, parce que le terrain en étoit uſé, & d'autant plus ſec, qu'il étoit plus découvert, il crut qu'il ne falloit pas balancer davantage à faire une Forteresſe ſur l'Iſle de S. Domingue, afin d'avoir une retraite, en cas de quelque diſgrace, & que la Colonie qui s'étendoit tous les jours le long de la Côte, eût un lieu de refuge. Il en écrivit en Cour. Le Roi agréa le projet qu'il propoſa, & on fit bâtir le Fort du Port-Paix, vis-à-vis l'Iſle de la Tortuë. Je ne dirai rien à préſent de cette Forteresſe, parce que j'en dois parler aſſez amplement dans la ſuite de ces Mémoires.

La Guerre de 1688. étant ſurvenuë, les Flibuſtiers François firent des ravages infinis ſur les Côtes des Eſpagnols, des Anglois & des Hollandois, & ils ruinerent tellement leur Commerce, qu'ils obligerent ces trois Nations de s'unir enſemble pour tâcher de détruire la Colonie de S.Domingue, eſpérant que ſa ruine ſeroit en même tems celle des Flibuſtiers. Les Eſpagnols ſeuls n'oſoient y penſer. Ils avoient expérimenté une infinité de fois qu'il ne leur convenoit point de ſe meſurer avec les François, &

ils avoient appris à leurs dépens que dans toutes les occasions où ils avoient voulu 1701.
faire quelques tentatives sur nos établissemens, ils avoient toujours été repoussés avec perte, & que bien loin de diminuer l'ardeur & le courage de nos gens, ils n'avoient fait que réveiller en eux le souvenir des cruautés qu'ils avoient exercées sur ceux qui étoient tombés entre leurs mains, & s'étoient tout de nouveau attiré de nouvelles troupes de Flibustiers sur les bras, qui par leurs descentes continuelles sur leurs Côtes, l'enlevement de leurs Vaisseaux, & les pillages de leurs Villes, les avoient presque réduits à la nécessité d'abandonner leurs Quartiers & leur Ville Capitale. Ils avoient repris cœur se voyant puissamment secourus par leurs Alliés Anglois & Hollandois. Ils firent un Corps de plus de quatre mille hommes, avec lequel ils s'avancerent le long de la Côte du Nord, pour ruiner les établissemens que nous avions de ce côté, & en particulier celui du Cap. Cet endroit n'étoit point fortifié du côté de la terre. Le Bourg qui est à présent une Ville réguliere & considérable, n'avoit pas la moindre enceinte. Il n'y avoit que deux Batteries qui défendoient l'entrée du

Port, & qui n'étoient d'aucun secours
1701. pour le Bourg.

Le sieur de Cussy ayant sçû que les ennemis s'assembloient à Baiaha, se hâta de les aller joindre, espérant rencontrer les uns ou les autres avant qu'ils se fussent tous réünis. Il n'avoit avec lui qu'environ cinq cens hommes qui lui parurent suffisans, & qui l'étoient en effet pour battre les Espagnols, ou les Anglois & Hollandois, s'il les avoit trouvés séparément.

Combat où M. de Cussi est tué.

Il auroit pû rassembler un plus grand nombre de Troupes, mais il y auroit eu de l'imprudence de le faire, parce qu'il auroit fallu pour cela dégarnir les Quartiers du petit Goave, de Léogane, & le Port-Paix, qui étant très-éloignés les uns des autres, & par conséquent hors d'état de se secourir, auroient pû être insultés, emportés, & ruinés par les Anglois dont on ne sçavoit pas les desseins, & qu'on pouvoit soupçonner de vouloir faire des descentes dans les Quartiers de l'Ouest, pendant que les Espagnols attaqueroient ceux qui sont les plus à l'Est. Le sieur de Cussy s'avança donc avec son petit Corps de Troupes jusqu'au Quartier de Limonade, qui étoit la Frontiere qui nous séparoit des Espagnols,

Eſpagnols, & ne doutoit point de les défaire, s'il les pouvoit combattre ſépa- 1701. rément. Mais il fut ſurpris, quand ſes coureurs apprirent que ces trois Nations étoient unies, & qu'il les alloit avoir ſur les bras dans quelques momens.

Tout autre que le ſieur de Cuſſy auroit pris le parti de ſe retirer, & d'aller ſe poſter dans quelque défilé, ou dans quelque autre poſte avantageux, où il auroit pû les attendre, & les combattre avec moins de danger, & plus de facilité. Mais lui, & les ſiens étoient tellement accoutumés à vaincre, qu'ils continuerent de s'avancer. Ils ſe trouverent bientôt en préſence, on ſe battit avec une vigueur extrême, & malgré la ſupériorité des Ennemis, la victoire demeura en balance pendant près de deux heures, & peut-être ſe ſeroit-elle déclarée pour nous, lorſque le ſieur de Cuſſy reçût un coup de fuſil au travers du corps, qui le renverſa par terre: il ſe releva pourtant, s'aſſit, & continua de donner ſes ordres, & de combattre avec tant de fermeté, qu'il tua encore de ſa main trois des ennemis, avant de recevoir un autre coup qui lui ôta la vie. Sa mort conſterna nos gens, ils ſe retire-

1701. rent en désordre ; & n'étant plus en état de s'opposer aux Ennemis, ils abandonnerent le Bourg du Cap, & se posterent sur les hauteurs du Port Margot, où il leur étoit aisé de se défendre si on les eût attaqué. Ce Combat se donna dans la savanne de Limonade le 21 Janvier 1691. nous y perdîmes le sieur de Cussy, quelques Officiers, & environ cent hommes tués sur la place, ou qui étant blessés & restés sur le champ de bataille, furent inhumainement égorgés par les Ennemis. Après cette victoire, ils s'étendirent dans les Quartiers des François jusqu'au Cap, ils pillerent & brulerent toutes les Habitations, & les maisons, & n'osant aller plus avant, ils se retirerent chez eux triomphans d'un avantage qu'ils devoient plûtôt à leur grand nombre, & à la mort du sieur de Cussy, qu'à leur valeur, & à leur conduite, mais qui leur étoit d'autant plus glorieux qu'ils étoient moins accoutumés d'en avoir de semblable, puisque c'étoit le premier qu'ils eussent remporté sur les François en rase campagne.

Le sieur du Casse Gouverneur de la Tortuë.

Le sieur du Casse Capitaine de Vaisseau fut nommé en la place du sieur de Cussy. Ses belles actions, & les récompenses éclatantes qu'il a reçûës du Roi,

l'ont assez fait connoître dans le monde, sans que je m'étende ici sur ce que j'en 1701
pourrois dire ; & d'ailleurs, il ne me manquera pas d'endroits d'en parler dans la suite. Il vint à S. Domingue, & prit possession de son Gouvernement sur la fin de la même année 1691. Il s'appliqua d'abord à réparer les dommages que les Espagnols & leurs Alliés avoient fait à sa Colonie. Il fit réparer le Bourg du Cap, rétablit les Batteries, & engagea les Habitans qui avoient peine à se résoudre à demeurer dans les Quartiers voisins des Espagnols, à reprendre leurs Habitations, & à les remettre en valeur. Il favorisa beaucoup les Flibustiers, & par ses manieres généreuses, libérales & prévenantes, il en attira un très-grand nombre, qui donnerent bien de l'exercice aux Ennemis de la Nation. Il acheva de policer, & de civiliser sa Colonie, ce qui n'étoit pas un petit ouvrage ; & ses soins ont eu un si heureux succès qu'on y voit régner aujourd'hui la politesse, le bon goût, la générosité, & les autres bonnes manieres, qui distinguent les honnêtes gens, au lieu des manieres impolies, & sauvages, en un mot, au lieu des manieres boucanieres qui y étoient autrefois.

1701. Prise du Port-Paix par les Espagnols en 1694.

L'avantage que les Espagnols & les Anglois & Hollandois leurs Alliés, avoient eu sur nous au Cap en 1691. leur fit espérer de nous chasser tout-à-fait de l'Isle, s'ils pouvoient se rendre maîtres de la Forteresse du Port-Paix. Ils firent des efforts extraordinaires, pour mettre en mer une Flotte considérable, & assembler de nombreuses Troupes, qui attaquerent la Forteresse du Port-Paix au mois de Juin mil six cens nonante-quatre.

Le sieur du Casse qui étoit alors au petit Goave, ne fut averti de l'entreprise des Espagnols, que quand il ne fut plus tems d'y apporter du remede. Le Fort fut pris & ruiné en partie, comme je le dirai ci après; le Bourg fut brûlé aussi bien que celui du Cap, & les Ennemis ayant sçu que le sieur du Casse rassembloit des Troupes, & qu'il avoit rappellé tous les Flibustiers qui étoient en mer, se retirerent chez eux, sans presque aucun butin, & sans que le dommage qu'ils nous avoient causé, put ni les enrichir, ni payer les frais de leur armement, ni nous nuire assez, pour nous obliger à abandonner nos Quartiers. Le sieur du Casse y mit un si bon ordre, qu'en très-peu de tems, ce qui étoit

brûlé fut rétabli, & les Habitans encouragés par sa présence, reprirent le soin de leurs Terres, & de leurs Manufactures avec plus d'ardeur que jamais. 1701.

Mais il n'en demeura pas là : il crut qu'il falloit faire une correction fraternelle aux Anglois de la Jamaïque, & leur apprendre à ne pas se mêler de nous venir inquiéter. Il se servit pour ce dessein de quatre Vaisseaux du Roi, qui passerent à la Côte : il y joignit quelques Navires Marchands, qu'il arma en guerre, avec tous les Bâtimens des Flibustiers. Il mit sur cette Flotte quinze à seize cent de ses Habitans & Flibustiers ; car les Vaisseaux n'ayant que leurs Equipages, ne fournirent aucunes Troupes de débarquement, & il fit voile du petit Goave le 16 Août de la même année 1694.

Le sieur du Casse pille & brûle une partie de la Jamaïque.

Il fit sa premiere descente le 20 du même mois à la rade des Vaches dans l'Isle de la Jamaïque, qui appartient aux Anglois, qui est la plus grande de toutes leurs Isles, & la plus riche, la plus nombreuse, & la plus considérable de leurs Colonies. Les Anglois surpris, ne purent s'opposer à la descente : ils se rallierent cependant en assez grand nombre, & eurent la satisfaction de se faire

bien battre, & d'être ensuite les té-
1702. moins du pillage que les François firent de plus de sept lieües de leur Païs, d'où ils enleverent grand nombre d'Esclaves, de meubles, d'attirails de Sucreries, de marchandises, d'argenterie & autres effets précieux. A mesure que les lieux étoient pillés, on y mettoit le feu, & on détruisit ainsi, & on ruina de fond en comble toutes les Habitations, Sucreries & Villages qui se trouverent dans cette étendue de païs.

Le sieur du Casse ayant fait charger le butin, & rembarquer ses Troupes, alla faire sa seconde descente au Port Moran; c'est un endroit considérable à la pointe de l'Est de la même Isle. Quoique l'entrée de ce Port fut défenduë par deux fortes redoutes, sur l'une desquelles il y avoit dix-huit pieces de Canon, & six sur l'autre, la Flotte ne laissa pas d'y entrer: on y fit une nouvelle descente, & on pilla, & brûla quantité de Sucreries avec les Villages qui se trouverent à trois lieües à la ronde, après quoi on se rembarqua une seconde fois. Le sieur du Casse détacha de cet endroit son Major le sieur de Beauregard avec cinq Bâtimens Flibustiers, qui allerent ravager, piller & brûler tous les Villa-

ges, & les Sucreries de la Côte du Nord.
Ils enleverent aussi selon l'ordre qu'ils 1701.
en avoient reçû, toutes les Barques & Bâtimens qu'ils trouverent, & les chargerent de butin, les leurs en étant si pleins, qu'ils ne sçavoient où placer celui que leurs détachemens apportoient à tous momens.

Pour le sieur du Casse, il alla avec le gros de sa Flotte & de ses Troupes devant le Fort Royal, & quoique son dessein ne fût que d'y donner une fausse allarme, pour y attirer les Troupes & les Milices de l'Isle, ses gens emportés par leur courage, ne laisserent pas d'y mettre à terre, ayant écarté & dissipé, avec une valeur surprenante, le grand nombre de Troupes & de Milices, qui s'étoient opposées à leur descente. Ils mirent aussitôt le feu à quelques endroits, & s'étant rembarqués pendant la nuit, ils allerent moüiller à Ouatiou, où ils firent une quatriéme descente malgré la vigoureuse résistance de sept cens hommes de pied, & d'un gros Escadron de Cavalerie, qui étoient couverts d'un bon retranchement, soutenu d'un Fort, où il y avoit douze pieces de Canon. Nos gens les chasserent l'épée à la main de ce retranchement, les mirent en fui-

te, prirent le Fort, s'y établirent, &
1701. pendant huit jours entiers qu'ils y demeurerent, nos Partis qui étoient sans cesse en campagne, battirent toujours les Ennemis, ravagerent, pillerent & brûlerent tout le païs à quatre & cinq lieües à la ronde : de sorte qu'on comtoit que nous avions plus brûlé de Bourgs & de Villages à la Jamaïque, que les Anglois & les Espagnols n'avoient brûlé de maisons dans nos Quartiers de S. Domingue. Le sieur du Casse fit dans cet endroit un butin prodigieux en Esclaves, en argent monnoyé, argenterie, meubles, ustencilles de Sucreries & marchandises. Il fit tout embarquer sans se presser, & lorsqu'il fut prêt à partir, il fit raser le Fort, & créver les Canons, dont il ne jugea pas à propos de se charger. Il arriva à Léogane le 17 du mois de Septembre sans autre perte que d'environ cent cinquante hommes, quoiqu'on eût livré une infinité de combats, & qu'on eût tué plus de sept cens hommes aux ennemis.

Le dommage que cette entreprise causa aux ennemis a été de plus de douze millions, sans compter un Vaisseau de Guerre de cinquante Canons qu'on leur enleva, & quantité de Vaisseaux Mar-

chands, & autres Bâtimens qu'on prit, ou qu'on fit écheoir, ou qu'on brûla sur la Côte. Les Esclaves Negres qui furent partagés, étoient au nombre de dix-huit cens, mais ceux qui furent enlevés par les particuliers, & qui ne furent point rapportés à la masse du butin, étoient en bien plus grand nombre, & quant à l'argent monnoyé ou travaillé, aux meubles, aux marchandises, & aux ustenciles des Sucreries, il a été impossible jusqu'à présent d'en fixer au juste la valeur. Il suffit de dire, que ce qui a été rapporté à la masse commune a enrichi un très-grand nombre de Flibustiers & d'Habitans de la Côte, & que M. du Casse & ses Officiers y ont fait des fortunes si considérables, qu'elles auroient pû faire envie aux plus riches particuliers de l'Europe. 1701.

Cette affaire piqua extraordinairement les Anglois, ils crurent qu'il y alloit de leur honneur de ne pas demeurer en reste avec M. du Casse. C'est pourquoi ils rassemblerent autant de troupes qu'il leur fut possible, & les mirent sur quatre Vaisseaux de Guerre qui leur étoient venus d'Angleterre, & sur d'autres Navires qu'ils joignirent à cette Escadre avec des Bâtimens plats, pour faire des des-

centes. Ils parurent devant l'Esterre, principal Quartier de Léogane, au commencement du mois de Novembre de la même année 1694. & firent qnantité de marches, de contremarches, & de feintes, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, pour attirer nos gens, & les fatiguer, afin de trouver un moment favorable, pour faire leur descente. Mais le sieur du Casse mit si bon ordre tout le long de la Côte, qu'ils n'oserent jamais tenter un débarquement : ils se contenterent de consommer quantité de poudre, & quatre ou cinq mille boulets, sans autre fruit que de tuer cinq Hommes, & quelques Chevaux, & d'abattre une maison. Ils prirent seulement deux mauvais Vaisseaux Marchands vuides & abandonnés, & en firent échouer deux autres qu'on déchargea, & qu'on brûla. Tels furent les exploits de cette Armée Navale ; ils répondirent si peu à ce qu'on en devoit attendre, & à la dépense que les Jamaïquains avoient faite pour cet armement, qu'il y eut de grosses contestations entr'eux & les Commandans de la Flotte. Ils furent heureux cependant que nous n'avions pas alors un seul Vaisseau de Guerre, & que tous nos Corsaires étoient en mer : car selon

1701.

Les Anglois canonnent le Quartier de l'Esterre.

les apparences, ils ne ſeroient pas tous retournés chez eux. 1701.

La Colonie de S. Domingue fut augmentée de celle de l'Iſle de Sainte Croix qu'on y tranſporta le 2 Février 1695. Le ſieur de Galifet Gentilhomme Provençal, & Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, étoit à la tête comme Commandant. Il devoit ce poſte au Comte de Blenac Gouverneur Général des Iſles, qui l'avoit envoyé pour commander à Sainte Croix, après la mort du Gouverneur, en attendant que la Cour y eût pourvû. Le ſieur de Galifet eut en arrivant à S. Domingue la qualité de Lieutenant de Roi, puis celle de Gouverneur Titulaire de Sainte Croix, & de Commandant au Cap, & enfin celle de Gouverneur du Cap; il y a demeuré juſqu'en 1715. qu'il eſt repaſſé en France avec des biens immenſes, que le pillage de Cartagene, ſon induſtrie & ſon économie lui avoient fait amaſſer.

La Colonie de Saint-Croix tranſportée à S. Domingue.

Le ſieur du Caſſe à la tête de quatorze ou quinze cens hommes de ſa Colonie, Habitans, Flibuſtiers, & Negres, ſervit avec une diſtinction ſinguliere à la priſe de Cartagene; & on doit dire, ſans faire tort à perſonne, que le ſieur

1701. de Pointis qui commandoit cette entreprise, lui est redevable & à ses gens, de la gloire & du profit qu'il a tiré de cette expédition.

L'Escadre du sieur de Pointis qui étoit partie de la Rade de Brest le 9 Janvier 1697. arriva au petit Goave dans l'Isle S. Domingue le 7 de Mars suivant. Elle joignit les troupes du sieur du Casse le 18 au Cap Tiburon. Toute la Flotte en partit le 26 & moüilla le 7 Avril à la Rade de Sombaye à l'Est de Cartagene. Le 15 le sieur du Casse mit à terre avec un Parti de Flibustiers, pour reconnoître le lieu où l'Armée pouvoit débarquer plus facilement, & plus sûrement, & pour découvrir s'il n'y avoit point d'embuscades, dont pour l'ordinaire les Espagnols ne sont point avares. Les troupes que le sieur de Pointis avoit amenées au nombre d'environ trois mille sept cens hommes Volontaires, Soldats, & Matelots, firent leur descente fort tranquillement, & précédés par le sieur du Casse, & les Flibustiers, elles s'approcherent du Fort de Bocachica, qui défend l'entrée du Port d'une maniere si avantageuse, qu'il n'est pas possible d'y entrer, & par une suite nécessaire, d'attaquer la Ville sans être maîtres de ce Port.

Expédition de Cartagene.

Les Flibuſtiers & les Negres allerent ſe poſter preſque ſur le bord du Foſſé, d'où ils firent un ſi grand feu, que de trois Barques chargées de Troupes, que le Gouverneur de Cartagene envoyoit pour renforcer la Garniſon du Fort, une fut obligée de s'en retourner, & les deux autres ayant débarqué leurs Troupes à la faveur d'une ſortie, qu'une partie de la Garniſon du Fort fit pour les y introduire, les Flibuſtiers les couperent, les taillerent en pieces, & donnerent un aſſaut à la place ſi vif & ſi opiniâtre, que le Gouverneur craignant d'être emporté, s'il y revenoient une ſeconde fois, battit la chamade, & ſe rendit à diſcrétion le ſecond jour de l'attaque.

1701.

Priſe de Bocachica par le ſieur du Caſſe & les Flibuſtiers.

Les Vaiſſeaux eurent ainſi l'entrée du Port libre le 17 Avril. On s'approcha enſuite des Forts de Sainte Croix, de S. Lazare & des Anglois, on les canonna, & on y jetta des bombes, qui obligerent les Eſpagnols de les abandonner, & la tranchée fut ouverte devant la Haute Ville le 28 du même mois. Le ſieur du Caſſe & ſes gens étant à la tranchée le 30 n'eurent pas la patience d'attendre que la breche fût plus grande, & plus praticable : quoiqu'elle n'eût qu'environ quatre toiſes de large, & que ſa

montée fut très-difficile, & très-escar-
1701. pée, ils y donnerent un assaut si furieux, qu'ils emporterent la Ville Haute l'épée à la main, ce qui obligea le Gouverneur de capituler, & de sortir le 4 de Mai de la Ville Basse avec sa Garnison, qui étoit encore de dix-huit cens hommes, & toutes les marques d'honneur qu'il pût desirer.

Prise de la Haute Ville par les Flibustiers.

Il n'est pas nécessaire que je dise ici qu'on trouva des richesses infinies dans cette Ville, tout le monde le sçait; mais ce qui n'est pas venu à la connoissance de tout le monde, & dont je dois informer la postérité, c'est que le sieur de Pointis, qui devoit cette importante conquête à la valeur des Flibustiers, oublia ce qu'il leur avoit promis par la chasseparție qui avoit été faite avec eux au Cap Tiburon, & au lieu de leur donner la part qui leur devoit revenir si justement du butin, il voulut les payer comme des Matelots, à raison de cinq écus par mois. Cette injustice criante les irrita si fort, qu'ils alloient se rendre justice à eux-mêmes, & ils étoient en état de le faire, sans le crédit & l'autorité que M. du Casse avoit sur eux; il les empêcha d'en venir aux voïes de fait, & leur promit que le Roi leur feroit

donner ce qui leur étoit dû. Cela en appaiſa quelques-uns qui s'en retournerent avec le ſieur du Caſſe à S. Domingue ; mais les autres rentrerent dans la Ville, la pillerent de nouveau, & trouverent encore, à ce qu'on prétend, plus de quatre millions. Ils ſe rembarquerent avec ce butin, & ſe ſeroient conſolés du tort que leur avoit fait le ſieur de Pointis, s'ils n'euſſent point rencontré la Flotte Angloiſe qui venoit au ſecours des Eſpagnols, & à laquelle le ſieur de Pointis étoit échappé par un bonheur extraordinaire. Cette Flotte qui étoit de 27 Vaiſſeaux de Guerre rencontra ceux des Flibuſtiers au nombre de dix, tous aſſez petits, très-chargés, & fort mal équipés, comme c'eſt leur ordinaire.

1701.

Malgré l'inégalité prodigieuſe qu'il y avoit entr'eux & les Anglois, ils ſe battirent pendant un jour comme des déſeſpérés ; à la fin ſix ayant été entierement démâtés, & prêts à couler bas furent pris, & les quatre autres ſe ſauverent, & arriverent au petit Goave fort délabrés à la vérité, mais riches & bien chargés de butin. Cependant il s'en fallut peu que les Anglois ne s'emparaſſent du butin que nous avions fait à Cartagene. Ils avoient ſçû, je ne ſçai

par quelle voïe, que M. du Casse avec
1701. les Flibustiers étoit au petit Goave, où ils se récompensoient des fatigues de leur expédition, avec autant de sécurité que s'il n'y avoit point eu d'ennemis dans le monde. Ils vinrent moüiller au Cap Tiburon au nombre de 24 Vaisseaux Anglois & Hollandois, & détacherent 24 Chaloupes avec douze cens hommes de débarquement, qui vinrent surprendre le Bourg du petit Goave la nuit du 22 de Juillet. Leur entreprise avoit été si bien conduite qu'ils penserent enlever M. du Casse, qui eut le bonheur de se sauver par une porte de derriere de sa maison, pendant qu'on forçoit celle qui donnoit sur la ruë. Quelques coups de fusil ayant éveillé nos Flibustiers, & leur ayant fait prendre les armes, M. du Casse se mit à la tête du premier peloton qui se forma, & ayant chargé les Ennemis, qui étoient pour la plûpart occupés à piller les maisons à mesure qu'ils s'en rendoient maîtres, il les repoussa vivement, & sa Troupe grossissant à tous momens, il les contraignit d'abandonner la plus grande partie de leur pillage, avec une cinquantaine de morts & de blessés, & quelques prisonniers. Ils mirent le feu à deux ou trois mai-

ſons, lorſqu'ils ſe virent preſſés ; ce fut ce qui les ſauva, parce qu'on jugea qu'il 1701.
falloit courir au plus preſſé, & ſonger plûtôt à arrêter l'incendie, qu'à les empêcher de ſe rembarquer, comme il auroit été aiſé de faire.

M. du Caſſe paſſa en France en 1700. il fut fait Chef d'Eſcadre des Armées du Roi, & le ſieur Auger Gouverneur de la Guadeloupe fut nommé en ſa place Gouverneur de la Tortuë & Côte S. Domingue. Pendant l'abſence du ſieur du Caſſe, ce fut le ſieur de Boiſſi Ramé, qui eut le Commandement de toute la Colonie, en qualité de Gouverneur du Cap, dont il a eu le premier la qualité, & étant mort aſſez peu de tems après ſa nomination, le ſieur de Galifet fut nommé en ſa place.

Les Proviſions du ſieur Auger ſont du mois de Mai 1703. Il prit poſſeſſion de ſa Charge au mois d'Octobre de la même année, & mourut au commencement de l'année 1706. Il ne ſe paſſa rien de conſidérable dans la Colonie pendant le tems de ſon Gouvernement. Quant à la perſonne du ſieur Auger, je me réſerve d'en parler, lorſque je ferai le détail de l'irruption que les Anglois firent dans l'Iſle de la Gua-

1701. deloupe en 1703. dont le sieur Auger étoit alors Gouverneur.

Le Comte de Choiseuil Gouverneur de la Tortue, sa mort.

Le Comte de Choiseuil, l'un des plus braves, & des plus anciens Capitaines des Vaisseaux du Roi, lui succéda; il prit possession de son Gouvernement en 1707. son mérite personnel le distinguoit encore plus que sa naissance, qui ne pouvoit être plus illustre, & plus éclatante. C'étoit un homme sage, libéral, bienfaisant, doux & extrêmement poli, dont la Colonie qu'il a gouvernée avec beaucoup de prudence, regrettera longtems la perte. Ses affaires particulieres, & celles de la Colonie l'obligeant de faire un voïage en France, il s'embarqua sur le Vaisseau du Roi la Thétis, qui escortoit un bon nombre de Vaisseaux Marchands. Ils furent attaqués par deux Vaisseaux de Guerre Anglois, dont le moindre étoit bien plus fort que la Thétis. Le Combat qui fut très-rude & très-long, donna lieu aux Vaisseaux Marchands de s'échaper : de sorte que pas un ne tomba entre les mains des Anglois. Mais la Thétis ayant été démâtée, & ayant perdu la meilleure partie de son Equipage, fut enfin obligée de se rendre. Le Comte de Choiseuil qui avoit donné dans ce

Combat des marques de son expérience, de sa bravoure, & d'une intrépidité surprenante, fut blessé mortellement, & mis à terre à la Havanne Ville Capitale de l'Isle de Couve, où il mourut. La nouvelle de sa mort ayant été apportée à S. Domingue, toute la Colonie le pleura, on rendit à sa mémoire les devoirs Funébres, avec toute la magnificence possible, & le Pere Nicolas Jouen Religieux de notre Ordre, de la Province de S. Louis, Professeur en Théologie, & Curé de l'Esterre, prononça son Oraison Funebre avec un applaudissement universel. 1701.

Le sieur de Valernod Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut nommé par la Cour pour commander pendant l'absence du Comte de Choiseuil : on ne doutoit point qu'il n'eût le Gouvernement, mais à peine vécut-il six mois à S. Domingue, il y mourut de maladie, & fut extrêmement regretté, on attendoit beaucoup de lui : car il avoit toute l'expérience, la fermeté, la prudence, & les autres qualités qui sont nécessaires au Chef d'une Colonie aussi considérable que celle de Saint Domingue. Il mit la premiere pierre à l'Eglise, qui a donné le commencement à la nou-

velle Ville de Léogane, que l'on a bâtie
1701. à l'endroit nommé la Ravine, éloigné d'une petite demie lieüe de la mer, entre les Bourgs de l'Esterre & de la petite Riviere, dont on a obligé les Habitans de transporter leurs maisons en cet endroit, pour former cette nouvelle Ville, qui est à présent la demeure du Gouverneur général, de l'Intendant & des autres Puissances; le siége de la Justice Royale & du Conseil Supérieur de cette partie de l'Isle, qui commence à la Riviere de l'Artibonite & finit au Cap Mongon sur la Côte du Sud. A l'égard de l'autre partie de l'Isle depuis la Riviere de l'Artibonite jusqu'à Bayha, elle est de la Jurisdiction d'un autre Conseil Supérieur que le Roi a établi en la Ville du Cap en 1702.

Nouvelle Ville de Léogane.

Je dirai ci après en parlant de la Ville de Léogane, que le dessein avoit été de la bâtir en un lieu appellé le grand Boucan. Le Chevalier Reynau Ingénieur général de la Marine l'avoit ainsi disposé en 1700. Je doute que l'endroit que l'on a choisi en 1712. soit aussi commode, & en aussi bon air. Cette nouvelle Ville peut être traversée, ou même environnée par la grande Riviere qui y va d'elle-même par un lit ou canal naturel,

qu'il ne faut qu'ouvrir tant soit peu pour l'y faire couler, ce qui ne seroit pas une petite commodité pour cette Ville ; mais aussi est-ce la seule qu'on lui puisse procurer : car elle est située dans un terrain bas & fangeux, assez près de la mer pour en avoir les incommodités, & trop éloignée pour défendre les Vaisseaux qui sont en Rade, & pour avoir les marchandises qui viennent d'Europe, autrement que par le secours des Charettes, ce qui est une dépense, & un inconvénient considérable. On a été obligé de faire une espece de Fort sur le bord de la Mer, pour garder la Rade en cas de besoin. On auroit beaucoup mieux fait de bâtir la Ville sur le bord de la mer, c'est la situation naturelle de toutes les Villes de Commerce, ou si on a eu des raisons pour ne la pas bâtir en cet endroit-là, il me semble qu'il auroit fallu suivre le dessein, & le choix du Chevalier Reynau & de M. du Casse, & la placer au grand Boucan, où le terrain est plus élevé, sec, sablonneux, en meilleur air, plus exposé au vent, & autour duquel on auroit pû faire passer la grande Riviere, avec encore plus de facilité.

1701.

Le Comte de Blenac Chef d'Escadre

Le Comte de Bl-

des Armées Navales du Roi, fils du Comte de Blenac, qui a été si longtems Gouverneur général des Isles & Terre-ferme de l'Amérique, vint à S. Domingue à la fin de 1713. il a été le premier qui a eu la qualité de Gouverneur général de S. Domingue.

1701.

nac Gouverneur général de S. Domingue.

Il fut relevé à la fin de 1716. par le Marquis de Château-Morand aussi Chef d'Escadre, dont les fréquentes indispositions le rendant peu propre à demeurer dans le païs, il demanda son rappel à la Cour, & fut relevé sur la fin de l'année derniere 1719. par le sieur de Sorel Inspecteur général de la Marine, qui y est aujourd'hui. Tous deux ont eu la qualité de Gouverneurs généraux, & le sieur Mithon qui y exerçoit depuis longtems les fonctions de Commissaire général Ordonnateur, & qui faisoit en toutes choses les fonctions d'Intendant, a eu cette qualité dans le même tems que le sieur de Sorel a été nommé au Gouvernement général.

Le Marquis de Château-Morand & le sieur de Sorel Gouverneurs généraux de S. Domingue.

J'ai dit ci-devant que le premier qui a eu la qualité de Gouverneur particulier du Cap François, étoit le sieur de Boissi-Ramé, qui eut pour successeur le sieur de Galifet. Le sieur de Charite Lieutenant de Roi lui succéda en 1706.

& eut en 1716. la Lieutenance au Gouvernement général. Le Comte d'Arquian est présentement Gouverneur du Cap. 1701.

Le Roi a retiré la partie du Sud, qu'il avoit donnée à une Compagnie, appellée la Compagnie de l'Isle à Vache, qu'on nommoit par honneur la Compagnie de S. Domingue, en cette année 1720. de sorte que le Gouverneur général a sous ses ordres, les Gouverneurs du Cap, de S. Louis, ou Isle à Vache, & les Commandans du Port-Paix & du petit Goave.

Je parlerai dans les Chapitres suivans plus en particulier de la Colonie de S. Domingue : je croi que ce que je viens d'en dire, suffit, pour en donner une idée assez juste, jusqu'à ce que j'en puisse donner une Histoire plus circonstanciée, comme j'espere faite dans un autre Ouvrage.



1701.

CHAPITRE IV.

L'Auteur arrive au Cap François. Description de ce Quartier.

ENfin le Samedi premier jour de l'année 1701. nous débarquâmes sur les sept heures du matin. Nous fîmes porter nos hardes dans un Cabaret, & nous fûmes à l'Eglise, pour dire la Messe. Le Pere Capucin qui étoit Curé du Bourg, desservoit encore une Paroisse à trois lieües delà apellée Limonade : il n'étoit pas chez lui, & ne devoit revenir que sur les dix heures pour dire la Messe. Le Marguillier à qui je parlai me dit, que je ferois plaisir au Curé & à tout le Peuple de dire la Messe à l'heure ordinaire, c'est-à-dire, entre huit & neuf heures, & que si je voulois, il alloit envoyer un exprès, pour avertir le Pere Capucin de notre arrivée, afin qu'il ne se donnât pas la peine de venir. Je lui fis dire de plus, que je dirois encore la Messe le jour suivant, & qu'il pouvoit se reposer sur moi, du soin de sa Paroisse, s'il avoit des affaires au lieu où il étoit.

Le

Le Cap François, ou ſimplement le Cap, eſt preſque au milieu de la longueur de l'Iſle de S. Dominique, ou comme diſent les Eſpagnols, S. Domingue, ſur la côte qui regarde le Nord. Tout le monde ſçait que cette Iſle fut découverte par Christophe Colomb en 1492. & que ce furent les Indiens de Guanahami autrement S. Salvador, la plus orientale des Lucayes, qui la lui indiquerent, ou qui l'y conduiſirent. Elle fut d'abord appellée la petite Eſpagne; & la premiere Ville que Colomb bâtit ſur la côte du Nord où il avoit abordé, fut nommée Iſabelle, en l'honneur de la Reine Iſabelle, qui avoit fourni de ſes deniers une partie de l'argent, qui fut employé au premier armement de Colomb. On peut dire que les dix-ſept mille écus qui furent employés pour cette découverte, furent une ſemence bien féconde, qui a produit aux Eſpagnols, & à tout le reſte de l'Univers des tréſors infinis, ſans compter ce que la mer en a abſorbé, par la perte de tant de Vaiſſeaux richement chargés, qui ſont péris dans cet élément.

1701.

Cap François de S. Domingue.

Les Géographes la mettent ſous le dix-huitiéme dégré de latitude Septen-

trionale, & au trois cens sixiéme dégré
1701. de longitude. Je ne sçai s'ils prennent cette latitude du centre de l'Isle, ou du Cap François ou du Cap Mongon, car ces différens points causeroient des erreurs considérables. A l'égard de la longitude, je ne rapporte celle de S. Domingue, que pour avertir le Lecteur, que rien n'est plus incertain, & que tous les moyens dont on s'est servi jusqu'à présent pour trouver les longitudes, n'ont encore rien produit de fixe & d'assûré.

La partie de l'Isle occupée par les François, commence à une grande plaine à l'Est du Cap appellée Bahaia, où il y avoit dans le tems que je me trouvai dans le païs de très-beaux établissemens; de cette plaine en cottoyant la bande du Nord en allant à l'Oüest, & retournant à l'Est par la bande du Sud jusqu'au Cap Mongon, qui est presque à une égale distance de la pointe de l'Est & de celle de l'Oüest, on parcourt toute la partie Françoise. Le Cap le plus à l'Oüest est appellé le Cap Tibéron ou Tubéron, ou comme disent les Espagnols, de los Tuberones, c'est-à-dire, des Requiens, qu'ils ont ainsi nommés, soit qu'ils ayent trouvé beaucoup de ces sortes de

poiſſons en cet endroit, ſoit pour quelqu'autre raiſon qui n'eſt pas venuë à ma connoiſſance. Cette partie en ſuivant tous les contours des Ances & du grand Cul-de-Sac de Léogane, doit avoir plus de trois cens lieües de tour. Mais ſi on la conſidere comme on meſure ordinairement les côtes, c'eſt-à-dire, de pointe en pointe, elle n'en a pas plus de deux cens. Le reſte du tour de l'Iſle appartient aux Eſpagnols, il eſt à peu près de même grandeur, de maniere que toute la circonférence de l'Iſle eſt de quatre cens lieües. Les Ecrivains Eſpagnols lui donnent ſix cens lieües de tour, c'eſt apparemment en la meſurant avec tous les contours des Ances. Quoiqu'il en ſoit, on voit aſſez par ce que je viens de dire, que cette Iſle eſt fort grande ; mais il s'en faut infiniment qu'elle ne ſoit peuplée comme elle l'étoit lorſqu'elle fut découverte par Chriſtophe Colomb. Je n'y ai pas demeuré aſſez longtems, & je n'en ai pas fait le tour par terre avec autant d'exactitude que de celle de la Guadeloupe ; ainſi je n'en ferai pas une deſcription auſſi exacte que celle que j'ai faite de cette Iſle-là ; & comme mon deſſein n'eſt pas de copier ce que ceux qui m'ont précédé ont écrit avant moi,

1701.

Circuit de la partie Françoiſe.

Circonférence de toute l'Iſle.

1701. ni tout ce que j'ai entendu dire, parce que cela peut être sujet à caution, je me contenterai de rapporter simplement ce que j'ai remarqué pendant le séjour que j'y ai fait.

Le Bourg du Cap. Le Bourg du Cap avoit été ruiné & brûlé deux fois pendant la Guerre de 1688. par les Espagnols & les Anglois joints ensemble. Il s'étoit rétabli depuis ce tems là, & rien n'étoit plus facile, puisque toutes les maisons n'étoient que de fourches en terre, palissadées, ou entourées de Palmistes refendus, & couvertes de taches, comme on appelle en ce Païs-là, les queües ou les guaisnes des Palmistes. Il y avoit au milieu du Bourg une assez belle place d'environ trois cens pas en quarré, bordée de maisons comme celles que je viens de décrire. Un des côtés étoit occupé entr'autres bâtimens, par un grand Magasin qui avoit servi à mettre les munitions du Roi. Il servoit alors d'Hôpital, en attendant que celui qu'on bâtissoit à un quart de lieüe du Bourg, fût achevé. Il y avoit sept à huit ruës ou especes de ruës, qui aboutissoient à cette place, lesquelles étoient composées d'environ trois cens maisons.

L'Eglise Paroissiale étoit dans une ruë

à côté gauche de la place, bâtie comme les maiſons ordinaires, de fourches en terre; elle étoit couverte d'eſſentes. Le derriere du Sanctuaire, & environ dix pieds de chaque côté, étoient garnis de planches. Tout le reſte étoit ouvert, & paliſſadé de Palmiſtes refendus ſeulement juſqu'à hauteur d'appui, afin qu'on pût entendre la Meſſe de dehors comme de dedans l'Egliſe. L'Autel étoit un des plus ſimples, des plus mal ornés & des plus mal-propres qu'on peut voir. Il y avoit un fauteuil, un prie-Dieu & un careau de velours rouge du côté de l'Evangile. Cet appareil étoit pour le Gouverneur. Le reſte de l'Egliſe étoit rempli de bancs de différentes figures, & l'eſpace qui étoit au milieu de l'Egliſe entre les bancs étoit auſſi propre que les ruës, qui ne ſont ni pavées, ni balayées, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit un demi pied de pouſſiere quand le tems étoit ſec, & autant de boüe quand il pleuvoit. Je me rendis ſur les neuf heures & demie à cette Egliſe. En attendant que le Peuple s'aſſemblât, je voulus ſçavoir du Sacriſtain qui faiſoit auſſi l'office de Chantre, s'il chanteroit l'Introïte, ou s'il commenceroit ſimplement par les *Kyrie eleïſon*; mais il me répondit que ce

1701.

Egliſe du Cap.

n'étoit pas la coutume de tant chanter,
1701. qu'on se contentoit d'une Messe basse & courte, & expédiée promptement; & qu'on ne chantoit qu'aux enterremens. Je ne laissai pas de benir l'eau, & d'en asperser le Peuple, après quoi je commençai la Messe; & quand j'eus dit l'Evangile, je crus que la solemnité du jour demandoit quelque peu de Prédication. Je prêchai donc, & j'avertis que le jour suivant je dirois encore la Messe, & que je me rendrois de bonne heure à l'Eglise pour confesser ceux qui voudroient commencer l'année par un acte de Religion, en s'approchant des Sacremens, à quoi je les exhortai de mon mieux. Après que j'eus achevé mes fonctions, je retournai à l'Hôtellerie où étoient nos hardes. Le Pere Cabasson m'y attendoit; nous dinâmes, & puis nous fûmes rendre visite à M. de Charite Lieutenant de Roi, qui commandoit en chef dans tout le Quartier, en l'absence de M. de Galifet Gouverneur titulaire de Sainte Croix, & Commandant au Cap François, qui s'étant trouvé chargé du Gouvernement de toute la partie Françoise depuis que M. du Casse étoit allé en Europe, s'étoit rendu au Quartier principal qu'on appelle Léo-

M. de Charite Lieutenant de Roi.

gane. Nous fûmes fort bien reçûs de cet Officier. Sa maison étoit située sur une petite hauteur derriere le Magasin de la munition, qui servoit alors d'Hôpital. Elle commandoit tout le Bourg, & les environs. Sa vûe du côté du Port étoit belle & très-étenduë. Elle étoit bornée par derriere, par des montagnes assez hautes, dont elle étoit séparée par un large vallon. Cette maison avoit appartenu aux Capucins, & si on les eût voulu croire, elle leur appartenoit encore; parce que le Religieux qui en avoit accommodé M. de Charite, n'avoit pû sans le consentement de ses Confreres faire cet échange, qui ne paroissoit pas fort à leur avantage, à moins qu'il n'y eût quelque retour dont on n'avoit pas jugé à propos d'instruire le public. M. de Charite nous offrit sa maison, & nous pressa beaucoup de la prendre; je suis persuadé qu'il le faisoit de bon cœur, car il est tout-à-fait honnête & généreux. Il étoit seul alors, Madame son épouse étant depuis quelque tems auprès de sa mere qui étoit malade.

1701.

Maison de M. de Charite.

Nous trouvâmes en sortant de chez M. de Charite quelques Officiers des Troupes que nous avions connus à la Martinique; ils venoient de notre Hô-

1701. tellerie, où ils avoient été nous chercher. Nous nous promenâmes quelque tems avec eux, & puis nous fûmes saluer M. Marie Commissaire & Inspecteur de la Marine, qui faisoit les fonctions d'Intendant. Nous le connoissions assez peu; cependant comme il étoit extrêmement honnête & poli, il nous reçût parfaitement bien, & vouloit à toute force nous retenir chez lui.

M. Marie Commissaire Inspecteur de la Marine.

Nous apprîmes à notre retour à l'Hôtellerie, que le Supérieur des Religieux de la Charité étoit venu pour nous voir. Il entra presque dans le moment avec son Compagnon, & quatre ou cinq Negres qu'il avoit amenés avec lui. Après les complimens ordinaires, il nous dit, qu'il venoit pour nous conduire à l'Hôpital, qu'il étoit fâché de n'avoir pas un Palais à nous offrir, mais qu'il ne laissoit pas d'espérer que nous lui donnerions la préférence sur tous ceux qui nous avoient offert leurs maisons, puisqu'étant Religieux comme nous, elle sembloit lui être dûë. Nous voulûmes nous excuser; mais sans nous en donner le tems, il commença à détendre nos hamacs, & à faire charger notre bagage sur les épaules des Negres qu'il avoit amenés avec lui. Nous eûmes

même bien de la peine à obtenir qu'il nous laissât payer la dépense que nous avions faite à l'Hôtellerie. Cet obligeant Religieux s'appelloit le Pere Auguste. 1701.

Il étoit Maltois de nation, fort expert dans la Médecine & dans la Chirurgie, sage, poli, officieux, plein de zele, de droiture & de charité : en un mot, il avoit tous les talens qu'on peut souhaiter dans un homme qui est chargé du soin des pauvres. Il est presque incroyable combien il a travaillé pour eux, & comment il a établi, meublé, & fondé l'Hôpital du Cap en six ou sept ans qu'il y a été Supérieur.

Le P. Auguste Supérieur de la Charité.

Je ne manquai pas de me rendre le lendemain de bonne heure à l'Eglise. J'eus tout le tems de me préparer à dire la Messe; personne ne songea à faire ses dévotions. Je célébrai la Messe, & je prêchai. Je ne puis m'empêcher de dire, que je fus infiniment scandalisé du peu de Religion que je vis dans ce Peuple. Je croyois être tombé des nuës, & transporté dans un monde nouveau, quand je pensois à nos Habitans des Isles du Vent, & que je comparois leur dévotion, leur exactitude à s'approcher des Sacremens, leur respect pour leurs Paf-

teurs, leur modestie dans l'Eglise, aux
1701. manieres licentieuses & extraordinaires de ceux-ci. Ils étoient dans l'Eglise comme à quelque assemblée, ou à quelque spectacle profane ; ils s'entretenoient ensemble, rioient & badinoient. Sur tout ceux qui étoient appuyés sur la balustrade, qui regnoit au tour de l'Eglise, parloient plus haut que moi, qui disois la Messe, & méloient le nom de Dieu dans leurs discours d'une maniere que je ne pus souffrir. Je les avertis trois ou quatre fois de leur devoir avec toute la douceur possible ; & voyant que cela n'opéroit rien, je fus obligé de le faire d'une maniere, qui obligea quelques Officiers à leur imposer silence.

Un honnête homme eut la bonté de me dire après la Messe, qu'il falloit être plus indulgent avec les Peuples de la Côte, si on vouloit vivre avec eux. Je lui répondis, que je suivrois volontiers son avis, lorsque la gloire de Dieu n'y seroit point interessée.

Je ne doute nullement que les Peres Jésuites qui ont succédé aux Capucins, n'ayent mis ces Peuples sur un autre pied. Car j'ai vû dans toutes leurs Missions les choses très-bien réglées ; & quelque libertinage qu'ils trouvent dans

les lieux dont on les charge, il est rare, ou plûtôt il est inoüi que leur zele, leurs bons exemples, & leur pieté n'en soient venus à bout. 1701.

Tous ceux que nous avions visités, ne manquerent pas de nous venir voir, & de nous donner à manger les uns après les autres. Je n'avois jamais mangé qu'en cet endroit du Cochon boucané en éguillettes. Nous n'avons pas assez de Cochons marons ou de Sangliers dans les Isles du Vent, pour les employer à cet usage ; & les Barques qui remontent de Saint Domingue aux Isles ne s'en chargent pour l'ordinaire, qu'autant qu'elles en ont besoin pour leur voïage. Je trouvai cette viande excellente, & d'un tout autre goût que le Cochon ou le Sanglier qu'on mange en Europe. Voici la maniere d'accommoder cette viande ; on me l'expliqua au Cap, & j'en ai vû la pratique au Cap Dona Maria, où nous demeurâmes trois jours, quand je retournai aux Isles du Vent, en passant par le Sud de l'Isle de S. Domingue. Mais avant d'entrer dans ce détail, il est bon de sçavoir, qu'il y a deux sortes de gens à S. Domingue, dont le métier est d'être continuellement dans les bois pour chasser. Ceux

1701. qui chassent les Taureaux seulement pour en avoir le cuir, s'appellent Boucaniers. Leur Histoire est entre les mains de tout le monde. Ceux qui chassent les Cochons marons ou Sangliers pour en avoir la chair & la graisse, s'appellent simplement Chasseurs.

Boucaniers & Chasseurs de S. Domingue.

Lorsqu'ils ont tué un Cochon, ils l'écorchent, & coupent toute la chair en éguillettes d'un pouce & demi de grosseur ou environ, & autant longues que le peut permettre le morceau de chair qu'ils découpent. Ils saupoudrent légerement ces éguillettes de sel battu, qu'ils y laissent pendant vingt-quatre heures, après lesquelles ils secouent le sel, & étendent toutes ces éguillettes sur des étages à jour d'une petite case bien close en maniere d'étuve, sur le plancher de laquelle ils font un feu clair, dans lequel ils jettent les peaux, & tous les os des Cochons qu'ils ont tués. Dès que ces peaux & ces os sentent le feu, ils font une fumée épaisse, qui emporte avec elle tous les sels qui sortent de la matiere qui la produit; & ces sels pénétrant aisément les chairs qui sont sur les étages, y demeurent renfermés quand elles viennent à se sécher; car on les laisse dans cette case qu'on appelle un Boucan,

Maniere d'accommoder le Cochon maron en éguillettes.

jusqu'à ce qu'elles soient seches comme du bois. On en fait alors des paquets de cent livres chacun, qui se donnoient autrefois pour trois pieces de huit, c'est-à-dire, trois piastres ou écus d'Espagne, qu'on appelle pieces de huit, parce que chaque piece vaut huit réalles. Mais les Cochons étant devenus plus rares par les massacres indiscrets que les Chasseurs en ont faits; le paquet valoit cinq à six pieces quand j'étois à Saint Domingue.

1701.

Prix du cent pésant d'éguillettes.

Cette viande peut se conserver les années entieres, pourvû qu'on la tienne dans un lieu sec. Dans cet état elle est brune, & ne donne aucune envie d'en manger. Mais elle change de couleur dès qu'on l'a mise quelques momens dans l'eau tiede. Elle s'enfle, devient vermeille, d'une odeur agréable : elle semble de la chair fraiche. On la peut mettre sur le gril, à la broche, au pot, en ragoût; en un mot, en toutes les sauces où l'on met le Porc frais, avec cette différence qu'elle est infiniment plus savoureuse & plus délicate, parce qu'elle est impregnée des sels qui sont sortis des peaux, & des os brûlés, qui ne peuvent être que très-bons.

Maniere de se servir des éguillettes.

Le Bourg du Cap François n'est point

fermé de murailles, ni de palissades. Il
1701. n'est pas même dans un endroit propre à être fortifié, étant extrêmement commandé du côté du Sud & de l'Ouest. Il n'y avoit alors pour toute défense que deux Batteries, une à l'entrée du Port, & l'autre devant le Bourg; toutes deux très-mal placées, & encore plus mal entretenues. La Garnison étoit composée de quatre Compagnies détachées de la Marine, qui pouvoient faire deux cens hommes. C'en étoit plus qu'il ne falloit dans un tems de Paix, comme nous étions alors, & beaucoup moins qu'il n'auroit été nécessaire dans un tems de Guerre. Il est vrai qu'en quelque tems que ce soit, on ne compte pas beaucoup sur ces troupes, mais uniquement sur les Habitans, qui ayant été presque tous Boucaniers ou Flibustiers, sçavent parfaitement bien se battre, & y sont plus obligés que personne, pour conserver leurs biens, & leurs familles.

Garnison & Batteries du Cap.

Toute l'obligation qu'on a aux Troupes de la Marine, c'est d'avoir introduit l'usage & le cours des sols marqués; on ne connoissoit avant leur arrivée que les pieces de quatre sols, & les demies réalles d'Espagne pour petite monnoye.

Justice

La Justice étoit administrée au Cap

par un Juge Royal, avec les autres Officiers Subalternes, qui lui étoient nécessaires ; & les Appels de ses Sentences étoient portés au Conseil Supérieur, qui s'assembloit au Quartier de Léogane, à plus de quatre-vingt lieües à l'Ouest du Cap. Depuis l'année 1702. le Roi a établi un Conseil Supérieur au Cap, pour juger les Appels des Sentences rendues par les Juges qui sont, ou seront depuis la Riviere de l'Artibonite, jusqu'à la frontiere des Espagnols en allant à l'Est. La Jurisdiction de celui de Léogane s'étend dans tout le reste de la partie Françoise, en commençant à la même Riviere de l'Artibonite.

1701. de S. Domingue.

Dans les promenades que nous fîmes à une ou deux lieües aux environs du Bourg, nous remarquâmes de très-belles terres & profondes, un païs beau, & agréable, & qui paroissoit d'un très-grand rapport. On commençoit à établir beaucoup de Sucreries, au lieu de l'Indigo qu'on y avoit cultivé jusqu'alors. Les Religieux de la Charité commençoient une Habitation auprès du nouvel Hôpital qu'ils faisoient bâtir dans un fort bel endroit, en bon air, & situé d'une maniere à joüir d'une vûë charmante.

1701. Le Pere Capucin Curé du Bourg à qui j'avois fait dire, que j'aurois soin de sa Paroisse jusqu'à notre départ, ne revint chez lui que le Jeudy après midi. Il vint nous voir, & nous engagea d'aller souper chez lui.

CHAPITRE V.

Description du Quartier & du Fort de Port-Paix, & du reste de la Côte jusqu'à Léogane.

LE Vendredy 7 Janvier nous nous embarquâmes sur un Vaisseau Nantois qui alloit à Léogane. On commençoit dès-lors à faire ce chemin par terre; mais peu de gens l'entreprenoient, quoique beaucoup plus court, n'y ayant que quatre-vingt lieües ou environ du Cap à Léogane, parce qu'outre sa difficulté, & qu'on étoit obligé de camper à l'air en bien des endroits, on étoit comme assuré d'être toujours volé en passant sur les terres des Espagnols, comme on est obligé de faire. Ce chemin est à présent plus ouvert, & beaucoup de gens aiment mieux le prendre, que de se

rembarquer. On trouve des logemens par tout, excepté en un seul endroit, où l'on est obligé de se faire des ajoupas, ou de tendre ses hamacs à des arbres. Il y a des Canots pour passer la Riviere de l'Artibonite; & on n'a à se garder que des mains des Espagnols, à qui il est aussi naturel de dérober, qu'aux femmes de pleurer quand elles veulent. Voici la route telle qu'elle m'a été donnée par un de nos Missionnaires qui a fait ce chemin plus d'une fois. 1700.

Chemin par terre du Cap à Léogane.

Du Cap on va coucher à un endroit appellé la Porte, chez un François, habitant pourtant sur le terrain des Espagnols. On l'appelle Compagnon. Cette traite est d'environ douze lieües.

De la Porte on va à l'Atalaye, gîte Espagnol, & par conséquent mauvais & dangereux, il y a dix-huit lieües. De l'Atalaye au Petit-Fond il y a quinze lieües. On campe en cet endroit, & l'on soupe, si on a eu soin d'apporter des provisions, ou si on a tué du gibier chemin faisant. Du Petit-Fond au Bac de l'Artibonite quatorze lieües.

Du Bac au Cul-de-Sac de Léogane dix-huit lieües.

Du Cul-de-Sac à Léogane dix lieües, ce qui fait quatre-vingt cinq lieües ou environ.

1701. Le chemin n'étoit pas alors assez pratiqué, pour nous donner envie d'y passer ; nous partîmes donc dans ce Vaisseau de Nantes un peu après midi. Le Capitaine étoit plus poli que ne le sont pour l'ordinaire les gens de mer de ce païs-là, nous eûmes sujet d'en être contens. Comme nous rangions la Côte d'aussi près qu'il étoit possible, à cause de quelques Forbans, dont on nous avoit avertis de nous garder, nous eûmes toute la commodité de la considérer. Elle est haute presque par tout, avec de grands enfoncemens dans les terres comme des Ports naturels, dont le plus considérable s'appelle le Port Margot ; il est situé à quelques lieües sous le vent du Cap.

Port-Paix. Nous arrivâmes le Samedy au soir au Port-Paix. Cet endroit étoit autrefois le plus considérable de toute la partie Françoise. C'est le premier lieu dont les François se sont emparés dans l'Isle de S. Domingue, après s'être établis dans celle de la Tortuë, comme je l'ai dit dans la Préface de ma premiere Partie. C'étoit aussi la demeure du Gouverneur avant que le Fort eût été abandonné, & le Bourg ruiné pendant la Guerre de 1688.

Ce Port n'eſt qu'une grande Ance en forme de Croiſſant, couverte du côté du Nord par l'Iſle de la Tortuë, qui en eſt éloignée d'environ deux lieües. L'ancrage y eſt aſſez bon. On dit que la paſſe de l'Oueſt eſt dangereuſe, quand le vent vient du Nord ou du Nord-Oueſt. 1701.

L'Iſle de la Tortuë étoit entierement déſerte. Tous les Habitans qui y étoient autrefois ſont paſſés depuis longtems à la Grande Terre, c'eſt ainſi qu'on nomme S. Domingue par rapport à la Tortuë, qui autant que j'en ai pû juger à la vûë, n'a pas plus de cinq à ſix lieües de large. J'avois fort envie d'y aller, pour voir les reſtes du Fort de la Roche, dont le Pere du Tertre a parlé dans ſon Hiſtoire, & dont on a donné une deſcription dans celle des Boucaniers : mais il étoit défendu d'y paſſer ſous quelque prétexte que ce pût être, de peur qu'on ne détruisît les bêtes qu'on y avoit mis pour multiplier, & dont on vouloit ſe ſervir pour la nourriture des Ouvriers, lorſqu'on feroit travailler à rétablir le Fort.

Iſle de la Tortuë.

Nous nous logeâmes dans un Cabaret à trente ſols par repas, aimant mieux ſoûtenir cette dépenſe pendant que no-

tre Vaisseau feroit son Commerce, que
1701. d'être à charge à quelques Habitans qui nous avoient offert leurs maisons de fort bonne grace, qui d'ailleurs étoient éloignés de la mer.

Autant que j'en pus juger par les mazures, & par les solages des maisons qui avoient été brûlées pendant la Guerre, ce Bourg avoit été considérable & bien bâti. Il n'étoit point encore rétabli. Il n'y avoit pas plus de vingt maisons sur pied, toutes de fourches en terre, & couvertes de taches. L'Eglise étoit de charpente palissadée de planches, couverte d'essentes, & infiniment plus propre que celle du Cap. C'étoit un Prêtre Séculier qui la desservoit, quoiqu'elle fût de la Jurisdiction des Capucins. Mais comme ils manquoient de Religieux, on prenoit des Ecclésiastiques tels qu'on les pouvoit trouver; & cela n'empêchoit pas qu'il n'y eût encore bien des Paroisses vacantes, à cause que le mauvais air, le mal de Siam, & les fiévres pourprées & malignes n'épargnoient pas plus les Pasteurs que les autres. Ce même Ecclésiastique desservoit encore une Paroisse à trois lieües de-là, appellée Saint Louis.

Bourg de Port Paix.

Le Marguillier l'envoïa avertir que nous dirions la Messe au Bourg, afin

qu'il ne se donnât pas la peine de revenir de si loin pour la dire, ce qu'il ne pouvoit faire sans s'incommoder beaucoup, parce qu'il faisoit ordinairement tout ce chemin à pied. 1701.

Il nous vint voir le Lundy matin, & nous fit beaucoup de remercîmens du soin que nous avions eu de sa Paroisse, le jour précédent. J'avois chanté la Messe, fait le Prône, & l'exposition de l'Evangile. Nous avions chanté Vêpres, & j'avois fait le Catéchisme aux enfans & aux Negres. Ce bon Prêtre étoit Basque, fort homme de bien. Il s'étoit mis en tête de se faire une Habitation pour se retirer quand les Capucins auroient des Religieux pour remplir leurs Paroisses. Mais il avoit si mal choisi son terrain, que je crois qu'il avoit pris le plus mauvais qui fût dans tout le Quartier. Il s'étoit associé avec un pauvre garçon, qui étoit déja à moitié hydropique, & ils travailloient tous deux à l'envi à se creuser une fosse, plûtôt qu'à se faire un établissement. Les Habitans me prierent de lui en parler; j'allai pour cet effet voir ce vénérable défriché, qui étoit environ à cinq quarts de lieüe du Bourg, dans des ravinages où il n'y avoit de bon que beaucoup d'eau & de bigaille, c'est-

Prêtre Séculier Curé du Port-Paix.

1701. à-dire, de mouſtiques & de maringouins, & de quoi planter des Bananiers. Je lui en dis ma penſée, mais fort inutilement. Rien ne fut capable de le perſuader de prendre un autre terrain, de ſorte que je fus obligé de le laiſſer en repos, ne doutant pas que les deux Ouvriers ne fuſſent bien-tôt la proye de leur travail.

Maiſon du Curé de Port-Paix.

Nous ne manquâmes pas de lui aller rendre ſa viſite. Sa maiſon étoit ſur le bord du ruiſſeau, qui paſſe derriere le Bourg, placée à merveille pour être mangé des maringouins, la plus ſimple, & la plus mauvaiſe qui fût je croi à dix lieües aux environs. Elle étoit partagée en deux chambres par une clôture de Roſeaux, une Chevre & ſes deux enfans, avec ſon aſſocié occupoient la premiere, qui ſervoit encore de cuiſine; & il occupoit la ſeconde, qu'il pouvoit librement laiſſer ouverte ſans craindre les voleurs, car il n'y avoit que ſon hamac qu'il emportoit apparemment avec lui, quand il alloit travailler à ſon défriché, un méchant coffre, & une planche ſur laquelle étoit ſon Bréviaire, avec quelques pots de terre, & des coüis. Je n'ai jamais vû une pauvreté ſemblable; tous les Habitans en étoient dans l'éton-

nement, & ne pouvoient comprendre qu'un homme qui n'étoit point du tout débauché, ni au vin, ni au jeu, ni à aucune autre chose, qui n'avoit point de pauvres à entretenir, & qui joüissoit de plus de sept cens écus de revenu pour les deux Paroisses qu'il desservoit, fût si mal accommodé, & toûjours de l'avant de sa Pension. 1701.

Nous passâmes le tems que nous fûmes obligés de demeurer au Port-Paix à faire des visites, & à en recevoir. Un Officier de Milice du Quartier me conduisit au Fort; il étoit alors sans Officiers & sans Garnison.

Fort de Port-Paix.

Il est situé sur une hauteur, qui peut avoir environ quatre cent cinquante pas de long, sur cent cinquante à deux cens pas de large. Le côté du Nord regarde la mer qui bat au pied de son escarpe, qui naturellement est inaccessible de ce côté-là. La pointe de l'Est regarde le Bourg; elle est couverte d'un Bastion, & d'un demi Bastion, avec un fossé, & un chemin couvert palissadé. Le côté du Sud a des redans & des plateformes aussi-bien que le côté, ou la pointe de l'Ouest. L'angle qui joint ces deux côtés étoit couvert d'un Bastion, que les Batteries des ennemis avoient éboulé. Ce Fort est

élevé de quinze à dix-huit toises au des-
1701. sus du terrain où le Bourg est bâti, & tout le côté du Sud & de l'Ouest jusqu'à la mer, est environné d'une savanne de cinq à six cens pas de large, qui se termine à une côte de la même hauteur à peu près que celle où le Fort est situé. De l'autre côté du Bourg, & sur la pointe de l'Est qui forme l'Ance ou le Port, il y a une hauteur qui commande le Fort, mais qui en est éloignée de plus de huit à neuf cens pas.

Toute l'enceinte du Fort est de bonne maçonnerie, & fort entiere, n'y ayant de ruiné que le Bastion du Sud-Ouest & la maison du Gouverneur. C'étoit un ouvrage de M. de Cussy, qu'on peut regarder comme le pere, & le fondateur de la Colonie Françoise de Saint Domingue, quoiqu'il n'ait pas été le premier qui ait porté le titre de Gouverneur. Cette maison étoit située à la gauche de l'entrée de la Forteresse, dans une très-belle situation. Elle étoit en plateforme, grande, & si solidement bâtie, que les Ennemis avoient été obligés de la miner pour la détruire. Il y avoit encore quantité de poutres, de solives, & d'autres bois entremêlés dans les ruines. Il ne coûteroit pas beau-

coup

coup à la rétablir, & elle le mérite bien; mais les intérêts de ceux qui font travailler pour le Roi, ou pour le Public dans ces Païs éloignés ne s'accommodent pas avec l'économie qu'on pourroit avoir dans ces ſortes d'Ouvrages, & c'eſt ce qui empêche ſouvent les Miniſtres de les entreprendre. On voit autour de cette maiſon beaucoup de ruines de bâtimens, comme de Magaſins, Offices, & autres dépendances d'une maiſon de conſéquence: il y en a même encore quelques-uns qui étoient debout, & tout entiers. Le côté du Fort qui regarde la mer étoit rempli de bâtimens, qui étoient ſelon les apparences les logemens de la Garniſon, & des Officiers, qui pour la plûpart étoient encore en aſſez bon état, un d'eux ſervoit de priſon. L'eſpace entre ces derniers bâtimens & la maiſon du Gouverneur ſervoit de Place d'armes. Les Corps de Garde des deux côtés de la Porte, & le Pont levis étoient tout entiers. La pointe du Fort du côté de l'Oueſt étoit occupée par un jardin, qui avoit été très-beau, & qui bien que négligé depuis tant d'années, étoit encore le plus beau que j'euſſe vû en Amérique.

1701.

Ce Fort fut attaqué par les Eſpagnols Attaque

& les Anglois unis ensemble pendant la
1701. Guerre de 1688. Ils avoient, selon ce que me dit cet Officier avec lequel j'étois, trois Batteries. Celle qui étoit à la pointe de l'Est tiroit dans le Fort qu'elle découvroit beaucoup ; mais comme elle étoit fort éloignée, & que nos meilleures pieces de Canon étoient de ce côté-là pour défendre la Rade, elle ne fit pas grand mal, & fut bientôt démontée. Les deux autres étoient sur la Côte qui regarde le côté du Sud de la Forteresse. La plus voisine du Bourg, tiroit sur la maison du Gouverneur, qu'on regardoit comme le Donjon. L'autre qui étoit éloignée d'environ deux cens pas de celle-là battoit en breche le Bastion de l'angle du Sud-Ouest. Après qu'ils eurent consommé bien de la poudre & des boulets, ils vinrent enfin à bout de faire une breche considérable au pied de ce Bastion, & même de le faire ébouler ; sans que nos gens plus sçavans dans l'art de prendre les Places que les défendre, se missent en devoir de faire ni épaulement, ni fossé, ni retranchement derriere cette breche. La consternation se mit parmi eux dès qu'ils virent ce bastion renversé, & ils prirent la plus déraisonnable de toutes les réso-

& prise de ce Fort par les Espagnols & les Anglois.

lutions, qui fut d'abandonner le Fort, & de se sauver du côté de l'Ouest, vers un endroit qu'on nomme les trois Rivieres. 1701.

Cette résolution fut si peu secrete, que les Ennemis la sçurent presque aussi-tôt qu'elle fut prise. Ils se mirent en embuscade dans le chemin que nos gens devoient tenir pour se retirer. Mais ils firent une faute qui nous sauva, qui fut de se mettre en haye des deux côtés d'un chemin large qui est entre de grands arbres qui regnent jusqu'à la premiere des trois rivieres que nos gens devoient passer.

Nos gens donnerent comme des étourdis dans l'embuscade, sans avoir eu la précaution de faire reconnoître le Païs avant de s'y engager. Ils essuyerent d'abord les décharges des Ennemis qui se presserent trop de les attaquer. Ils y répondirent en vrais braves, & avec un succès merveilleux ; ce qui ayant mis la confusion parmi les Espagnols & les Anglois qui se tuoient les uns les autres sans se connoître, parce que la nuit étoit fort obscure, presque tous nos gens s'échaperent. Il y en eut pourtant quelques-uns tués & pris ; mais la perte des Ennemis fut très-considérable. Ils eurent cependant la gloire d'entrer dans

1701. le Fort : ils firent sauter le Donjon ; & après avoir enlevé le Canon, les Munitions, & ce qu'ils trouverent de meilleur, ils l'abandonnerent sans faire aucun autre dommage au reste des Fortifications. Cet endroit étoit trop éloigné des Quartiers habités par les Espagnols, qui sont en très-petit nombre dans l'Isle, pour qu'ils le pussent conserver, & ils n'avoient garde de souffrir que les Anglois s'y établissent, & si fortifiassent, parce qu'ils haïssent, & craignent leur voisinage, autant pour le moins que celui des François, & peut-être plus.

Les Espagnols abandonnent le Fort sans le ruiner.

Il est aisé de voir par ce que je viens de dire de la situation de ce Fort, qu'il étoit impossible que les Ennemis le prissent, si nos gens ne l'eussent pas abandonné. Car quand on supposeroit que la brêche eût été beaucoup plus grande qu'elle n'étoit, il étoit impossible aux Ennemis d'y donner l'assaut : ils n'avoient aucun boyau dans toute la savanne, pour les conduire au pied de la hauteur, sur laquelle le Fort est situé, il auroit fallu qu'ils eussent fait cinq à six cens pas tout à découvert, & qu'ils eussent défilé devant nos gens avant d'arriver au pied de cette hauteur, qui est si considé-

ſable, ſi difficile, & ſi eſcarpée, qu'ayant voulu par plaiſir deſcendre par cette bréche, je penſai vingt fois me rompre le col ; & j'eus toutes les peines du monde à remonter en grimpant, & en m'attachant aux plantes, aux racines & aux pierres que je rencontrois.

1701.

Cet exemple fait voir combien il eſt néceſſaire de mettre dans les Places des Officiers de ſervice & d'expérience, avec des Soldats agguerris. Car il eſt conſtant que s'il y avoit eu ſeulement deux cens bons hommes, avec des Officiers qui euſſent ſçu leur métier, ils auroient laiſſé les Eſpagnols & les Anglois ſe morfondre devant le Fort, & conſommer leurs Munitions, ſans pouvoir s'en emparer. Nos Habitans ſont excellens pour aller à un abordage, ou pour eſcalader une Place, ſe battre en raſe Campagne, ou dans des défilés ; mais ſe voyent-ils enfermés dans des murailles, ce n'eſt plus leur affaire, ce ne ſont plus les mêmes hommes, il ne faut plus compter ſur eux.

Un des Habitans du Bourg nous pria à ſouper avec quelques autres de ſes amis. Nous fûmes aſſez ſurpris que ce ne fût pas dans ſa maiſon qu'il nous traitât, mais dans la nôtre, c'eſt-à-dire,

dans notre Hôtellerie. On nous dit, 1701. que c'étoit la coutume du Quartier depuis la Guerre. Nous approuvâmes cette coûtume, parce qu'elle nous exempta de sortir de chez nous.

Nous passâmes tout le Mardy à nous promener aux environs du Bourg. Nous fûmes voir une grande plaine, qui est au-delà de la Riviere que nos gens passerent en abandonnant le Fort, où il y auroit de quoi faire les plus beaux établissemens du monde. C'est un païs uni, bien arrosé, & qui nous parut d'une très-bonne terre, surtout pour le Sucre, qui n'a pas besoin d'un terrain extrêmement gras.

Nous partîmes du Port-Paix le Mercredy matin 12 Janvier. Le Jeudy à Cap S. Nicolas. midi nous nous trouvâmes au Cap S. Nicolas, par le travers d'une pointe plate, qu'on appelle le Moule, ou plus correctement le Mole. On prétend qu'il y a des mines d'argent en cet endroit. C'est un païs sec, aride, & assez propre pour la production de ce métal & de l'or, qui ne naissent jamais dans de bonnes terres. Il y a à côté une Ance profonde, & bien couverte comme un Port naturel, qui est la retraite des Corsaires en tems de Guerre, & des Forbans en tems de Paix.

On appelle Forbans ceux qui courent les mers ſans Commiſſion. Ce ſont à proprement parler des Voleurs publics, qui pillent indifféremment toutes les Nations, & qui pour n'être pas découverts coulent à fond les Bâtimens après les avoir pillés, & avoir égorgé ou jetté à la mer ceux des Equipages, qui n'ont pas voulu prendre parti avec eux. 1701.

Ce que c'eſt que Forbans.

Le nom de Forbans vient de Forbannis, qui eſt un vieux terme François, qui ſignifie bannis ou chaſſés hors de l'Etat. Les Italiens les appellent Bandis, du mot *Bando*, qui ſignifie un Edit ou Sentence qui les exile, & chaſſe d'un Etat ſous telle peine.

Les Forbans ſont pour l'ordinaire des Flibuſtiers ou Corſaires, qui s'étant accoutumés à cette vie libertine pendant une Guerre, où ils avoient Commiſſion de leur Souverain, pour courir ſur les Ennemis de l'Etat, ne peuvent ſe réſoudre à retourner au travail quand la Paix eſt faite, & continuent de faire la courſe aux dépens de qui il appartient. Leur rencontre eſt à craindre, ſurtout ſi ce ſont des Eſpagnols, parce que la plûpart n'étant que des Mulâtres, gens cruels & ſans raiſon, il eſt rare qu'ils faſſent quartier à perſonne. Il y a bien

moins de risques à tomber entre les
1701. mains des François ou des Anglois : ils sont plus humains, & plus traitables : & pourvû qu'on puisse échaper leur premiere fureur, on compose avec eux, & on se tire d'affaire.

Ces sortes de gens portent leur Sentence avec eux. Quiconque les prend est en droit de les faire pendre sur le champ au bout des vergues, ou de les jetter à la mer. On en réserve seulement deux ou trois pour servir de témoins, pour l'adjudication du Bâtiment, dans lequel on les a pris, après quoi ils sont traités comme leurs camarades l'ont été. Nous n'étions pas sans crainte de rencontrer quelques-uns de ces Messieurs: car nous sçavions qu'il y en avoit qui rôdoient sur la Côte, où ils avoient déja pris quelques Bâtimens. Mais comme nous sçavions que c'étoient des François, nous espérions en connoître une partie, & en être quittes pour quelques pieces d'eau-de-vie, dont notre Vaisseau avoit une partie considérable.

C'est à cette pointe ou mole que commence cette grande Baye de plus de quarante lieües d'ouverture, jusqu'au Cap de Dona Maria, & de près de cent lieües de circuit, dont le plus profond enfon-

cement s'appelle le Cul-de-Sac de Léogane. Il y a dans cette Baye plusieurs Isles désertes, dont la plus grande se nomme la Gonave. Nous en passâmes à une assez bonne distance, pour éviter les bancs dangereux qui l'environnent en beaucoup d'endroits. Elle me parut à la vûe de sept à huit lieües de longueur. Elle manque absolument d'eau douce ; du reste elle est très-habitable, la terre y est bonne, & l'air plus pur qu'à la grande Terre.

1701.

Isle de la Gonave.

Nous arrivâmes le Samedy un peu avant minuit à la Rade du Bourg de la petite Riviere, qui est dans le grand Quartier, qu'on appelle la Principauté de Léogane. Comme c'étoit une heure indûë, nous passâmes le reste de la nuit dans le Vaisseau. On compte soixante & dix sept lieües du Cap jusqu'à la petite Riviere, supposé qu'on aille de la pointe ou Cap S. Nicolas à la petite Riviere en droite ligne, & comme cela n'est pas possible, il faut en compter près de cent.

CHAPITRE VI.

Description du Quartier de la petite Riviere.

LE Dimanche 16 Janvier nous payâmes le Capitaine Nantois qui nous avoit conduit, dont nous avions été fort contens, & nous descendîmes à terre. Nos Religieux qui avoient appris, je ne sçai par quelle voie, notre arrivée au Cap, ne douterent point que nous ne fussions dans le Vaisseau que l'on vit le matin moüillé à la Rade. En effet, nous trouvâmes le Pere Bedarides, qui nous attendoit au bord de la mer.

J'avois entendu dire tant de belles choses de ce Quartier, que je fus surpris, que l'idée que je m'en étois formée se trouvât si éloignée de ce que je trouvai en mettant pied à terre.

Le Bourg de la petite Riviere tout couvert de paletuviers.

Le Bourg de la petite Riviere devant lequel notre Vaisseau étoit moüillé, ne se montroit que quand on étoit au milieu d'une rüe très-large & assez courte, qui en faisoit alors plus des trois quarts. Il étoit couvert par des mangles ou pa-

letuviers, qu'on avoit laiſſés ſur les bords de la mer, dans leſquels on n'avoit fait qu'une très-petite ouverture. 1701.

Les Habitans prétendent avoir agi en cela, en fins politiques, & avoir imité de fort près la maniere dont les Eſpagnols ſe ſervent, pour rendre leur païs le plus inacceſſible qu'ils peuvent aux Flibuſtiers, dont le métier eſt d'aller continuellement troubler la tranquillité de leur repos. Mais outre qu'ils font tort par cette conduite à la valeur Françoiſe, ne ſçavent-ils pas par leur expérience combien de fois ils ont pillé les Eſpagnols malgré le ſecours de ces raques de bois. Il me ſemble encore qu'ils ne devroient pas les imiter aux dépens de leur ſanté, qui eſt très-ſouvent attaquée par des maladies dangereuſes, qui viennent preſque toutes de la corruption de l'air, & des eaux croupiſſantes, qui s'amaſſent dans ces bois. On peut dire, que s'ils en retirent quelqu'avantage, c'eſt que ces marécages couverts entretiennent un nombre infini de mouſtiques, maringoins, vareurs & autres bigailles, qui dévorent ceux qui ſont à leur portée le jour & la nuit, ce qui peut épargner aux Chirurgiens la peine de les ſaigner. Ils devroient plûtôt faire

Incommodité des mangles.

1701. ce qu'on fait dans les autres Isles, où les bords de la mer étant bien défrichés, les eaux ne trouvent rien qui les arrête, & qui contribue à leur corruption; & les vents de terre & de mer, qui se succedent regulierement les uns aux autres, balayent, pour ainsi parler, & emportent toutes les exhalaisons qui proviennent des terres nouvellement découvertes, & mises en œuvre, qui ne peuvent manquer d'être mauvaises. Ce seroit assurément un moïen efficace, pour rendre le païs plus sain, & dont tous ceux qui ont quelque connoissance dans la Medecine tomberont aisément d'accord.

Il ne seroit pas difficile d'égaler par d'autres moyens la défense & la sûreté qu'on prétend trouver en laissant les bords de la mer couverts de paletuviers. Il n'y auroit qu'à planter plusieurs rangs de raquettes, elles feroient un meilleur effet sans produire le même inconvénient. Je parlerai amplement de cette plante dans un autre endroit. Ou si le terrain n'y étoit pas propre, on pourroit mettre plusieurs rangs de citroniers les uns devant les autres à une distance raisonnable des endroits jusqu'ausquels la mer peut venir dans son plus grand

Hayes vives & basses qu'on pourroit mettre en la place de paletuviers.

flux. On pourroit même les planter en forme de redans, & les tenir à telle hauteur, qu'on pût faire un parapet dans les angles saillans derriere le dernier rang, pour pouvoir découvrir par dessus. Car quoique les seules raquettes ou les citronniers ne puissent pas garantir du coup de fusil ceux qui seroient derriere, il est au moins très-sûr qu'ils les empêcheront d'être forcés, & qu'ils feront le même effet que les mangles, sans causer le même inconvénient, sans occuper tant de terrain, & sans empêcher l'action des vents. 1701.

Bourg de la petite Riviere.

Les maisons du Bourg étoient la plûpart de fourches en terre, couvertes de taches. Il y en avoit quelques-unes de charpente à deux étages, couvertes d'essentes ou de bardeau. Toutes ces maisons au nombre d'environ soixante étoient occupées par des Marchands, par quelques Ouvriers en très petit nombre, & par beaucoup de Cabarets. Le reste servoit de Magasins où les Habitans mettoient leurs Sucres & autres marchandises, en attendant la vente ou l'embarquement. Tel étoit le Bourg de la petite Riviere au mois de Janvier 1701.

Eglise de

L'Eglise Paroissiale étoit éloignée du

1701. la petite Riviere.

Bourg d'environ deux cens pas, si couverte & si cachée dans les halliers, que nous eûmes de la peine à la trouver. Le Cimetiere au milieu duquel elle étoit, n'avoit ni muraille ni clôture. C'étoit une Forêt épaisse de toutes sortes de broussailles, où il falloit faire un nouveau défrîché chaque fois qu'on y devoit enterrer quelqu'un. Cette Eglise étoit de fourches en terre, couverte de tête de Cannes, pallissadée jusqu'aux deux tiers de sa longueur de palmistes refendus. Le reste étoit tout ouvert, & par conséquent sans porte ni fenêtres. Une clôture de palmistes faisoit une séparation qui appuyoit l'Autel, derriere lequel étoit une espece de petite chambre sans porte ni fenêtres, qui tenoit lieu de Sacristie. Nous y entrâmes, & n'y trouvâmes autre chose qu'une méchante table, & un mauvais coffre de bord, c'est-à-dire, un de ces coffres, que les Matelots portent dans les Vaisseaux, plus large au fond qu'au dessus, qui étoit couvert d'un morceau de toile gaudronnée. La clef de ce coffre étoit attachée avec une éguillette d'écorce à un poteau. Nous l'ouvrîmes, & nous y trouvâmes les ornemens de l'Eglise, qui pouvoient disputer le pas à tous les plus sales, les plus

déchirés, & les plus indignement traités qui fussent au monde. 1701.

La parure de l'Autel consistoit en trois ou quatre couvertures ci-devant de toile peinte, moitié attachées, moitié pendantes, qui servoient à empêcher le vent lorsqu'il n'étoit guéres fort. Une Image de papier étoit attachée au milieu à peu près de cette tenture, & quatre Chandeliers d'étain, petits, sales & dépareillés, étoient des deux côtés d'une petite armoire, qui occupoit le milieu de l'Autel, & qui servoit de Tabernacle, au-dessus duquel il y avoit un petit Crucifix de léton tout disloqué.

Le reste de l'Eglise répondoit parfaitement à ce que je viens de décrire, tant pour la pauvreté, que pour la malpropreté. Je n'ai pas vû l'Etable de Bethléem où notre Sauveur a voulu naître, je sçai qu'elle étoit pauvre; mais je doute qu'elle fût aussi mal-propre, & j'ai lieu de croire, que depuis qu'il en est sorti, il n'a jamais eu de maison plus sale & plus en désordre que celle de la petite Riviere; celle du Cap étoit un exemple de propreté en comparaison.

Nous en fûmes si fort scandalisés, que notre Supérieur général entra dans une sainte colere, & commença à faire

——— une mercuriale très vive au pauvre Pere
1701. Bedarides, qui étoit venu nous recevoir. Celui-ci lui répondit, que ce n'étoit pas sa Paroisse, qu'il ne s'y trouvoit que par accident, parce que le Supérieur de la Mission, qui en étoit Curé, ayant des affaires au Quartier qu'il desservoit, l'avoit prié de venir tenir sa place pour ce jour-là. Cette raison étoit bonne, & satisfit notre Supérieur. Il envoya chercher des Negres, & fit nétoyer l'Eglise & les environs autant que la solemnité du jour, & du tems le pûrent permettre. Il nous obligea le Pere Bedarides & moi de dire la Messe, se réservant pour lui la Messe Paroissiale, afin de pouvoir parler au Peuple sur l'état de leur Eglise. Nous consommâmes les particules consacrées, qui étoient dans le Ciboire, & il fut résolu, qu'on n'y garderoit plus le Saint Sacrement jusqu'à ce que l'Eglise fût dans un état plus sûr, plus décent, & plus convenable à la grandeur de Dieu qu'on y adoroit.

Les Habitans s'étant rendus à l'Eglise à l'heure de la Messe, furent surpris de la Harangue que notre Supérieur général leur fit : car il les menaça d'interdire leur Eglise. Cependant il les tourna si à propos, qu'à la fin du service, ils pro-

mirent de se cottiser pour faire une Eglise neuve & plus décente, & qu'en attendant ils feroient travailler dès le lendemain à mettre celle-ci dans le meilleur état qu'il se pourroit. 1701.

L'Habitation que nos Peres avoient achetée depuis qu'on avoit transporté la Colonie de Sainte Croix à S. Domingue, étoit dans cette Paroisse, à côté de certaines terres, qui étoient affectées à la maison Curiale. C'étoit-là où l'on avoit apporté les Negres & tout l'attirail de la Sucrerie que nous avions à Sainte Croix. Mais nos Peres avoient été si mal avisés, qu'au lieu de commencer une Sucrerie aussi tôt qu'ils furent arrivés, ils vendirent les chaudieres & tout l'équipage du moulin, & peu s'en fallut qu'ils ne vendissent aussi les Esclaves, sous prétexte qu'ils n'avoient pas de terre pour les occuper, comme si la terre pouvoit manquer à S. Domingue ou par achat, ou par concession. Ils reconnurent enfin la faute qu'ils avoient faite, & acheterent le terrain où nous trouvâmes leur Sucrerie, dont il fallut que la Mission de la Guadeloupe payât la plus grande partie. Ils acheterent aussi des chaudieres, & le reste de l'équipage d'une Sucrerie bien plus chere-

1701. ment qu'ils n'avoient vendu le leur : il y avoit un an & demi qu'ils avoient commencé à faire du Sucre sur cette nouvelle Habitation, qui étoit éloignée du Bourg & de l'Eglise d'environ six à sept cens pas.

Portrait du Supérieur de S. Domingue.

Le Supérieur de notre Mission de S. Domingue étoit un Religieux du Convent de Limoges, nommé le Pere Navieres. C'étoit un homme de trente-huit à quarante ans, fort agissant, & qui avoit un talent extraordinaire pour se fatiguer beaucoup, sans rien avancer ; excellent Religieux pour demeurer dans un Cloître, mais le plus inepte pour les choses du dehors, le plus grand dissipateur de biens & du plus mauvais ordre dans ses affaires, que j'aye jamais connu. C'étoit-là le fondement des plaintes que les Religieux avoient faites contre lui, & le sujet de notre voïage, & de ma commission. Car pour tout le reste, il étoit irréprochable, sa vie & ses mœurs étoient hors d'atteinte, & je ne reçûs pas la moindre plainte contre lui, excepté sur ce que je viens de dire.

Il s'étoit avisé de loüer nos Negres & notre Sucrerie à un de nos voisins appellé le sieur de Laye, pour la somme de dix mille francs par an, dans le

tems qu'il pouvoit faire du Sucre pour plus de trente mille livres, & il ne s'é- 1701.
toit pas contenté de faire ce mauvais marché, contre le gré de tous les autres Religieux, mais il avoit compris dans ce Bail les terres de la Paroisse avec la maison Curiale & toutes ses dépendances; de sorte que nous le trouvâmes logé par emprunt dans une des cases du sieur de Laye, dont on pouvoit le mettre dehors à chaque moment, sans autre ressource que de bâtir, ou de loüer une maison dans le Bourg.

Nous trouvâmes cette maison très-mauvaise, & d'une mal-propreté à faire peur. Il y avoit un Religieux de la Province de Gascogne, nommé la Jeunie, qui étoit depuis quelques mois à Saint Domingue, & n'étoit pas encore relevé d'une grande maladie, qui l'avoit réduit à l'extrémité. Le P. Navieres arriva lorsque nous étions prêts de nous mettre à table. Le P. Bedarides l'avoit envoyé avertir de notre arrivée, & il avoit appris en chemin ce qui s'étoit passé à l'Eglise, de sorte qu'il parut fort décontenancé en faisant son compliment à notre Supérieur général.

Dès que nous eûmes dîné, le P. Supérieur général, fit lire la Patente, par

laquelle il m'instituoit Commissaire &
1701. Visiteur de la Mission, avec les pouvoirs les plus amples que je pouvois souhaiter. Il ordonna aux Religieux de me reconnoître en cette qualité, & aussi-tôt il monta à cheval pour s'en aller au Quartier de l'Esterre à trois lieües de la petite Riviere, où il avoit résolu de demeurer pendant que j'exécuterois ma Commission. Il étoit du devoir du Pere Bedarides d'accompagner le Supérieur général qui s'en alloit à sa maison, mais il resta avec moi, pour être présent à ce que j'allois commencer en vertu de mes pouvoirs.

L'Auteur est nommé Commissaire & Visiteur.

Après les cérémonies ordinaires, je donnai cinq jours au P. Navieres, pour préparer ses comptes, & pour me fournir un état des dettes actives & passives de la maison. Je lui laissai aussi un mémoire des faits sur lesquels je voulois être instruit, & je partis avec le Pere Bedarides pour aller à l'Esterre joindre notre Supérieur général, avec lequel je devois demeurer.

1701.

CHAPITRE VII.

Description du Quartier de l'Esterre. Mariage d'un Gentilhomme Gascon.

L'Esterre est un Bourg à trois lieües de la petite Rivierre. Si j'avois été mécontent de celui où nous mîmes pied à terre, de son Eglise Paroissiale, & de la maison du Curé, je fus en échange bien satisfait de celui-ci, & de la beauté des terres & des chemins, par lesquels nous passâmes pour y arriver. Il me sembloit être dans les grandes routes du Parc de Versailles. Ce sont des chemins de six à sept toises de large, tirés au cordeau, dont les côtés sont bordés de plusieurs rangs de citronniers plantés en hayes, qui font une épaisseur de trois à quatre pieds, sur six à sept pieds de hauteur, taillés par les côtés & par le dessus, comme on taille le boüis, ou la charmille; ce qui les rend si forts & si épais, qu'ils sont impénétrables à toutes sortes d'éforts. Les maisons & Habitations que l'on trouve le long de ces magnifiques chemins, ont de belles avenuës, de grands arbres,

Beauté des chemins de l'Esterre.

1701. chênes, ou ormes, plantés à la ligne; & entretenus avec ſoin : & quoique les maiſons qui terminent ces avenuës, n'ayent rien de grand, ni de ſuperbe pour la matiere, & pour l'architecture, elles ne laiſſent pas de plaire beaucoup, parce qu'elles ont du bon goût, & quelque choſe de nos maiſons de Nobleſſe de France.

Le terrain eſt tout plat, & uni, la terre eſt graſſe, bonne & profonde; & comme nous étions alors dans la plus belle ſaiſon de l'année, on ne pouvoit ſouhaiter un plus beau tems, ni de plus beaux chemins, pour voir avec plaiſir ce beau païs.

Le Bourg de l'Eſterre étoit bien plus conſiderable que celui de la petite Riviere. La plûpart des maiſons étoient de charpente à deux étages, bien priſes, paliſſadées de planches, couvertes d'eſſentes, occupées par de riches Marchands, bon nombre d'Ouvriers, de Cabarets, de Magaſins pour les Habitans, qui compoſoient pluſieurs ruës droites, larges, & bien percées; en un mot, tout ſe reſſentoit de la politeſſe du Quartier, qui eſt celui du beau monde, la demeure du Gouverneur, le lieu où ſe tient le Conſeil, & où les Habitans ſont les plus riches.

L'Eglise Paroissiale n'étoit pas magnifique, mais on pouvoit s'en contenter. C'étoit un Bâtiment de charpente de quatre-vingt pieds de long sur trente de large, dont le comble en enrayeure étoit propre. Elle étoit planchéée tout au tour avec des balustres & des contrevents. La Sacristie étoit propre & bien rangée, l'Autel bien orné, les bancs à peu près de même simétrie, & l'espace qui régnoit entre les bancs, couvert d'un bon plancher. Il y avoit même une Chaire pour le Prédicateur. En un mot, nous trouvâmes toutes choses en bon état, & le Supérieur Général eut lieu d'être bien content de l'Eglise & du Curé, dont tout le monde loüoit extrêmement le zele, la piété, l'exactitude & le bon exemple. C'étoit le P. Bedarides qui desservoit cette Paroisse depuis trois ans & plus. Cette Eglise étoit un peu hors du Bourg. La Maison Curiale qui y étoit jointe, consistoit en un corps de logis de trente-six pieds de long sur dix-huit de large, partagé en deux chambres basses & deux hautes, avec un escalier sous lequel il y avoit une petite dépense. Le tout étoit de charpente, bien palissadé de planches, couvert d'essentes, bien propre & bien meublé. La cuisine étoit

1701.

Eglise de l'Esterre.

Maison Curiale.

au fond de la cour avec le magasin, un
1701. colombier en pied, une Ecurie & une maison pour la famille des Negres qui servoient le Curé. Elle étoit composée d'un Negre d'environ quarante-cinq ans, de sa femme à peu près de même âge, & de deux enfans mâles de quinze à seize ans. Le derriere de la maison étoit occupé par un assez grand jardin fort bien entretenu : le tout aussi bien que le Cimetiere, étoit renfermé dans une grande Savanne close de hayes de Citronniers, qui dépendoit de la Maison Curiale.

Le lendemain après la Messe nous allâmes saluer M. de Galifet, qui commandoit toute la Colonie en l'absence de M. du Casse Gouverneur, qui étoit allé en France. Il demeuroit avec M. de Paty un des Lieutenans de Roy, dans la Maison de M. du Casse. Cette Maison étoit sur une Habitation considérable, que M. de Paty faisoit valoir en société avec M. du Casse.

M. du Casse Gouverneur de S. Domingue.

M. du Casse que ses services & son mérite ont élevé à la Charge de Lieutenant Général des Armées Navales du Roi, n'étoit encore alors que Capitaine de Vaisseau, & Gouverneur de la Tortuë & Côte de S. Domingue. Car

ces

ces Gouverneurs n'ont pas la qualité de Gouverneurs de S. Domingue, peut-être à cause que la partie principale de cette Isle appartient aux Espagnols. Ce Seigneur après avoir acquis de très-grands biens dans ce Gouvernement, à la prise de Cartagene, & dans les deux pillages de la Jamaïque, étoit allé en Cour. On disoit même, qu'il ne retourneroit plus à S. Domingue, ce Gouvernement lui étant alors inutile. L'éclat de sa fortune a attiré à S. Domingue quantité de Basques ses compatriotes; & comme il est naturellement magnifique, généreux, bienfaisant, ils n'ont pas perdu leurs pas, non plus que quantité d'autres qu'il a avancés, & mis en état de pouvoir faire plaisir à d'autres, pourvû qu'ils suivent les exemples qu'il leur a donnés. 1701.

M. de Galifet étoit un Gentilhomme Provençal, tout plein d'esprit. Je le connoissois pour l'avoir vû à la Martinique Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine. Il avoit été envoyé vers la fin de 1695. par le Comte de Blenac, pour commander à Sainte Croix après la mort du sieur *** qui en étoit Gouverneur. La Cour le nomma quelque tems après au même Gouvernement.

Il accompagna sa Colonie, quand on
1701. la transféra à S. Domingue : il fut établi
M. de Galifet Commandant au Cap. Commandant au Cap. Nous avions vû en passant par ce Quartier-là, les grands établissemens qu'il y avoit, & quelques-uns de ceux qu'il commençoit à y faire, qui joints au pillage de Cartagene, lui ont produit des biens immenses. Comme nous le connoissions parfaitement, & que notre Supérieur Général étoit de son Païs, il nous reçût très-bien, & nous fit un millier, & plus, de civilités, verbales s'entend, ce que je croi devoir remarquer ici, parce qu'il est du devoir d'un Ecrivain de dire les choses comme elles sont, & de conserver religieusement les caracteres des personnes & de leurs Païs.

M. de Paty Lieutenant de Roi.

Nous ne connoissions point du tout M. de Paty, qui étoit un des Lieutenans de Roi, cependant nous en fûmes très-bien reçûs. C'étoit un homme fort poli & fort obligeant : il étoit du Païs de M, du Casse qu'il regardoit comme le principal ouvrier de sa fortune, qui étoit déja fort considérable, & en train de le devenir beaucoup plus.

La Maison de M. du Casse, où ces Messieurs demeuroient, étoit grande & commode, précédée d'une fort belle

avenue. La Salle étoit entourée des portraits des Gouverneurs de Cartagene : c'étoit une partie du pillage de cette Ville, mais ce n'étoit pas la plus précieuse. 1701.

Le Major de Léogane étoit un Créolle de la Guadeloupe, nommé du Clerc, qui depuis s'est rendu fameux par ses entreprises sur les Portugais, & qui a péri enfin à Rio Jeneyro. Son pere; qui avoit servi M. de Baas Gouverneur Général des Isles, avoit eu la Majorité de la Guadeloupe, & avoit ensuite épousé la veuve du sieur du Lion Gouverneur de la même Isle. Il avoit été tué en 1691. lorsque les Anglois attaquoient cette Isle. M. du Casse, qui avoit été son intime ami, protégeoit le jeune du Clerc, lui avoit fait avoir la Majorité de Léogane, & l'auroit poussé bien plus loin, sans l'accident qui lui arriva à Rio Jeneyro. C'étoit un jeune homme plein de cœur, entreprenant & intrépide : il étoit allé en France avec M. du Casse.

M. de Clerc Major.

Il y avoit encore un autre Lieutenant de Roi qui portoit le nom de du Casse, quoiqu'il ne fût point parent du Gouverneur. Nous le connoissions, parce qu'il avoit demeuré à la Martinique, où, si je ne me trompe, il s'étoit marié.

M. du Casse Lieutenant de Roi.

1701. Il y avoit encore une Habitation à la Cabesterre au Quartier du Cul-de-Sac François.

Le Gouvernement Politique & Militaire étoit entre les mains de ces Messieurs qui selon les apparences s'en acquittoient bien, puisqu'on n'entendoit pas la moindre plainte contre eux ; chose très-rare parmi des Habitans comme ceux de S. Domingue. On doit dire à la louange de M. du Casse, qu'il a été le premier qui a sçû réduire les Habitans de la Côte, & les accoûtumer à l'obéïssance, sans leur faire sentir la pésanteur de ce joug. C'est faire son Eloge en peu de mots. Car il falloit avoir son esprit, sa fermeté, ses manieres nobles & généreuses, pour discipliner des gens qui étoient accoûtumés à une vie libertine, & indépendante, dont ils avoient passé la plus grande partie dans les bois, ou sur la mer.

La Justice ordinaire étoit administrée par un Juge Royal résident à l'Esterre, comme il y en avoit un au Cap, au Port-Pàix & au petit Goave.

Le Conseil Souverain qui jugeoit les Appels de tous ces Juges, se tenoit à l'Esterre, & la plûpart des Conseillers avoient leurs Habitations dans ce Quartier-là.

Le plus ancien Conseiller, qui est comme le Président du Conseil, lorsqu'il n'y a pas d'Intendant, étoit un vieux Flibustier, honnête homme, sage & très-riche, qui depuis nombre d'années s'étoit retiré de la course, où il avoit amassé de l'argent : il s'étoit fait une très-belle Habitation où nous allâmes le voir. Il s'appelloit le Maire. Il étoit fort ami du Pere Bédarides, & en général, il aimoit tous nos Religieux. Il étoit parfaitement bien logé, & se traitoit en grand Seigneur.

1701.

M. le Maire Doyen du Conseil.

Nous vîmes aussi la plûpart des autres Conseillers de qui nous reçûmes beaucoup de civilités. Nous n'eussions pas manqué de rendre nos devoirs même au Commis Greffier (car dans ce monde on a besoin de toutes sortes de gens) mais il ne logeoit point chez lui depuis quelque tems. Faute de prison, il étoit aux fers dans le Corps de Garde, accusé d'avoir voulu forcer une jeune mariée. Comme il s'étoit sauvé de Nantes, où il étoit Procureur, pour le même crime, & qu'il avoit encore échappé à la Justice du Cap, pour la même chose, il étoit à craindre, qu'il ne payât cette fois toutes les fautes passées, & cela auroit été effectivement s'il n'eût trouvé

Greffier du Conseil.

le secret de se sauver avec ceux qui

1701. étoient attachés à la même barre de fer. Il faut croire que la délicatesse de sa conscience ne lui permettra pas de dérober à la potence ce qu'il lui doit depuis si long-tems.

Mariage d'un Gentil homme Gascon.

Il y avoit peu de tems quand nous arrivâmes à S. Domingue, qu'un Gascon Gentilhomme, ou soi disant tel, fit violence à une femme sans que la Justice y pût trouver à redire. On nous en conta l'Histoire : elle est trop singuliere pour ne la pas rapporter ici comme on nous l'a dite. Je n'y mets rien du mien.

Ce galant homme, dont je me dispenserai de dire le nom, ayant entendu parler de la générosité de M. du Casse, le vint trouver, ne doutant point qu'il ne fît pour lui, ce qu'il avoit fait pour une infinité d'autres. Il lui fit le compliment ordinaire, qu'il étoit un Gentilhomme, qui avoit mangé son bien au service du Roi ; mais que n'ayant pas eu le bonheur d'être avancé comme il le méritoit, & n'étant plus en état de continuer de servir, il avoit été obligé de quitter la France, & de venir chercher fortune. Que le connoissant comme il faisoit, il espéroit qu'il lui procureroit quelque moyen de se remettre en état de

retourner continuer ses services & sacrifier sa vie pour son Prince. 1701.

M. du Casse ne manqua pas de lui offrir sa table & sa maison, en attendant qu'il se trouvât quelque occasion de lui rendre service. Il lui dit de voir le païs, & de découvrir ce qui lui pourroit convenir.

Notre Gentilhomme vit quantité d'Habitans qui avoient beaucoup de Negres, & comme la Gascogne est le païs des inventions, plûtôt que des Lettres de Change, il proposa à M. du Casse d'engager tous ces gros Habitans à lui donner, ou à lui prêter chacun un Negre. Car, disoit-il, le travail de leurs Habitations ne sera pas diminué pour un Negre de moins, & quand j'en aurai cinquante ou soixante, je serai en état de faire une bonne Habitation, & de bien rétablir mes affaires.

M. du Casse qui vouloit se divertir, proposa cet expédient à une grosse compagnie, qui mangeoit chez lui; & n'ayant pas remarqué qu'on fût d'humeur à donner là-dedans, il dit au Gascon, qu'il falloit songer à autre chose, sans se presser pourtant, parce que sa maison étoit toûjours à son service; qu'il lui conseilloit seulement de bien

choisir ; & que s'il avoit inclination pour
1701. le mariage, un Gentilhomme ne manquoit jamais de trouver des avantages considérables dans le païs.

Cette ouverture plût au Gascon, il se mit en campagne, il chercha ; il découvrit, & résolut de tenter fortune. Il dit à M. du Casse, qu'il avoit trouvé un nid, que l'Oiseau seroit peut-être difficile à surprendre ; mais que comptant sur sa protection, il espéroit en venir à bout.

Cet oiseau étoit une vieille veuve Dieppoise, qui avoit eu la dépoüille de six ou sept maris ; & son nid étoit une belle Habitation, bien fournie de Négres, & de tout ce qui peut faire estimer une personne riche. Elle étoit entre l'Esterre & le petit Cul-de-Sac.

Le Gascon ayant bien médité son dessein, partit revêtu de ses plus beaux habits, monté sur un cheval de M. du Casse. Il passa devant cette Habitation environ le tems du dîner ; il y entra sous prétexte de se mettre à couvert d'un grain de pluye, il fit son compliment à la vieille d'une maniere qui lui fit d'autant plus de plaisir, qu'il y avoit longtems qu'elle n'avoit entendu rien de si spirituel. Elle le retint à dîner selon la

coûtume. Pendant qu'on fut à table, il ne manqua pas de lui faire ſa cour tout 1701.
de ſon mieux; & il remarqua avec joye, que ſes manieres ne déplaiſoient pas à la vieille. Il demanda ſon cheval quelque tems après qu'on fût ſorti de table, & paſſant à la cuiſine ſous quelque prétexte, il diſtribua quelque argent aux Domeſtiques, qui furent d'abord dans ſes intérêts.

La vieille apperçût qu'il oublioit ſes bottes en montant à cheval, (car on doit croire qu'il s'étoit fait débotter avant de ſe mettre à table,) elle l'en fit ſouvenir; mais il lui répondit qu'il laiſſoit chez elle bien autre choſe que des bottes, & qu'il doutoit qu'il pût jamais le reprendre. La vieille entendit ce qu'il vouloit dire, & s'en ſçut bon gré. Il partit, & fut coucher ſous quelqu'autre prétexte chez un Habitant à deux lieües de-là. Il ne manqua pas de revenir le lendemain à pareille heure qu'il étoit venu le jour précédent. Les Domeſtiques, que ſa libéralité avoit gagnés, ſe preſſerent d'avertir leur Maîtreſſe de ſon arrivée, & de prendre ſon cheval: il entra en même tems où étoit la Dame, & après l'avoir ſaluée; Madame, lui dit-il, ne croyez pas que je ſois venu

pour reprendre ce que je laissai hier chez
1701. vous, il n'est plus à moi, vous en êtes la maîtresse pour toujours. La vieille croyant ou feignant de croire qu'il parloit de ses bottes, le remercia, & lui dit, que cela n'étoit point à son usage; & sur le champ dit à une servante de les rapporter. Mais le Gascon lui dit, qu'il ne s'agissoit pas de bottes, que c'étoit son cœur qu'il avoit laissé chez elle; qui s'y trouvoit si bien, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il en voulût sortir, & que cela étant ainsi, il étoit juste qu'il s'arrêtât où son cœur avoit fixé sa demeure. Il continua de l'entretenir sur ce ton pendant le dîner, & pendant tout l'après-dîné. La nuit s'approchant, la vieille lui dit, que quand il voudroit on lui ameneroit son cheval. Hé pourquoi faire, Madame, lui dit-il, mon cœur ne sortira point d'ici, il est fait pour le vôtre, je tenterois l'impossible, si je voulois les séparer. En bon François, Madame, continua-t-il, cela signifie que je vous aime, & je vous croi de trop bon goût, pour ne me pas rendre le réciproque en devenant ma femme. Jusqu'ici les douceurs du Gascon avoient fait plaisir à la vieille; mais le mot de mariage lui fit peur. Elle prit son sé-

rieux, elle voulut même ſe fâcher : le Gaſcon ſans ſe démonter continua ſes fleurettes, & jura enfin qu'il ne mettroit pas le pied hors de la maiſon, qu'il ne fût ſon mari. 1701.

On ſoupa, & quoique la vieille parût un peu de mauvaiſe humeur, il ne laiſſa pas de l'entretenir de ſon amour, & de lui vouloir perſuader qu'elle l'aimoit, mais qu'elle vouloit ſeulement garder quelques meſures avant de le lui déclarer. Après le ſouper, il trouva une chambre prête, où il ſe retira après avoir conduit la vieille dans la ſienne, & lui avoir ſouhaité une bonne nuit.

Il ſçût par les Domeſtiques, qu'un certain Marchand Nantois nommé Gourdin faiſoit l'amour à leur Maîtreſſe, que les choſes étoient fort avancées, & qu'il devoit venir la voir le lendemain matin. Il conclut de cet avis, que la mauvaiſe humeur où s'étoit trouvée la vieille n'avoit point d'autre fondement ; & il réſolut de ſe débaraſſer de ce M. Gourdin.

Le jour étant venu, & la Dame levée, il entra en converſation avec elle en attendant M. Gourdin, & l'ayant vû venir, il ſe mit ſur la porte de la maiſon avec un maître bâton à côté de lui. M.

1701. Gourdin étant deſcendu de cheval, fut un peu ſurpris de voir un homme galonné & en plumet ſur la porte de ſa prétenduë. Il s'approcha cependant d'une maniere ſoumiſe. Mais le Gaſcon hauſſant la voix, que cherchez-vous, M. lui dit-il, à qui en voulez-vous ? M. lui répondit humblement le Marchand Nantois, je ſouhaite parler à Madame NN. A Madame NN. reprit le Gaſcon, vous vous trompez ; c'eſt à moi qu'il faut parler à préſent. Ne ſeriez-vous point par hazard M. Gourdin ? Oüi M. dit le Marchand, à votre ſervice. Oh, apprenez petit Marchand Nantois, que Madame NN. eſt faite pour un Gentilhomme comme moi, & non pas pour un Pocrin comme vous. Vous êtes M. Gourdin, & voilà M. Bâton, (prenant le bâton d'une main, & ſon épée de l'autre,) qui vous ſignifie, que ſi vous avez jamais la hardieſſe de penſer à Madame NN. il vous briſera bras & jambes ; & ſans autre compliment, il commença à le charger d'importance. La vieille ſortit pour empêcher le déſordre ; mais M. Bâton qui continuoit toujours ſon action, obligea M. Gourdin de s'enfuir du côté de ſon cheval. Le Negre qui le tenoit lâcha la bride, &

Pocrin eſt un terme de mépris qu'on donne aux Nantois à cauſe de leur meſquinerie.

s'enfuit, de peur d'avoir sa part de la distribution que son Maître recevoit ; 1701.
le cheval en fit autant, & M. Gourdin couroit après tous les deux, toujours accompagné de M. Bâton, jusqu'à ce que la vîtesse de ses jambes l'eût mis hors de la sphere de son activité.

Le Gascon triomphant revint à petit pas de son expédition, & jettant le bâton avec une poignée de monnoye, voilà, dit-il, pour le maître du bâton, car il est juste de recompenser ceux qui ont eu part à la vengeance de Madame. Puis s'adressant à la vieille qui étoit fâchée, ou qui la contrefaisoit ; voilà Madame, un échantillon de ce que je ferai pour vous, & comme je traiterai ceux qui vous perdront le respect. Je n'ai pas voulu pousser les choses à bout, afin que ce malheureux fût témoin de ma modération, & en même tems un exemple, pour retenir dans le devoir d'autres téméraires comme lui.

Notre Gascon eut soin de donner avis à M. du Casse de ce qui se passoit, & il tourna si bien le cœur de la vieille, que le Dimanche suivant on publia un Ban, & ils se marierent le Lundy, s'étant fait l'un à l'autre une donation entre-vifs, de tous leurs biens pré-

sens & avenir. Ce qu'il y eût de fâ-
1701. cheux dans toute cette avanture, fut que M. Gourdin ne put survivre à la perte qu'il avoit faite de sa maîtresse. Il s'alita dès le lendemain du mariage, & mourut en moins de cinq ou six jours.

Ce mariage fit grand bruit dans l'Isle, & la diligence avec laquelle il avoit été conclu surprit tout le monde. Les voisines de la vieille lui en ayant témoigné leur étonnement, elle leur dit, avec la naïveté naturelle des Diéppoises: Hé que diable voulez-vous, il falloit bien se marier, pour obliger ce Gascon à sortir de la case: car il avoit juré de n'en pas sortir sans cela.



1701.

CHAPITRE VIII.

De la Plaine de Léogane. Des fruits, & des arbres qui y viennent. Des Chevaux, & des Chiens ſauvages. Des Caymans ou Crocodiles. Hiſtoire d'un Chirurgien.

ON prétend que tout le Païs, qui eſt depuis la Riviere de l'Artibonite, juſqu'à la plaine de Jaquin, qui eſt du côté du Sud, a été érigé en Principauté ſous le nom de Léogane, en faveur d'une fille naturelle de Philippe III. Roi d'Eſpagne: on dit même que cette Princeſſe y a fini ſes jours, & on voit encore les reſtes d'un Château, qu'on ſuppoſe lui avoir ſervi de demeure, qui doit avoir été conſidérable, ſi on en juge par les ruines qui en reſtent. Il étoit ſitué dans un lieu qu'on appelle à préſent le grand Boucan, à deux lieües ou environ de l'Eſterre. J'ai été voir ce qui en reſte. J'y ai trouvé encore quelques voûtes aſſez entieres toutes de briques, grandes & bien travaillées. Il y en auroit bien davantage, ſi les Habi-

Ruines du Château de Léogane.

tans n'avoient démoli ces bâtimens pour
1701. avoir les briques, & s'en servir à faire les Cuves de leurs Indigoteries. Ce qu'il y a de plus entier, est un Aqueduc qui conduisoit l'eau de la Riviere au Château. Il a plus de cinq cens pas de long, du moins autant que j'en pus juger à la vûë. Sa largeur par le bas est d'un peu plus de huit pieds, venant à quatre pieds & demi par le haut. La rigole a deux pieds & demi de large, sur dix huit à vingt pouces de profondeur : il y a apparence que l'extrémité qui le joint à la Riviere, ou la Chaussée, ont reçu quelque dommage, puisque l'eau n'y vient plus. Ce Château étoit bâti sur un terrain un peu élevé au milieu d'une vaste savanne. L'air y est très-pur, la Riviere qu'on peut détourner aisément, & faire passer par cet endroit, apporteroit mille commodités à une Ville qui y seroit bâtie. On nous dit aussi, que c'étoit ce lieu-là qui avoit été choisi l'année précédente par M. Reyneau, pour placer la Ville qu'on projettoit de faire. On l'auroit pû fortifier à plaisir, & elle seroit devenuë très-considérable. J'ai appris qu'on l'a placée dans un autre endroit, où il s'en faut beaucoup qu'on ait trouvé les mê-

Aqueduc du Château.

mes commodités qu'on auroit eûës dans celui-ci. 1701.

Le Conseil Supérieur & la Justice ordinaire de S. Domingue avoient eu la générosité de gratifier le Roi du titre de Prince de Léogane, qu'ils ne manquoient jamais de lui donner dans leurs Arrêts & Sentences après les qualités de Roi de France & de Navarre, comme on lui donne celui de Comte de Provence. La Cour les a remercié de leur présent, & leur a défendu d'ajoûter quoique ce soit aux qualités de notre Monarque sans ses ordres exprès.

Le Roi qualifié Prince de Léogane.

Le terrain qu'on appelle proprement la plaine de Léogane peut avoir douze à treize lieües de longueur de l'Est à l'Ouest sur deux, trois & quatre lieües de large du Nord au Sud. Cette belle plaine commence aux montagnes du grand Goave, & finit à celles du Cul de-Sac. C'est un païs uni, arrosé de plusieurs rivieres & ruisseaux, d'une terre profonde, & tellement bonne, qu'elle est également propre à tout ce qu'on lui veut faire porter, soit Cannes, Cacao, Indigo, Rocou, Tabac & autres marchandises, soit pour le Manioc, le Mil, les Patates, les Ignames & toutes sortes de fruits, de pois & d'herbes potageres.

Plaine de Léogane.

Les Cannes y viennent en perfection.
1701. Leur douceur répond à leur grosseur, & à leur hauteur ; & comme la terre est profonde, les rejettons que les souches produiront au bout de trente ans, seront aussi bons que ceux de la premiere coupe, & donneront un Sucre aussi bon, & aussi beau qu'on en fasse aux Isles du Vent. Il est vrai, qu'on a eu de la peine à réüssir dans les commencemens, & que le trop de nourriture que la terre fournissoit aux Cannes, les rendoit grasses, & difficiles à purger. Je vis ce défaut dans les Cannes de notre Habitation que nous avions affermée au sieur de Laye, qui rendoient un jus gras, qui ne produisoit qu'un Sucre molasse, & très difficile à blanchir. Cela ne m'empêcha pas de les assûrer que ce défaut se corrigeroit bien-tôt, & de lui-même, & qu'en une ou deux coupes, ils auroient les plus belles & les meilleures Cannes qu'on pût souhaiter, parce qu'il ne faudroit pas davantage de tems à leur terre pour se dégraisser, & se purger de son sel & de son nitre. Ce que je prédis s'est vérifié, & se vérifie encore tous les jours, & on voit sortir de la plaine de Léogane des Sucres blancs & bruts d'une beauté où il n'y a

Sucre de Léogane.

rien à désirer. Les Raffineurs de France prétendent trouver plus de profit à travailler les Sucres bruts de S. Domingue que ceux des Isles, & les font valoir trois & quatre livres par cent plus que les autres Sucres. 1701.

Je ne crois pas qu'en matiere de Cacoyers, on en puisse voir de plus beau, que ce que j'ai vû à Léogane chez M. de la Bretesche, dont l'Habitation étoit tout auprès de la Paroisse de l'Esterre. Je ne pouvois me lasser de considérer ces arbres, qui par leur grosseur, leur hauteur, leur fraîcheur & les beaux fruits dont ils étoient chargés, surpassoient infiniment tous ceux que j'avois vûs jusqu'alors. On fait une quantité prodigieuse de Cacao au fond des Negres. C'est un endroit à huit lieües au Sud du petit Goave, en allant à la plaine de Jaquin. Tous les environs de la Riviere des Citroniers, & de celle des Cormiers à deux lieües ou environ au Sud de la Ville de Léogane, aussi bien que toutes les gorges des montagnes qui sont de ce côté-là, sont des forêts cultivées de Cacoyers. On ne peut croire la quantité d'arbres de cette espece que l'on y cultive, la beauté du fruit que l'on y recueille, & la facilité qu'il y a

Cacoyers de Léogane.

d'augmenter les plans de ces arbres dans
1701. ces lieux qui semblent être faits exprès pour cela, & où le terrain gras, frais, profond, à couvert du Soleil trop ardent, & des mauvais vents, fournit tout ce qui est nécessaire pour faire des Cacoyeres aussi belles, & d'un aussi bon rapport que celles des Espagnols de Terre-Ferme.

Chaux de Léogane. On trouve dans beaucoup d'endroits de la plaine de Léogane des lits de certaines pierres blanches, assez dures, & pesantes, de la figure pour l'ordinaire des galets qui sont au bord de la mer; dont on se sert pour faire de la chaux. Ces lits se rencontrent à différentes profondeurs au-dessus de la superficie du terrain. Plus le terrain est bon, & plus il faut foüiller avant pour les découvrir. Je n'ai point éprouvé la qualité de cette chaux. Elle m'a paru très-bonne. Ce que j'en puis dire, est que l'Aquéduc du Château de Léogane, que j'ai raison de supposer avoir été bâti avec cette chaux, est d'une très-bonne maçonnerie.

Remarques sur les murs anciens. Il est vrai que quand le mortier auroit été médiocre, le long tems qu'il y a qu'il est employé, l'auroit bonifié. Car c'est une chose constante, que les murs anciens n'ont pas été fabriqués autre-

ment que ceux que l'on fait aujourd'hui.
Ce qu'ils ont eu de particulier, c'est l'attention qu'ont eu les Architectes dans le choix des matériaux qu'ils ont employés, dans le sable, la chaux, la proportion entre l'un & l'autre, le coroi qu'il leur faut donner avant de les mettre en œuvre, la position des pierres, & leur choix. Après quoi on peut assûrer, que le long espace de tems qu'elles ont demeuré les unes auprès des autres, leur a donné lieu de s'approcher en croissant, de s'unir, & de s'enchâsser, pour ainsi dire, les unes dans les autres, & de ne faire plus qu'un corps avec le mortier qui les avoit unies ensemble. C'est ce qui fait que les anciens murs sont si difficiles à détruire, sans qu'il faille recourir, comme font quelques gens, à la composition du mortier dont on s'est servi, qu'ils prétendent avoir été fait avec du sang de Bœuf, & autres semblables rêveries. Il n'y a qu'à lire Vitruve dans sa source, ou chez ses Commentateurs, pour voir ce que je viens de dire, & être persuadé qu'on fait à présent, ce qu'on faisoit il y a trois mille ans, quand les Ouvriers qu'on employe sont honnêtes gens, & qu'ils sçavent leur métier.

1701.

1701. L'Indigo a été la marchandise favorite de S. Domingue pendant un très-long tems. Il est constant que le terrain gras & profond comme il est, y est très-propre, & que sans faire tort aux Espagnols, l'Indigo de S. Domingue coupé dans son tems, & travaillé avec soin, ne le cede en rien à l'Anil de Guatimala, que quelques Ecrivains appellent simplement du Guatimalo. Je suis persuadé que ces prétendus connoisseurs ne distingueroient pas l'un de l'autre, si on les leur présentoit étant pilés, ou façonnés de même ou embalés de même façon.

Indigo de S. Domingue.

J'ai parlé amplement de cette marchandise dans la premiere Partie de ces Mémoires; ce qui m'en reste à dire, est que la trop grande quantité qu'on en faisoit, l'ayant fait tomber à un prix modique, les meilleurs Habitans de S. Domingue ont jugé fort prudemment qu'il valoit mieux s'attacher à faire du Sucre, fondés sur cette maxime générale & infaillible, que toutes les denrées qui se consument par la bouche, sont toujours d'un meilleur débit, & d'une vente plus facile, & plus assûrée, que celles qui n'ont pas ce débouchement.

On ne laisse pas pourtant de faire

beaucoup d'Indigo dans toute la Côte, parce que c'est par cette Manufacture, & par le Tabac qu'on commence les Habitations, à cause qu'il n'y faut pas un grand attirail, ni beaucoup de Negres, & que rendant un profit prompt & considérable, elle met les Habitans en état de faire des Sucreries, qui est le point où ils aspirent tous, non seulement pour le profit qu'on trouve dans la pratique du Sucre, mais encore parce qu'une Sucrerie les met au rang des gros Habitans, au lieu que l'Indigo les retient dans la classe des petits. Telle est la vanité de nos Insulaires.

1701.

Patates de Léogane.

Les Patates, les Ignames, les Bananes & les Figues viennent mieux à Léogane, que dans nos Isles du Vent : elles m'ont paru de meilleur goût, & pour l'ordinaire elles sont plus grosses, plus pesantes, & mieux nourries. Cela vient de ce que la terre est plus profonde & meilleure, & de ce que la chaleur qui s'y concentre davantage, les meurit, & cuit aussi davantage leur suc.

Ce que je dis de la chaleur paroîtra un peu extraordinaire, vû que la Martinique & la Guadeloupe sont au quatorze ou quinziéme dégré, & que la Plaine de Léogane est au dix-huitiéme. Mais il

faut se souvenir que nos petites Isles sont toûjours rafraîchies d'un Vent Alisé de Nord-Est, qui est frais; au lieu que la Plaine de Léogane étant au bout occidental d'une Isle très grande, où il y a de très-hautes montagnes, elle est presque entierement privée de ce secours. La chaleur s'y renferme & s'y concentre en un tel point, qu'elle brûleroit entierement les Jardins potagers, si l'on n'avoit pas soin d'élever sur les planches nouvellement semées ou transplantées, des especes de toicts qu'on couvre de broussailles, pour les défendre de l'ardeur du Soleil, sans leur ôter tout-à-fait l'air.

1701.

Précaution pour les Jardins.

On plante peu de Manioc en tout ce Païs. Les Patates & les Bananes tiennent lieu de Cassave & de Farine. Les Chasseurs & les Boucaniers n'usent même de ces fruits, que quand leurs Boucans se trouvent dans des endroits où ils croissent naturellement, car ils ne sont pas d'humeur d'en aller chercher fort loin. Ils mangent leurs viandes comme ils les prennent: le gras & le maigre sont pour eux la chair & le pain, comme font nos preneurs de Tortuës; & il ne faut pas s'imaginer qu'il soit bien difficile de s'y accoûtumer, ni qu'on s'en porte moins bien

Vie des Chasseurs.

bien : au contraire le Bœuf & le Cochon mangés de cette maniere rôtis ou boüillis, sont plus substantiels & se digerent plus facilement. 1701.

On ne donne aux Negres que des Patates. Le Commandeur les conduit tous les jours un peu avant l'heure du premier repas, à la piece de Patates, où chacun en foüille autant qu'il en a besoin pour sa journée. J'ai expliqué dans un autre endroit la maniere dont on les accommode. La plûpart des Maîtres ne leur donnent autre chose, c'est à eux à se pourvoir du reste. On leur permet d'élever des Cochons, & ils le peuvent faire très-facilement avec les branches ou le bois & les feuilles des Patates, les têtes des Cannes, & les grosses écumes, quand ils en peuvent avoir. Cependant ce n'est pas une grosse dépense à S. Domingue de leur donner de la viande, car les Espagnols amenent des Bœufs & des Vaches dans les Quartiers François autant qu'on en peut avoir besoin, à quatre ou cinq écus la piece, du moins c'étoit le prix qu'on en donnoit en 1701. Or quand dans une Habitation où il y a six-vingt ou cent trente Negres on donneroit deux Bœufs ou Vaches par semaine, ce ne

Nourriture des Esclaves.

Prix des Bœufs en 1701.

1701. seroit au plus qu'une dépense de huit ou dix écus, sur quoi il faut ôter le prix des peaux qui se vendent un écu la couple quand ce sont des peaux de Vaches ou de Bouvards, & un écu piece quand ce sont des peaux de Bœufs. Cet avantage ne se trouve point aux Isles du Vent, où il faut acheter des viandes salées venant d'Europe, souvent très-rares & toujours cheres.

On voit bien plus de Monnoye d'Espagne à S. Domingue que de celle de France. Les plus petites pieces sont les demies réales & les pieces de quatre sols, Les comptes ne se font que par pieces de huit & par réales.

Monnoyes qui ont cours à S. Domingue.

Les Tréforiers de la Marine avoient introduit les sols marqués au Cap pour le payement des Troupes. On s'accommodoit avec peine de cette sorte de Monnoye, qui n'avoit point encore de cours à Leogane quand j'y étois. Elle est reçûe aux Isles du Vent, & c'est la plus petite espece, car les liards & les deniers n'y sont point connus.

La course, la prise de Cartagene, les deux pillages de la Jamaïque & d'autres endroits, & le Commerce qui s'est introduit depuis la Paix de Riswick en différens lieux de la Terre-Ferme, ont

rempli le Païs d'une grande quantité d'or & d'argent monnoyé. On y joue à la fureur, on s'y traite magnifiquement, & chacun fait de son mieux pour étaler ses richesses, & faire oublier l'état dans lequel il est venu à la Côte, & le métier qu'il y a fait. 1701.

Je pourrois faire ici un long dénombrement de ceux qui étant venus engagés, ou valets de Boucaniers, sont à présent de si gros Seigneurs, qu'à peine peuvent-ils se résoudre de faire un pas sans être dans un Carosse à six Chevaux. Mais peut-être que cela leur feroit de la peine, & je n'aime pas d'en faire à personne. D'ailleurs ils sont louables d'avoir sçû se tirer de la misere, & d'avoir amassé du bien : ce qu'on leur doit souhaiter, est, qu'ils en fassent un bon usage pour l'autre vie. Ils avoient déja bien commencé, & c'est une justice que je leur dois rendre, parce qu'ils sont charitables, qu'ils pratiquent l'hospitalité, mieux qu'en aucun lieu du monde, & qu'ils font généreusement part de leur fortune à ceux qui s'adressent à eux.

Il y avoit dès le tems que j'étois à Léogane un nombre considérable de Carosses & de Chaises, & je ne doute

Grand nombre de Carof.

1701. fes à Léogane. point que le nombre n'en soit fort augmenté depuis mon départ. Il n'y avoit presque plus que de petits Habitans qui allassent à Cheval; pour peu qn'on fût à son aise, on alloit en Chaise. Il est aisé d'entretenir un Equipage dès qu'on a fait la dépense d'un Carosse. Les Cochers & les Postillons sont des Negres à qui on ne donne point de gages, & qu'on employe à d'autres services quand on ne sort pas; & la nourriture des Chevaux ne coûte rien, parce qu'ils paissent toute l'année dans les Savannes, & que le peu de Mil qu'on leur peut donner, se cueille sur l'Habitation.

Chevaux de St Domingue. Les Chevaux ne sont pas chers, à moins qu'ils ne soient d'une taille & d'une beauté singuliere; parce que comme on ne s'est pas encore avisé de se servir de leur peau, les Chasseurs les ont épargnés, & leur ont donné le loisir de multiplier beaucoup. On en trouve des légions dans les Bois, & dans de certaines grandes Savannes naturelles qu'on trouve en bien des endroits de l'Isle. Il est aisé de remarquer par leurs airs de tête qu'ils viennent tous de race Espagnole. Cela n'empêche pas qu'ils ne soient différens selon les différentes Contrées où ils ont pris naissance. Cela vient,

ſelon les apparences, de l'air, des eaux, des fruits & des pâturages. 1701.

Il y a une Contrée aux environs de Nippes, où l'on trouve des Chevaux qui ne ſont pas plus grands que des Aſnes, mais plus ramaſſez, ronds & proportionnez à merveille. Ils ſont vifs & infatigables, d'une force & d'une reſſource infiniment au deſſus de ce qu'on en devroit attendre. Ce qui les rend encore plus eſtimables, c'eſt qu'ils s'entretiennent avec très-peu de nourriture. Je n'ai point vû à Saint Domingue de Chevaux auſſi grands que ceux dont on ſe ſert en France pour les Caroſſes; mais ils ſont d'une taille moyenne & bien priſe: ils ſont vifs, d'un grand ſervice & s'entretiennent très-bien.

Chevaux de Nippes.

On en prend quantité dans les routes des bois qui conduiſent aux ſavannes ou aux rivieres, avec des éperlins, c'eſt-à-dire, des nœuds coulans faits avec des cordes ou des liannes. Il y en a qui s'épaulent, & d'autres qui ſe tuent à force de ſe débattre quand ils ſe ſentent pris, ſur tout lorſqu'ils ſont vieux. Les jeunes ne font pas de ſi grands efforts, & ſont bien plûtôt domptez. Ceux qui les prennent les donnent à fort bon marché, à moins que ce ne ſoient des Che-

Maniere de prendre les Chevaux marons.

vaux fins, ou d'une grande & belle tail-
1701. le. Je sçai qu'on en a eu pour cinq à six pieces de huit qui étoient fort jolis, mais il en coûte souvent le double pour les dompter.

Instinct des Chevaux de S. Domingue.

La plûpart des Chevaux pris aux éperlins sont ombrageux, & on a beaucoup de peine à les guérir de ce vice. Quand ils entrent dans une riviere, ils hannissent & frapent des pieds dans l'eau, regardant avec quelque sorte d'effroi de tous côtez. Il semble que la nature leur ait donné cet instinct pour épouvanter & chasser les Crocodiles ou Caymans, ou pour les obliger à faire quelque mouvement qui les leur fasse découvrir, & leur donner le tems de prendre la fuite, pour n'en être pas devorez; car ces animaux carnaciers se tiennent dans l'eau comme sur la terre. Ils s'étendent tout de leur long comme si c'étoit quelque souche d'arbre pourri, & attendent leur proye en cet état. Si un Cheval, un Bœuf, ou un autre animal se trouve à leur portée en passant la riviere, ils se jettent sur lui, le saisissent à la gorge ou à la gueule, & le tirant sous l'eau, le font suffoquer; & quand il est un peu corrompu, ils le devorent.

Les Chiens ſauvages, & ceux qui vont ordinairement à la chaſſe, ont le même inſtinct. Comme ils ſont ſouvent la proye des Caymans en paſſant les rivieres, ils s'arrêtent ſur les bords, & jappent de toutes leurs forces; & s'ils voyent remuer la moindre choſe, ils s'enfuient, & aiment mieux ſe paſſer de boire, & quitter leurs Maîtres, que de ſe mettre en danger d'être devorez: de ſorte que ſouvent les Chaſſeurs ſont obligez de les porter ſur leurs épaules.

1701.

Inſtinct des Chiens ſauvages appellés Caſques & des domeſtiques.

Les Chaſſeurs ont laiſſé par mégarde pluſieurs Chiens dans les bois, qui ont beaucoup peuplé, & vont toujours en meute. On ne peut croire le dommage qu'ils cauſent: ils chaſſent & devorent quantité de jeune bétail. On ne manque jamais de les tuer quand on les rencontre. Lorſqu'ils ſont petits, on les apprivoiſe aiſément. On les appelle *Caſques*: je ne ſçai pas l'origine de ce nom. Ils ont pour l'ordinaire la tête plate & longue, le muſeau affilé, l'air ſauvage, le corps mince & décharné. Ils ſont très-legers à la courſe, & chaſſent en perfection.

Des Chaſſeurs m'ont aſſûré que jamais aucun Cayman n'a attaqué un homme, quand il a eu quelque animal avec

Les Caymans attaquent rarement

lui ; c'eſt toujours ſur l'animal qu'ils ſe
1701. jettent. Il eſt arrivé bien des fois que
les hommes. des Chaſſeurs paſſant des rivieres avec un Cochon ou une peau de Bœuf ſur leurs épaules, ont été dévaliſez par des Caymans qui étoient en embuſcade, & qui auroient pû très-facilement les devorer, s'ils avoient voulu. C'eſt un effet de la providence particuliere de Dieu. Il eſt vrai que quand ces animaux ſont affamez, & qu'ils trouvent un homme, ils l'attaquent ſans cérémonie; & à moins d'être ſtilé à ce mêtier, il eſt difficile de s'en défendre autrement que par la fuite, encore ne ſerviroit-elle de rien (car ces animaux vont très-vîtes, & attrapent à la courſe les meilleurs Chevaux) ſi on ne ſçait le ſecret de ſe délivrer de leur pourſuite.

Moyens de s'échapper des Caymans. Quand on ſe trouve dans ce danger, il n'y a qu'à courir en zigzag, pour devancer en moins de rien ces animaux, les fatiguer, & les obliger à quitter leur chaſſe, parce qu'ils ont l'épine du dos tout-à-fait roide, & comme tout d'une piece; de ſorte qu'il leur faut preſqu'autant de tems pour ſe tourner, qu'à une Galere; outre qu'ils veulent faire le même chemin que l'homme qu'ils pourſuivent, & autant de détours qu'ils lui

en voyent faire ; & pendant ces differens mouvemens, on a tout le tems necessaire pour s'échaper. 1701.

Il est certain qu'ils sont peu à craindre quand ils nâgent ; il faut qu'ils soient appuyez sur leurs pattes pour pouvoir faire du mal. C'est pour cette raison qu'on ne les apprehende pas dans les endroits où il y a beaucoup d'eau, mais dans ceux-là seulement où ils peuvent appuyer leurs pieds sur le fond, ou sur le bord des rivieres.

Comment les Negres tuent les Caymans.

Il y a des Mulâtres & des Négres assez hardis pour les aller attaquer, & s'en rendre maîtres, sans autres armes qu'un gros cuir ou un morceau de bois creux qu'ils se mettent au bras, & qu'ils lui enfoncent dans la gueule pour la lui tenir ouverte & plongée dans l'eau; parce que ces animaux n'ayant point de langue, ne peuvent s'empêcher d'avaler l'eau, & de se noyer en s'en remplissant.

Musc de Caymans.

Au reste il est aisé de découvrir un Cayman quand on se trouve sous le vent, parce qu'il a une odeur de musc si forte & si pénétrante, qu'on le sent de fort loin. Il en a pour l'ordinaire six vessies, deux au bas du ventre, & une sous chaque jointure de ses cuisses. Sa chair est toute pénétrée de cette odeur,

& ses œufs le sont aussi. Sa chair est
1701. trop coriace pour être mangée, à moins que ce ne fût dans une extrême nécessité. Il y a des gens qui mangent ses œufs en aumelettes : il faut être fait à cette odeur pour se servir de cette nourriture. Je croi que les Espagnols en useroient sans peine, eux qui aiment tant les odeurs fortes.

Nous n'avons point de ces animaux dans les Isles du Vent. On n'en trouve que dans la Terre-ferme, & dans les grandes Isles; encore n'en voit-on guere que dans les Quartiers éloignez, dans des marécages, & sur les bords des rivieres.

Je desirois passionnément d'en voir quelqu'un, cependant j'aurois emporté mon envie avec moi, si étant au fond de l'Isle à Vache avec un Officier de la Compagnie, il ne m'en avoit montré un qui se retiroit dans une riviere à deux cent cinquante pas de nous. Je le vis à la verité, mais non pas aussi distinctement que j'aurois souhaité. Car outre qu'il alloit fort vîte, il passoit dans des herbes & des broussailles, qui m'en déroboient souvent la vûë : de sorte que je ne le vis pas assez bien pour en faire le portrait au naturel. Il me parut de

dix à douze pieds de long, fait à peu près comme nos gros Lezards, la tête longue, le corps roide, la peau brune, & chargée de grosses galles qu'on nomme des clouds. C'est tout ce que j'en puis dire. Nous courûmes inutilement pour le voir dans l'eau, il s'étoit enfoncé ou caché sous des paletuviers : il étoit aisé de le suivre à la piste : car l'air étoit plein d'une odeur de musc par tout où il avoit passé. 1701.

Nos François de la Côte Saint Domingue, à l'exemple des Espagnols, appellent Cedres les arbres que nous appellons Acajoux aux Isles du Vent. Je ne parle pas ici de ces Acajoux qui portent des pommes & des noix. J'en ai parlé dans la seconde Partie de ces Memoires; mais de ceux dont on se sert pour bâtir, & pour faire des meubles. Le mot *Acajou* est Caraïbe, & je croi qu'il convient mieux à l'arbre dont je parle, que celui de *Cedre*, dont les Espagnols l'ont honoré. Car il ne ressemble nullement aux Cedres du Liban, qui ont plus l'apparence d'un Pin que de tout autre arbre, soit par les feüilles, soit par la disposition des branches, soit par le fruit ; au lieu que l'Acajou ne ressemble au Cedre, que par sa couleur,

Cedres ou Acajoux.

1701. ſa legereté, ſon odeur, & ſon incorruptibilité ; ou pour parler plus juſte, ſa longue durée. Il m'a ſemblé que les Acajoux ou Cedres de Saint Domingue ont plus de dureté que ceux des Iſles, & que leur couleur eſt plus foncée ; pour tout le reſte, c'eſt la même choſe. J'en ferai la deſcription dans un autre endroit.

Chênes & Ormes. Les arbres qu'on appelle Chênes & Ormes à Saint Domingue, ſont d'une eſpece differente de ceux que nous avons en Europe. Les premiers approchent beaucoup des Chênes verds, & je croi que c'en eſt une eſpece. Pour les ſeconds, ils approchent ſi peu des Ormes, que je ne ſçai dans quelle categorie les mettre.

On ſe ſert des uns & des autres pour faire des planches, du bois de cartelage & de roüage. Comme ces arbres ne ſont pas fort communs, ils ſont chers, & les Ouvriers qui les travaillent encore plus, & plus impertinens qu'aux Iſles du Vent, où ils ne le ſont que trop. Deux choſes les mettent ſur ce pied-là : la premiere, eſt leur petit nombre ; la ſeconde, le gain exceſſif qu'ils font, qui les délivre bien-tôt du beſoin de travailler : ils ſe font Habitans,

Ouvriers chers à S. Domingue.

& se font une telle honte de leur métier, qu'ils ne veulent plus le pratiquer, même pour leurs propres besoins. 1702.

Je ne pouvois m'empêcher de rire quand je voyois le Marguillier de la Paroisse de l'Esterre dans son Carosse, qui sembloit ne pouvoir plus se servir de ses pieds depuis qu'il avoit épousé une veuve riche, lui qui trois ans auparavant étoit Tonnelier dans un Vaisseau Marchand de Nantes. Je me trouvai un jour avec lui chez un Marchand, où il achetoit des outils de son ancien mêtier, pour un Engagé qui lui étoit venu de France; il les faisoit choisir par un autre, comme s'il eût oublié d'en connoître la forme & la qualité, depuis le peu de tems qu'il ne l'exerçoit plus.

Je croi avoir remarqué dans un autre endroit en parlant des Isles du Vent, que de tous ceux qui s'enrichissent par leur travail, il n'y en a point qui le fassent plus sûrement, & plus vîte que les Chirurgiens. Il faut dire ici, que c'est toute autre chose à S. Domingue pour ces sortes de gens; c'est un vrai Perou pour eux. Quoique la plûpart soient ignorans au suprême dégré, ils gagnent tout ce qu'il leur plaît; & comme il leur plaît de gagner beaucoup, on peut

Profit des Chirurgiens.

croire qu'ils sont bien-tôt très riches.
1701. Voici un petit échantillon de leur gain.

Les habitans qui n'ont point de Chirurgien dans leurs maisons, payent à celui qui a soin de leurs Esclaves trois écus par tête de Négre, seulement pour les voir quand ils sont malades, & pour les saigner. C'est la seule chose qu'ils font pour eux. A l'égard des remedes, on les paye à part, & très-cherement. Une potion Cordiale vaut cinq écus, une Medecine trois, un lavement un écu, & le reste à proportion. D'où l'on peut juger ce qu'il en coûte, quand il faut faire traiter un Négre qui a l'Epian, ou quelque membre rompu, ou coupé. Des gens un peu ménagers aiment mieux mourir subitement, que de s'exposer aux dépenses d'une maladie un peu longue. C'est un vrai bonheur, qu'il ne se soit point encore établi de Medecin dans ce païs-là. Le Roi en entretient un à la Martinique pour l'état Major & les Troupes; je ne sçai pas s'il y en a à présent à Saint Domingue.

Prix ordinaires des remedes.

On a établi les Religieux de la Charité à Leogane aussi-bien qu'au Cap, & les services importans qu'ils rendent au public, obligeront encore de les établir bien-tôt au Port-Paix, au petit Goave,

Utilité des Freres de la Charité.

à l'Iſle à Vache, & autres endroits les plus peuplez. Ils ont fort diminué la pratique des Chirurgiens, qui n'ont plus pour ainſi dire, que les Négres, & les Habitans qui ſont trop éloignez de ces bons Réligieux, pour pouvoir en être ſecourus. 1701.

Il me ſemble que les Habitans feroient bien de fonder un Hôpital pour les Négres, dans les Quartiers où les Religieux ſont établis. Ils ſont aſſez riches pour faire cette dépenſe. Ils ſe ſoulageroient par ce moyen de l'embarras, & des dépenſes exceſſives qu'ils ſont obligez de faire, pour les faire traiter chez eux; & ſeroient aſſûrez qu'ils ſeroient infiniment mieux.

Il ne faut pas oublier une choſe, qui arriva dans le tems que j'étois à Leogane. Elle marque trop l'habileté des Chirurgiens du païs, pour n'avoir pas ici ſa place. Un de ces Eſculapes ſauvages, qui demeuroit chez le ſieur le Maire Doyen du Conſeil, s'aviſa de purger par précaution la femme de ſon maître, & le fit avec tant de ſuccès, qu'en moins de quatre heures, il la guerit de tous maux. Un accident ſi funeſte troubla toute la famille, on ne douta point qu'il ne l'eût empoiſonnée, on l'arrêta auſſi- Hiſtoire d'un Chirurgien.

1701. tôt, & il auroit mal passé son tems, s'il n'eût demandé à se justifier, & à prouver son innocence en prenant le même remede, dont la moitié étoit encore dans une boëte sur la table (car il prétendoit en donner encore une dose à sa malade deux heures après la premiere.) On le lui permit, il la prit, & douze heures après il alla tenir compagnie à sa malade. Heureux d'avoir échapé par ce moyen la peine qu'il méritoit; & plus heureux encore ceux qui l'auroient employé, ausquels il n'auroit pas manqué de donner de semblables cordiaux, tant que ce qui étoit dans sa boëte auroit duré.

Le mal de Siam fait de grands ravages dans le païs; & quand il se repose, il est rare que la mort demeure oisive. Les Habitans anciens & nouveaux sont très-souvent attaquez de fiévres continuës & violentes, qui deviennent à la fin putrides; & quand on a le bonheur d'en échaper, elles dégenerent ordinairement en hydropisies, ou dissenteries très-difficiles à guérir.

Il n'y a que les Chasseurs qui vivent dans les bois, qui soient exempts de maladies. L'exercice qu'ils font, le bon air qu'ils respirent, conserve leur em-

bompoint & leur santé, mais ils doivent bien prendre garde à eux quand 1701.
ils viennent dans les Bourgs, & n'y pas faire un long séjour : car ils sont plus susceptibles des maladies que les autres.

J'ai souvent entendu raisonner sur les causes de tant de maladies qui emportent une infinité de monde, sans avoir rien oüi qui m'ait contenté. Cependant ni les raisonnemens qu'on fait dans le païs, ni les consultations qu'on a faites en France, n'apportent aucun remede à la mortalité qui y regne, qui est telle, que notre Mission qui n'étoit composée tout au plus que de cinq Religieux jusqu'en 1702. en a perdu vingt six en dix ans, sans compter ceux qui ont été obligez de repasser en France, dont je ne sçai pas le sort.

Voici mes conjectures sur les causes de ces maladies. Il est certain que la chaleur excessive qu'on sent dans le païs, jointe au peu de mouvement que le vent donne à l'air, le font aisément corrompre dans ces plaines, où il est comme renfermé d'un côté par les montagnes dont elles sont environnées, & de l'autre par les arbres dont les bords de la mer sont couverts ; En second lieu les marécages des bords de la mer sont

1701. encore des ſources fecondes de ſa corruption ; & en troiſiéme lieu, les eaux des petites rivieres, ravines & ſources, qui coulent dans ces plaines ſont gâtées & corrompuës par la décharge des eaux qui ont ſervi aux Indigoteries ; & comme leur cours eſt très lent, ſur tout dans la ſaiſon ſeche, où elles ſont très-baſſes, elles ne peuvent manquer de corrompre l'air. De ſorte que l'eau ſe trouve corrompuë, parce qu'elle eſt infectée par celle des Indigoteries. La terre eſt gâtée par la chaleur exceſſive, & l'air eſt corrompu par la corruption de la terre & de l'eau, & parce qu'il n'a point le mouvement néceſſaire pour ſe purger en ſe débaraſſant des exhalaiſons groſſieres & putrides qui s'y inſinuent.

Premiere cauſe des maladies.

J'ai parlé ci-devant de la facilité qu'il y avoit de rendre le païs plus ſain, en coupant les paletuviers, & en deſſechant les marécages où ſe perdent les petites rivieres & les ruiſſeaux. On pourroit prendre encore une précaution qui ſeroit d'empêcher que les eaux des Indigoteries ne s'écoulaſſent dans les rivieres.

Mais les maladies ont encore une autre cauſe à laquelle il n'eſt pas ſi facile d'apporter du remede. C'eſt l'intempe-

rance de bouche, & les débauches qui se font dans le païs. Tout le monde veut manger beaucoup, & boire encore mieux. Ceux qui sont riches, se piquent d'avoir de grosses tables. Ils boivent & mangent avec excès, pour faire boire & manger ceux qu'ils ont conviez sans se souvenir que dans les païs chauds & humides, où l'air est épais & grossier, comme est celui-là, on ne peut être trop sur ses gardes du côté de l'intemperance. La raison en est évidente. L'air épais & grossier, ne contribuë en aucune façon à la digestion des alimens; il semble au contraire qu'il nourrisse, & qu'il engraisse : quand donc un corps se trouve surchargé d'alimens, pleins d'excellens sucs & très-nourrissans, accompagnez de vins de toutes les façons, & de toutes sortes de liqueurs, sans être aidé d'aucun exercice, que de celui du jeu, qui ne fait qu'échauffer le sang, & mettre la bile, & les autres humeurs dans un mouvement violent & dereglé, que peut-on esperer qu'une corruption de toute la masse du sang? Une coagulation, des obstructions & des indigestions si puissantes, que toute la Medecine n'y peut apporter aucun remede.

1701.

Seconde cause.

Encore si ces grands repas ne se fai-

1701. soient qu'à dîner, la chose seroit plus supportable, parce qu'on auroit le reste du jour pour faire quelque exercice, & quelque digestion. Mais ce sont des dîners éternels, & les soupers qui les suivent, ne finissent point. Il faut s'aller coucher, l'estomach plus tendu & plus dur qu'un bâlon: la chaleur oblige de se tenir découvert, on s'endort avec le commencement d'une fraîcheur agréable, qui se change bien-tôt en froid, & on se trouve le matin à demi glacé, l'estomach plein de viande mal digerée, & des cruditez de ce qu'on a bû. On resiste au commencement, mais cela dure peu. Les plus robustes soutiennent davantage, & puis ils crevent plus promtement. Les plus foibles sentent plûtôt les suites de leurs désordres, se corrigent quelquefois un peu, traînent plus longtems une vie languissante & ennuyeuse, & enfin ils prennent tous le même chemin. Je n'ai jamais apprehendé beaucoup la mort, mais j'ai toûjours eu peur des maladies & des Medecins; & quand mon état ne m'auroit pas obligé à une vie reglée, ces deux motifs auroient suffi pour m'y engager.

A l'égard de nos Religieux, & des autres Missionnaires qui sont à Saint Do-

mingue, je n'ai jamais entendu dire, que les excès de bouche les ayent tuez; il y a assez d'autres causes de leurs maladies, & de leurs morts; & quand il n'y auroit que l'intemperie du climat, & les assistances continuelles qu'ils rendent aux malades, cela ne suffiroit-il pas? Mais leur petit nombre les a presque toujours exposez à des fatigues au-dessus de leurs forces. Des gens qui sortent d'un Cloître où tous les exercices sont reglez d'une maniere proportionnée à leur force, & à la nourriture qu'ils prennent, ne peuvent guéres sans alterer bien-tôt leur santé, & même la ruïner entierement, faire toutes les fonctions d'un Missionnaire, chargé d'une Paroisse très-étenduë, & très peuplée, porter les Sacremens dans des endroits éloignez souvent pendant la nuit, être exposé aux chaleurs excessives, aux pluïes, & autres injures de l'air, confesser, prêcher, faire le Catechisme, visiter les malades; accorder les differens; en un mot, faire le plus ordinairement seul, ce qui donneroit assez d'occupation à dix Ecclesiastiques dans une Ville. C'est-là la veritable cause de la mort de tant de Missionnaires de tous les Ordres établis dans les Isles,

1701.

Cause principale de la mort des Missionnaires.

1701. Le ſpirituel de la partie Françoiſe de Saint Domingue étoit entre les mains des Capucins, & des Religieux de mon Ordre. Les Capucins comme les plus anciens avoient les meilleures Paroiſſes, c'eſt-à dire toutes celles du Cap & du Port-Paix, juſqu'à la riviere de l'Artibonite. Ils avoient encore celles du grand & du petit Goave, de l'Acul, de Nippes & du Rochelois.

Nous n'avions que les Paroiſſes de l'Eſterre, de la petite Riviere, & du Cul-de-Sac; avec des prétentions ſur toutes celles qu'on pourroit établir dans tout ce Quartier juſqu'à la riviere de l'Artibonite.

Etats des Paroiſſes & leur revenu.

Les Penſions des Curez ſont payées par les peuples, à raiſon de trois cent écus pour chaque Curé, & quand il a un ſecond on lui donne deux cent écus de plus. Le Caſuel eſt auſſi plus conſiderable qu'aux Iſles du Vent. Il ſeroit inutile d'en faire ici le détail, je croi l'avoir fait dans un autre endroit. Ce que j'ai remarqué ſur cet article, eſt que les Curez n'en ont pas plus de reſte au bout de l'année que ceux des Iſles, dont le revenu eſt beaucoup moindre; parce que toutes les denrées, excepté la viande, ſont beaucoup plus cheres,

& que pour peu qu'ils ſoient malades, les Chirurgiens leur enlevent plus en une ſemaine, qu'ils ne peuvent recuëillir en un mois. 1701.

Tel a été l'état des Paroiſſes de Saint Domingue juſqu'en 1703. que les Capucins abandonnerent toutes celles dont ils avoient ſoin. On n'a jamais ſçû bien au vrai la raiſon qui les y a obligez. Les uns diſoient qu'ils avoient repreſenté à la Cour qu'elles leur étoient à charge, vû le grand nombre de Religieux qui y mouroient; mais qu'eſt-ce que cela pour des Capucins dont on voit par tout des quantitez ſi conſidérables? D'autres diſoient que les Commandans qui n'étoient pas contens d'eux, s'en étoient plaints, & qu'on leur avoit inſinué, qu'il étoit à propos qu'ils demandaſſent à ſe retirer. Quoiqu'il en ſoit les Peres Jeſuites furent choiſis par la Cour, pour remplir leurs poſtes, & elle partagea entr'eux & nous toute la partie Françoiſe. Les Jeſuites ont eu tous les Quartiers qui ſont depuis Samana juſqu'à la riviere de l'Artibonite; & nous tout ce qui eſt depuis cette riviere, juſqu'au Cap Tiberon. Les Egliſes du Quartier de l'Iſle à Vache étoient deſſervies par des Prêtres Seculiers, que la

Partage des Paroiſſes entre les Jéſuites & les Jacobins.

1701. Compagnie entretenoit. On avoit eu dessein de nous y établir, & les choses étoient assez avancées. On fit ensuite des propositions aux Jésuites, qu'ils ne jugerent pas à propos d'accepter; de sorte qu'il n'y avoit rien de conclu quand je suis parti des Isles, & je doute que cette affaire soit encore terminée.

Voïage au Cul de Sac de Léogane.

Le 3 Février j'accompagnai notre Supérieur général, qui alla faire sa Visite au Cul-de-Sac. On compte environ treize lieües de l'Esterre jusques-là. Il s'en faut bien que les chemins soient aussi beaux depuis la grande Riviere jusqu'au Cul-de-Sac, qu'ils le sont dans toute la plaine de Léogane. Il y a des endroits fort raboteux & incommodes. On parloit de les accommoder, afin qu'on pût faire rouler les Carosses dans tous ces Quartiers-là. La chose ne me parut pas si difficile qu'on la faisoit.

Nous fûmes fort contens de l'Eglise & de ses dépendances, & encore plus du Curé, dont tout le monde se loüoit, & nous disoit du bien. C'étoit alors le Pere Monori, du Convent de la ruë S. Honoré à Paris. Nous employâmes cinq jours en ce voïage.

Au retour je terminai l'affaire de ma

Commission,

Commiſſion. Je me convainquis, par ce que je vis & entendis, que les fautes qu'on reprochoit au Supérieur de la Miſſion de S. Domingue, venoient de ſon peu d'expérience & d'aptitude pour les affaires ; de ſorte que je fis agréer au Supérieur général qu'il ſe démît entre ſes mains de ſon emploi ; & auſſi-tôt que cela fut fait, je ſongeai à la retraite, craignant avec raiſon que le Supérieur général, & les autres Religieux, ne m'engageaſſent à remplir ce poſte. Je le priai donc de me permettre de retourner à la Guadeloupe, ainſi que je l'avois promis au Gouverneur de cette Iſle, pour faire travailler ſelon les projets qu'on avoit envoyés en Cour. Je m'apperçûs bientôt qu'il avoit d'autres vûes, & qu'il différoit de jour à autre, de me donner une réponſe poſitive, afin de me faire perdre l'occaſion d'une Barque qui remontoit aux Iſles du Vent ; mais je lui témoignai tant de répugnance à reſter à Saint Domingue, qu'à la fin il conſentit à mon retour. Le départ de la Barque m'empêcha de voir les Quartiers du grand & du petit Goave. 1701.

Il eſt bon de remarquer, que bien des gens ſe trompent en parlant de ces

1701. Quartiers. Ils les confondent faute de les connoître, comme a fait Dampier, Anglois, qui dans sa Carte du Golphe du Mexique, marque le Port-Paix, ou le petit Goave, comme si c'étoit la même chose, quoiqu'il y ait plus de soixante lieuës de distance d'un de ces lieux à l'autre. S'il n'est pas plus exact dans le reste, que dans ceci, il court risque de voir son Ouvrage méprisé.

Faute de Dampier dans la position du Port-Paix & du petit Goave.

CHAPITRE IX.

Voïage de l'Auteur de l'Esterre à la Caïe de Saint Louis. Du Commerce avec les Espagnols. Description d'un Boucan.

LA Barque dont je me servis pour remonter aux Isles du Vent, se nommoit l'Aventuriere. On dit monter aux Isles du Vent, parce que quand on part de S. Domingue ou autres lieux qui sont à l'Ouest pour y aller, il faut aller sans cesse contre les vents alisés, qui soufflent toujours de la bande de l'Est; & en terme de Marine Amériquaine, cela s'appelle monter: au lieu que quand on

part des Isles du Vent, ou autres lieux qui sont à l'Est, pour aller aux lieux qui sont à l'Ouest, on appelle cela descendre; parce que comme il y a bien plus de facilité à descendre qu'à monter, il y en a aussi bien plus à suivre le cours du vent qu'à faire route contre sa violence. 1701.

Cette Barque étoit une excellente voiliere; elle avoit été construite à la Vermude, où les Ouvriers se sont acquis à bon droit la réputation des meilleurs constructeurs du monde, pour ces sortes de Bâtimens. J'en ai donné la description dans ma seconde Partie. Elle étoit conduite par un de nos Flibustiers nommé Samson, habile homme autant qu'on le pouvoit souhaiter. Le sieur des Portes Arson Maloüin, qui étoit venu à la Martinique depuis quelque tems, pour établir un Commerce avec les Espagnols, dont il sçavoit la langue, étoit dans cette Barque. Il étoit allé pour reclamer une autre Barque, que les Anglois nous avoient prise, sous prétexte qu'elle leur avoit été enlevée pendant la guerre précédente, par des gens qui n'avoient point de Commission. Ils avoient même procédé contre le Maître & les Matelots qui la montoient

1701. quand ils l'avoient prise, & les menaçoient de les faire pendre comme complices de ce prétendu vol. Le sieur des Portes étoit arrivé à tems pour leur sauver la vie, mais il n'avoit pû sauver la Barque, qui fut confisquée, & sa charge servit à payer les procédures.

Le sieur des Portes, sujet de son voïage à la Jamaïque.

Ce sont des tours ordinaires des Anglois de la Jamaïque, qui ne manquent guéres d'en faire de semblables autant de fois qu'ils en trouvent l'occasion. Le remede à cela est d'en user de même à leur égard. C'est l'unique, pour les mettre à la raison.

Nous étions chargez d'Indigo, de quelque argent en saumons & en piastres, d'une partie d'or en poudre, & de plusieurs caisses de Toiles de Bretagne, qu'on nomme *Platilles*, de Bas de soye & de fil, de Chapeaux & de Merceries qui étoient restées d'une Cargaison qu'on avoit mise dans la Barque, pour trafiquer en passant chez les Espagnols. Cela m'engage de dire un mot du commerce qu'on fait avec eux.

Ce commerce étoit très-lucratif avant que les François eussent trouvé le secret de le gâter, en portant une trop grande quantité de marchandises, & les donnant à l'envie les uns des autres à vil

prix. Les Anglois & les Hollandois ont été en cela plus sages que nous ; & quoiqu'ils ayent pour le moins autant d'avidité que nous, ils ont sçû se contenir, ne point aller les uns sur les autres, & entretenir toûjours le commerce sur le même pied. 1701. Commerce avec les Espagnols.

Il n'est permis à aucune Nation, sous quelque prétexte que ce puisse être, d'aller traiter chez les Espagnols. Ils confisquent sans misericorde tous les Bâtimens qu'ils peuvent prendre, soit qu'ils les trouvent moüillez sur leurs Côtes, soit qu'ils les rencontrent à une certaine distance, parce qu'ils supposent qu'ils n'y sont que pour faire le Commerce ; & pour être convaincus de l'avoir fait, il suffit qu'ils trouvent dans le Bâtiment, ou des marchandises fabriquées chez eux, ou de l'argent d'Espagne. Il est défendu à toutes les Nations.

Ce sont leurs loix ausquelles on ne manque jamais de trouver bon nombre d'exceptions. En voici quelques-unes.

Lorsqu'on veut entrer dans quelqu'un de leurs Ports pour y faire le commerce on feint qu'on a besoin d'eau, de bois, de vivres. On envoye un Placet au Gouverneur par un Officier, qui expose les besoins du Bâtiment. D'autres Prétexte pour entrer dans les Ports des Espagnols.

fois c'est un mât qui a craqué, ou une
1701. voye d'eau considérable qu'on ne peut trouver, ni étancher sans décharger le Bâtiment, & le mettre à la Bande. On détermine le Gouverneur à croire ce qu'on veut qu'il croye, par un présent considérable qu'on lui fait. On aveugle de la même maniere les Officiers dont on a besoin, & puis on obtient permission d'entrer, de décharger le Bâtiment, pour chercher la voye d'eau, & remettre le Bâtiment en état de continuer son voyage. Les formalités sont observées: on enferme soigneusement les marchandises; on en met le Sceau à la porte du Magazin par laquelle on les fait entrer, mais on a soin qu'il y en ait une autre qui n'est point scellée, par laquelle on les fait sortir de nuit, & l'on remplace ce que l'on ôte par des caisses d'Indigo, de Cochenille, de Vanille, par de l'argent en barres ou monnoyé, du Tabac, & autres marchandises; & dès que le Négoce est achevé, la voye d'eau se trouve étanchée, le mât assûré, le Bâtiment prêt à mettre à la voile. Mais cela ne suffit pas, il faut trouver un expédient, afin que ceux qui ont acheté les marchandises les puissent vendre. On expose pour cela au Gouver-

Maniere de faire le Commerce.

neur, & à ses Officiers qu'on manque
d'argent pour acheter les vivres dont on 1701.
a besoin, & pour payer ce qu'on a pris
pour accommoder le Bâtiment; & on
le supplie de permettre qu'on puisse
vendre des marchandises au prorata de
ce qu'on doit acheter ou payer. Le Gouverneur & son Conseil y consentent
après les grimaces qu'ils jugent à propos
de faire, & on vend quelques caisses de
marchandises, afin que le gros de la
Cargaison que ces Messieurs, ou leurs
Agens ont acheté, puisse être vendu
publiquement sans qu'on s'en puisse
plaindre; parce qu'on supposera toujours que c'est ce qu'on a permis aux
Marchands Espagnols d'acheter des
Etrangers. Ainsi se débitoient en ce
tems-là les plus grosses cargaisons.

A l'égard de celles qui sont moindres,
& dont les Barques Angloises, Hollandoises, Françoises & Danoises sont ordinairement chargées, on les porte
dans les Esterres, c'est à-dire, aux lieux
d'embarquemens ou embarquaderes,
qui sont éloignez des Villes, ou aux
embouchures des rivieres. On avertit
les Habitans des environs par un coup
de Canon, & ceux qui ont envie de trafiquer viennent dans leurs canots pour

faire leur emplette. C'est particuliere-
1701. ment la nuit qu'on fait ce commerce. Mais il faut être sur ses gardes, toujours armé, & ne laisser jamais entrer dans le Bâtiment plus de monde, qu'on ne se trouve en état d'en chasser, s'il leur prenoit envie de faire quelque insulte. On appelle cette maniere de trafiquer, traiter à la Pique. On ne parle jamais de crédit dans ce Négoce; il ne se fait qu'argent comptant, ou marchandises présentes.

Traiter à la Pique, ce que c'est.

L'on fait ordinairement un retranchement devant la chambre, ou sous le gaillard de la Barque ou autre Bâtiment, avec une table, sur laquelle on étalle les échantillons des marchandises à mesure qu'on les montre. Le Marchand ou quelque Commis, & autres gens armez sont en dedans du retranchement avec de menuës armes. On en met encore quelques-uns au dessus de la chambre, ou sur le gaillard: le reste de l'Equipage bien armé est sur le pont avec le Capitaine ou un Commis, pour faire les honneurs, recevoir les personnes qui viennent, les faire boire, les reconduire avec civilité, & quand ce sont des gens de quelque distinction, ou qui font de grosses emplettes, les

ſaluer en ſortant de quelques coups de Canon. Ils ſe piquent beaucoup de ces ſortes d'honneurs, & on eſt ſûr de n'y rien perdre. 1701.

Mais avec tout cela, il faut être ſur ſes gardes, & toujours le plus fort, car s'ils trouvent l'occaſion de s'emparer du Bâtiment, il eſt rare qu'ils y manquent. Ils le pillent, & le coulent à fond avec l'équipage, afin qu'il ne ſe trouve plus perſonne qui ſe puiſſe plaindre de leur perfidie : parce que ſi un pareil cas venoit à la connoiſſance des Officiers de leur Prince, ils ne manqueroient pas de les obliger à une entiere reſtitution de ce qui auroit été pillé, non pas, comme on pourroit ſe l'imaginer, pour le rendre aux Propriétaires, mais pour ſe l'approprier comme des effets confiſquez.

Danger qu'on court dans ce Négoce.

Ce que je rapporte ici n'eſt pas une hiſtoire faite à plaiſir. C'eſt une pratique conſtante ſur la Côte de la nouvelle Eſpagne, de Carac & de Cartagene, dont bien des François, Anglois, & Hollandois, ont fait la triſte expérience.

Les Eſpagnols ſont naturellement adonnez au latcin.

Il y a encore une choſe à obſerver quand les Eſpagnols ſont à traiter dans un Bâtiment, c'eſt de prendre garde à leurs mains plûtôt qu'à leurs pieds. Ils

1701. sont tous ou presque tous sujets à caution, habiles à prendre autant qu'on le peut être, & quand ils trouvent l'occasion de s'accommoder d'une chose sans qu'elle coûte rien, il n'y a point d'exemple qu'ils l'ayent laissé échaper. Il faut donc avoir toujours les yeux ouverts sur eux, & dès qu'on s'en apperçoit, il faut les en avertir d'une maniere honnête, & comme si on croyoit que ce fût une méprise. Car ils s'offenseroient, si on le faisoit autrement, on perdroit l'occasion de la traite, & même on s'exposeroit à des suites fâcheuses. Ils ne se fâchent point de ces sortes d'avis : ils font semblant que ç'à été l'effet de quelque distraction, ou d'avoir voulu se divertir de l'embarras où seroit le Commis quand il s'apercevroit de la perte qu'il auroit faite. C'est ainsi qu'on fait semblant de se tromper de part & d'autre. Le plus sage est celui qui ne laisse pas emporter sa marchandise, sans qu'elle soit payée. Je raporte ceci sur le témoignage de bien des gens. Cependant je n'ai garde d'en faire un crime à toute la Nation. Il y auroit de l'injustice, & je n'aime pas à en faire à personne.

Comment on doit les avertir.

La meilleure marchandise qu'on puis-

se porter aux endroits qui ont Commerce avec les mines est le vif argent. Les Rois d'Espagne, se sont reservez cette traite, qui leur rend un profit très-considérable. Lorsqu'on trouve à la traiter, le prix ne se dispute point, on donne poids pour poids, argent pour mercure. Ce profit, comme on voit, est très-grand, car il faut seize pieces de huit pour faire le poids d'une livre; & le mercure ne vaut que quatre francs ou cent sols la livre.

1701.

Prix du vif-argent.

Ceux qui veulent augmenter leur profit, se font payer poids pour poids en petites monnoyes, comme sont les realles, & les demi realles; parce que les recevant au poids, & trouvant l'occasion de les donner en compte, il y a souvent deux, & même trois écus de profit par livre.

Profit sur les especes.

Il faut pourtant bien se garder de faire paroître aucune affectation, ni sur cet article, ni sur d'autres choses; & quand on a une partie à faire, il vaut mieux lâcher la main sur certaines marchandises, & même les donner à perte, que de se tenir trop roide, & dégoûter les acheteurs, qui sont fort bizarres, & fort capricieux.

Maxime à observer dans ce Commerce.

Lors donc qu'on est obligé de perdre

1701. ſur quelque marchandiſe, on peut le leur faire ſentir d'une maniere fine & délicate, parce que comme ils ſe piquent de politeſſe & de généroſité, on eſt ſûr de reparer bien-tôt ſa perte; & dès qu'on leur a une fois rempli la tête de fumée, il eſt aiſé de les faire venir à un point où le Marchand trouve toûjours au-delà de ſon compte.

C'eſt ce que les Anglois & les Hollandois ſçavent faire à merveille. Ils voyent par exemple qu'un Eſpagnol, qui vient acheter une piece de platille, pour faire deux chemiſes, s'eſt fixé à n'en donner qu'un prix qui va à leur perte; ils ne laiſſent pas de la lui donner; mais en même tems, ils lui font voir des dentelles, dont ils lui font venir envie, en lui diſant, que tous les Grands d'Eſpagne en portent de cette façon, & les lui vendent dix fois plus qu'elles ne valent. C'eſt ainſi qu'il faut traiter avec eux, ſans que les mauvais habits qu'ils portent, ſouvent par affectation, pour n'être pas connus, faſſent rien diminuer des honneurs dont ils aiment à être ſurchargez.

Bas & Chapeaux propres aux Eſpagnols.

Les Chapeaux qu'on leur porte doivent être gris pour la plûpart, de Loutre, de Caſtor, ou de quelqu'autre poil

approchant. Il faut que la forme ſoit 1701.
plate, les bords larges, & ſur toutes choſe, que la coëffe ſoit de Satin de couleur. Qu'ils ſoient vieux ou non, pourvû qu'ils ſoient bien accommodez, & bien luſtrez, on les vend avec avantage. On les vendoit autrefois quarante & cinquante piaſtres la piece. Cela eſt bien diminué depuis que les François en ont porté un trop grand nombre. On ne laiſſe pas cependant d'y faire un très-grand profit.

A l'égard des Bas de ſoye (car il n'en faut pas d'autres) il ſuffit qu'ils ſoient clairs, bons ou mauvais, n'importe, les Eſpagnols en portent ordinairement deux paires, une de couleur par-deſſous, & une noire deſſus.

Les Gouverneurs, & autres Officiers Eſpagnols, font commerce de toutes ſortes de marchandiſes, & de leur mieux. Ils exécutent exactement les Ordres de leur Prince, qui le défend à ſes Sujets, mais pour eux ils ſe diſpenſent de cette loi incommode. C'eſt par-là qu'ils amaſſent les richeſſes prodigieuſes qu'ils emportent en s'en retournant en Europe.

Il y avoit dans le tems que j'étois à Saint Domingue un Gouverneur à Car-

tagene, qui étoit le premier homme du
1701. monde pour cela. Il s'appelloit Pimiento. Il avoit servi sous l'Electeur de Baviere, qui lui avoit fait avoir ce Gouvernement, & qui lui avoit recommandé d'amasser promptement quatre ou cinq cent mille écus, & de revenir en Europe. Pour ne pas manquer au premier point, il faisoit un commerce universel, & il le faisoit de telle sorte, qu'il ne vouloit point d'associé. Et pour le second, il écrivit en Espagne par le même vaisseau qui l'avoit porté à Cartagene, pour demander son congé, sçachant fort bien qu'avant qu'il arrivât, il auroit tout le tems nécessaire pour amasser plus d'un million de piastres. Il ne se trompa pas. Le congé fut si longtems à venir, qu'il mourut avant d'être en état d'en profiter, après avoir amassé non pas quatre ou cinq cent mille piastres, mais quatre ou cinq millions d'écus. Le bruit se répandit aux Isles du Vent qu'il étoit mort plûtôt qu'il ne vouloit, mais qu'on l'y avoit déterminé par une potion cordiale, dont il est rare qu'on prenne plus d'une fois en sa vie.

Pimiento Gouverneur de Cartagéne.

Départ de l'Esterre.

Nous partîmes de la rade de l'Esterre le Vendredy 18. Février sur les cinq

heures du soir. Notre Barque avoit deux pieces de canon, mais nous n'avions qu'un seul boulet, dont nous ne pouvions pas nous défaire, parce qu'il servoit à broyer la moutarde, qui accompagnoit notre cochon boucané. Car quoique nous fussions en Carême, & au milieu de la mer, nous ne pouvions faire maigre que le Vendredy, que nous passions avec du biscuit, des patates, & du vin. Du reste nous avions d'assez bonnes provisions, & sur tout des fusils, de la poudre & du plomb au service de nos amis. Nous étions dix-sept hommes avec un mousse, & mon Négre qui avoit quinze à seize ans.

1701.

Nous eûmes dès le lendemain des vents contraires & fort violens : de sorte que nous ne pûmes gagner les Caymites que le 25. sur le soir. Ce sont plusieurs petites Isles basses & désertes, que je ne pus pas bien voir, parce que nous les passâmes pendant la nuit. La mer étoit fort grosse, & le devint à un tel point, que les lames se donnoient la liberté de s'exercer à qui sauteroit le mieux, & à qui passeroit de l'arriere à l'avant de notre Barque. Une d'elles fut assez mal adroite pour emporter chemin faisant notre cuisine. Accident funeste

Les Caymites Isles.

Ils perdent leur cuisine par un coup de mer.

1701. pour des gens qui avoient grand appetit. Cette disgrace & la continuation du mauvais tems nous obligea de moüiller sous le Cap de Donna Maria, qui est le plus à l'Ouest de toute l'Isle.

Nous y fûmes encore invitez par un petit pavillon, que des Chasseurs qui étoient en ce Quartier-là mirent au bout d'une perche, pour nous appeller. Cependant comme il étoit bon de prendre ses sûretez, de crainte que ce ne fussent d'honnêtes gens, tentez d'enlever notre Barque, pour s'en aller Forbans, on prit les armes, on chargea nos Canons de mitrailles, & de balles de mousquet, & je m'offris d'aller avec deux hommes dans le canot, pour reconnoître le terrain, & voir s'il n'y avoit rien à craindre. Je m'acquitai de ma commission, & après avoir tout examiné, je retournai à la Barque avec deux Chasseurs, qui nous firent un present de Cochon frais, & de boucané. On les régala de vin & d'eau-de-vie, & on convint avec eux du prix de dix-huit cent livres de Cochon en aiguillettes, & en pieces, & de trois cens livres de mantegue, c'est-à-dire, de graisse de Cochon ou sain doux.

Les Espagnols s'en servent dans l'A-

mérique, & même en quelques Provinces d'Espagne au lieu de beurre, & cela en vertu de la Bulle de sa Croisade, qui leur donne encore d'autres grands privileges, & entr'autres de manger le Samedy toutes les extrêmitez des bêtes, comme sont les pieds, la tête, le col, & les entrailles. Mais on coupe ces extrêmitez si avant, que le corps est réduit à très-peu de chose. Cette mantegue est blanche comme la neige, & excellente de quelque maniere qu'on la veüille employer. 1701. Mantegue, ce que c'est & son usage.

Nous devions payer ces provisions en poudre, plomb, toiles & merceries; & comme leur Boucan étoit environ à deux lieües de la mer, ils nous demanderent quelques-uns de nos hommes, pour leur aider à aller chercher ces viandes. On leur en donna six, & je pris la commission d'aller choisir la viande. Je menai mon Négre avec moi, pour porter mon hamac, & nous partîmes sur le champ.

C'étoit quelque chose de plaisant de voir l'habillement de ces deux Chasseurs. Ils n'avoient qu'un caleçon, & une chemise, le caleçon étoit étroit, & la chemise n'entroit pas dedans; elle étoit pardessus comme les roupilles de Habillement des Chasseurs.

1701. nos roulliers, & un peu moins large. Ces deux pieces étoient si noires, & si imbibées de sang & de graisse, qu'elles sembloient être de toile gaudronnée. Une ceinture de peau de Bœuf avec le poil, serroit la chemise, & soûtenoit d'un côté une guaîne, qui renfermoit trois ou quatre grands coûteaux, comme des bayonnettes, & de l'autre, un gargoussier à l'ordinaire. Ils avoient sur la tête un cul de chapeau, dont il restoit environ quatre doigts de bord, coupé en pointe au-dessus des yeux. Leurs souliers étoient sans couture, & tout d'une piece. On les fait de peau de Bœuf ou de Cochon. Voici comment. Dès qu'on a écorché un Bœuf, ou un Cochon, on enfonce le pied dans le morceau de peau qui lui couvroit la jambe. Le gros orteil se place dans le lieu qu'occupoit le genoüil, on serre le bout avec un nerf, & l'on le coupe. On fait monter le reste trois ou quatre doigts au dessus de la cheville du pied, & on l'y attache avec un nerf, jusqu'à ce qu'il soit sec, & alors il se tient de lui-même. C'est une chaussure très-commode, bien-tôt faite, à bon marché, qui ne blesse jamais, & qui empêche qu'on ne sente les pierres & les épines, sur lesquelles on marche.

Nous arrivâmes assez tard à leur Boucan, où nous trouvâmes leurs trois autres camarades. Leurs pavillons étoient dans une assez bonne case couverte de taches, & la petite case à boucaner étoit tout auprès. Ils avoient beaucoup de viandes seches, d'autres qui boucanoient & deux ou trois cochons qu'ils venoient de tuer. Nous soupâmes fort joyeusement, & avec appetit. J'avois fait apporter du vin, & de l'eau-de-vie, mais mon Négre avoit oublié le pain. Je m'en mis peu en peine. Je mangeai comme eux des bananes rôties & boüillies avec la viande, & ensuite le gras & le maigre du cochon en guise de pain & de chair, accompagné de la pimentade. Soit que l'air, le chemin, ou la nouveauté m'eussent donné plus d'appetit qu'à l'ordinaire, soit que la viande fût plus tendre, & plus appetissante, je croi que j'en mangeai près de quatre livres. Nous dormîmes à merveille. La faim plûtôt que le point du jour nous réveilla. J'avois de la peine à concevoir qu'ayant tant mangé peu d'heures auparavant, mon estomach eût déja fait la digestion. Mes six hommes & mon Négre se trouverent dans le même besoin que moi, & les Chasseurs me di- 1701.

1701. rent qu'il ne falloit pas que cela nous étonnât, qu'ils avoient autant d'appetit que nous, & que cela leur étoit ordinaire, parce que la viande de Cochon mangée de cette façon se digere plus facilement. On peut croire que nous ne souffrîmes pas long-tems cette incommodité. Nous déjeunâmes bien. Mes six hommes avec trois Chasseurs se chargerent, & partirent dans l'intention de revenir vers le midi, afin de pouvoir faire un autre voyage. Je restai avec les deux autres, & mon Négre au Boucan, où je ne demeurai pas oisif: car comme nous étions dans un lieu qui pouvoit passer pour une forêt d'abricotiers, j'en allai amasser & cueillir autant que nos six hommes en purent porter, ce qui fit que je couchai encore au Boucan, parce qu'au lieu d'envoyer de la viande, & de la mantegue à la Barque, je ne chargeai nos gens que d'abricots & de bananes. Ils revinrent le lendemain matin au nombre de huit ou neuf, les uns se chargerent de fruits & les autres de viande & de mantegue; nous retournâmes à la Barque sur les trois heures après midi, nous payâmes nos Marchands, & après les avoir fait bien boire, nous mîmes à la voile.

Qualité de la viande de Cochon maron.

Le lendemain ſur le ſoir nous doublâmes le Cap Tiberon, & nous le rasâmes de ſi près, qu'on pouvoit cracher à terre. Cette pointe eſt preſque ronde, fort élevée & coupée preſqu'à pic; la mer par conſéquent y eſt profonde; & comme le rocher eſt noir, la mer paroît de la même couleur. 1701. Cap Tiberon.

Les vents qui étoient Nord-Eſt & fort frais nous contrarierent tellement, que nous fûmes obligez de porter au large, au lieu de ranger la Côte comme nous avions deſſein. Nous nous y ralliâmes enfin le 8. Mars, & nous reconnûmes l'Iſle à Vache. Nous la dépaſſâmes pendant la nuit, & le 9. ſur les huit heures du matin, nous moüillâmes à la Caye ou Iſle de Saint Louis, qui eſt ſelon mon eſtime à ſix lieües au vent de l'Iſle à Vache.

Cette Iſle étoit fameuſe autrefois & fort fréquentée des Flibuſtiers de toutes ſortes de Nations, qui en faiſoient le lieu de leut rendez-vous, & y venoient ſouvent partager le butin qu'ils avoient fait ſur les Eſpagnols, qui ont été de tout tems les objets de leurs courſes. Quelques gens en très-petit nombre s'y étoient établis. On les en a fait déloger & paſſer à la grande Terre, c'eſt-à-dire, Iſle à Vache.

1701. à Saint Domingue ; de ſorte qu'elle eſt à preſent déſerte : il n'y a plus que des bêtes à cornes & des Cochons qu'on y a mis pour multiplier pour le ſervice de la Compagnie, à qui le Roi a concédé les terres qui ſont depuis le Cap Tiberon juſques au Cap Mongon, ce qui fait une étenduë d'environ cinquante lieües.

Il ſemble que le but de cette Compagnie n'a pas tant été de peupler, & faire habiter cette partie de l'Iſle de S. Domingue, que d'avoir un entrepôt commode & ſûr pour les Vaiſſeaux & pour les Barques qu'elle envoïe en traite aux Côtes de la Terre-Ferme. Les Anglois de la Jamaïque, les Hollandois de Coroſſol, & les Danois de Saint Thomas tirent leurs plus grands profits de ce Commerce, qu'ils ſeront déſormais obligez de partager avec nous, ſi nous ſçavons nous ſervir de nos avantages, & ne pas laiſſer perir cet établiſſement, comme quantité d'autres que nous avions dans les autres parties du Monde. Il faut eſperer que les Directeurs de cette Compagnie, qui ſont les premiers Commis de Monſieur de Ponchartrain, ſeront plus ſages & plus heureux que les autres Entrepreneurs, dont

la plûpart se sont ruïnez dans les éta- 1701.
blissemens qu'ils avoient commencez.

CHAPITRE X.

Description de la Caye de Saint Louis, & du fond de l'Isle à Vache.

LA Caye Saint Louis, qu'il falloit appeller *Isle* sous peine d'amande, est un petit terrain de quatre à cinq cent pas de long sur cent soixante pas de large, qui n'a justement que la hauteur nécessaire pour n'être pas couvert d'eau quand la mer est haute. Tout ce terrain ne paroît être autre chose qu'un amas de roches à Chaux, à peu près de même espece que celle que l'on trouve à la grande Terre de la Guadeloupe. Elle est située au fond d'une grande Baye, dont l'ouverture est couverte par trois ou quatre Islets assez grands, mais qu'on n'a pas choisis pour y bâtir le Fort, parce qu'ils sont environnez de hauts fonds, & par conséquent peu propres au moüillage des Vaisseaux, au lieu que la mer se trouve très-profonde aux environs de la Caye, particulierement du côté de la grande Terre, c'est-à-dire, de l'Isle

Caye S. Louis.

1701. de Saint Domingue, dont elle n'est séparée que par un canal de sept à huit cent pas de large. Le fond est de bonne tenuë, net & tout-à-fait propre pour l'encrage. L'on peut moüiller les Barques, les Brigantins & autres petits Bâtimens, assez près de la Caye pour y entrer avec une planche. Nous étions moüillez de cette maniere : notre Canot touchoit d'un bout à la Barque, & de l'autre à terre.

Projet d'un Fort sur la Caye.

Le Chevalier Reinau, qui y avoit passé l'année précédente, y avoit tracé un Fort dont je vis le Plan, l'élevation, le devis & les piquets. Je croi que la dépense devoit monter à huit ou neuf cent mille livres, ce qui me fit dire que ce Fort avoit la mine de rester en papier, quoiqu'il y eût déja deux Ingenieurs sur les lieux avec des appointemens considérables, & que Monsieur de Paty se fût engagé de fournir toute la chaux, la pierre, & les autres materiaux nécessaires pour la construction. Il attendoit de France des Maçons & des Tailleurs de pierre, & il avoit déja bon nombre d'Ouvriers & de Négres qui travailloient à préparer toutes ces choses, & si je ne me trompe, à faire de la brique.

Je pris la liberté de faire remarquer à ces

cès Messieurs que la hauteur de leurs Remparts dans un lieu si étroit, leur ôteroit tout l'air, & que leur Fort deviendroit une fournaise où il ne seroit pas possible de demeurer, & où les maladies étant une fois entrées, l'air s'y corromproit de telle maniere, que ce seroit plûtôt un Cimetiere qu'une Forteresse, & qu'on pouvoit juger de ce qui arriveroit alors par ce qu'on y voyoit tous les jours, la mort ayant déja emporté une très-grande quantité de gens, & ceux qui restoient étant comme des déterrez.

1701.

Défaut de ce Projet.

Je leur fis encore remarquer que le terrain de cette Caye étoit tout chancelant, qu'il trembloit d'un bout à l'autre dès qu'on y tiroit le Canon, que ce seroit encore bien pis lorsque le Canon seroit élevé sur des Remparts, supposé même qu'on les pût bâtir de la hauteur proposée, avant que le fond sur lequel on prétendoit les élever, prît congé d'eux en s'enfonçant, ou en se renversant dans la mer. Car de penser à piloter tout autour pour l'affermir, ou l'augmenter, il me paroissoit que le succès auroit été fort douteux, & la dépense exorbitante.

Il y avoit encore un autre inconve-

1701. nient, c'étoit de pouvoir avoir des cîternes pour conserver l'eau de la pluye; car il n'y a pas une seule goute d'eau sur cette Caye. Il a beau y pleuvoir, l'eau se perd aussi-tôt, & passe comme si elle tomboit dans un crible. On est obligé d'en aller chercher tous les jours à la grande Terre à une petite riviere éloignée de près d'une demie lieüe de la Caye; & il y avoit pour cet effet une Chaloupe & trois ou quatre hommes qui n'avoient point d'autre emploi.

J'avois remarqué en passant à Saint Christophe, que les Anglois ne pouvoient conserver d'eau dans leur Fort de la Souphriere, parce que le bruit du Canon ébranlant le terrain sur lequel il est bâti, les cîternes se fendoient aussi-tôt, & devenoient inutiles; de sorte qu'ils étoient obligez de se servir de Barriques pour conserver leur eau, en attendant qu'ils fissent doubler leurs cîternes avec du plomb, ce qui est d'une dépense considérable, & d'un entretien continuel.

Maisons de la Caye.

Les logemens que nous trouvâmes sur la Caye Saint Loüis, étoient de fourches en terre, couverts de taches, palissadez de Palmistes refendus. Il n'y avoit que la maison du Directeur, celle

du Gouverneur & un Magaſin qui fuſ- ſent palliſſadez de planches & couverts d'eſſentes. Ce Magaſin & la Maiſon du Directeur faiſoient un côté d'une petite place oblongue, dont le reſte étoit formé par les logemens des Commis & autres Officiers de la Compagnie. La Chapelle, la Maiſon du Gouverneur & quelques autres bâtimens étoient répandus ſans ordre ſur la Caye, avec des Cazernes qui avoient ſervi à la Garniſon. 1701.

Jamais je n'avois vû un ſi grand nombre de Commis & d'Officiers pour un ſi petit lieu & un ſi petit commerce. Je doute qu'il y en ait autant à Batavia. Ils avoient tous des appointemens conſidérables & bouche à cour à la table du Directeur, qui étoit bien ſervie & fort abondamment. On entretenoit pour cela des Chaſſeurs avec une grande meute de chiens. Il y avoit auſſi des Pêcheurs, & on élevoit quantité de Volailles & de Moutons dans l'Habitation particuliere de la Compagnie.

Nombre prodigieux de Commis

Un Maloüin nommé M. de Bricourt étoit Directeur de la Compagnie. C'étoit un homme fort civil, & fort honnête, parfaitement au fait du commerce. Il me fit donner un logement, &

M. de Bricourt Directeur.

m'obligea de prendre sa table pendant
1701. tout le tems que je demeurerois à la Caye. Il étoit fort broüillé avec le Gouverneur nommé M. de Bouloe Gentilhomme des environs de Toulouse, qui avoit été Lieutenant Colonel en France. C'étoit un homme fort poli, qui avoit beaucoup de service: il avoit beaucoup de lecture, il avoit vû le monde, il parloit juste, & étoit fort obligeant. Mais il ne s'étoit pas encore corrigé du vice ordinaire de son païs, il étoit prompt & vif, quelquefois jusqu'à l'excès. C'étoit ce qui faisoit naître tous les jours des difficultez entre lui & le Directeur.

M. de Bouloe Gouverneur.

La Compagnie avoit entretenu une Compagnie d'Infanterie pour servir de Garnison. Elle étoit sous les ordres du Gouverneur, qui étoit par cet endroit en état de se faire obéïr. Le Directeur venoit de casser cette Compagnie, afin que le Gouverneur n'eût plus à qui commander, & que cela le rendît plus accommodant. Je me trouvai assez embarassé entre ces deux Messieurs: car quand le Directeur me voyoit avec le Gouverneur, ou que je mangeois avec lui, il m'en faisoit de petits reproches; & le Gouverneur se plaignoit de son

côté, que je témoignois plus d'inclination pour un Marchand que pour lui. Je voulus travailler à leur reconciliation, je parlai en particulier à l'un & à l'autre, mais je vis bien-tôt qu'il n'y avoit rien à faire. Le Directeur obſedé par ſes Commis, qui pour lui faire leur cour décrioient ſans ceſſe le Gouverneur, ne vouloit faire aucune démarche, & le Gouverneur faiſoit ſonner bien haut ſon rang & ſa qualité, & ne vouloit point s'approcher; de ſorte que je pris le parti de vivre bien avec tous les deux & je me confirmai dans une maxime qui me parut toujours très-vraie, que la multitude des choſes nuit bien plus aux affaires qu'elle ne leur eſt avantageuſe. La Compagnie l'a reconnu depuis, & a réuni ces deux Charges dans une même perſonne. 1701.

On me propoſa de demeurer à la Caye pour être Curé. On n'étoit pas content d'un Eccléſiaſtique Irlandois, qui deſſervoit leur Egliſe; & lui-même voyoit avec chagrin la déſunion des Chefs & vouloit ſe retirer. Mais on ne vouloit pas le lui permettre, avant qu'on eût un autre Prêtre; & cela n'étoit pas trop facile. On me fit des propoſitions fort avantageuſes, non-ſeule-

ment pour moi, mais pour notre Ordre, si nos Superieurs vouloient s'engager à remplir les Eglises qui seroient nécessaires pour la Colonie qui s'établissoit de jour en jour. Je m'excusai d'accepter ces offres, pour ce qui me regardoit; mais j'écrivis au Pere Cabasson notre Supérieur général, touchant l'occasion qui se présentoit d'étendre nos Missions & nos Paroisses dans ce grand Quartier.

1701.

Offres qu'on fait à l'Auteur & à son Ordre.

On nous y offroit une terre de mille pas de large sur deux mille pas de haut; & de nous donner des Négres pour la faire valoir, aux conditions des autres Habitans, avec quelques privileges particuliers, & quatre cens écus de Pension pour chaque Curé, jusqu'à ce que le casuel des Eglises fut assez considérable, pour la pouvoir réduire à trois cens écus, comme sont celles des Curés de Léogane.

Les conditions que la Compagnie faisoit à ceux qui vouloient s'établir sur les terres de sa concession, étoient si avantageuses, qu'elles auroient dû y attirer une infinité de gens, s'ils avoient été tant soit peu raisonnables. Mais ils ne pouvoient souffrir qu'on les obligeât de vendre leurs marchandises, & leurs

denrées à la Compagnie privativement à tout autre, & d'acheter d'elle ce dont ils auroient besoin. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, j'ai remarqué que la prévention a ordinairement plus de lieu, que la raison. Car la Compagnie leur donnoit les terres de la même maniere que le Roi les donne aux autres lieux de son Domaine en Amérique, c'est-à-dire, *gratis*, sans redevances, droits seigneuriaux, lots & ventes, ni aucunes charges. Elle leur donnoit des Esclaves selon leurs besoins, & les talens qu'on voyoit dans ceux qui en demandoient à raison de deux cens écus pour les hommes, & cent cinquante écus pour les femmes; payables dans trois ans, sans qu'ils pussent être contraints à avancer aucune partie du payement avant le terme expiré. Elle leur donnoit encore le même terme pour les marchandises qu'elle leur fournissoit, & qu'elle leur laissoit au prix courant, qu'étoient ces mêmes marchandises à l'Esterre, ou au petit Goave; & si la Compagnie en manquoit, elle leur permettoit sans aucun délai, d'en acheter où bon leur sembloit, & de vendre leurs marchandises & denrées au prorata de ce qu'ils devoient payer pour ce qu'ils

1701.

Conditions que la Compagnie faisoit à ses Colons.

avoient acheté. Elle s'engageoit encore
1701. à prendre généralement tout ce qui se fabriqueroit sur leurs Habitations au même prix, que ces mêmes choses auroient été venduës dans les autres Quartiers. L'interdiction du commerce avec d'autres qu'avec elle, excepté dans les cas que je viens de dire, étoit la pierre d'achopement. Il est à croire qu'on y aura trouvé quelque tempérament. Voilà à peu près le sistême de cette Compagnie, dont il me semble que toute personne de bon sens se devoit contenter.

M. de Paty Lieutenant de Roi de Léogane, qui avoit entrepris les fournitures pour les Fortifications de la Caye de S. Louis, y arriva deux jours après nous. Il y étoit venu par terre. Il y avoit un chemin aisé du petit Goave jusques-là. On ne compte que vingt-quatre à vingt-cinq lieües. On trouve sur cette route à huit lieües du petit Goave un Quartier appellé le Fond des Negres, qui est une pépiniere de Cacao & d'enfans. La plûpart des Habitans sont des Mulâtres, & des Negres libres, qui cultivent les plus beaux Cacoyers du monde. J'ai dit, ce me semble, dans un autre endroit, que ces gens-là sont

Le Fond des Négres fertile en cacoyers

fort féconds. Je dois dire à présent qu'ils ont une facilité merveilleuse d'élever leurs enfans. Ils leur donnent le matin une jatte de Chocolat avec du Mahis écrasé, & s'en rapportent à eux pour le reste de la journée. Avec cela on ne peut voir des enfans plus forts, & d'une santé plus vigoureuse. Que l'on trouve si l'on peut dans le reste du monde une nourriture, dont on voit de si bons effets. Comme ce chemin passe au travers d'un très bon païs, il y a apparence qu'il sera bientôt rempli d'Habitans qui feront un Négoce considérable de Cacao, d'Indigo, de Rocou, de Tabac, de Coton, & autres marchandises, leur terrain étant propre à tout. 1701.

Je fus me promener avec Messieurs de Bouloe & de Paty à un Jardin, ou commencement d'Habitation, que le premier faisoit faire à une petite lieüe de la Caye. C'étoit un fond fort uni entre deux collines, qui étoit arrosé d'un gros ruisseau, qui lui donnoit de la fraîcheur, & le mettoit en état de produire tout ce qu'on y auroit voulu planter, & surtout du Cacao. Je le dis à M. de Bouloe, qui goûta mon avis, & qui l'auroit suivi, s'il eût cru demeurer assez longtems dans le poste où il étoit, pour

Jardin de M. de Bouloe.

se récompenser par les fruits des avances
1701. qu'il auroit été obligé de faire, pour cultiver ces arbres, jusqu'à ce qu'ils donnassent du profit. Mais il songeoit dès ce tems-là à changer de domicile, comme il a fait effectivement deux ans après, ayant été nommé par le Roi au Gouvernement de l'Isle de la Grenade.

Le Païs Capitaine de Milice.

Nous dînâmes chez un Capitaine de Milice de ce Quartier-là nommé le Païs. C'étoit un homme de vingt-huit ans, très-bien fait, qui avoit gagné du bien en commandant les Flibustiers en différentes occasions pendant la derniere Guerre. Il étoit marié depuis quelques mois avec une Créolle, fille du sieur Rossignol, Officier de S. Christophe, qui après la prise de cette Isle avoit été envoyé à la Martinique par les Anglois, pendant qu'ils avoient transporté à S. Domingue sa femme & ses deux filles. C'est ainsi qu'ils en ont usé pour détruire cette florissante Colonie. Le sieur Rossignol mourut au Cul-de-Sac de la Martinique, avant d'avoir pû faire revenir sa famille auprès de lui. Sa veuve se trouvant chargée de deux filles très-belles à la vérité, mais sans bien, se maria avec un nommé Castras ci-devant Habitant de la Guadeloupe, qui s'étoit

établi à S. Domingue. Après dîné, nous allâmes nous promener à l'Habitation de Castras. Il étoit Econome de la Compagnie; il avoit cinq ou six cens écus d'appointemens, un Cheval & deux Negres entretenus, & bouche en Cour, quand il alloit à la Caye. C'étoit lui qui faisoit valoir l'Habitation de la Compagnie, qui étoit environ à une lieüe de-là. On disoit qu'elle étoit fort belle, & bien pourvûe de Negres. On y faisoit de l'Indigo, & on parloit d'y faire une grande Manufacture de Sucre. C'étoit-là aussi où l'on élevoit les moutons, les volailles & les autres choses nécessaires pour la table du Directeur.

1701. Castras Econome de la Compagnie.

La seconde fille de la veuve du sieur Rossignol étoit mariée depuis peu à un vieux Flibustier nommé Stive ou Estienne, qui paroissoit avoir beaucoup plus de soixante ans; mais qui étoit encore plus chargé de biens que d'années. Comme son Habitation étoit à côté de celle de Castras, ces Messieurs y allerent, & je les y accompagnai. Le sieur Stive n'étoit pas à la maison, sa femme qui nous reçût, me parut si jeune que je ne pouvois me persuader qu'on eût marié un enfant de douze à treize ans avec un vieillard, qui auroit pû être

M. Stive Flibustier.

son grand-pere. Elle l'envoya avertir, & il vint aussi-tôt. Il paroissoit assez simple dans ses manieres, il parloit peu, & ornoit chaque période de cinq ou six noms de Dieu, à l'ancienne maniere de la Flibuste. Il fit apporter la collation : la politesse n'y regnoit pas ; au lieu d'elle la richesse y éclatoit. Il avoit quantité de bonne vaisselle d'argent, qui selon toutes les apparences ne lui avoit pas coûté grand-chose, aussi étoit-elle toute à l'Espagnole. J'eûs bientôt fait connoissance avec lui : il étoit ami intime du Capitaine Lambert, & de quelques autres Flibustiers de mes amis. Nous fîmes une partie pour aller au Fond de l'Isle à Vache avec Castras & le sieur le Païs. Nous retournâmes ensuite à la Caye. Je soupai avec M. de Paty chez le Gouverneur, après quoi j'allai voir M. de Bricourt, qui vouloit à toute force que M. de Bouloe m'eût parlé de lui pendant tout ce voïage, quoique nous ne l'eussions pas seulement nommé. Ces soupçons me faisoient de la peine, & je souhaitois fort, que notre Barque expédiât promptement ce qu'elle avoit à faire, afin de continuer notre voïage. Mais il falloit attendre le retour d'un Brigantin, qui étoit allé à

1701.

Cartagene, & qui devoit en rapporter de l'argent, qui étoit ce que nous attendions. 1701.

Deux jours après, Castras me vint chercher dans son canot, & me mena chez lui, où les deux gendres de sa femme s'étoient rendus pour notre partie. Nous montâmes à cheval après dîné, & fûmes coucher à sept bonnes lieües de-là, chez un de leurs amis dans le Fond de l'Isle-à-Vache.

Description du Fond de l'Isle à Vache.

C'est une très-grande plaine, dont le bord de la mer fait une ance en maniere de croissant fort ouvert, couvert par l'Isle à Vache, qui est éloignée de la Grande Terre d'environ trois lieües. Cette Isle me parut de cinq à six lieües de longueur. Quoiqu'elle semble couvrir l'Ance, son éloignement est cause qu'elle ne lui est presque d'aucune utilité. La mer brise rudement à la Côte, & rend l'embarquement difficile, & le moüillage dangereux, même pour les Bârques. Comme je n'y ai point vû de Vaisseaux, je ne puis pas dire s'ils y seroient bien ou mal. Il y a apparence que ceux des Flibustiers moüilloient auprès de l'Isle lorsqu'ils s'assembloient en ce Quartier-là, pour faire leurs expéditions ou leurs partages.

Nous fûmes le jour suivant à cinq
1701. lieües plus loin, & nous y couchâmes : de sorte que nous eûmes le tems de nous promener pendant que Castras faisoit ses affaires, & celles de la Compagnie. Tout ce païs est très-beau ; la terre est profonde, grasse & propre à ce qu'on voudra lui faire porter.

Il est certain que tout ce païs a été habité par les Espagnols, & avant eux par les Indiens. Ceux là l'ont quitté pour aller s'établir au Mexique, après que Fernand Cortez en eût fait la conquête ; & comme ils avoient déja détruit tous les naturels du païs, toute cette partie est demeurée déserte, & les arbres y étoient revenus. Il est vrai, que la plûpart ne sont que des bois tendres, mais en très-grand nombre, fort hauts, fort gras & fort pressés, ce qui n'est pas une petite preuve de la bonté de la terre.

Il y a apparence que les Habitations des Espagnols n'avoient que quatre à cinq cent pas de large, parce qu'on trouve presque toute cette plaine partagée de cette maniere, par des épaisseurs de bois de haute futaye, qu'on nomme dans le païs des Racques de bois, qui paroissent très-anciens, & tels que sont

Partages des Habitations des Espagnols.

ceux qu'on trouve dans le milieu des forêts, & dans les montagnes, où il est probable, que personne n'ā jamais fait de défriché. Les Espagnols en usoient apparemment ainsi, pour séparer leurs Habitations, & pour avoir dequoi retirer leurs bestiaux à l'ombre pendant la grande chaleur, & pour conserver des bois de charpente à leur disposition, quand ils en avoient besoin. Il y a de ces Racques de bois qui ont autant d'épaisseur, ou de largeur, que les terrains qui ont été défrîchez; d'autres en ont moins. Cette methode n'étoit pas mauvaise d'un côté, mais il me semble qu'elle avoit aussi ses inconveniens, & qu'elle étoit contraire à la santé, en ce que ces Racques de grands arbres empêchoient le mouvement de l'air, & contribuoient ainsi à sa corruption. 1701.

On me fit voir quantité de fers à cheval à l'Espagnole, & autres ferremens de leur façon, qu'on trouve tous les jours dans la terre à mesure qu'on la défrîche, ce qui est une preuve évidente qu'elle a été habitée autrefois par les Espagnols.

On trouve aussi des meubles des anciens Indiens, comme de leurs pots & marmittes de terre, & certains cailloux

1701. couleur de fer, d'un grain fin & compact, dont quelques bords de la mer sont tous remplis. Ils ont pour l'ordinaire deux pieds à deux pieds & demi de longueur, quinze à dix-huit pouces de large, & environ neuf pouces d'épaisseur, arrondis par les extrêmitez. Ils avoient l'industrie de les fendre par le milieu de leur longueur, & de leur épaisseur, & de creuser le dedans, de maniere qu'ils en faisoient des especes de tourtieres ovalles, ou de lechefrittes d'un peu plus d'un pouce d'épaisseur, qui resistoient au feu. On m'en fit present d'une très entiere, & parfaitement bien faite, avec deux ou trois petites figures de terre cuite, assez mal faites, qu'on avoit trouvées dans la terre, & dans des grottes qui sont dans les Falaises, qu'on supposoit être des Idoles des Indiens. Des Habitans du Quartier m'assûretent qu'ils avoient trouvé dans les montagnes des grottes, comme de profondes cavernes, toutes remplies d'ossemens humains. C'étoit apparemment dans ces endroits-là qu'ils conservoient les os de leurs morts. Il est à croire qu'ils y mettoient aussi leurs richesses: car nous voyons des vestiges de cette coûtume dans tous les endroits du mon-

Cailloux creusez par les Indiens.

Idoles des Indiens.

Ossemens des Indiens.

de ; mais on perdroit ſon tems à remuer ces os pour y trouver quelque choſe, parce que les Eſpagnols qui ont été long-tems maîtres de ces païs-là, n'ont pas manqué de viſiter exactement tous ces endroits, & d'en enlever tout ce qui pouvoit être de quelque valeur. 1701.

On voit à la Deſirade, qui eſt une petite Iſle au vent de la Grande Terre de la Guadeloupe, une caverne fort profonde, qui eſt preſque toute remplie d'oſſemens, avec des reſtes d'arcs, de boutons, & autres armes des anciens Indiens. C'étoit apparemment un cimetiere. Car tous ces peuples, du moins les anciens, & tous les Indiens du Canada, & de la Floride, ont une extrême veneration pour les os de leurs morts ; & s'ils ne les logent pas avec autant de magnificence que les Egyptiens, du moins n'épargnent-ils rien pour les conſerver avec reſpect & reverence.

Caverne de la Deſirade.

On trouve en beaucoup d'endroits du Fond de l'Iſle à Vache des cuves de maçonnerie, qui font croire que les Eſpagnols ont fait de l'Indigo dans ces Quartiers. Les terres en effet y ſont très-propres, & n'en déplaiſe aux ignorans, celui que l'on y fabrique avec ſoin, ne le cede, ni à celui des grandes Indes,

c'est-à-dire, des Indes Orientales, ni à
1701. celui de Guatimala.

Ce païs n'est pas encore bien peuplé, il s'en faut beaucoup, mais il le sera assûrément, & très-bien, sur tout si on peut revenir un peu de la prévention injuste qu'on a contre la Compagnie. Au reste, c'est le païs des moustiques, maringoins, vareurs, & autres bigailles; tout en est plein. La Caye S. Loüis quoiqu'environnée de la mer, sans arbres, ni halliers, ni eaux croupissantes en entretient des millions. Ils se nichent dans les trous des crabes, des roches, sous les couvertures des maisons, & dès que le Soleil est couché, ils remplissent l'air, & piquent impitoyablement tous ceux qu'ils peuvent approcher.

Abondance de cousins.

Cette incommodité se fait sentir même en plein jour dans les nouvelles Habitations du Fond de l'Isle à Vache, & on peut juger combien elle est grande, puisque les Maîtres de ces Habitations sont obligez de donner des guestres à leurs Esclaves, & à leurs Engagez, pour leur couvrir les jambes & les pieds, à faute dequoi il leur seroit impossible de travailler, & il seroient dans l'obligation de ne penser à autre chose qu'à se défendre de ces insectes, pour s'em-

pêcher d'être mangez tout vifs.

On eſt obligé de s'enfermer la nuit 1701.
dans des pavillons de groſſe toile, & d'avoir la précaution de ſe tenir au milieu ſans toucher aux bords. Car ſi la bigaille ſent qu'on ſoit à portée de ſon aiguillon, les vareurs, qui ſont de certains gros couſins à long aiguillon, l'enfoncent dans la chair au travers de la meilleure toile, tant que ſa longueur peut s'étendre, & quand ils ont une fois percé la chair, ils ſuccent le ſang par leur aiguillon, comme par une petite trompe, ſans ſe détacher qu'ils ne ſoient entierement pleins, & ſans que la fumée les puiſſe chaſſer. Il eſt vrai qu'il eſt bien rare qu'on leur donne le tems de ſe raſſaſier, il faudroit être bien endormi, pour ne pas ſentir leur piquûre, qui certainement eſt auſſi vive qu'un coup de lancette. C'eſt le ſeul endroit de l'Amerique où j'ai vû les Maîtres obligez de chauſſer leurs Négres. Cette incommodité diminuera à meſure que le terrain ſe défrîchera, & que les bords de la mer ſeront découverts.

Les Habitans de Saint Domingue & de l'Iſle à Vache, marquent leurs Négres quand ils les achetent. Ils ſe ſervent pour cela d'une lame d'argent min-

ce, tournée de façon qu'elle forme leur
1701. chiffre, elle est jointe à un petit manche, pour la pouvoir tenir, & comme ces chiffres ou lettres se pourroient rencontrer les mêmes en plusieurs habitans, ils les appliquent en differens endroits. Les uns au-dessus de l'estomach, d'autres au dessous; les uns à droit, les autres à gauche; les uns aux bras, les autres en d'autres endroits. Quand on veut étamper un Négre, on fait chauffer l'étampe, sans la laisser rougir, on frotte l'endroit où on la veut appliquer avec un peu de suif, ou de graisse, & on met dessus un papier huilé, ou ciré, & on applique la stampe dessus, le plus legerement qu'il est possible. La chair s'enfle aussi-tôt, & quand l'effet de la brûlure est passé, la marque reste imprimée sur la peau, sans qu'il soit possible de la jamais effacer. De sorte qu'un Esclave qui auroit été vendu, & revendu plusieurs fois, paroîtroit à la fin aussi chargé de caracteres, que ces obelisques d'Egypte. Nous n'avons point cette méthode aux Isles; & nos Négres sur tout les Créolles seroient au désespoir qu'on les marquât comme on fait les Bœufs & les Chevaux. La petitesse de nos Isles fait que cela n'est pas nécef-

Négres qui sont étampez

Maniere d'étamper les Négres.

ſaire, mais il l'eſt abſolument dans un païs auſſi vaſte que Saint Domingue, où les Négres peuvent fuïr, & ſe retirer dans des montagnes ſi éloignées, & ſi difficiles, qu'il ſeroit preſque impoſſible de les trouver, & de les y forcer; & quand cela arriveroit, comment les Maîtres pourroient-ils reconnoître ceux qui leur appartiendroient. Il pourroit encore arriver que des gens ſans conſcience trouvant des Négres fugitifs ſe les approprieroient, ce qui ne leur eſt pas poſſible, lorſqu'ils ſont marquez; parce que leur Maître les reconnoîtroit, & prouveroit aiſément qu'ils ſeroient à lui, en faiſant voir ſa marque. 1701.

Il y avoit un grand nombre de Négres marons ou fugitifs, qui s'étoient retirez en un endroit appellé la Montagne noire. On diſoit qu'ils étoient bien au nombre de ſix à ſept cens hommes & femmes; que tous les hommes étoient armez; qu'ils avoient eſcarpé les endroits acceſſibles, par leſquels on pouvoit aller à eux pour les attaquer; qu'ils avoient fait des abbatis d'arbres & des retranchemens, où ils faiſoient une garde exacte pour n'être point ſurpris. On parloit dans le tems que j'étois à Saint Domingue, d'aſſembler des

Négres marons.

1701. gens de bonne volonté pour les aller enlever ; mais personne ne se presentoit pour cette expédition, où il ne paroissoit que des coups à gagner, & peu de profit à faire. Ceux qui auroient pû l'entreprendre étoient seulement les Chasseurs ou les Boucaniers, qui frequentent ces endroits, & qui en sçavent tous les chemins & les défilez ; mais ces mêmes Chasseurs ne se soucioient pas de réduire ces Négres, parce qu'ils trouvoient leur compte avec eux. Ils leur fournissoient des Chevaux marons, des cuirs & des viandes boucanées à un prix fort bas, & prenoient en échange de la poudre, des balles, des armes, des toiles & autres choses dont ils avoient besoin, que ces chasseurs leur survendoient excessivement. Quoique ce trafic fut secret, il n'a pas laissé de venir à ma connoissance ; & comme il y est venu, il a pû venir à celle de bien d'autres. En effet on en étoit persuadé, & on en murmuroit hautement. Cela obligea enfin les Chasseurs, pour effacer l'idée qu'on avoit de leur peu de fidélité, d'offrir d'aller à cette expédition à compagnon bon lot, à la maniere de la Flibuste ; c'est-à-dire, que ceux qui seroient estropiez, auroient

Les Chasseurs entretiennent les Négres marons.

ſix cens écus, ou ſix Négres; que les Négres qui ſeroient pris ſeroient partagez entre les preneurs, & que pour ſûreté des eſtropiez, les Habitans s'obligeroient ſolidairement à leur récompenſe. On ne voulut point accepter ces conditions, parce que tout le profit auroit été tout entier pour les Chaſſeurs. Ainſi la choſe en demeura là. Il me ſemble qu'on auroit dû partager le different en deux, afin de chaſſer les Négres marons de cet azile, qui eſt d'un exemple pernicieux pour les autres Eſclaves. 1701.

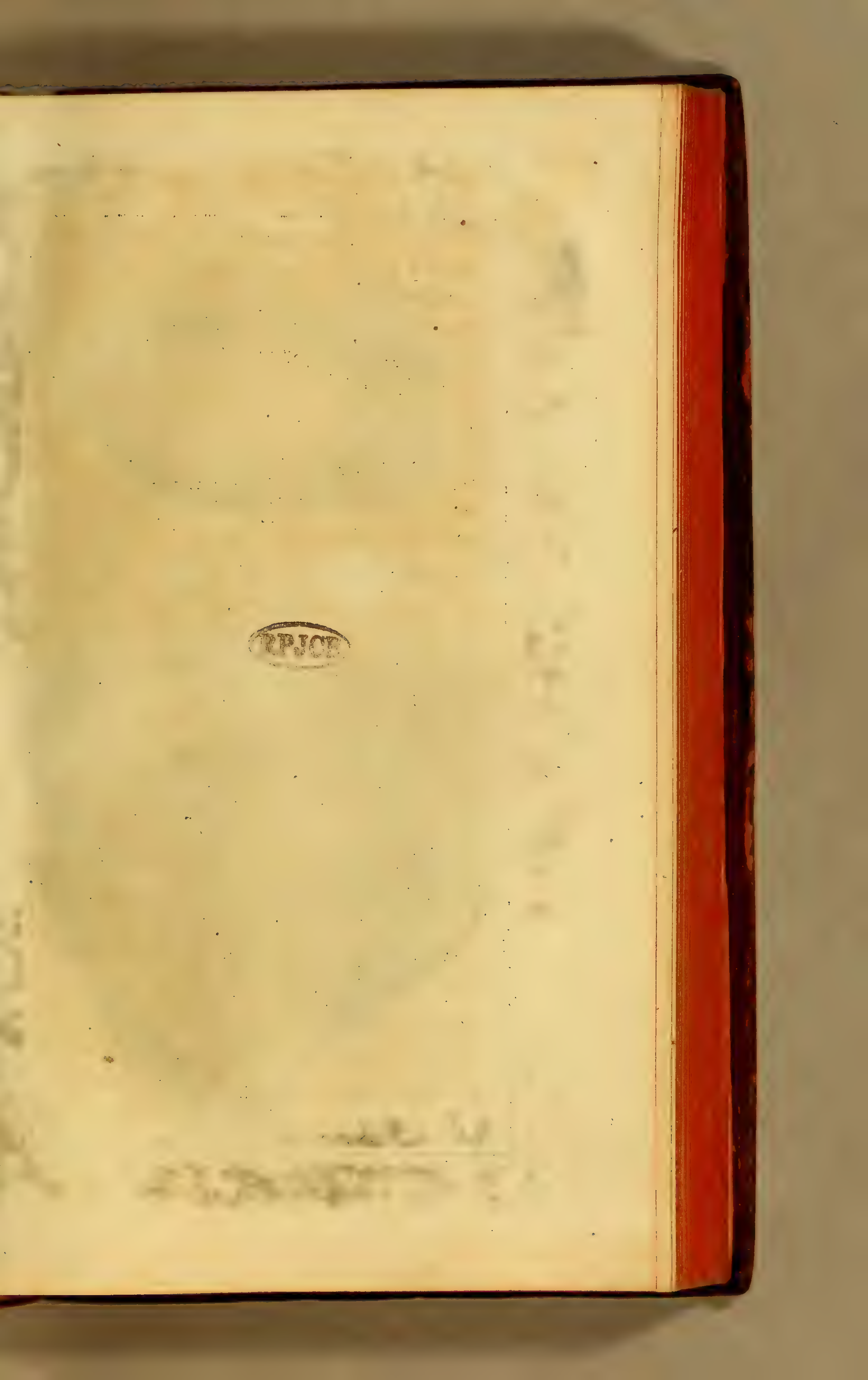
Prix ordinaire pour la capture des Négres marons.

Lorſque les Chaſſeurs ou autres, prennent quelque Negre maron, & qu'ils le remettent entre les mains du Gouverneur ou de la Juſtice, le Maître du Negre eſt obligé de leur payer vingt-cinq écus, ſi le Negre a été pris hors des Quartiers François, & cinq écus ſeulement pour ceux qu'on prend dans les Quartiers, mais hors de leur Habitation, & ſans un billet de leurs Maîtres. Cette regle eſt bonne, & fort propre pour empêcher les Negres de s'écarter, & enſuite d'aller marons: mais il y a des canailles qui abuſent, & qui prennent des Negres, ſur tout des nouveaux venus, à quatre pas de leur Habitation,

1701. où ſouvent ils les ont fait attirer par leurs aſſociés, afin de profiter du prix de leur capture.

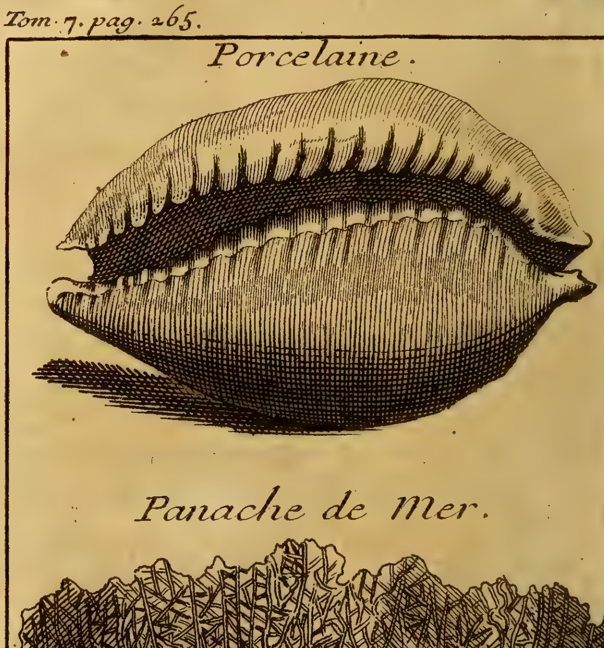
Nous retournâmes chez le ſieur Caſtras le quatriéme jour de notre voyage. Il me pria de reſter chez lui, d'autant plus que le Brigantin que nous attendions ne paroiſſant point à la rade, il n'y avoit rien qui me preſſât de m'en retourner. Il alla à la Caye le lendemain matin, pour rendre compte au Directeur de ce qu'il avoit fait dans ſon voyage, qui avoit été entrepris plûtôt pour me faire plaiſir, que par aucun autre beſoin preſſant. Il revint dîner, & amena avec lui M. des Portes & le Maître de notre Barque. Celui-ci s'en retourna le ſoir, l'autre demeura à coucher. Nous ſoupâmes chez le ſieur Stive; le lendemain nous fûmes dîner chez le ſieur le Païs, & le ſoir nous retournâmes à la Caye. Je fus fort content de ce voyage, d'où j'apportai bien des curioſités Indiennes, & beaucoup de très-belles coquilles, les unes du Païs, d'autres des côtes de la Terre-Ferme, & les plus belles de certains Iſlets ſur la côte de Couve, ou Cuba, entre elle & l'Iſle des Pins, qu'on appelle les Jardins de la Reine.

Monſieur


RPJCB

Tom. 7. pag. 265.

Porcelaine.



Panache de Mer.



Monsieur de Bouloe grossit encore le Magasin que je faisois de ces sortes de choses, & me donna, entr'autres, quelques pierres legeres, que la mer amene à la côte quand il a fait de grands vents du Sud. Il y en avoit une de deux pieds & demi de long sur dix-huit pouces de large, & environ un pied d'épaisseur, qui ne pesoit pas tout-à fait cinq livres. Elle étoit blanche comme la neige, bien plus dure que les pierres de ponce, d'un grain fin, ne paroissant point du tout poreuse, & cependant quand on la jettoit dans l'eau, elle bondissoit comme un balon qu'on jette contre terre. A peine enfonçoit-elle un demi travers de doigt. J'y fis faire quatre trous de tarriere, pour y planter quatre bâtons, & soûtenir deux petites planches legeres qui renfermoient les pierres dont je la chargeois. J'ai eu le plaisir de lui en faire porter une fois cent soixante livres; & une autre fois trois poids de fer de cinquante livres piece. Elle servoit de chaloupe à mon Négre, qui se mettoit dessus, & alloit se promener autour de la Caye.

1701.

Pierres legeres.

Nous avons des pannaches de mer aux Isles du vent, mais qui n'approchent pas de celles qu'on me donna qui ve-

Pannaches de mer.

1701. noient des Jardins de la Reine. On ne pouvoit rien voir de plus beau. J'en avois de rouges & de noires. Il sembloit que ce fussent des ouvrages de filigranne, tant ils étoient bien faits, bien désignez, délicats, & sur tout d'un coloris admirable.

J'eus aussi des branches de corail noir, Corail qui excepté la couleur, est assûrément le même que le rouge, dont il avoit le grain, la pésanteur & le poli.

Les Burgaux, les Casques, les Lambis, sont des especes de limaçons de mer, qui different par leur grosseur, l'ouverture de leur bouche, leurs lévres, & par le coloris dont ils sont peints en dedans & en dehors : celui de dedans est toûjours beau & luisant.

Le Lambis est le plus gros. Sa coque ou écaille est épaisse, le dedans est d'une couleur de chair très-vive, le dessus est raboteux, & couvert d'une espece de Le Lambis. tartre marin. Quand on a la patience de l'ôter, on trouve une peau unie, lustrée, de plusieurs couleurs fort agréablement diversifiées. La chair du poisson est de même espece que celle du limaçon, mais bien plus dure & plus indigeste. Cependant quand il est bien cuit & assaisonné comme il faut, avec des her-

bes fines & des épiceries, il ne laisse pas d'être bon. 1701.

Les Casques ont un rebord élevé & dentelé, presque comme la visiere d'un casque, & c'est ce qui leur en a fait donner le nom. Ils sont pour l'ordinaire plus petits que les Lambis. Leur coloris est à peu près le même. La chair du poisson qu'ils renferment, est plus délicate, & de plus facile digestion.

Les Casques.

Il y a des Burgaux de plusieurs sortes, & de differentes grosseurs. Le dedans est de couleur de nacre de perle argenté, poli, lustré à merveille. On en trouve à Saint Domingue dont le dehors est peint comme du point d'Hongrie de noir, de differentes teintes, sur un fond argenté, ce qui leur a fait donner le nom de Veuves. Le poisson qui est dans ces coques, est plus délicat que les deux précédens; il a sur la tête une espece de couvre-chef plat, d'une matiere noire & dure, à peu près comme de la corne, dont il ferme l'ouverture de sa coque.

Burgaux.

Les Veuves.

A l'égard des Porcelaines, j'en ai eu de bien des sortes. La plus belle avoit été prise à l'Ance Saserot, dans la Paroisse de Sainte Marie à la Cabesterre de la Martinique. Elle étoit peinte de

Porcelaine extraordinaire.

1701. quarrez noirs & blancs comme un échiquier, posez sur une ligne spirale, qui commençoit à un bout, & finissoit à l'autre avec une telle proportion, que les quarrez du milieu étoient une fois plus grands que ceux des bouts, & diminuoient ainsi avec une proportion merveilleuse, à mesure qu'ils s'approchoient des extrêmitez.

Ce que j'apportai de plus curieux en ce genre, furent des nacres de perle d'une beauté achevée. On m'en donna une entre les autres dans laquelle il y avoit sept ou huit petites perles attachées dans le fonds de la coque. Le dedans étoit très vif & très-beau. Pour le dehors il est sale, raboteux, grisâtre, & souvent couvert de mousse & de petits coquillages quand on les tire de la mer. Mais quand on a levé cette croute, on trouve une écaille aussi belle, aussi lustrée, & aussi argentée que le dedans, On en fait des tabatieres très-propres.

Nacres de Perles

On me fit present du plan de la concession de la Compagnie, & on me laissa copier celui du Fort, auquel on alloit travailler. J'emportai aussi des noyaux & des graines de Sapotes, Sapotilles, Abricots, Chênes, Ormes, & autres arbres, avec environ quatre-vingt aul-

nes d'Ascot blanc d'Angleterre, & quelques Livres que j'achetai à l'Inventaire des meubles d'un Controlleur ambulant de la Compagnie, qui étoit mort depuis quelques jours. Cette étoffe venoit d'un Vaisseau Anglois, qui s'étoit perdu à la pointe de l'Isle à Vache. Cette pointe est dangereuse; on y trouve souvent un courant rapide, & un vent forcé qui portent dessus. Les Vaisseaux qui vont à la Jamaïque, & qui veulent raser cette Isle, tombent fréquemment dans ces dangers. 1701.

Pointe de l'Isle à Vache dangereuse.

Le Brigantin qu'on attendoit de Cartagene étant à la fin arrivé, M. des Portes reçût son argent; nous fîmes de l'eau & du bois, & prîmes congé de ces Messieurs. Le Gouverneur, le Directeur, M. de Paty & les autres, me firent mille honnêtetez, & me donnerent en partant du chocolat, du sucre, des liqueurs, du vin, & d'autres rafraîchissemens qui nous auroient conduits jusqu'aux Isles, sans la fatale rencontre que nous fîmes des Espagnols.



1701.

CHAPITRE XI.

L'Auteur est poursuivi par les Forbans, & pris par les Espagnols. Leur maniere de vivre Culte qu'ils rendent à S. Diego.

NOus mîmes à la voile le Lundy de la Semaine Sainte vingt-uniéme de Mars. Nous comptions de faire nos Pâques à la Ville de S. Domingue, où nous devions aller pour nous défaire du reste de la Cargaison de notre Barque.

Départ de la caye S. Louis.

Nous vîmes le Cap Mongon, autrement d'Altavela, le Jeudy Saint avant midy; nous étions proche de terre, aussitôt nous amenâmes nos voiles, afin que la terre nous mangeant, nous ne fussions point découverts par les Forbans qu'on nous avoit dit être en ces quartiers-là; parce que si l'avis étoit véritable, nous ne doutions point qu'ils ne fussent dans l'Ance de l'Isle la Beata, qui est une très-bonne croisiere. Dès que la nuit s'approcha, nous fîmes servir toutes nos voiles. Nous doublâmes le Cap

Cap Mô gon.

Mongon avant minuit, & nous nous trouvâmes par le travers de la Beata deux heures avant le jour. 1701.

Je ne puis rien dire de cette Isle, ni des trois rochers ou Islets, qu'on nomme les Freres, ni de celui appellé Altavela, parce que nous les dépassâmes pendant la nuit, & que le jour précédent il avoit fait une trop grosse brume pour les pouvoir bien voir. Ce fut cette brume qui nous sauva, & qui empêcha les Forbans de nous découvrir.

Le Vendredy Saint vingt-cinquiéme Mars, nous vîmes dès que le jour parut une Barque qui nous suivoit. Nous ne doutâmes point que ce ne fût celle des Forbans; mais comme nous avions près de trois lieües d'avance, nous nous en mîmes peu en peine. Elle nous donna la chasse jusqu'à midy, après quoi voyant qu'elle ne nous haussoit point, elle revira de bord, & retourna apparemment à sa croisiere. Il falloit que ces gens n'eussent point de sentinelle, ou pour parler en termes de Flibuste, de vigie; car le Maître de notre Barque, & tout l'Equipage, qui ne dormoit pas, virent parfaitement bien la Barque en passant & n'en étoient point du tout contens. Ils connurent par-là que l'avis

Un Forban leur donne chasse.

1701. qu'on nous avoit donné des Forbans n'étoit que trop véritable. Cependant la bonté de notre Barque nous fit échupper ce danger, quoique ce fut pour nous faire tomber dans un plus grand, & qu'on pût dire de nous, *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charibdim*; car le sieur des Portes & Sanson Maître de la Barque, voulurent toucher à un Bourg qui est au fond de la Baye d'Ocoa, qui se nomme le Bourg Das, sous prétexte de faire de l'eau, parce que nous avions laissé couler à la mer quelques-unes de nos futailles pour nous alléger; mais effectivement pour traiter quelques merceries & autres bagatelles qu'ils avoient, dont ils craignoient de ne se pas défaire si bien à la Ville de S. Domingue. Je fis ce que je pus pour rompre ce dessein, & je n'en pûs venir à bout. Il sembloit que nous étions destinés à être pris ce jour-là. Nous portâmes donc dans cette Baye jusques sur les deux heures après minuit, que nous apperçûmes deux Vaisseaux & une Barque, qui étoient moüillés assez près de terre. On crut d'abord, que c'étoit encore d'autres Forbans, & on revira pour se tirer de ce mauvais pas; mais le vent nous manqua tout d'un coup. J'étois couché dans une cabanne à l'arriere de

Baye d'Ocoa & Bourg Das.

la Barque sur le Gaillard. Je me réveillai quand on vira, & je demandai la raison de cette manœuvre. Mon Negre me dit tout épouvanté, que nous allions être pris par les Forbans. Je me levai dans l'instant, & j'apperçûs ces deux gros Bâtimens avec la Barque. Nous mîmes le Canot dehors, pour voir si nous étions assez proches de terre, pour nous y pouvoir sauver; car lorsqu'il est nuit, il semble qu'on aille toucher la terre avec la main, quoiqu'on en soit encore bien éloigné. Mais notre Canot n'étoit pas à cent pas de la Barque, que nous apperçûmes deux Chaloupes qui venoient à nous. Elles nous hesserent; c'est-à-dire, appellerent en Espagnol, & nous demanderent d'où étoit la Barque. M. des Portes répondit en même Langue, qu'elle étoit de la Martinique; à quoi on répliqua, *Aviza la vela, cornuto*: cela veut dire en Espagnol, amene la voile, cornard, & dans l'instant il sauta à bord quarante à cinquante hommes armés, criant *Amatto*, *Amatto*, tuë, tuë.

1701.

L'Auteur pris pa les Espagnols.

Un moment devant que cela arrivât, j'avois envoyé mon Negre chercher le panier Caraïbe où je serrois mon habit tous les soirs, parce que je

voulois paroître en habit décent. Je
1701. mettois ma robe, quand ces impertinens ſauterent à bord. Mon Negre qui eut peur, laiſſa tomber à la porte de la chambre le reſte de mon habit, & s'enfuit pour ſe cacher. Je deſcendis auſſitôt pour ramaſſer ce qui étoit tombé dans la chambre; & comme je n'y étois jamais entré, je tombai en y deſcendant, & ma chûte fit renverſer une chaiſe & quelques autres choſes, qui firent aſſez de bruit, pour perſuader aux Eſpagnols qu'on ſe mettoit en défenſe dans la chambre. Ils s'y jetterent avec empreſſement; & l'un d'eux m'appuyant ſon piſtolet ſur la poitrine, le lâcha. Le bonheur voulut qu'il n'y eût que l'amorce qui prît: je parai avec la main un coup de ſabre qu'un autre me porta; & m'étant fait connoître pour Religieux à l'aide de quelques mots Eſpagnols, je ſortis de la chambre. Ces canailles parurent conſternés, quand ils virent qu'ils avoient voulu tuer un Religieux de S. Dominique, ils me demanderent pardon, me baiſerent les mains, & m'aiderent à monter ſur le gaillard. Je trouvai ma male ouverte & entierement vuide: on n'y avoit laiſſé qu'une Croix d'argent de l'Inquiſition d'Avignon,

qui étoit attachée au dedans du couvercle. Il me vint aussi-tôt en pensée de m'en servir. Je la pris, & l'ayant passée à mon col par dessus ma robe, je fis demander par M. des Portes à celui qui commandoit ces gens, qui avoit plus la mine d'un gueux, que d'un Officier; s'il connoissoit cette marque, & si on traitoit ainsi un Commissaire du Saint Office, je ne l'étois pourtant pas. J'avois eu cette Croix de la dépoüille d'un de nos Religieux, & je ne sçai par quelle avanture elle s'étoit trouvée dans la male que j'avois portée avec moi. Elle ne laissa pas de faire un bon effet, on eut plus de respect pour moi, qu'on n'en auroit peut-être eu. Je m'en servis pour empêcher que le pillage n'allât plus loin, & qu'il n'arrivât quelque chose de fâcheux à notre canot où étoit le Patron Sanson, sur lequel ces braves voulurent tirer quand il approcha de la Barque. Je ne sçai de quel païs étoit leur poudre, elle ne voulut avoir aucun démêlé avec nous, & ne prit jamais feu. 1701.

Mon Negre s'étoit si bien caché, qu'on eut toutes les peines du monde à le trouver; il parut enfin, & par bonheur, il avoit emporté mon chapeau

avec lui, qui n'auroit pas manqué d'ê-
1701. tre dérobé sans cela, & moi obligé de m'en passer jusqu'à S. Thomas.

Quand le tumulte fut un peu appaisé, je m'embarquai dans une des Chaloupes avec M. des Portes, & un Officier Espagnol, pour aller à bord de l'Amiral. Nous remarquâmes que ces Chaloupes avoient chacune quatre Pierriers de fonte, deux à l'avant, & deux à l'arriere; un panier de grenades, huit avirons par bande, & au moins trente-cinq hommes dans chacune. Nous sçûmes que ces deux Vaisseaux étoient l'Armadille de Barlovento, qui après avoir fait le tour du Golfe, depuis Cartagene jusqu'à la Marguerite & la Trinité, s'en retournoit à la Veracrux. La Barque qui étoit avec ces deux Vaisseaux appartenoit au Gouverneur de Port-Ric, qui s'en alloit à la Havanne, pour passer de là en Espagne. On prétendoit qu'il y avoit dans cette Barque cinq ou six cens mille écus, & d'autres choses de valeur. L'Officier qui étoit avec nous dans la Chaloupe, étoit un Alfiere ou Enseigne. Il nous dit, que nous allions être tous freres, parce qu'ils avoient appris à S. Domingue, par une Corvette d'avis, qui y avoit passé en allant porter les

Armadille de Barlovento

Paquets de la Cour à la Veracrux, que M. le Duc d'Anjou étoit Roi d'Eſpagne, ſous le nom de Philippe V. Nous n'en ſçavions encore rien à Léogane, ni à la Caye, quoique ce Prince fût parti de France dès le mois de Décembre, pour aller à Madrid. Cette nouvelle nous réjouit beaucoup, & nous fit eſpérer, que nous ſerions quittes de cette avanture pour le pillage, qui s'étoit fait dans notre Barque, & qu'elle ne ſeroit pas confiſquée, comme nous avions ſujet de le craindre.

1701.

Lorſque nous fûmes arrivés au Vaiſſeau, on nous fit reſter dans la Chaloupe pendant que l'Officier alla rendre compte de notre capture. Après cela, on nous fit monter. Je trouvai à l'échelle du gaillard le Gouverneur de l'Armade (c'eſt ainſi qu'ils appelloient le Commandant) qui étoit un vieux Marquis, dont j'ai oublié le nom, ſi gouteux qu'il ne pouvoit ſe ſervir de ſes mains. Il ſe fit ôter ſon chapeau pour nous ſaluer. Il étoit preſque vêtu à la Françoiſe, avec un manteau ſur ſes épaules, & un Reliquaire d'or au col, de ſept à huit pouces de hauteur, ſur quatre à cinq pouces de large, couvert d'un criſtal, & ſoutenu par une groſſe

Le Commandant de l'Armadille.

chaîne d'or. Qu'on dise tout ce qu'on
1701. voudra, du peu de dévotion des François, pour les *Agnus-Dei*, & pour les Reliques. Ceux qui en parlent ainsi sont des médisans, ou plûtôt des calomniateurs : car je suis sûr qu'il n'y avoit personne parmi nous, qui ne se fût chargé avec joie de ce Reliquaire. Je fis mon compliment en Latin à M. le Gouverneur. Son Aumônier qui étoit à côté de lui, lui en expliqua ce qu'il en comprit, qui fut peu de chose. M. des Portes parla ensuite, & comme il s'expliqua en Espagnol, on l'enteudit mieux. Il s'étoit revêtu avant de sortir de la Barque d'un habit rouge, avec des boutons d'or, une veste assortissante, & un chapeau à plumet. Nous étions convenus avec le Maître, que nous le ferions passer pour le Major de la Martinique, & nous l'avions chargé d'en avertir l'Equipage. Il soutint fort bien ce caractere.

Le Gouverneur nous témoigna qu'il étoit bien fâché du désordre qui étoit arrivé dans notre Barque en nous arrêtant. Il nous dit, que si c'eût été de jour, les choses seroient allées d'une autre maniere ; & je le croi bien, car nous ne serions pas allés assez proche de

son Vaisseau pour nous laisser prendre. Il envoya cependant un autre Officier à bord de notre Barque, pour la garder & conserver ce qui y étoit, & donna ordre qu'on chassât tous les Espagnols qu'on y trouveroit, & qu'on les foüillât, afin de leur faire rendre ce qu'ils auroient volé, & surtout ce qu'on découvriroit m'appartenir.

1701.

L'Aumônier qui étoit un Prêtre Séculier fit merveille en cette occasion. Il fit un discours à l'Equipage, pour obliger ceux qui avoient quelque chose du pillage de le rapporter, & surtout ce qui appartenoit au Révérendissime Pere Commissaire du Sacré Tribunal de l'Inquisition. Il déclara, que ceux qui auroient quelque chose, ou qui sçauroient qu'un autre en eût, & ne le reveleroient pas, seroient excommuniés, & attireroient la malédiction de Dieu sur le Vaisseau. Ce discours fit effet. Un jeune Matelot l'avertit aussitôt qu'un de ses camarades avoit ma bourse. On saisit le drôle, & comme il nia le fait, on le foüilla. Ce fut un opéra d'arriver au lieu où ma bourse étoit cachée. Il avoit pris dans la male cinq de mes caleçons, & deux de mon Negre, & les avoit mis sur lui les uns sur les autres, avec

La bourse de l'Auteur retrouvée.

deux autres, que je suppose lui appar-
1701. tenir; de sorte qu'il étoit revêtu de neuf caleçons, qu'on lui ôra les uns après les autres. Il sembloit que ce fût un oignon qu'on dépoüilloit de ses robes. On trouva à la fin ma bourse dans le dernier, que l'Aumônier me rendit aussi-tôt, & me dit de voir s'il n'y manquoit rien. Je trouvai onze pistoles & demie d'Espagne, avec quelque argent blanc, qui étoit à peu près mon compte. Je voulus donner une pistole à ce jeune homme, pour le consoler de la perte qu'il faisoit, mais l'Aumônier ne le voulut pas souffrir, au contraire, il l'apostropha de deux soufflets, & d'un coup de pied au derriere. Mon Negre se saisit de nos caleçons. On retrouva encore mon matelas, ma couverture, mon hamac, mon breviaire, une chemise, quelques mouchoirs, & une partie de mes papiers. Mais pour mon étoffe, mon couvert d'argent, avec une tasse, & un gobelet, tout le reste de mon linge, ma lunette d'approche, mes plans, mes livres, mes nacres de perle & ma casaque, je n'en pus avoir de nouvelles; de sorte que le pillage ne tomba presque que sur moi, & sur les marchandises de la Cargaison, dont il y en eut

pour près de deux cens pistoles enlevées
avec la plus grande partie de nos vivres, 1701.
& de nos rafraîchissemens.

M. des Portes s'en retourna à bord de la Barque, avec un autre Officier qu'on lui donna, qui acheva de chasser les Espagnols qui y étoient encore, y laissant seulement une espece d'Officier subalterne, pour empêcher que les Matelots & Soldats n'y rentrassent, & n'y fissent du desordre; après quoi on amena la Barque à l'arriere de l'Amiral, & on l'y amarra.

Cependant l'Aumônier me conduisit dans la grande chambre, où étoit le Gouverneur, avec les autres Officiers du Vaisseau, entre lesquels le Pilote Major tient le premier rang, & porte la qualité de Lieutenant. C'étoit un bon vieillard habillé de satin noir, qui parloit un peu François. Tous ces Messieurs me firent beaucoup d'honnêtetez. On apporta des confitures, du biscuit, & du vin, & ensuite du chocolat, qui étoit très-bon. Nous passâmes le reste du tems jusqu'au dîné, à discourir sur l'évenement, qui devoit faire l'étonnement de toute l'Europe, & à pronostiquer la Guerre qui est arrivée depuis, qui ne manqueroit pas d'ê-

1701. tre caufée par la jaloufie qu'auroient les autres Nations, de voir l'union des deux plus puiffantes & plus belliqueufes Nations du monde.

Vaiffeau Amiral appellé la Sainte Trinité.

Le Vaiffeau où je fus conduit étoit l'Amiral de l'Armade. Il portoit le pavillon quarré au grand mât. Il étoit de fatin blanc, avec les armes d'Efpagne, fur le tour defquelles on avoit déja appliqué un petit écuffon, avec trois fleurs de lis. Ce Vaiffeau s'appelloit la Sainte Trinité; il étoit percé pour foixante pieces; mais il n'en avoit que cinquante-deux, montez depuis douze jufqu'à quatre livres de balles, avec trois cens cinquante hommes d'équipage, Matelots, foldats, & Paffagers. Il avoit été fabriqué à l'Amérique, & il étoit tout d'acajou, ou comme ils difent de cedre, bois excellent pour réfifter aux vers, & à la pourriture. Nous remarquâmes en y arrivant, que tous les Canons étoient détapez, c'eft-à-dire qu'on avoit ôté les tampons, dont on garnit les bouches, pour empêcher les coups de mer d'y entrer. On avoit pris cette précaution à caufe de nous : car ils nous prenoient pour des Forbans, & ils avoient déja commencé à filer leurs cables pour foûtenir leurs Chaloupes, fi nous avions

été autres que de très-pacifiques Marchands. 1701.

On faisoit la cuisine sur le pont, à peu près comme dans les Galeres, excepté que c'étoit entre le grand mât & la misene. Je crois pourtant que quand ils étoient en route, ils la faisoient sous le gaillard d'avant. Tous ceux de l'équipage y ont leur pignate en particulier. Car les Matelots qu'on appelloit *Signores Marineros, y los Signores Soldados*, sont des gens de trop de distinction, pour être nourris à la gamelle comme les nôtres. On leur donne les vivres en argent, & chacun se nourrit à sa fantaisie. Ce Vaisseau étoit beau, quoiqu'il nous parût un peu court pour sa largeur & sa hauteur, & nous eûmes de la peine à croire ce qu'on nous disoit de sa vîtesse. Je l'ai vû depuis à Cadix en 1706.

Cuisine du Vaisseau.

On dépêcha le même jour un Courier au Président de Saint Domingue, pour lui donner avis de notre capture, & sçavoir son sentiment, parce que le Gouverneur de la Flotte ne vouloit pas se charger seul de notre destinée; sur tout dans un tems où l'avenement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne devoit faire considerer les François d'une toute autre maniere, qu'on ne les au-

1701. roit consideré sans cela, puisqu'étant pris sur leur Côte, & si on eût bien cherché, ayant à bord des piastres, & de l'argent en barres, nous étions sujets à confiscation selon les loix du païs.

Diné à l'Espagnole. Le Pilote Major nous conduisit dans la grande chambre à l'heure du dîné. Le Gouverneur s'assit devant une petite table à côté de la grande, non par grandeur, comme on le pourroit croire, mais par nécessité, & pour la commodité de ses domestiques, qui lui mettoient tous les morceaux à la bouche, & le faisoient boire, comme un homme qui n'a point de bras. Nous nous trouvâmes huit ou neuf à table. L'Aumônier tenoit le premier lieu. La nappe étoit courte, & assez mal propre. Les serviettes étoient un peu plus petites que des mouchoirs médiocres, frangées naturellement, ou pour parler plus juste, effilées par les bouts. Je croi qu'elles avoient été blanches autrefois. Celle qui se trouva devant moi étant comme les autres, l'Aumônier en fit apporter une blanche, voyant que je prenois mon mouchoir pour mettre devant moi. Nous ne trouvâmes point d'assiettes sous les serviettes, mais seulement la cuillier & la fourchette; pour de coûteau,

il n'y en avoit qu'un aſſez grand, qui étoit à côté de l'Aumônier, dont la fonction eſt de dire le *Benedicite*, de couper les viandes, & d'en ſervir à toute la compagnie. 1701.

On ſçait aſſez comment ſont faites les cuilliers & les fourchettes à l'Eſpagnole, ſans que je me donne la peine de les décrire ici. On ſçaura ſeulement que ceux qui comme moi, ne ſont pas accoûtumez à ces ſortes d'inſtrumens, ont autant de peine à s'en ſervir, que des petits bâtons des Chinois.

L'Aumônier avoit à ſon côté gauche une grande pîle d'aſſiettes d'argent, aſſez larges, peu creuſes, & preſque auſſi noires que ſi on les eût retirées à l'inſtant du fond de la mer, après y avoir demeuré un couple de ſiecles.

On ſervit d'abord le fruit en cinq plats. Celui du milieu étoit de confitures ſeiches, très belles, & entr'autres de certaines oranges entieres, remplies d'une marmelade excellente, d'une couleur brune, compoſée de pluſieurs fruits, avec le muſc & l'ambre. Les autres plats étoient remplis de bananes, de figues, d'abricots, & autres fruits du païs, avec des oranges douces, dont ils font grand cas, au lieu que nous n'eſtimons dans

Ordre des ſervices.

nos Isles, que celles de la Chine. L'Au-
1701. mônier mit de ces fruits sur deux assiettes qu'on porta au Gouverneur. Il m'en présenta de même façon, & ensuite à toute la compagnie. On leva ces plats, & on mit à leurs places un grand plat de saucisses & d'andoüillettes de Cochon. Cela me surprit un peu, car c'étoit le Samedy Saint. L'Aumônier qui s'en apperçût me dit, qu'on faisoit en mer comme on pouvoit, & que d'ailleurs, ils avoient la Bulle de la Croisade, qui leur donnoit ce privilege, dont je devois joüir me trouvant avec eux. Je suis naturellement fort accommodant, ainsi je mangeai de grand appetit ce qu'il m'avoit présenté, & ce qu'il continua de faire de tous les plats qui vinrent sur la table les uns après les autres; car excepté le fruit, on ne servit jamais deux plats à la fois. Ce plat fut relevé par un autre où il y avoit trois grosses volailles boüillies. On servit ensuite un ragoût de Cochon avec force saffran, puis un plat de Cochon rôti, ensuite un autre de Ramiers & de Poulets rôtis, & enfin un grand plat de Patates boüillies, qui étoient ensevelies dans un boüillon épais, qui auroit pû passer pour une purée. Après tout cela, on apporta le cho-

colat. Je trouvai d'abord un peu étrange, que presque tous ceux qui étoient à table mangerent plûtôt de la cassave que du biscuit, quoiqu'il fût fort blanc, fort leger, & fort bien-fait; mais je le fus encore davantage de ne les point voir boire. J'attendois toujours que quelqu'un commençât; à la fin je m'impatientai, & j'en demandai: car j'avois mangé des saucisses qui m'avoient excité une soif terrible. Un Domestique m'apporta aussi-tôt un vase d'une espece de terre sigillée, qui pouvoit tenir une chopine mesure de Paris, mais ce n'étoit que de l'eau. Je dis à l'Aumônier qu'on ne donnoit de l'eau dans mon païs qu'aux malades & aux poules, & que j'étois homme, & en très bonne santé. Il parla, & on m'apporta un grand verre de vin sur une soucoupe. Ce fut un autre embarras; je n'étois pas accoûtumé à boire de l'eau toute pure, ni du vin sans eau. Il fallut appeller mon Negre, qui rôdoit dans le Vaisseau, pour découvrir quelque chose de notre pillage, il vint & me servit à ma maniere; & ces Messieurs parurent surpris à leur tour, de me voir boire l'eau avec le vin, après m'avoir vû refuser de boire l'eau pure, & le vin pur, leur coutu-

1701.

me étant toute contraire. Ils bûrent
1701. très-peu pendant le repas, & quand ils bûrent, ce ne fut que de l'eau. Quand un avoit bû, son voisin ne faisoit point de difficulté de boire son reste.

Le pauvre M. des Portes n'avoit presque pas le tems de manger; parce qu'il nous servoit d'interprete, excepté quand la conversation étoit entre l'Aumônier, le Pilote & moi. A la fin du repas on apporta deux soucoupes avec autant de verres de vin que nous étions de personnes à table; chacun prit le sien, & on salua le Gouverneur, qui bût aussi à ma santé. Après cela on desservit, & on apporta le chocolat. On ne fait pour l'ordinaire qu'un repas, la plûpart ne prennent le soir que des confitures & du chocolat. Mais on servit tout le tems que nous fûmes arrêtez, un souper fort honnête pour M. des Portes & pour moi, où l'Aumônier nous tenoit compagnie avec quelques-uns des Officiers plûtôt pour causer, & par pure honnêteté que pour manger. Le vin que nous bûmes étoit très-bon. Il y en avoit du Perou, d'Espagne, & de Canarie. Nous fûmes coucher à notre Barque, où j'eus assez de peine à dormir, parce qu'il vint plusieurs Espagnols, pour traiter en cachette

Sobrieté des Espagnols.

chette les marchandises que nous avions. 1701.

Le lendemain 27. jour de Pâques, nous allâmes à bord de l'Amiral, pour entendre la Messe. On nous dit, qu'on ne la disoit qu'à terre, où on ne jugea pas à propos que nous y missions le pied. Nous prîmes le chocolat en attendant le dîner, qui fut à peu près comme celui du jour précedent.

Le Lundy je priai l'Aumônier de me prêter sa Chapelle pour dire la Messe à bord de notre Barque, & faire faire les Pâques à nos gens. Nous chantâmes la Messe, c'est-à dire, tout ce qu'on peut chanter sans livres, comme le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, & l'*Exaudiat*. Je prêchai, & je communiai nos gens, qui s'acquitterent de ce devoir avec beaucoup de pieté. Plusieurs Espagnols qui étoient à l'arriere du Vaisseau Amiral, auquel nous étions amarrez, furent fort édifiés, & me dirent, qu'ils ne croyoient pas que les François fussent si bons Catholiques, car la plûpart nous font l'honneur de nous croire sans Religion. Cette marque de Catholicité fit un fort bon effet, & comme nous faisions exactement nos prieres soir & matin à bord

L'Auteur fait faire les Pâques à son Equipage.

de notre Barque, avec toute la modestie,
1701. & la reverence possible, les Espagnols nous en témoignoient plus d'amitié, & nous étions assûrez d'avoir pour spectateurs la plûpart des Espagnols de l'Armade.

J'ai oublié le nom du Vaisseau qui portoit le pavillon de Vice-Amiral. Il étoit de quarante Canons, & portoit son pavillon quarré au mât de misene. Le troisiéme Vaisseau de cette Escadre, étoit encore à la Ville de Saint Domingue. On l'appelloit le Navire de Registre, parce que c'étoit lui qui étoit chargé des marchandises de traite, qu'on juge nécessaires dans les lieux où l'Armadille fait sa tournée. Ce Vaisseau est en partie cause que je n'ai point vû la Ville de Saint Domingue. D'ailleurs nous vendîmes le reste de la Cargaison, qui étoit dans la Barque aux deux Vaisseaux, avec lesquels nous étions. Je ne pouvois concevoir ce que ces gens-là pourroient faire des marchandises qu'ils achetoient, sur tout de plusieurs caisses de fil, qui étoit presque pourri, qu'ils ne laisserent pas de nous payer en bonnes piastres mexicanes toutes neuves, sur chacune desquelles on pouvoit rogner pour huit & dix sols d'argent. Ils

Navire de Registre.

firent ce qu'ils purent pour m'obliger à vendre mon Négre. Je m'en excusai, parce qu'il étoit de notre Habitation, où il avoit toute sa famille; ils m'en offrirent trois cent piastres, & auroient été plus loin. 1701.

Je remarquai en me promenant dans le Vaisseau, qu'il y avoit la figure d'un Saint attachée au mât de misene, avec une lampe d'argent devant lui, plusieurs bouquets, petits tableaux, & autres babioles, comme les enfans en mettent à leurs petites chapelles, sans oublier un tronc pour recevoir les aumônes. J'y mis une réale, pour ne pas paroître moins dévot que les autres à ce Saint, avant même de pouvoir deviner qui il étoit: car il étoit lié avec une corde de la grosseur du pouce, qui l'environnoit avec le mât, depuis le col jusqu'aux pieds, dont on ne voyoit que le bout. La figure pouvoit avoir trois pieds & demi de hauteur. Je priai l'Aumônier de me dire quel Saint c'étoit, & pourquoi il étoit ainsi lié. Il me dit que c'étoit Saint Diego ou Didace, qui étoit Cordelier en son vivant, pour qui les Matelots avoient une extrême devotion, mais si mal reglée, & si extraordinaire, que sans mon prétendu caractere de

Figure de S. Diego liée au mât de misene.

Commissaire du Saint Office, je n'au-
1701. rois pû m'empêcher de rire, de ce qu'on me racontoit de ce Saint, & de ses dévots. Je ne me suis pas trouvé dans des Vaisseaux Portugais, mais les connoissant encore plus extraordinaires dans leurs devotions que les Espagnols, je n'ai pas de peine à croire du moins en partie, ce qu'on dit du culte qu'ils rendent à Saint Antoine de Pade. Assez d'autres en ont instruit le public, sans que je le repete ici.

CHAPITRE XII.

Maniere de poser les Sentinelles, ce que c'est que le Baratto. Dessein de l'Equipage de la Barque sur le Vaisseau Espagnol. Ils partent & continuent leur voyage.

LE Sentinelle qui étoit à la porte de la chambre, au lieu d'épée ou autre arme, n'étoit armé que de la fourchette dont on se servoit anciennement, & dont apparemment les Espagnols se servent encore aujourd'hui, pour soûtenir le mousquet. Un de mes divertis-

ſemens étoit de voir relever, & poſer les ſentinelles. En voici la maniere. Le Caporal avec la fourchette à la main, ſuivi du ſoldat qui devoit entrer en faction, qui n'avoit ni épée, ni bâton, s'approchoit le chapeau à la main de celui qui étoit en faction, celui-ci le recevoit de la même maniere, on ſe complimentoit de part & d'autre, après quoi celui qui quittoit le poſte, après avoir inſtruit celui qui y devoit entrer de la conſigne, baiſoit la fourchette en la lui préſentant; celui-ci la recevoit avec la même cérémonie, & ils terminoient leurs civilitez par une paire de reverences qu'ils ſe faiſoient en ſe quittant.

1701

Sentinelles Eſpagnoles

L'exprès qu'on avoit dépêché au Préſident de Saint Domingue revint le Mardy au ſoir. On aſſembla auſſi-tôt le Conſeil, & on le renvoya avec de nouvelles lettres, ſans qu'on nous dît rien de ce qui ſe paſſoit. Nous remarquâmes pourtant qu'on étoit plus reſervé avec nous qu'à l'ordinaire, & même le Mercredy matin on nous fit attendre aſſez long-tems à la porte de la chambre avant de nous laiſſer entrer, ce qu'on n'avoit point encore fait. Je demandai à l'Aumônier s'il y avoit quelque choſe de nouveau, il me répondit aſſez froi-

1701. dement qu'il ne se mêloit point de ces sortes d'affaires.

Je retournai à la Barque après que nous eûmes dîné, sous prétexte que j'avois mal à la tête, M. des Portes y vint aussi. Nous nous enfermâmes dans la chambre avec le Maître pour consulter ensemble, sur ce que nous avions remarqué, & sur ces allées & venuës à la Ville de Saint Domingue, qui est éloignée de dix-huit lieües du lieu où nous étions. Il fut résolu de faire un present au Gouverneur, qui paroissoit être dans nos intérêts afin de l'y affermir. Il se trouva par bonheur dans la Barque une selle de velours rouge, en broderie d'or & d'argent, avec la housse, les fourreaux, & les chaperons des pistolets de même parure. On l'avoit portée, pour la vendre à la Jamaïque, & on n'avoit pû. On résolut donc de la lui présenter. Après quoi nous conclûmes, que si l'ordre venoit de confisquer notre Barque, nous demanderions permission d'envoyer un autre exprès au Président, & pendant ce tems-là, nous ferions notre possible pour nous échaper, quand même nous devrions pour cela mettre le feu au Vaisseau, afin d'avoir le tems de couper notre cable, & de nous mettre

Résolution de l'équipage pour se sauver

à la voile, pendant que nos nouveaux freres les Espagnols seroient occupez à l'éteindre ou à se sauver. Nous concertâmes les moyens que nous emploirions pour réüssir dans ce dessein, & nous chargeâmes le Maître de pressentir l'équipage sur ce que nous avions résolu, & sur tout, de ne confier son secret qu'à ceux dont il étoit bien assuré, & encore non comme d'une chose arrêtée & concluë, mais comme d'une pensée qui lui seroit venuë en l'esprit en songeant aux moyens de nous sauver, si on nous vouloit confisquer. 1701.

Je me chargeai de douze pieces de platilles pour donner à l'Aumônier, afin de lui ouvrir la bouche. Nous retournâmes au Vaisseau sur le soir. J'affectai plus de gayeté qu'à l'ordinaire, & étant allé trouver l'Aumônier dans sa petite chambre, je lui donnai le présent qu'on lui avoit destiné. M. des Portes en fit autant au Pilote Major. Ces deux présens firent leur effet. L'Aumônier me dit, qu'il y avoit de la contestation entre le Président & le Gouverneur sur notre sujet. Que le premier jugeoit que nous étions de bonne prise, & que le Gouverneur n'en vouloit pas demeurer d'accord; & qu'en cas que le

1701. Président s'obstinât, il avoit résolu de nous conduire à la Veracrux, & de faire décider la question par le Vice-Roi du Mexique, de qui la Flotte dépendoit. Le Pilote Major dit la même chose à M. des Portes, & lui recommanda le secret, comme l'Aumônier me l'avoit recommandé.

Je n'aurois pas été trop fâché de faire le voyage de Mexique. J'étois déja presque accoûtumé à leurs manieres; & si nous en eussions été réduits à ce point-là, il est sûr que leur Vaisseau n'auroit point eu de mal, du moins si j'en avois été le maître. L'Aumônier se chargea de faire agréer le présent que nous avions destiné pour le Gouverneur, qui ne manqua pas de faire son effet, comme la suite nous le fit connoître.

A notre retour dans notre Barque, nous trouvâmes nos gens les mieux intentionnés du monde. On avoit déja travaillé aux chemises souffrées, & on avoit chargé sept ou huit grenades qu'on avoit trouvées dans la Barque, pour les envelopper dans les chemises, afin d'écarter ceux qui voudroient apporter du remede au feu. Nous avions encore neuf fusils & quelques pistolets, on mit tout en ordre.

Mais nos gens proposerent une chose, à laquelle nous ne voulûmes point du tout consentir, qui fut d'enlever la Barque du Gouverneur de Port-Ric. Ils disoient pour raison, que la nôtre demeurant amarrée au Vaisseau, on ne se douteroit point que nous fussions cause de l'incendie, que l'autre Vaisseau voyant fuir la Barque de Port-Ric ne la poursuivroit pas, au lieu qu'il ne manqueroit pas de poursuivre la nôtre. Je répondis à cela, que l'enlevement de cette Barque nous découvriroit infailliblement, qu'il y avoit du monde dessus, qui se mettroit en défense, & que n'étant point en Guerre avec eux, nous n'avions aucun droit de les piller. Je leur représentai beaucoup de conséquences fâcheuses de leur action, supposé qu'elle leur réüssît, mais comme je les vis entêtés de leur dessein, je fis signe à M. des Portes de finir la conversation. Cependant, afin que le secret fût mieux gardé, il fut résolu, que personne n'entreroit plus dans le Navire Espagnol, que M. des Portes & moi, & qu'on ne traiteroit plus avec ceux qui viendroient pour acheter quelque chose, de peur qu'ils ne s'apperçussent des préparatifs qu'on faisoit.

1701.

Dessein de l'équipage sur la Barque de Port-Ric.

1701. Nous continuâmes d'aller manger à bord de l'Amiral, & nous remarquâmes qu'on nous y recevoit encore mieux qu'au commencement depuis les présens.

L'Aumônier & les autres Officiers & Passagers jouoient beaucoup à un certain jeu qu'ils appelloient, si je ne me trompe, *para & pinto*, c'est-à-dire, pair & non. Il se joue avec deux dez seulement. La premiere fois que je les vis joüer, je m'approchai de la table, pour passer quelques momens à les regarder. Je fus surpris qu'un des Joüeurs me présenta trois piastres. Je le remerciai, & je ne voulois pas les prendre. Mais l'Aumônier & les autres me dirent de les recevoir, qu'autrement je ferois affront au Joüeur qui me les donnoit, & qu'en pareille occasion le Roi d'Espagne même ne les refuseroit pas. Je les pris donc, & je le remerciai ; un moment après, il m'en présenta deux autres, & un peu après, il m'en donna encore trois : de sorte qu'il sembloit ou qu'il vouloit me renvoyer, ou partager son gain avec moi. Cela me fit de la peine. Je me levai pour me retirer, il m'arrêta civilement, & me fit dire, que je lui portois bonheur, & qu'il me

prioit de rester. Je le fis, effectivement il gagna beaucoup, & me donnoit toûjours quelque chose de tems en tems, & à la fin du jeu, il me donna une grande poignée de réalles. J'avois honte de les prendre, je lui fis dire, que le jeu étant fini, il n'avoit plus besoin de mon prétendu secours; mais il me pria avec tant d'honnêteté de les recevoir, que je fus obligé de les mettre avec le reste. Quand je comptai ce que j'avois eu, je trouvai près de dix-huit écus de Baratto. C'est ainsi qu'ils appellent le présent qu'ils font à ceux qui les regardent joüer, quand ils s'imaginent qu'on leur porte bonheur. J'ai sçû depuis que cela se pratique par toute l'Espagne, & que les spectateurs n'ont pas honte de demander le Baratto à ceux qui gagnent, quand ils se trouvent auprès d'eux. 1701.

Comme ces manieres ne sont pas usitées chez nous, je me retirois dès que je voyois qu'ils vouloient joüer; mais ils m'appelloient, & me prioient de demeurer auprès d'eux, s'imaginant, ou feignant de croire, que ma présence aidoit, & portoit bonheur à celui que je voulois favoriser. Je ne laissai pas de ramasser près de quatre-vingt piastres de ces Barratto: car ils joüoient fort gros

1701. jeu. Ils ne comptoient point les réalles en les mettant au jeu, mais chaque Joüeur en mettoit une poignée à peu près comme celle de celui contre lequel il joüoit. Je croi qu'il y avoit un peu de vanité dans leur fait, & qu'ils étoient bien aises, que je portasse des nouvelles de leur générosité dans nos Isles. Je l'écris donc ici, pour satisfaire aux desirs des donateurs, & aux obligations de ma conscience ; & je conseille à tous les Espagnols qui joüeront, de payer le Baratto aussi-bien qu'ils me l'ont payé, sur tout à ceux qui sont aussi exacts que moi à en informer la posterité.

Le second Courier qu'on avoit envoyé à la Ville de S. Domingue arriva le Vendredy après midi. Le Gouverneur nous fit appeller après qu'il eût lû ses Lettres, & conferé avec ses Officiers. Il nous dit que la circonstance de l'avenement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne nous étoit favorable, que c'étoit sur cela qu'il avoit beaucoup insisté auprès du Président, pour empêcher la confiscation de notre Barque, qui l'étoit de droit, puisque nous avions été trouvés hors de route, & sur leurs Côtes chargés de marchandises de traite, & d'autres choses encore, dans le détail

La Barque de l'Auteur est relâchée.

deſquelles l'affection qu'il avoit pour les François l'avoit empêché d'entrer, & qu'ainſi nous étions libres de partir quand il nous plairoit. 1701.

Il nous avertit de ne point toucher à la Ville de S. Domingue, & de faire route au large, de peur d'être rencontrés par le Navire de Regiſtre, qui étoit prêt de partir de la Ville, qui étant un Marchand comme nous, auroit plus d'envie de pourſuivre notre confiſcation, s'il nous trouvoit ſur ſa route; que ſon ſentiment étoit, que nous partiſſions au plûtôt, de crainte qu'il ne ſurvint quelque nouvel embarras. Il nous dit encore, qu'il avoit fermé les yeux ſur le Commerce que nous avions fait depuis que nous étions arrêtés; que le Préſident l'avoit ſçû, & lui en avoit fait des reproches; & qu'ainſi ſi nous avions quelque traite à faire, que nous la fiſſions quand nous ſerions à la voile & hors de vûë.

On peut croire que nous ne manquâmes pas de le bien remercier, & aſſûrément il le méritoit. Nous lui promîmes d'informer la Cour de ſes bontés, afin qu'elle lui en marquât ſa gratitude dans les occaſions.

Nous lui demandâmes permiſſion de

faire de l'eau, & du bois. Il nous dit,
1701. qu'il ne pouvoit pas nous permettre de mettre pied à terre; mais que le lendemain au point du jour, il envoyeroit une Chaloupe prendre nos futailles, & nous les faire remplir.

A notre retour à notre Barque, nous dîmes à nos gens ce qui se passoit, & que nos préparatifs étoient désormais inutiles; mais ils étoient si entêtés de leur dessein, que nous eûmes toutes les peines du monde à les empêcher de l'aller exécuter sur l'heure. Je leur dis pour les calmer un peu, qu'il n'étoit pas tems de rien faire, puisque nous n'avions point de prétexte pour nous approcher du Vaisseau à l'heure qu'il étoit, que nous avions le reste de la nuit, & tout le jour suivant à bien prendre nos mesures, & que dans une affaire de cette conséquence, on ne pouvoit trop y penser.

Nous nous retirâmes ensuite M. des Portes & moi, & nous convînmes des mesures que nous prendrions pour partir le lendemain en plein jour, & faire échoüer le dessein de nos gens.

La Chaloupe de l'Amiral ne manqua pas de venir prendre nos futailles au point du jour. Elle nous les rappor-

ta ſur les dix heures, avec plus de bois que nous n'avions de viande à cuire. Nous fûmes dîner à bord, & prendre congé du Gouverneur & de ſes Officiers, il nous envoya environ deux cent livres de viandes. Il me fit preſent d'un barril de biſcuit blanc, de deux jarres de vin d'Eſpagne, de ſix coqs d'Inde, d'environ vingt-cinq livres de chocolat, & d'autant de ſucre, avec une cuillier, une fourchette, & un gobelet d'argent, & vingt piaſtres, pour lui dire autant de Meſſes. L'Aumônier me donna quatre paquets de Vanillé, & douze piaſtres, pour autant de Meſſes. J'eus encore vingt piaſtres d'autres perſonnes, pour le même ſujet; de ſorte que ſi je n'avois pas été pillé, j'aurois fait un profit honnête avec ces Meſſieurs.

1701.

Préſens du Gouverneur à l'Auteur.

On me fit encore préſent de diverſes curioſitez, & entr'autres de pluſieurs vaſes de terre très-ſemblable à la terre ſigillée. Elle eſt rouge, legere, & de bonne odeur. Le dehors de ces vaſes étoit peint de blanc & de noir, qui ne faiſoit pas un mauvais effet ſur le fond rouge. Au commencement qu'on s'en ſert, ils collent un peu la bouche, mais cela paſſe bien-tôt. Du reſte ils communiquent aux liqueurs qu'on met

Vaſes de terre ſigillée.

1701. dedans une odeur aromatique très-agréable.

Les femmes Espagnoles mangent ces vases

Les femmes Espagnoles de l'Amerique mangent de ces vases, comme les Espagnoles d'Europe mangent de ceux qui sont de veritable terre sigillée du Levant, qui est peut-être la même chose, du moins autant qu'on en peut juger à la vûë, car pour le goût, je n'en puis rien dire. Les femmes prétendent que cela les fait devenir blanches. Je croi plûtôt que cela les rend pâles, & leur cause beaucoup d'obstructions; mais c'est leur affaire.

Gourgoulettes de Mexique.

On me donna aussi des gourgoulettes de Mexique. Ce sont des vases de terre grise, extrêmement legere, & transpirante, qui sont doubles, c'est-à-dire, qu'ils sont en partie l'un dans l'autre. Le premier ou supérieur a la forme d'un entonnoir, qui n'est pas percé, dont le bout est enchassé dans le second, ou inferieur, qui a un petit goulot, comme une theiere, pour rendre la liqueur qu'il a reçûë. C'est dans le superieur qu'on met la liqueur, d'où elle passe en filtrant dans celui de dessous. On attache une corde aux ances de la gourgoulette, pour la suspendre en l'air, & en quelque païs que ce soit, pourvû

qu'on l'expose à l'air, & à l'ombre, l'eau 1701.
y devient d'une fraîcheur admirable. On a voulu imiter ces vases en Europe, j'en ai vû en quelques endroits de l'Italie, mais on n'a pas pû y réüssir jusqu'à présent. C'est la terre qui en fait toute la bonté, & ils sont d'une commodité merveilleuse. On n'y met pour l'ordinaire que de l'eau, parce que le vin est trop chargé de corpuscules heterogenes, qui ne passeroient pas au travers des pores, ou qui les rempliroient bien-tôt; au lieu que l'eau étant plus homogene passe plus facilement sans gâter, ni remplir les conduits, & se rafraîchit tellement par le moyen de l'air qui pénétre ces vaisseaux, qu'il semble qu'elle soit à demi à la glace.

Je priai le Gouverneur d'envoyer avec nous un de ses Officiers à notre Barque, où sa Chaloupe devoit nous conduire pour commander de sa part à nos gens de mettre sur le champ à la voile. Je lui dis pour raison, que notre Equipage étoit composé de Flibustiers, gens peu soumis, & peu accoûtumez à obéïr, qui ne voudroient peut-être partir que la nuit, & que cela nous pourroit exposer à trouver le Navire de Registre, & à quelques nouvelles difficul-

1701\. tez. Il se contenta de ces raisons, & ordonna à un de ses Officiers de nous conduire à bord, & de dire de sa part au Maître de la Barque de mettre sur le champ à la voile. Le Gouverneur nous conduisit avec beaucoup de civilité jusqu'à l'échelle, & puis il s'alla mettre à sa galerie de poupe, d'où il cria à nos gens, de mettre à la voile, & sur le champ il fit larguer les deux manœuvres qui nous amarroient à son arcasse. Il fallut obéir, nous mîmes à la voile. Nous fîmes semblant M. des Portes & moi, d'être fâchez de ce qu'on nous obligeoit de partir si vîte, & nous dîmes à l'Equipage, que le mal étant sans remede, il se présenteroit peut-être l'occasion de se venger avant la fin du voyage. Nous saluâmes le Vaisseau Espagnol de trois coups; sçavoir, d'une Boëte de Pierrier, & de nos deux Canons. Il nous répondit d'un coup de Canon, que nous payâmes de cinq vive le Roi.

Départ de la Barque.

Nous trouvâmes la Chaloupe de l'autre Vaisseau un peu au delà de la pointe de l'Est de la Baye d'Ocoa, qu'on nomme le Cap Nizoa. Elle nous y attendoit comme nous en étions convenus avec un Officier de ce Navire, qui devoit pren-

dre le reste de nos marchandises. Nous mîmes en panne, quand nous eûmes doublé la pointe, & nous fîmes notre négoce. 1701.

Nos gens acheverent de se dépoüiller, & vendirent tout le reste de leur linge à ceux de cette Chaloupe; & assûrément ils ne devoient pas y avoir regret. On leur vendit encore quelques armes; de sorte qu'il ne nous resta que trois fusils, & une paire de pistolets. Nous nous séparâmes bons amis, eux emportant bien de vieilles chemises, du fil à coudre demi pourri, des merceries & des clinquailleries, & ce qui étoit de meilleur des platilles, & nous les piastres. Il n'y eut pas jusqu'à mon Negre qui ne voulût commercer. Je lui avois acheté un bonnet de velours bleu, avec un petit galon d'argent, à l'Inventaire de ce Controlleur Ambulant de l'Isle à Vache. Il prit la liberté de le vendre avec ses deux caleçons, trois des miens, & autant de mes mouchoirs. Je croi qu'il eut dix ou douze piastres de ce commerce. Il me les apporta, en me disant pour excuse, qu'il n'avoit pû voir les autres gagner l'argent des Espagnols sans prendre part au gain.

CHAPITRE XIII.

Tempête. Vûe de la Cateline. De Port-Ric. Descente au Coffre à mort, & à l'Isle à Crabes. Pommes de Raquettes, & leur effet.

NOus quittâmes ces Messieurs sur les sept heures du soir, le Samedy 2 Avril. Nous portâmes au large pour nous éloigner de la route du Navire de Registre. Cette malheureuse avanture m'empêcha de voir la Ville de S. Domingue, où je me serois peut-être arrêté. Car je sçûs quelque tems après, que le Président avoit envoyé à la Caye S. Loüis, pour demander un Ingénieur, afin de conduire les travaux qu'il vouloit faire faire. Il est certain, que si on m'en eût fait la proposition, je ne me serois pas fait tenir à quatre pour demeurer avec eux, afin d'avoir ensuite l'occasion de voir la Nouvelle Espagne.

Le Dimanche 3 Avril un peu avant le jour, nous fûmes pris d'un coup de vent de Nord Est, le plus rude que j'aye jamais essuyé ; nous fûmes contraints

Tempête

d'amener tout plat, & de pouger à mats 1701.
& à cordes, & cependant nous ne laiſſions pas de faire un très grand chemin. Nous vîmes les montagnes de Sainte Marthe, ſur les trois heures après midi. Le vent ſe mit à l'Eſt ſur les neuf heures du ſoir, qui nous fit porter au Nord, il changea ſur le matin, & vint à l'Oueſt avec une extrême violence. Nous portâmes alors au Nord-Eſt, il continua ainſi tout le Mardy juſqu'au ſoir, qu'il tomba tout d'un coup, laiſſant la mer ſi agitée, avec des lames ſi épouvantables, que pas un de nos gens ne pouvoit ſe tenir debout ſur le Pont. La pluïe vint ſur le minuit, qui appaiſa la mer, & le jour nous fit découvrir le Cap Mongon. Nous en étions par le travers environ ſix lieües au large. Il ne fallut pas nous prier pour nous faire reporter au large, ce que nous fîmes juſqu'au Jeudy à midi, que nous portâmes au Nord-Eſt. Nous découvrîmes certaines montagnes qui ſont à l'Eſt de la Ville de S. Domingue le Vendredy au ſoir. Le Samedy nous nous trouvâmes à deux lieües de terre, ſous le Vent de la Cateline, ou Iſle Sainte Catherine, qui eſt une Iſle longue & baſſe, aſſez près de la Côte de S. Domingue. Nos gens voulurent mettre à terre

Vûë du Cap Mongon.

pour prendre de l'eau, parce que nous
1701. en avions perdu quatre Barriques dans le roulis que nous avions soufferts, & qu'il n'en restoit plus qu'une qui étoit entamée. On mit le canot à la mer avec deux futailles. J'y descendis pour me promener un peu, mais j'eus bientôt achevé ma promenade. A peine arrivâmes-nous à terre, que nous fûmes assaillis de la plus épaisse nuée de moustiques qu'on puisse s'imaginer. J'ai dit que l'Isle à Vache étoit le païs de ces insectes, je m'en dédis. L'Isle à Vache est un païs qui n'en a point en comparaison de l'endroit où nous étions descendus. Je croi que tous les grains de sable, & tous les atômes de l'air, étoient changé en bigailles, qui défendirent si bien l'entrée de leur païs, que je fus obligé de me rembarquer au plus vîte. Nos gens emplirent leurs futailles, mais ils perdirent l'envie d'aller chercher à tuer quelque Bœuf, ou quelque Cochon, & s'en revinrent à bord. Nous fîmes servir nos voiles & portâmes sur la Savone ou Saone, distante de la Grande Terre d'environ deux lieües, & à trois lieües ou environ à l'Est de la Cateline. Nous la rangeâmes le Dimanche matin, la laissant à bas bord à demie lieüe de nous.

Prodigieuse quantité de moustiques.

Elle eſt inhabitée à préſent, quoiqu'elle ait été très-peuplée autrefois, tant des naturels du païs, que des premiers Eſpagnols, qui découvrirent le païs. Elle me parut belle, aſſez unie, & bien fournie d'arbres. Quelques uns de nos gens qui y avoient été, me dirent qu'elle n'étoit pas bien pourvûë d'eau douce. Il y a preſque toujours des Peſcheurs Eſpagnols, & ſouvent des Flibuſtiers, & des Forbans, qui s'y arrêtent dans le tems de la ponte des Tortuës, pour en tourner & avituailler leurs Bâtimens. Elle eſt plus longue que large, elle me parut à la vûë de ſept à huit lieües de longueur. 1701.

Le Lundy 11 Avril, nous vîmes la Mone, la Monique & Zachée d'aſſez près, & le Mardy matin, nous nous trouvâmes avoir dépaſſé la pointe de l'Oueſt de Port-Ric appellé le Cap Roſſo ou le Cap Rouge. Le Mercredy nous moüillâmes au Coffre à mort. Les Eſpagnols l'appellent *Bomba d'Infierno.* C'eſt un Iſlet, éloigné de Port-Ric d'environ deux lieües, à peu près au milieu de la longueur de cette Iſle. Car n'en déplaiſe à quelques uns de nos Géographes, l'Iſle de S. Jean de Port-Ric eſt un quarré long de quarante-cinq

Cap Roſſo.

Bomba d'Infierno ou Coffre à mort.

lieües ou environ, sur seize à dix-huit
1701. lieües de large. L'Isle se nomme S. Jean. Son Port qui est un des plus beaux qu'on puisse voir, naturel, sûr & capable de recevoir les plus grandes Flottes, est à la bande du Nord. C'est sa beauté, qui le fait nommer le Port riche, & non les mines ou autres richesses qu'on y a trouvées, & le nom du Port a fait enfin la dénomination de toute l'Isle; comme le nom de la Ville Capitale d'*Hispaniola*, appellée *San Domingo* ou Saint Dominique, est devenu le nom de toute cette grande Isle.

Le Coffre à mort a cinq quarts de lieües ou environ de longueur, & mille ou douze cent pas dans sa plus grande largeur. On prétend que quand on le regarde d'un certain point de vûe, il a la figure d'un mort étendu sur une table. Je n'ai pas vû ce point, pour assurer que cela est, ou que cela n'est pas. Il m'a paru plûtôt comme deux grosses boules écrasées, séparées l'une de l'autre par un valon assez grand. Les bords de cet Islet du côté de Port-Ric sont plats & sablonneux, ceux du côté du Sud sont hauts & pierreux. Il n'y a point d'eau douce, ni d'arbres de quelque espece que ce puisse être, que pour brûler. Je

croi

croi pourtant qu'en creuſant dans le ſable un peu au-delà de l'endroit où les plus groſſes lames & marées peuvent monter, on y trouveroit de l'eau douce : car on en trouve de cette façon dans toutes les Bayes ſablonneuſes. Il faut ſeulement obſerver de ne pas creuſer bien avant, & ſe contenter d'un trou de médiocre grandeur, parce que dès qu'on le veut faire plus profond, on ſent auſſitôt la ſalure de l'eau, parce que l'eau douce qu'on trouve ainſi à la ſuperficie eſt celle de la pluye, qui a filtrée au travers du ſable, & que ſa légereté a conſervée au-deſſus de celle de la mer, qu'on ne manque jamais de trouver dès qu'on eſt arrivé au-deſſous du niveau de celle du bord de la mer. C'eſt un très-bon endroit pour la peſche, & pour la Tortuë, qui vient pondre dans la grande Ance de ſable. Auſſi ce lieu eſt fort fréquenté par les Corſaires, par les Forbans, & par les Habitans de Port-Ric, qui ſont la plûpart des Mulâtres.

1701.

Moyen de trouver de l'eau douce aux bords de la mer.

Nous trouvâmes en mettant pied à terre des marques aſſûrées, qu'il y avoit des Peſcheurs Eſpagnols dans l'Iſlet. Quoique nous n'euſſions plus pour toutes armes que trois fuſils, deux piſtolets, & quelques machettes, c'eſt ainſi qu'on

appelle des ſabres courts & aſſez larges, 1701. qui ne coupent que d'un côté ; nos gens ſe mirent en tête de les trouver, & aſſûrément ils leur auroient fait paſſer quelque quart-d'heure de mauvais tems, s'ils fuſſent tombés entre leurs mains. Leur adreſſe à ſe cacher les ſauva ; & je ne voulus pas découvrir leur canot, que le hazard me fit trouver, parce qu'ils l'auroient mis en pieces, s'ils l'avoient vû, comme ils firent leurs filets, & les autres inſtrumens de leur peſche. Nous emportâmes quatre Tortuës en vie, & plus de ſix cens livres de Tortuë ſalée, avec beaucoup d'œufs, leurs calebaſſes, marmites & barrils à eau ; & ſi j'avois découvert leur canot, il eſt ſûr que ces pauvres Mulâtres qui ſont d'ailleurs de franches canailles, cruels, voleurs, & ſans raiſon, auroient ſouffert beaucoup de miſeres, avant de pouvoir regagner Port-Ric. Nous dinâmes à terre à leurs dépens. Nous fîmes cuire deux Tortuës en boucan, & d'autres viandes autant que nous crûmes en avoir beſoin juſqu'à S. Thomas.

Nous remîmes à la voile ſur les cinq heures du ſoir. Nous eûmes un gros vent de Nord-Eſt, qui nous dura deux jours, & nous obligea de louvoyer ſans ceſſe.

Le Samedy matin nous moüillâmes à l'Isle à Crabes. C'est ainsi que nos Flibustiers appellent l'Isle de Boriquen, elle est à six lieües ou environ au vent de Port-Ric. Cette Isle est belle, & assez grande. Il y a des montagnes & du plat païs, & par conséquent des sources & des ruisseaux. 1701. Borquen ou l'Isle à Crabes.

Les Anglois s'y étoient nichés, il y a nombre d'années, & y avoient déja fait beaucoup d'Habitations. Mais les Espagnols connoissant le préjudice que ce voisinage leur pourroit apporter, firent un armement, les surprirent, taillerent en pieces tous les hommes, & emmenerent les femmes, & les enfans, qui furent dispersés dans Port-Ric, & Saint Domingue, où ils sont encore aujourd'hui. Cette Isle est à-présent entierement déserte. Il y a apparence que les Espagnols l'ont habitée autrefois : car il n'est pas possible que les lizieres d'orangers & de citroniers qu'on trouve par tout, ayent été plantées & cultivées par les Anglois, dans le peu de tems qu'ils y ont demeuré.

Nous mouillâmes devant une petite riviere où nos gens emplirent leurs futailles, pendant que le Maître & deux autres allerent à la chasse. Je pris avec

moi mon Negre & le boye ou mousse
1701. de la Barque, pour amasser des crabes, & ils furent bientôt chargés. C'est avec raison que nos Flibustiers ont appellé cette Isle, l'Isle à Crabes, elle en est toute pleine, & on y en trouve de toutes sortes d'especes. Selon la bonne coûtume des François, nous ne prîmes que des femelles, nous remettant à la providence, pour la conservation de l'espece.

Nous trouvâmes une marmitte de fer pleine d'œufs de Tortuë, & tout auprès le canot, la cabanne, & tout l'attirail des Pescheurs qui s'étoient cachés à notre vûë. Cette découverte me fit retourner promptement à bord, je fis tirer une boëte de Pierrier, pour donner avis à nos gens qu'il y avoit du monde dans l'Isle, afin qu'ils ne fussent pas surpris. En effet, ils se rassemblerent au plûtôt. Je revins à terre dès que je les vis sur l'Ance, & je leur dis la raison qui m'avoit obligé de faire tirer. Ils furent aussi-tôt au canot, & ayant reconnu qu'il étoit Espagnol, ils vouloient le mettre en pieces; je fis tant que je les en empêchai. Ils prirent une Tortuë, & tout le poisson sec qui se trouva, & firent cuire la Tortuë.

Un de nos gens se mit à cuëillir des pommes de raquettes, que les Anglois appellent poires piquantes. Je n'en avois jamais vû de si belles. Il faut être adroit pour les cuëillir, & pour les peler, sans se remplir les doigts de leurs épines, qui sont presque imperceptibles. Voici comme il s'y prit. Il coupa un petit bâton, auquel il fit une pointe. Il en perçoit la pomme, & la tenant ainsi enfilée, il la séparoit de la tige avec son coûteau, & la peloit légerement tout au tour. Il nous en accommoda de cette maniere plus de deux cens, qui nous furent d'un grand secours, pour nous rafraîchir. Car nous étions échauffés à un point, que M. des Portes avoit un commencement de flux de sang ; & pour moi, j'avois toutes les levres emportées.

1701.

Pommes de raquettes ou poires piquantes.

Maniere de les cuëillir & de les peler.

Je croi avoir déja remarqué, que ce fruit est tout à-fait rafraîchissant. Il approche plus de la figure d'une figue, que de tout autre fruit. Sa premiere peau est verte, assez épaisse & toute hérissée de petites épines. Il a sous cette peau une autre enveloppe blanche, plus mince, & plus molle, qui renferme une substance d'un rouge très-vif, toute parsemée de petites graines comme les fi-

1701. gues. Ce fruit a un goût agréable, ſucré, avec une petite pointe d'aigreur, qui réjoüit, & qui ſemble nétoyer l'eſtomach. Il teint l'urine en couleur de ſang, ſans cependant cauſer aucun mal. M. des Portes qui ne ſçavoit pas ce ſecret eut peur dès qu'il s'en apperçût, & ne voulut plus en manger. Nous eûmes la charité de lui apprendre la proprieté de ces fruits, après que nous les eûmes tous mangés, le Maître & moi. Nos Chaſſeurs revinrent ſans avoir trouvé les Eſpagnols. Ils apporterent bon nombre de Ramiers, de Perdrix & de Péroquets. Nous fîmes tous enſemble un repas magnifique de poiſſon & de gibier, avec un deſſert de pommes de taquettes & d'acajou, de bananes fraîches, d'oranges & de citrons, & après avoir fait une bonne proviſion de tous ces fruits, nous mîmes à la voile pour S. Thomas, où nous avions beſoin de toucher pour quelques affaires.

Proprié-té de ce fruit.

1701.

CHAPITRE XIV.

Description de l'Isle de S. Thomas, son Commerce. Indiennes à bon marché. Quantité de poisson dans les Vierges. Serpent marin.

LE Lundy 18 Avril à la pointe du jour nous apperçûmes la Caravelle de S. Thomas. C'est un rocher assez élevé avec deux pointes qui sont toutes blanches des ordures que les oiseaux font dessus. Ce qui le fait paroître de loin, comme une Corvette ou un Brigantin. C'est ce qui lui a fait donner le nom de Caravelle, qui est un petit Bâtiment Espagnol. Ce rocher est environ à trois lieües au Sud-Ouest de S. Thomas.

Caravelle de S. Thomas.

Il ne faut pas confondre S. Thomas avec S. Thomé. Cette derniere Isle est sur la côte d'Afrique, directement sous la Ligne; & S. Thomas de l'Amérique est par les 18 dégrés de latitude Nord.

S. Thomas, sa différence d'avec S. Thomé.

Cette petite Isle est la derniere du côté de l'Ouest, de toutes celles qui composent cet amas d'Isles ou d'Islets, qu'on appelle les Vierges. Le Port qui est na-

turel est fort joli, & fort commode, 1701. c'est un enfoncement ovale, formé par les cuisses de deux mornes assez hauts du côté de la terre, ou du centre de l'Isle, qui s'abaissent insensiblement, & qui forment en finissant deux mottes rondes & plates, qui semblent faites exprès pour placer deux Batteries, pour défendre l'entrée du Port. Le moüillage est excellent pour toutes sortes de Bâtimens qui y sont en sûreté autant qu'on le peut souhaiter.

Deux Rois à S. Thomas.

Quoique cette Isle soit fort petite, n'ayant qu'environ six lieües de tour, elle ne laisse pas d'avoir deux Maîtres. Sçavoir, le Roi de Dannemarc, & l'Electeur de Brandebourg, aujourd'hui Roi de Prusse. Il est vrai, que les Brandebourgeois n'y sont que comme sous la protection des Danois, & pour parler plus juste, ce sont les Hollandois qui y font tout le commerce, sous le nom des Danois.

Fort de S. Thomas.

Il y a un espece de Fott presque au milieu du fond du Port, qui n'est qu'un petit quarré, avec de très-petits Bastions sans fossé ni ouvrages extérieurs. Toute sa défense consiste en un plan de raquettes, qui regnent tout au tour, & qui occupent le terrain que devroit occuper

le foſſé & le chemin couvert. Ce terrain peut avoir ſix à ſept toiſes de large. Les raquettes y ſont très-bien entretenuës, ſi preſſées, ſi ſerrées à leur ſommet, & ſi unies, qu'il ſemble qu'on les taille tous les jours. Elles ont pour le moins ſept pieds de haut. Les Bâtimens qui ſont dans le Fort ſont adoſſés contre le mur, pour laiſſer une cour quarrée au milieu. 1701.

Bourg de S. Thomas.

Le Bourg commence à cinquante ou ſoixante pas à l'Oueſt du Fort. Il fait la même figure que l'Ance, & n'eſt composé que d'une longue ruë, qui ſe termine au Comptoir de la Compagnie de Dannemarc.

Ce Comptoir eſt grand & vaſte, bien bâti. Il y a beaucoup de Logemens, & des Magaſins commodes pour les marchandiſes, & pour mettre les Negres qu'elle reçoit, & qu'elle trafique avec les Eſpagnols.

Quartier de Brandebourg.

A la droite du Comptoir, il y a deux petites ruës, qui ſont remplies de François réfugiés d'Europe & des Iſles. On les appelle le Quartier de Brandebourg. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette Iſle, c'eſt d'y voir trois ou quatre Religions ſans que pas une ait de Temple, à peu près comme à la Barbade, où malgré les

1701. grandes richesses des Habitans, ils n'ont pû venir à bout d'en faire un, parce qu'ils n'ont pû encore convenir à quelle Religion il seroit affecté, & que l'entreprise auroit surpassé infiniment leurs forces, s'il avoit fallu bâtir autant de Temples qu'il se trouvoit parmi eux de Religions ou de Sectes différentes. Cependant généralement parlant, il n'y a que deux Religions dominantes à Saint Thomas, & il me semble que cela est assez honnête pour un aussi petit lieu, c'est-à-dire, la Luthérienne & la Calviniste. Celle-ci avoit ordinairement deux Ministres, un François, & un Hollandois. La premiere n'en avoit qu'un qui parloit Flamand & Allemand. Je ne sçai pas s'il étoit de la Confession d'Augsbourg, ou de quelqu'autre Réforme.

Nombre de Religions & de Ministres.

Un Chirurgien François, qui étoit le seul Catholique Romain blanc qui fût dans l'Isle, vint au-devant de moi dès que je mis pied à terre, & me dit, qu'étant de même païs, & de même Religion que moi, il espéroit que je préfererois sa maison à toute autre. Je crus d'abord qu'il tenoit cabaret, & je ne fis point de difficulté, ni de cérémonie d'accepter son offre. Mais quand je vis

Chirurgien François Catholique.

que c'étoit un Officier d'Esculape, je lui demandai excuse de ma méprise, & je voulus faire porter mes hardes ailleurs. Il ne le voulut jamais permettre, & il engagea même M. des Portes à demeurer avec moi. Il envoya chercher une blanchisseuse, à qui je donnai tout mon linge, qui consistoit en deux chemises, deux caleçons, trois mouchoirs, un bonnet de nuit, & une paire de bas de coton. Les Espagnols m'avoient débarassé du surplus, & mon Negre s'étoit donné la liberté de vendre une partie de ce que nous avions retrouvé. Ce même Chirurgien me fit la barbe & les cheveux, & eut l'honnêteté de me prêter du linge, sans quoi j'aurois été obligé de faire deux lessives. M. des Portes étoit à peu près dans le même cas.

1701.

Lorsque nous fûmes en état, nous allâmes saluer le Gouverneur. Le Maître de la Barque lui avoit déja porté notre Passeport, & il sçavoit qui nous étions avant que nous nous présentassions au Fort. Il nous reçût avec beaucoup d'honnêteté, & nous arrêta à dîner. Il étoit Danois : il avoit voyagé en France, en Espagne & en Italie. Il parloit François assez correctement. La conversation roula sur l'avenement du Duc d'Anjou

Honnêteté du Gouverneur de S. Thomas.

à la Couronne d'Espagne. Il nous en
1701. parla en homme de bon sens, & nous dit qu'il comptoit la Paix finie, & une longue Guerre commencée.

Entre autres Domestiques qui le servoient, il avoit deux jeunes Negres de douze à quatorze ans, les mieux faits & les plus beaux enfans qu'on pût voir. Comme il vit que je les regardois attentivement, il me demanda si ces Negres me plaisoient. Je lui dis, que s'ils étoient en d'autres mains, & qu'ils fussent à vendre, j'en donnerois volontiers cinquante pistoles de chacun. Il me répondit, qu'ils n'étoient point à vendre, mais qu'ils étoient à mon service, & non-seulement, il me pressa de les accepter, mais il me les envoya à mon logis. Je les lui ramenai, & je ne voulus pas les prendre, à moins qu'il n'en reçût le prix. Nous en demeurâmes de part & d'autre sur la civilité. Quoique je n'eusse pas d'argent avec moi pour cette emplette, j'étois bien sûr de n'en pas manquer. Il y en avoit dans notre Barque, & d'ailleurs j'en aurois trouvé chez les Marchands de notre connoissance.

M. Vambel Directeur de la

Après dîné j'allai voir M. Vambel Directeur de la Compagnie Danoise. Il me reçut avec toutes sortes d'honnête-

tés. Il me dit, qu'il étoit bien fâché que l'évacuation de l'Isle de Sainte Croix lui eût fait perdre l'occasion de voir souvent nos Peres, & de leur rendre service comme il faisoit, quand cette Isle étoit habitée. Que depuis ce tems-là, il n'en avoit vû aucun, & qu'il croyoit que j'en userois avec lui comme mes Confreres en avoient usé, & que je prendrois mon logement chez lui. Je le remerciai, & je lui dis l'engagement où j'étois, mais je ne pus m'empêcher de lui promettre de venir manger chez lui. Il tient une espece de table ouverte, pour tous les honnêtes gens qui viennent dans l'Isle, & c'est la Compagnie qui la lui paye. Nous y soupâmes.

1701.

Compagnie de Dannemarc.

M. Vambel étoit marié depuis peu avec une Françoise de Nîmes en Languedoc, que la différence de Religion, & le chagrin d'avoir quitté son païs, n'empêcha pas de nous faire bien des amitiés.

Je remarquai une chose chez M. Vambel, qui me fit un vrai plaisir. Ce fut que quelque tems après le soupé, on sonna une cloche, pour appeller tous les Negres Chrétiens à la priere. Madame Vambel alla voir si personne n'y manquoit. Son mari me dit, qu'il y avoit

Piété de M. & Madame Vambel.

longtems que ses Esclaves Chrétiens n'a-
1701. voient fait leurs dévotions. Il me pria de les confesser, & de les instruire, & dit, que quoiqu'ils ne fussent pas de sa Croïance, il étoit persuadé qu'étant Chrétien, il devoit avoir soin de leur salut, puisqu'il croyoit qu'ils pouvoient se sauver dans leur parti comme lui dans le sien. Je loüai son zele, & l'exhortai à continuer, l'assûrant que Dieu récompenseroit cette bonne œuvre, en lui donnant les lumieres dont il avoit besoin, pour assûrer son salut. Je fus surpris que toutes les Négresses qui servoient Madame Vambel avoient des Croix d'or au col. Elles me dirent que leur Maître & leur Maîtresse avoient grand soin de les instruire, & de les faire confesser quand il passoit quelque Ecclésiastique dans l'Isle.

J'écris ici l'exemple de M. Vambel, pour couvrir de confusion une infinité de Maîtres Chrétiens non-seulement des Isles, mais encore d'Europe, qui n'ont aucun soin du salut de leurs Domestiques, comme s'ils n'y étoient pas obligés, & que les paroles de l'Apôtre ne s'adressassent pas à eux : si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particulierement de ses Domestiques, il a renon-

cé à la foi, & est pire qu'un infidele. 1701.

Il y avoit un Marchand Hollandois établi dans le Bourg nommé Pitre Smith, que j'avois connu à la Martinique. Je le trouvai qui m'attendoit au logis de notre Chirurgien : il venoit m'offrir le sien, & nous pressa fort M. des Portes & moi de l'accepter. Il m'offrit de l'argent, & tout ce qui étoit en son pouvoir. Il envoya chercher des liqueurs chez lui, & du chocolat pour nous régaler. Nous l'allâmes voir le lendemain matin, il nous pria à diner; & comme nous lui dîmes que nous étions engagés chez M. Vambel, il nous dit, qu'il prenoit sur lui l'engagement, & que M. & Madame Vambel dîneroient avec nous. Nous prîmes du chocolat, & allâmes nous promener dans le Bourg & au Comptoir. Je fis présent à Madame Vambel d'un paquet de Vanille, & de quelques Vases de terre sigillée. J'en donnai autant à Madame Smith. Je remarquai qu'on me regardoit beaucoup quand je passois dans le Bourg, & qu'on se mettoit aux portes & aux fenêtres pour me voir. Ces Messieurs me dirent, qu'on s'étoit désaccoûtumé de voir nos Religieux depuis qu'on avoit quitté Sainte Croix. Cela m'obligea d'envoyer

M. Pitre ou Pierre Smith Marchād Hollandois.

chercher mon habit noir, & de le prendre, & ensuite de me promener bien plus longtems que je n'aurois fait, afin de contenter la curiosité de tout le monde.

1701.

Protestans François réfugiés à S. Thomas.

Je trouvai beaucoup de François, qui avoient demeuré aux Isles du Vent, & dans nos Paroisses de la Cabesterre, d'où ils étoient sortis après la révocation de l'Edit de Nantes. Quoiqu'ils fussent assez bien à S. Thomas, ils regrettoient fort les Isles, parce qu'ils éprouvoient souvent la jalousie des Etrangers, chez lesquels ils s'étoient retirés. La diversité de Religion, ne les empêcha pas de faire paroître que leur cœur étoit toujours François. Ils me firent bien des offres de service, & de tout ce qui étoit chez eux, & même des présens.

Maisons du Bourg.

Les maisons du Bourg n'étoient ci-devant que de fourches en terre, couvertes de cannes ou de roseaux, & environnées de torchis blanchi avec de la chaux. Les fréquens incendies ont obligé à les bâtir de briques, comme la plûpart sont aujourd'hui. Elles sont basses; peu ont deux étages. Elles sont très-propres, carrelées de carreaux vernissés, ou de fayence, & blanchies à la Hollandoise. Ils me dirent, qu'ils n'osoient les faire plus hautes, à cause du

peu de ſolidité du terrain, où l'on ne peut creuſer trois pieds ſans trouver l'eau & le ſable mouvant. Je leur dis, que le même inconvénient ſe trouvoit à la Ville du Fort Royal de la Martinique; & que le remede étoit de ne point creuſer, & de poſer les premieres aſſiſes ſur le ſable, ou ſur l'herbe, en obſervant ſoigneuſement de faire de bons empatemens bien larges, & bien liés, avec tous les murs, tant de faces que de refend, & que l'expérience faiſoit voir, que cette maniere étoit très-bonne & très-ſolide. 1701.

On fait un commerce très-conſidérable dans cette petite Iſle, & c'eſt ce qui y a attiré les Habitans qui la peuplent. Comme le Roi de Dannemarc eſt ordinairement neutre, ſon Port eſt ouvert à toutes ſortes de Nations. Il ſert en tems de Paix d'entrepôt pour le Commerce que les François, Anglois, Eſpagnols & Hollandois, n'oſent faire ouvertement dans leurs Iſles. Et en tems de Guerre, il eſt le refuge des Vaiſſeaux Marchands pourſuivis par les Corſaires. C'eſt-là qu'ils conduiſent leurs priſes, & qu'ils les vendent quand ils les font trop bas pour les faire remonter aux Iſles du Vent; de ſorte que les Marchands de cette Iſle, profitent du malheur de ceux

Avantages des Habitans de Saint Thomas.

1701. qui sont pris, & partagent avec les vainqueurs l'avantage de leurs victoires. C'est encore de ce Port, que partent quantité de Barques, pour aller en traite le long de la côte de Terre-Ferme, d'où elles rapportent beaucoup d'argent en especes ou en barres, & des marchandises de prix. Voilà ce qui rend ce petit lieu riche, & toujours plein de toutes sortes de marchandises.

Ministre Luthérien.

Nous allâmes voir l'après-midi le Ministre Luthérien. Il étoit habile homme, fort honnête, & de bonnes mœurs. Le Ministre François étoit mort depuis peu; nos compatriotes en étoient affligés, & m'en dirent beaucoup de bien. Je leur offris de les prêcher; mais ils me remercierent, & me dirent que leur Réforme ne s'accommodoit pas assez avec ma Religion, pour écouter ma Prédication. Je ne vis point l'autre Ministre Calviniste, il étoit à la campagne. Je remarquai que ces Peuples avoient plus de respect pour leurs Pasteurs, que les Anglois de S. Christophe.

Le Mercredy 20 Avril M. Vambel me mena voir sa Sucrerie, qui étoit à un quart de lieüe du Bourg. Il y en avoit encore quelqu'autres dans l'Isle: ils ne travaillent que le jour, & font par con-

séquent peu de Sucre. Ce que j'en vis étoit beau & bien gréné. Je vis assuré- 1701. ment plus de la moitié de l'Isle, je ne crois pas qu'elle ait plus de six à sept lieües de tour. Les Plantations, c'est ainsi qu'ils appellent les Habitations, sont petites ; mais propres & bien entretenuës. Le terrain, quoique léger est bon, & produit très-bien le manioc, le mil, les patates, & toutes sortes de fruits, & d'herbages, les Cannes y viennent très-bien. Ils ont peu de Bœufs & de Chevaux, parce qu'ils manquent de terrain pour les entretenir. Cependant ils ne manquent pas de viande ; les Espagnols de Port-Ric leur en fournissent en abondance. Ils élevent des Cabrittes qui sont excellentes, & des volailles de toute sorte en quantité. Avec tout cela, les vivres y sont chers, ce qui vient de la quantité de gens qui y abordent, & de ce que l'argent y est commun.

Qualités de l'isle de S. Thomas.

En retournant au Bourg, nous entrâmes dans une maison, où le Ministre Luthérien faisoit un mariage. Il étoit vêtu d'une grande Robe de satin noir, plissée, comme une Robe de Palais, les manches étoient fort larges, & fermées au poignet. Il avoit autour du col une très-grande, & très-haute fraise, avec

un petit chapeau de velours noir, comme une tocque ſur la tête. Après qu'il eût reçû le conſentement des Epoux, il leur fit un aſſez long diſcours, auquel je n'entendois rien, parce qu'il étoit en Flamand, ou en Allemand. Je compris cependant par les paſſages de l'Eeriture qu'il cita en Latin, qu'il recommandoit à l'Epouſe l'obéïſſance & le reſpect à ſon mari; comme nous ne manquons pas de faire, & comme je penſe auſſi inutilement les uns que les autres.

1701.

Mariage à la Luthérienne.

La Capitaine Daniel Forban.

Nous apprîmes que la Barque qui nous avoit donné la chaſſe à la Béate, étoit montée par un de nos capitainesFrançois appellé Daniel, qui avoit environ quatre-vingt hommes avec lui. Il avoit enlevé depuis trois mois une Barque, qui appartenoit à M. Vambel, dans laquelle il y avoit quatre de ſes Negres. On avoit écrit à M. Vambel, que Daniël avoit donné un de ſes Negres au Pere Lucien Carme, Curé des Saintes, auprès de la Guadeloupe. Il me pria de l'informer de la verité de ce fait, & me chargea d'une Procutation, pour reclamer ce Negre, qui étoit d'autant plus reconnoiſſable, qu'il étoit eſtampé.

Nous connoiſſions tous Daniël, & aſſûrément il ne nous eût fait aucun dé-

plaiſir, ni pas un de ſes gens qui étoient de nos Flibuſtiers, qui n'avoient pû ſe réſoudre à ſe remettre au travail quand le métier de la Courſe ne fut plus permis après la Paix de Riſwick. Cela eſt ordinaire dans les Iſles, ou pour mieux dire ſi commun, tant chez nous que chez les autres Nations, qu'il eſt comme paſſé en coûtume. 1701.

Vaiſſeau Forban très riche.

Il y avoit environ deux ans qu'un gros Vaiſſeau Forban, monté par différentes Nations, & ſur tout par des Anglois, s'étoit dégradé vers Saint Thomas, ils avoient échoüé leur Bâtiment après s'en être retirez les uns après les autres, parceque perſonne ne les vouloit recevoir en Corps à cauſe des conſéquences qui s'en ſeroient ſuivies. Car ces gens avoient pillé les Vaiſſeaux du Grand Mogol, qui portoient à la Mecque quelques-unes de ſes femmes, avec des marchandiſes & des richeſſes très-grandes; & comme ces Vaiſſeaux avoient été pris ſous pavillon Anglois, ce fut auſſi aux Anglois à réparer le dommage.

Or ce Vaiſſeau Forban s'étoit chargé d'une quantité incroïable d'Indiennes & de Mouſſelines des plus riches. Ceux qui trafiquerent avec eux pendant qu'ils

étoient encore dans leur Bâtiment, en
1703. cherchant un asile, les eurent à si bon
Indiennes & Mousselines à bon marché. marché, que l'aune de Mousseline brodée d'or, ne revenoit pas à vingt sols. Le reste étoit à proportion. Ils répandirent dans les Isles une grande quantité de pierreries & de certaines piéces d'or d'Asie, que nous appellions des Sequins, faute de sçavoir leur véritable nom, qui étoit Roupies ou Pagodes. Elles étoient marquées des deux côtez de caracteres Arabes, & passoient dans le Commerce pour six francs, les Loüis d'or valans alors quatorze livres.

M. Smith, & d'autres Marchands avoient des Magasins remplis de ces Indiennes & de ces Mousselines, & les donnoient à bien meilleur marché qu'à la Martinique, où ce qui coûtoit vingt-cinq écus, se donnoit pour cinq à Saint Thomas. Cela m'obligea d'employer tout l'argent que j'avois, & deux cens écus que j'empruntai à en acheter une bonne quantité, tant pour nous que pour des personnes de nos amis, à qui je sçavois que cela feroit plaisir. J'eus entr'autres choses des courte-pointes de Masulipatan de la premiere beauté, à quinze écus piéce, qui en auroient valu cent en France, la plûpart des autres Indiennes

Achat que fait l'Auteur.

que j'achetai étoient des Turbans de trois aunes de long, sur près d'une aune 1701. de large. Je les eus à un écu piéce, il en falloit quatre pour faire une grande couverture, & ce qu'on tiroit des côtez, afin que le milieu de la couverture fût du même dessein, suffisoit pour augmenter le cinquiéme Turban, & faire un magnifique tapis de table, ou de toilette.

J'achetai aussi des Epiceries fines, comme muscade, gérofle & canelle, à deux écus la livre. Et j'employai vingt-six écus en Livres brochez, que je choisis dans une balle qui étoit venuë d'Hollande, pour le compte d'un Marchand de la Martinique nommé Gachet, qui n'avoit pas voulu s'en accommoder avec M. Smith. Je pris ces Livres, bien moins pour les lire que pour empêcher qu'ils ne fussent lûs, & qu'ils ne fissent impression sur des esprits foibles, & déja assez gâtez. Je les parcourus pendant le voyage, & les jettai à la mer à mesure que je les lisois, & ils ne méritoient pas autre chose. Car c'étoient des cloaques d'ordures, ou des répétitions de calomnies & d'impertinences, dont il est surprenant qu'on permette l'impression dans un païs aussi-bien réglé que la Hol-

1701. lande, & qu'il se trouve des Libraires assez perdus de conscience, pour faire les frais de pareilles impressions, & des gens assez ennemis d'eux-mêmes pour acheter ces sortes de Livres, qui ne peuvent que corrompre leurs mœurs, & les porter aux derniers déréglemens.

Mauvais Livres qui s'impriment en Hollande.

On a vû par ce que j'ai dit ci-devant en parlant de la Forteresse de S. Thomas, qu'elle n'est capable d'aucune défense, ni pour elle-même, ni pour le païs, ni pour les Vaisseaux qui seroient dans le Port. On a crû remédier, sur tout à ce dernier inconvénient, en faisant une grande Batterie sur le bord de la mer au bas du Fort. Je croi y avoir compté vingt Canons. Le Gouverneur m'en parlant un jour en nous promenant vers cet endroit, je pris la liberté de lui faire remarquer que son prédécesseur qui avoit fait faire cet Ouvrage, avoit employé inutilement son argent, parceque cette Batterie, quoique bonne pour battre dans l'entrée du Port, étoit inutile pour tout le reste, parce qu'étant toute ouverte par derriere, elle pouvoit être aisément prise par ceux qui l'attaqueroient du côté de terre, après avoir fait leur descente à la petite Ance, qui est derriere le Comptoir des Danois, comme

Batterie du Port; ses défauts.

comme nos Flibuſtiers avoient fait pendant la Guerre de 1688. En voici l'hiſtoire. Deux cens hommes mirent à terre ſans bruit la nuit dans cette Ance, y étant venus dans des canots, après avoir laiſſé leur Bâtiment entre la Caravelle & l'Iſle. Ils ſurprirent le Comptoir, amarrerent tous ceux qui étoient dedans, pillerent l'argent, les meubles, & les marchandiſes qu'ils y trouverent, & ſe ſervirent des Negres, pour porter leur butin au bord de la mer. Ce pillage fut très-conſidérable, & il l'auroit été bien plus s'ils euſſent ſçû, que le gros de la Caiſſe étoit dans un caveau ſous la ſalle, dont l'ouverture couverte adroitement par le plancher, n'étoit ſçûë que de peu de perſonnes de la maiſon. Ils oublierent en cette occaſion leur pratique ordinaire, qui eſt de donner la gêne à leurs priſonniers, pour les obliger a déclarer où eſt le butin. Il eſt certain, que s'ils l'euſſent fait, on leur eût découvert la cache, dans laquelle on prétend qu'il y avoit plus de cinq cens mille livres. Il leur auroit été aiſé de prouver que cet argent appartenoit aux Hollandois, par les Livres & les papiers du Comptoir qu'ils emporterent, & qui leur ſervirent à faire déclarer de bonne priſe ce qu'ils avoient pillé.

1701.

Les Flibuſtiers pillent le Cõptoir des Danois.

1701. Il est certain qu'on auroit employé plus utilement l'argent que cette Batterie & le Fort ont coûté, à en construire un sur la pointe, qui sépare le grand Port de la petite Ance, qui est derriere le Comptoir, parce qu'étant dans cet endroit, il défendroit ces deux lieux, & il n'auroit pas besoin de grande fortification. Deux bastions, & une demie Lune suffiroient du côté de la terre, il ne faudroit dans le reste de l'enceinte que des Redans & des Batteries sans Ouvrages extérieurs, parce que la mer qui laveroit le pied des murailles leur serviroit de fossé, & les brisans qui environnent la pointe lui tiendroit lieu de palissades. Si on vouloit mettre ce Port dans une entiere sûreté, il n'y auroit qu'à faire sur la pointe de l'Est une Batterie fermée en maniere de redoute, isolée par un profond fossé, pour être à couvert d'un coup de main, & on donneroit au Port, au Bourg, & au Comptoir, une sûreté parfaite, & toute entiere. C'est l'avis que je donnai au Gouverneur, & au Directeur du Comptoir, qui l'approuverent, & m'en témoignerent bien de la reconnoissance.

Dessein de l'Auteur pour fortifier S. Thomas.

Nous fîmes nos adieux le Vendredy au soir. Madame Vambel & Madame

Smith m'envoyerent environ trente livres de chocolat, qui venoit de Cartagene, ou la vanille, le musc, & l'ambre, n'avoient pas été épargnés. Avant de recevoir celui-là, j'en avois acheté quelques livres, pour faire des présens, qui m'avoit coûté trois écus la livre. On me donna aussi quelques porcelaines du Japon. Elles étoient parfaitement blanches, avec des fleurs de relief de même couleur. Pour connoître si elles sont véritablement du Japon, il faut en rompre un petit morceau pour voir le dedans, parce que le dedans des véritables, est aussi blanc, à peu de choses près, que le dehors.

1701.

Porcelaines du Japon.

Le Samedy 23 Avril nous mîmes à la voile sur les six heures du matin. Nous passâmes entre toutes ces petites Isles, qu'on nomme les Vierges, par le Canal du milieu, qu'on appelle la grande Ruë des Vierges. C'est assûrément une des plus agréables Navigations qu'on puisse faire. Ils semble qu'on soit dans une grande prairie cantonnée de quantité de bosquets de part & d'autre de la route. Il est aisé de juger que la terre y est bonne, par la quantité de beaux arbres dont ces Islets sont remplis. Nous en vîmes quelques-uns qui étoient habités & cul-

1701. tivés, la plus grande partie étoient déserts. La plus grande de toutes ces petites Isles est à la tête & à l'Est de toutes les autres. On l'appelle la grosse Vierge. Les Anglois qui l'habitent la nomment Paneston. Nous la laissâmes à plus d'une lieüe de nous à Stribord : ainsi je n'en puis dire, que ce que j'en ai appris par un de nos Religieux, nommé le P. Rossei, qui ayant fait naufrage sur les hauts fonds de la Negade, ou Isle Noyée, fut pris avec le reste de l'équipage de son Vaisseau, par les gens de Paneston, & y demeura près de deux mois. Il m'a dit, que les Anglois qui y demeurent, vivent très-pauvrement. Ils font un peu de tabac, & d'indigo, du coton & des pois. Leur nourriture ordinaire est du poisson & des patates. Ils n'ont de l'eau douce, que celle qui tombe du ciel, qu'ils conservent dans des canots, & des futailles; & quand celle-là est consommée ou corrompuë, leur ressource est celle qui se trouve dans des rochers creux, qui se remplissent d'eau de pluïe, sur laquelle il se forme une croute verte, de l'épaisseur de deux doigts, que l'on se donne bien garde de rompre entierement quand on puise de l'eau; on la conserve au contraire avec soin, on n'y

La grosse Vierge ou Paneston.

fait qu'une ouverture de la grandeur du Vaiſſeau avec lequel on la puiſe, parce qu'ils prétendent qu'elle modere l'ardeur du Soleil, en faiſant ſur l'eau le même effet, qu'un toit fait ſur une maiſon. 1701.

Peſche dans la grande Ruë des Vierges.

La peſche eſt extrêmement abondante dans tous les Canaux qui ſéparent ces Iſles. Nous prîmes à la ligne, & à la traîne plus de ſoixante poiſſons, dont le moindre avoit plus de deux pieds. Nous eûmes des bécunes, & des tazards de quatre pieds.

Serpent marin.

Nous prîmes un poiſſon, que nous crûmes d'abord être un congre en le tirant à bord, parce qu'il ſe débattoit d'une étrange maniere, & qu'il en avoit aſſez la figure; mais quand il fut ſur le Pont, il ne ſe trouva perſonne parmi nous qui le connût. Il étoit long d'un peu plus de trois pieds. Sa tête étoit plate comme celle d'un ſerpent, & cependant longue & effilée. Le corps étoit de la groſſeur du bras. La queüe étoit large & fourchüe. Il avoit un aîleron ou empenure ſur le dos, qui lui prenoit à la naiſſance du col, & continuoit en diminuant juſqu'à la naiſſance de la queüe, & deux autres aîlerons ſemblables depuis le col, juſqu'au même endroit de la queüe, larges de trois bons doigts dans

leur commencement. Ses dents étoient
1701. longues & noires ; & le défaut de connoissance de son espece, firent que nous l'attachâmes au mât, après l'avoir assommé, pour voir quelle figure il auroit le lendemain. Nous connûmes combien notre bonheur avoit été grand, de n'avoir point touché à ce poisson, qui sans doute nous auroit tous empoisonnés. Car nous trouvâmes le matin, qu'il s'étoit entierement dissous en une eau verdâtre & puante, qui avoit coulé sur le Pont, sans qu'il restât presque autre chose que la peau & l'arrête, quoiqu'il nous eût paru le soir fort ferme, & fort bon. Nous conclûmes, ou que ce poisson étoit empoisonné par accident, ou que de sa nature, ce n'étoit qu'un composé de venin. Je croi que c'étoit quelque espece de vipere marin. J'en ai parlé à plusieurs Pescheurs, & autres gens de mer, sans avoir jamais pû être bien éclairci de ce que je voulois sçavoir touchant ce poisson.



CHAPITRE XV.

De l'Isle appellée la Négade, & du Trésor qu'on dit y être. De la Sombrere. Description de celle de Saba & Saint Eustache.

NOus fîmes route jusqu'à un quart de lieuë près de la Négade, afin de nous élever le plus que nous pourrions pour gagner plus facilement Saba, où nous devions toucher, pour délivrer des cuirs & autres marchandises, que nous avions chargées à Saint Thomas. Je n'ai pû juger de la grandeur de l'Isle Negade ou Noyée qu'à la vûë; elle m'a paru d'environ quatre lieuës de long. Elle est extrêmement plate & basse, excepté vers son milieu, qui paroît un peu plus élevé que les bords, il y a des arbres & des mangles en quantité. Il ne paroît pas que la mer monte assez haut pour la couvrir entierement, même dans les plus grandes marées, quoique la plus grande partie demeure alors sous l'eau. C'est ce qui l'a fait nommer par les Espagnols *Anegada* ou l'Isle Noyée. Elle

Isle Négade ou Noyée.

1701. est environnée de haut fonds sur lesquels il s'est perdu bien des Navires, sur tout quand la mer est agitée, & que par conséquent le tangage est plus grand.

Trésor de la Négade.

On prétend qu'un Gallion Espagnol s'y est perdu autrefois, & qu'une grande partie du tresor, c'est-à-dire, de l'or & de l'argent dont il étoit chargé, fut caché en terre dans cette Isle, où l'on dit qu'il est encore aujourd'hui, parce que ceux qui l'avoient caché étant péris sur mer, ceux qui resterent, n'avoient pas une connoissance assez distincte du lieu où il avoit été caché pour le venir chercher & le trouver. Cet argent caché a fait perdre bien du tems à des Habitans de nos Isles, & à nos Flibustiers. J'en ai connu qui ont passé les quatre & cinq mois à foüiller la terre, & à sonder. On dit qu'on a trouvé quelque chose, mais qu'on n'a pas encore découvert le grand tresor, soit que sa pesanteur l'ait fait enfoncer dans ces terres ou sables mouvans, soit que le diable, comme disent les bonnes gens, s'en soit emparé, & qu'il ait la méchanceté de ne le pas laisser trouver à ceux qui le cherchent, qui en feroient un meilleur usage que lui.

Sur le soir nous vîmes l'Isle Sombrere ou le Chapeau qui est inhabitée. Les Espagnols lui ont donné ce nom, parcequ'elle est ronde & plate, avec une montagne toute ronde, & assez haute au milieu, qui la fait ressembler à un Chapeau. 1701.

L'Anguille & S. Barthelemy.

Le vent s'étant jetté au Nord, nous côtoyâmes à quelque distance les Isles appellées l'Anguille & SaintBarthelemy. La premiere est aux Anglois, qui y ont une petite Colonie, qui a souvent été pillée par nos Corsaires, & qui n'a à la fin trouvé sa sûreté que dans la pauvreté, où les fréquentes visites de nos gens l'ont réduite. Saint Barthelemy est aux François, les restes de la Colonie qu'on en avoit ôté pour fortifier celle de Saint Christophe pendant la Guerre de 1688. commençoient à s'y rétablir.

L'Isle de S. Martin.

L'Isle de Saint Martin, qui est au Sud-Oüest de celle de Saint Barthelemy est partagée entre les François & les Hollandois.

Nos Généraux voulurent lever cette Colonie pendant la Guerre de 1702. de crainte que sa foiblesse & son éloignement de nos autres Colonies, ne la fît tomber entre les mains des ennemis. Mais les Habitans fatiguez de changer

si souvent de domicile, ont mieux aimé
1701. courir ce risque, que de quitter leurs maisons. Ils ont fait un concordat avec les Hollandois, & se sont pris réciproquement sous la protection les uns des autres. De sorte que s'il vient un Corsaire François, ou autre, qui veüille trafiquer, il est bien reçû, & fait son commerce avec toute sorte de sûreté; mais s'il veut insulter les Hollandois, les François prennent les armes en leur faveur, & les défendent. Les Hollandois font la même chose pour les François, quand les Bâtimens de leur Nation, ou les Anglois ne veulent pas demeurer dans les bornes du concordat qui est entre les deux Nations. Voilà ce qu'on appelle des gens sages, & il seroit à souhaiter que leur exemple fût suivi dans toutes les autres Isles, & qu'on y vécût en paix, sans prendre part aux différends de l'Europe. Elles deviendroient toutes d'or, & les Princes dont elles dépendent, y trouveroient des ressources abondantes dans leurs besoins; le Commerce ne seroit point interrompu, & on ne verroit point, comme il arrive dans toutes les Guerres, une quantité de familles auparavant à leur aise, dispersées & réduites à la mandicité, sans aucun avan-

tage, ni pour le Prince en particulier, ni pour la Nation en général, mais seulement pour quelques particuliers qui ont fourni les fonds ou la protection nécessaire pour faire les armemens. 1701.

Nous moüillâmes à Saba le Dimanche 27 Avril sur les dix heures du matin. Cette Isle est encore plus petite que S. Thomas, & ne paroît qu'un rocher de quatre ou cinq lieües de tour, escarpé de tous côtés. On n'y peut mettre à terre que sur une petite Ance de sable qui est au Sud, sur laquelle les Habitans tirent leurs canots. Un chemin en zigzac taillé dans le rocher, conduit sur le sommet de l'Isle, où le terrain ne laisse pas d'être uni, bon & fertile. Je croi que les premiers qui y sont abordés, avoient des échelles pour y monter. C'est une Forteresse naturelle tout-à-fait imprenable, pourvû qu'on ait des vivres. Les Habitans ont fait des amas de pierres en beaucoup d'endroits à côté de ce chemin, soûtenuës sur des planches posées sur des piquets, ajustés de maniere qu'en tirant une corde, on fait pancher un piquet, & on fait tomber toutes ces pierres dans le chemin, pour écraser sans miséricorde une armée entiere, si elle étoit en marche pour monter, où

Isle de Saba.

Amas de pierres pour défendre le chemin.

1701. même en quelques endroits de l'Ance, on dit qu'il y a uneautre montée du côté de la Cabesterre ou du Nord-Est, plus facile que celle-ci, qui est au Sud-Ouest, supposé qu'on y puisse aborder; mais la mer y est ordinairement si rude, que la côte n'est pas praticable, & c'est ce qui leur a fait négliger d'escarper cet endroit comme ils le pourroient faire, parce qu'ils ne craignent pas d'être surpris par-là.

Le Commandant, Chef ou Gouverneur de cette Isle vint à bord, après que notre canot eût été à terre, & qu'on nous eût bien connus. Car quoique nous fussions en Paix, ils craignent avec raison les visites des Forbans. Il nous invita à dîner; cela me fit plaisir, car j'avois envie de voir cette Isle. Nous montâmes donc, & nous fûmes agréablement surpris, de trouver un païs fort joli au-dessus de ce qui ne nous avoit paru qu'un rocher affreux. On nous dit que l'Isle étoit partagée en deux Quartiers, qui renfermoient quarante-cinq à cinquante familles. Les Habitations sont petites, mais propres & bien entretenuës. Les maisons sont gaïes, commodes, bien blanchies, & bien meublées. Le grand trafic de l'Isle est de souliers;

je n'ai jamais vû de païs si Cordonnier. Le Gouverneur s'en mêle comme les autres, & je croi que le Ministre se divertit à ce noble exercice à ses heures perdûës. C'est dommage que cette Isle ne soit pas à des Cordonniers Catholiques, ils la nommeroient sans doute l'Isle de Saint Crespin, avec plus de raison que Saba, que nous ne lisons point avoir été un Royaume de Cordonniers. Quoiqu'il en soit, nous fûmes fort bien reçûs. Les Habitans vivent dans une grande union. Ils mangent souvent les uns chez les autres. Ils n'ont point de Boucherie comme dans les autres Isles plus considérables; mais ils tuent des bestiaux les uns après les autres ce qu'il en faut pour le Quartier, & sans rien débourser, ils prennent ce qu'ils ont besoin de viande pour leur famille, chez celui qui a tué, qu'ils lui rendent en espece quand leur tour vient. Le Commandant commence, & les autres du Quartier le suivent, jusqu'à ce que ce soit à lui de recommencer.

1701.

Trafic de Saba.

Leur maniere de vivre.

Il y avoit parmi eux quelques Réfugiés François, qui me firent bien des amitiés. Je couchai à terre, après avoir employé toute l'après-midi à me pro-

1701. mener. Mon habit les surprenoit un peu, & je leur faisois plaisir d'entrer dans leurs maisons, afin qu'ils le pussent considérer à leur aise. J'achetai six paires de souliers, qui étoient fort bons. On leur vendit une partie de peaux vertes, c'est-à-dire, qui ne sont point préparées, que nous avions pris à l'Isle à Vache. Avec leur trafic de souliers & un peu d'Indigo & de Coton, ils ne laissent pas d'être riches, ils ont des Esclaves, de l'argent & de bons meubles.

Entreprise sur Saba manquée.

M. Pinel un de nos Capitaines Flibustiers pensa les surprendre pendant la Guerre de 1688. Il avoit pris une Barque qui étoit chargée pour leur compte. Il vint à l'embarcadere dans cette Barque au commencement de la nuit, avec la plus grande partie de ses gens; & comme les Habitans l'attendoient, & la connoissoient, ils n'entrerent point en défiance. Déja nos gens mettoient à terre, & commençoient à monter quand la Barque Corsaire qui n'avoit ordre de venir que quand on lui en feroit le signal par un feu sur l'Isle, se pressa trop, & vint pour moüiller à côté de la premiere. Ceux qui étoient dedans la prenant pour une ennemie, firent feu

deſſus, & ceux-ci croyant la même choſe firent feu de leur côté, tuerent un homme, & en bleſſerent trois ou quatre entre leſquels fut le Capitaine. Les Habitans prirent auſſitôt les armes, & ſe doutant de la ſurpriſe, ou pour une plus grande ſûreté, ils firent pleuvoir ſur nos gens qui montoient une grêle de pierres, qui en eſtropia quelques-uns, & obligea les autres à ſe retirer au plus vîte, & à ſe rembarquer, n'étant plus poſſible de rien entreprendre. La nuit qui étoit noire avoit d'abord favoriſé nos gens; mais elle fut cauſe enſuite qu'ils furent méconnus par leurs compagnons, & que l'entrepriſe échoüa. Il eſt certain qu'ils auroient fait un bon pillage.

1701.

S. Euſtache, Iſle Hollandoiſe.

Nous partîmes le Lundy matin après déjeuné. Le Commandant nous donna une grande longe de Veau rôtie, avec plus de vingt livres de viande crüe, des bananes, & de très-belles pommes d'Acajou.

Nous paſſâmes à S. Euſtache, qui eſt une Iſle Hollandoiſe, bien plus grande que Saba. Mais nous ne voulions nous y arrêter que pour mettre à terre un Habitant de Saba, à qui nous avions donné paſſage, & pour rendre des let-

tres dont on nous avoit chargés à S.
1701. Thomas.

Nous vîmes en approchant de l'Isle un Vaisseau qui étoit moüillé à une demie lieüe, sous le vent du Fort, en un endroit qu'on appelle l'Interloppe, parce que c'est ordinairement en ce lieu-là que moüillent ces sortes de Bâtimens : c'en étoit effectivement un. Comme ils craignent tout, parce qu'ils sont toujours de bonne prise, ils ne se laissent approcher que quand ils connoissent bien les gens, ou qu'ils ne peuvent faire autrement. Nous portions sur lui pour accoster la terre, & nous rendre au moüillage ; nous lui fîmes peur, il nous tira un coup de Canon à balle, pour nous faire allarguer, c'est-à-dire, nous éloigner. Nous crûmes que c'étoit seulement pour nous faire mettre notre pavillon, nous le mîmes, & continuâmes notre bordée, qui nous portoit bord à bord de lui. Il nous en tira trois, un desquels passa à notre avant, & les deux autres au-dessus de nous. Cette maniere vive & incivile, nous fit connoître notre erreur, nous arrivâmes, & cela nous obligea de faire deux bordées, pour regagner ce que nous avions perdu.

Vaisseau Interloppe.

M. des Portes ne voulut point met-

tre à terre. Il envoya le Maître dans le canot avec le passager, avec ordre de remettre les lettres au Corps de Garde, & de revenir promptement. Il en arriva tout autrement : car le Maître monta au Fort, s'amusa à boire pendant six ou sept heures, & nous empêcha de faire la diligence que nous avions résolu de faire, ou du moins de voir le Fort, & nous promener dans le Bourg. Nous fûmes vingt fois sur le point de partir, & de laisser le Maître à terre avec les trois hommes de l'Equipage qu'il avoit avec lui. Il revint enfin, après que nous eûmes tiré deux coups de Canon, & mis pavillon en berne pour le rappeller, dans le tems que nous halions l'ancre à bord pour partir. Nous avions envie de lui laver la tête, mais l'état où il étoit nous fit remettre la partie à une autrefois.

1701.

Le séjour que nous fîmes à cette Rade sans pouvoir mettre à terre faute de canot, me donna tout le loisir de la considerer, du moins la partie qui étoit vis-à-vis de nous.

Isle de S. Eustache.

Elle paroît composée de deux montagnes séparées l'une de l'autre, par un grand valon, dont le rez de chaussée, pour ainsi parler, est élevé de plus de

dix toises au-dessus du rivage. La mon-
1701. tagne du côté de l'Ouest est partagée en deux ou trois têtes couvertes d'arbres: sa pente jusqu'au valon ne paroît pas trop rude. La montagne de l'Est seroit bien plus haute que la premiere, si elle étoit entiere. Mais elle paroît comme coupée aux deux tiers de la hauteur, qu'elle devroit avoir naturellement. Elle fait peu à près le même effet qu'une forme de chapeau, que l'on auroit un peu enfoncée. Cette Isle nous parut fort jolie, & bien cultivée. Le Fort paroît être au pied de la montagne de l'Est, il faut cependant qu'il en soit à une distance raisonnable, qui ne me paroissoit pas de l'endroit où j'étois. Les François en ont été les maîtres deux ou trois fois. Il n'y a entre Saint Eustache & S. Christophe qu'un canal de trois lieuës de large.



1701.

CHAPITRE XVI.

L'Auteur debarque à Saint Christophe. Vanité du Général des Anglois. Arrivée à la Guadeloupe. Different que l'Auteur eut avec un Commis du Domaine.

NOus rangeâmes la côte pour profiter des vents de terre qui viennent sur le soir, & nous moüillâmes enfin à la Basse-Terre Françoise de Saint Christophe le 28. sur les huit heures du soir. Notre Barque n'avoit point d'autre affaire à Saint Christophe, que de me mettre à terre, parce qu'elle ne vouloit pas toucher à la Guadeloupe, ni moi aller à la Martinique. D'ailleurs j'étois bien-aise de revoir mes amis à S. Christophe, étant bien sûr de trouver tous les jours des occasions pour passer à la Guadeloupe. Je remerciai M. des Portes, & je me débarquai.

Arrivée à S. Christophe.

Les Soldats qui étoient venus sur le bord de la mer, pour sçavoir qui nous étions, se chargerent de mon bagage, & m'accompagnerent chez M. de Châ-

teau-vieux, un des Lieutenans de Roi,
1701. qui demeuroit dans le Bourg, qui voulut me retenir chez lui. Je le remerciai, & je me rendis chez les Peres Jesuites, qui me reçûrent avec leur bonté ordinaire. Ils me donnerent du linge, & parurent prendre beaucoup de part à l'accident qui m'étoit arrivé avec les Espagnols.

Le Samedi 29 Avril je fus après la Messe saluer M. le Comte de Gennes Commandant de la partie Françoise, qui me retint à dîner. On sçavoit l'avenement de Philippes V. à la Couronne d'Espagne, & on ne doutoit point que la Guerre ne dût bientôt recommencer. Les Anglois ne s'en cachoient point, ils disoient hautement que leur Roi ne souffriroit jamais l'union des deux Monarchies, & qu'ils reprendroient infailliblement la partie Françoise de S. Christophe. Je passai presque toute l'après midi avec M. de Gennes.

Il y avoit un vaisseau Nantois à la Rade, qui devoit partir incessamment pour la Guadeloupe, où il devoit prendre des Sucres blancs, pour achever sa charge. M. de Gennes eut la bonté d'envoyer chercher le Capitaine, pour sçavoir quand il seroit prêt à partir, &

pour lui ordonner de ne pas mettre à la voile ſans me prendre. Il nous dit, qu'il ne pourroit partir que dans trois ou quatre jours. Cela m'auroit fait de la peine dans une autre occaſion. Mais j'avois beſoin de repos, & j'étois sûr de ne me pas ennuyer dans un lieu où j'avois tant d'amis. 1701.

Je trouvai en arrivant à la maiſon des Peres Jeſuites, mon bon ami le Capitaine Lambert, qui bon gré malgré ces Peres, me fit monter ſur un Cheval, qu'il m'avoit fait amener, & me conduiſit chez lui. Il écrivit le lendemain matin à un Officier Anglois appellé Bouriau, qui l'avoit prié à dîner, pour s'en excuſer ſur ce qu'un Pere blanc (c'eſt ainſi qu'on nous appelle) qui étoit de ſes intimes amis, étoit arrivé la veille, & qu'il étoit obligé de lui tenir compagnie. Nous crûmes après cela être en repos. Mais cet Anglois lui écrivit une lettre des plus civiles, & des plus preſſantes, par laquelle ſans me connoître, il me prioit de venir avec M. Lambert & de me ſervir pour cela du Cheval qu'il m'envoyoit. Nous nous y rendîmes, & je ne fus point du tout fâché de ce voïage : car outre les honnêtetez que je reçûs de tous ces Meſ-

Bouriau Officier Anglois.

sieurs, j'eus le plaisir de voir M. de Co-
1701. drington Gouverneur général des Isles Angloises sous le vent, avec qui je souhaitois depuis longtems d'avoir un peu d'entretien. Le hasard tout pur en fut la cause, car ni Monsieur Bouriau, ni nous, ne nous y attendions point.

M. de Codrington Général des Anglois.

Nous avions lavé, & étions prêts de nous mettre à table, quand on entendit les Trompettes du Général, & dans un instant on le vit paroître. Nous sortîmes tous pour le recevoir. Il s'informa d'abord qui j'étois, après quoi il se mit à table, & me fit mettre auprès de lui. Il dit à M. Lambert, qu'il étoit bien-aise de trouver cette occasion, pour se reconcilier avec lui, qu'il lui avoit voulu bien du mal pendant la guerre passée, parce qu'il l'avoit souvent empêché de dormir. En effet, M. Lambert lui avoit souvent donné l'allarme, & l'avoit pensé enlever une fois, comme je l'ai dit dans un autre endroit. On ne manqua pas de parler des affaires du tems. Il nous dit sans façon, que la guerre ne tarderoit pas à se déclarer, & qu'il se verroit encore une fois Maître de tout S. Christophe. Je lui dis en riant, que cette conquête n'étoit pas digne de lui, & que je croyois qu'il penseroit plûtôt

à la Martinique. Non, non me dit-il, ce morceau eſt trop gros pour un commencement. Je veux prendre la partie Françoiſe de Saint Chriſtophe, après quoi je vous irai voir à la Guadeloupe. Je lui répondis, que j'y ſerois inceſſamment, & que je porterois cette nouvelle au Gouverneur, & que je l'aiderois à ſe préparer à le recevoir du mieux qu'il ſe pourroit. On lui dit, que je me mêlois de faire remuer la terre, & par une avanture aſſez particuliere, il ſe trouva que ſon Miniſtre qui étoit préſent lui ſervoit auſſi d'Ingenieur. 1701.

Monſieur de Codrington eſt Originaire ou Creole de Saint Chriſtophe, il a été élevé à Paris, & a demeuré aſſez long-tems dans d'autres villes de France. Lui & tous ces Meſſieurs qui étoient à table eurent l'honnêteté de parler preſque toûjours François. Je remarquai dans leurs diſcours combien ils ſont vains, & le peu d'eſtime qu'ils font des autres Nations, & ſur-tout des Irlandois. Car quelqu'un ayant dit que la Colonie Françoiſe étoit fort foible, M. de Codrington répondit ſur le champ, qu'il ne tenoit qu'à M. de Gennes de l'augmenter du moins avec les Irlandois

s'il ne pouvoit le faire avec des François.
1701. Je le priai de me dire ce ſecret, & de me permettre d'en faire part à M. de Gennes. Très-volontiers, me dit-il, ſçavez-vous que M. de Gennes a fait un Paon qui marche, qui mange, qui digere. Je lui répondis que je le ſçavois. Hé bien continua-t-il, que ne fait-il cinq ou ſix Regimens d'Irlandois. Il aura bien moins de peine à faire ces ſortes de lourdes bêtes qu'un Paon. Comme il a de l'eſprit infiniment, il trouvera bien le moyen de leur imprimer les mouvemens néceſſaires pour tirer, & pour ſe battre, & de cette maniere il groſſira ſa Colonie tant qu'il voudra.

Automate de M. de Gennes.

Pour entendre ceci, il faut ſçavoir que M. de Gennes avoit fait un Automate, qui avoit la figure d'un Paon, qui marchoit par le moyen des reſſorts qu'il avoit dans le corps, qui prenoit du blé qu'on jettoit à terre devant lui, & qui par le moyen d'un diſſolvant le digeroit, & le rendoit à peu près comme des excremens.

Le Général Codrington me fit cent queſtions ſur mon voïage, ſur Saint Domingue, ſur les Eſpagnols qui m'avoient pris, & ſur quantité d'autres

choſes;

choſes ; mais il étoit ſi vif, qu'il avoit toujours trois ou quatre queſtions d'avance, avant que j'euſſe eu le tems de répondre à la premiere. Il étoit bien plus ſobre que ne le ſont d'ordinaire ceux de ſa Nation. 1701.

On ne ſçauroit croire combien le mal de Siam joint à leur maniere de vivre, leur a enlevé de gens. L'oiſiveté & l'opulence les portant à la débauche, ils ſont preſque toujours en feſtin. Le premier remede qu'ils donnent à leurs malades eſt une copieuſe ponche aux œufs, avec force muſcade, gérofle & canelle. La quantité que ces malades intempérans prennent de ce remede, rendroit aſſûrément malade l'homme le plus ſain. On peut juger quel effet il doit produire ſur des gens qui ont déja plus de mal qu'ils n'en peuvent porter, & combien il en envoye en l'autre monde.

Intempérance des Anglois.

La quantité de boiſſons différentes dont ils ſe chargent, les rend ſujets à des maux de poitrine. Ils ſe couchent après avoir beaucoup bû, la chaleur qu'ils reſſentent au dedans, les oblige de ſe découvrir, & de ſe tenir la poitrine à l'air, pour ſe rafraîchir, mais ce plaiſir leur coûte cher, car le moins qui

leur puisse arriver, c'est d'être attaqués
1701. de coliques épouvantables. Ceux qui se couchent avec un peu de bon sens, mettent un oreiller sur leur poitrine. C'est une très-bonne méthode.

Le Général Anglois monta à cheval un quart d'heure après qu'on fût sorti de table, où selon la coûtume on avoit demeuré près de trois heures. Il avoit deux Trompettes qui marchoient devant lui, il étoit accompagné de huit personnes, qui étoient apparemment la plûpart ses Domestiques: car il n'y eût que son Ministre, & M. Hamilton son Major général, qui se mirent à table avec nous. Devant les Trompettes, il y avoit neuf ou dix Negres à pied, qui couroient à la tête des Chevaux, quoique ces Chevaux allassent toujours le petit galop, ou un entre-pas fort vîte.

Cõment on apprend le métier de Coureur aux Négres.

J'eus compassion d'un petit Negre de douze à quinze ans, à qui on enseignoit le métier de coureur. Il n'avoit sur lui qu'une candale, qui est un caleçon sans fond, qu'on lui fit ôter, & ainsi tout nud il couroit le premier, suivi d'un Negre plus âgé qui lui appliquoit des coups de foüet sur les fesses toutes les fois qu'il le pouvoit avoir à portée. Ces Messieurs me dirent, que c'étoit ainsi

qu'ils les accoûtumoient à courir. Il y en a à la vérité beaucoup qui crevent dans leur apprentiſſage, mais c'eſt de quoi ils ſe mettent peu en peine. Au reſte quand les Negres ſont une fois faits à cet exercice, c'eſt une commodité pour les Maîtres qui ſont ſûrs de les avoir toûjours auprès d'eux, pour les ſervir dans le beſoin, & tenir leurs Chevaux quand ils deſcendent: au lieu que quand on les laiſſe en liberté de marcher à leur fantaiſie, ils s'amuſent, & on ne les a jamais lorſqu'on en a affaire. Je fis ſemblant de vouloir laiſſer le mien chez M. Bouriau pour le faire inſtruire; mais il s'enfuit de toutes ſes forces, dès qu'il m'en entendit faire la propoſition. J'avois remarqué, que le Negre qui m'avoit amené le Cheval, avoit toujours couru devant nous, il fit la même choſe quand nous retournâmes, quoique nous allaſſions très-vîte. L'habitude eſt une ſeconde nature, il eſt vrai que celle-ci coute un peu à acquérir. 1701.

Les bruits d'une Guerre prochaine obligerent la plûpart des Habitans François à mettre en lieu de ſûreté ce qu'ils avoient de meilleur. Il falloit pourtant le faire ſans que le Gouverneur s'en apperçût, parce qu'il n'auroit pas manqué

de s'y opposer, dans la crainte que les
1701. Habitans ayant sauvé leurs meilleurs effets, ne se missent plus en peine de défendre l'Isle, lorsqu'elle seroit attaquée. J'aidai à M. Lambert, & à d'autres de mes amis à embarquer beaucoup d'effets, que je faisois passer comme s'ils eussent été à moi. Je fis embarquer six de ses jeunes Negres, non-seulement pour les sauver en cas d'une Guerre avec les Anglois, dont nous prévoyions bien que les suites seroient funestes à la Colonie, vû le peu de forces qu'elle avoit, & qu'elle ne devoit attendre aucun secours de la Martinique; mais encore pour retenir par cet endroit les peres & meres de ces enfans dans la fidélité qu'ils doivent à leurs Maîtres. Car ils ont une affection extrême pour leurs enfans; le plus grand plaisir qu'ils ayent est de les voir caressés & bien traités : & ils ressentent de même très-vivement le mal qu'ils leur voyent souffrir. De sorte que sçachant leurs enfans en sûreté, il y avoit lieu d'espérer, qu'en cas d'un malheur, ils feroient les derniers efforts pour suivre leurs Maîtres, ou pour se maintenir dans les bois, en attendant qu'on les vînt chercher.

L'Auteur Je m'embarquai le Samedy au soir,

nous mîmes à la voile le Dimanche 4 May ſur les trois heures après minuit. 1701.
Le Lundy 5 nous nous trouvâmes par le travers de l'Iſlet à Goyaves. Je penſai me faire mettre à terre, mais ayant fait réflexion que j'avois avec moi beaucoup de bagages, & ces enfans, je crus devoir m'arrêter dans le Vaiſſeau, eſpérant d'être inceſſamment à l'Ance du Baillif. Cependant le calme étant venu, les marées nous efflorerent tellement que le Mardy matin nous avions preſque perdu la terre de vûe. Nous portâmes deſſus tout le reſte du jour, & le Mercredy toute la journée, ſans beaucoup avancer, enfin le Jeudy matin nous étions à trois lieües au large, par le travers du Bourg. M. Auger notre Gouverneur avoit été averti par un canot à qui j'avois parlé devant Goyaves, que j'étois dans ce Bâtiment, & voyant que le calme le reprenoit, il eut la bonté de dépêcher une Pirogue, pour me venir chercher. Je m'y embarquai tout ſeul, laiſſant mon Negre à bord, pour avoir ſoin du bagage & de ces enfans, & je mis à terre ſur les trois heures après midy le Jeudy 8 Mai, après un voyage de cinq mois & douze jours.

Part de S. Christophe.

L'Auteur arrive à la Guadeloupe.

Après que j'eus remercié M. le Gou-

verneur de son honnêteté, je montai
1701. sur un Cheval qu'il me fit donner, & je m'en allai chez nous au Baillif. Le P. Imbert témoigna beaucoup de joïe de mon retour. Il me dit en gros les affaires de la maison, me remit les Livres & ses Broüillons, & me pria de mettre promptement nos affaires en état, parce qu'il avoit résolu de me mener avec lui à la Martinique, & de m'y faire reconnoître pour Supérieur à la place de celui qui venoit d'achever le tems de sa Charge. Je le remerciai de sa bonne volonté, & le priai de jetter les yeux sur un autre, parce que cet emploi ne me convenoit point pour le présent, vû la proximité de la Guerre, & l'engagement où j'étois avec le Gouverneur.

Le lendemain matin je sçûs que le Vaisseau avoit enfin gagné la Rade, & qu'il étoit moüillé. J'envoyai le grand canot de la maison m'attendre au Bourg, où je me rendis par terre, afin d'aller ensuite à bord remercier le Capitaine, le satisfaire, & prendre ces enfans, & tout le bagage dont je m'étois chargé.

J'allai d'abord voir le Gouverneur, qui me dit, que j'allois avoir un grand procès avec le Commis du Domaine,

qui avoit eu avis, que j'avois six Négres étrangers à bord, & qui étoit venu lui demander main forte pour les saisir. Je le priai de lui donner bon nombre de Soldats, & de l'obliger de leur bien payer leur course; parce que j'étois sûr qu'on se divertiroit aux dépens de ce Commis. Je lui dis en même tems ce que c'étoit que ces Negres, & je partis. Je trouvai le Commis au bord de la mer, il s'appelloit le Borgne. Il ne manqua pas de me faire le compliment ordinaire, qu'il étoit bien fâché d'être obligé par le devoir de sa Charge, de faire saisir les Négres étrangers que j'avois dans le Vaisseau. Je lui dis, que je n'avois point de Negres étrangers. Je pris garde qu'il s'étoit fait accompagner de deux hommes pour être témoins de ma réponse. Je m'approchai de lui, & je lui dis à l'oreille que je souhaitois accommoder l'affaire. Mais lui qui croyoit déja tenir les Negres confisqués, me répondit en haussant la voix, que je me méprenois, qu'il étoit homme d'honneur, & que ce n'étoit pas à lui qu'il falloit proposer des accommodemens contre son devoir. Je lui dis qu'on en avoit apprivoisé de plus farouches que lui, & que ce qui ne se faisoit pas en un

1701.

Différéd de l'Auteur avec un Commis du Domaine.

1701. jour se faisoit en deux. Là-dessus j'entrai dans mon Canot. M. le Commis y voulut entrer, mais je le repoussai en lui disant, que mon Canot n'étoit pas fait pour des gens comme lui. En arrivant au Vaisseau, je priai le Capitaine de faire charger dans sa Chaloupe les plus gros coffres, & de me les faire porter au Baillif, & de la faire partir sur le champ. On chargea aussi-tôt; ;je fis mettre par-dessus une toile gaudronnée, qu'on appelle un prélat, comme pour cacher ce qui étoit dedans, j'y fis embarquer mon Negre après l'avoir bien instruit de ce qu'il auroit à répondre, quand le Commis les auroit joint, comme je ne doutois pas qu'il ne fit, quand il verroit partir la Chaloupe ainsi couverte. Effectivement, le Commis qui étoit au bord de la mer, pensa se desespérer, lorsqu'il vit partir cette Chaloupe, où il croyoit que les Négres étoient cachés. Les Soldats étant enfin arrivés, il loüa un Canot, les fit embarquer, & se mit à courir après à force de rames; il fallut faire de grands efforts pour joindre la Chaloupe. Quand je vis que le Canot avoit doublé une pointe, qui lui cachoit la vûë du Vaisseau, je fis descendre ces enfans dans mon Canot, je

les fis mener à terre, & je les présentai au Gouverneur, à qui je fis voir les pieces, qui justifioient de qui ils dépendoient. Ils étoient tous Créolles, parloient bien François, & il n'y avoit pas le moindre lieu de soupçonner qu'ils fussent étrangers, & de contrebande; de sorte que le Gouverneur malgré son sérieux, ne pût s'empêcher de rire de la piece que je faisois à ce Commis. Son Canot atteignit enfin la Chaloupe, & il fut bien étonné de n'y trouver que des coffres & mon Negre, qu'il connoissoit bien. Il voulut l'interroger, & il n'en pût tirer que de mauvaises réponses, & enfin que les Negres étoient à terre. Le Commis voulut y aller aussi-tôt, pour sçavoir ce qu'ils étoient devenus, mais les Soldats ne le voulurent pas permettre avant d'avoir été payés. Après bien des contestations, il paya, & vint à terre. Il sçût que ces six petits Negres étoient entrés chez le Gouverneur, & que j'y étois aussi; il y vint sans perdre de tems. Comme je l'observois, je fis sortir les Negres par une porte de derriere, pendant qu'il entroit par la grande porte, & je donnai ordre à un de nos Negres de les faire embarquer sur le champ, & de les conduire à la maison en toute diligence.

1701.

Le Gouverneur demanda au Commis
1701. s'il avoit fait capture. Non, Monsieur, lui répondit le Commis, j'ai été trompé, & il m'en coûte cinq écus, mais je sçai bien qui les païera. J'ai appris que les Negres sont entrés ici avec leur Maître. M. le Commis, dit alors le Gouverneur, prenez mieux vos mesures une autre fois, & ne venez plus me demander des Soldats, que vous ne soyiez bien informé. Vous avez dépensé cinq écus mal-à propos, vous serez heureux d'en être quitte pour cela : car le Pere Labat est homme à vous faire casser, pour l'avoir insulté. Il vous avoit dit, qu'il n'avoit point de Negres étrangers, il falloit vous en tenir à sa parole. J'étois allé pendant ce tems-là faire des visites, je revins dîner chez le Gouverneur, où l'on se divertit beaucoup de l'embarras de ce pauvre Commis. Je n'oubliai pas de rapporter à M. Auger la conversation que j'avois euë avec le Général Codrington. On convint qu'il ne manqueroit pas de suggérer à la Cour d'Angleterre l'entreprise de la Guadeloupe, quand ce ne seroit que pour rétablir la réputation de son pere, qui dix ans auparavant avoit laissé la plus grande partie de son Artillerie devant le Fort de la

Guadeloupe qu'il assiégeoit, lorsque le Marquis de Ragni Général des Isles Françoises l'obligea d'en lever le Siége avec précipitation. Cependant M. Auger jugea à propos de se préparer à tout évenement, & me somma de me souvenir de la parole que je lui avois donnée, de conduire les travaux qu'on feroit dans l'Isle. 1701.

CHAPITRE XVII.

De l'arbre appellé Gommier. Histoire du Patron Joseph, & du Capitaine Daniel. Du bois de Savonnete, des larmes de Job; du Courbari & de son fruit.

LE Pere Imbert Vice-Préfet Apostolique de nos Missions, partit pour la Martinique le Mardy 24 Mai. Il m'établit Supérieur en sa place, & Supérieur général en cas qu'il vînt à mourir.

Peu de jours après son départ, le hazard nous amena un de nos Religieux que je n'attendois pas. Il venoit de Cayenne. Le Gouverneur avoit fait une

seconde tentative en Cour, pour avoir
1701. de nos Religieux ; il avoit été écouté, & le Ministre en avoit envoyé deux avec des conditions fort raisonnables. Mais quand ils furent arrivés à Cayenne, ils trouverent que le Gouverneur avoit encore changé de dessein ; de sorte qu'ils ne purent rien conclure pour un établissement ; & après avoir été assez longtems à charge aux Peres Jésuites, qui les logeoient, & les nourrissoient avec beaucoup de générosité, l'un prit le parti de repasser en France, & l'autre s'en allant à S. Domingue, toucha à la Guadeloupe, où je l'arrêtai, & me déchargeai sur lui du soin de la Paroisse, ayant assez d'autres affaires sur les bras.

Le besoin extrême que nous avions de nous loger un peu plus au large que nous n'étions, depuis que les Anglois avoient brûlé notre Convent, m'obligea à faire pescher une quantité considérable de chaux : car nous avions résolu de le faire de pierre. Il fallut pour cela faire un troisiéme Canot, les deux que nous avions ne suffisant pas pour pousser cet ouvrage aussi vivement que je voulois.

Je visitai nos bois, & j'eûs bientôt trouvé un arbre suffisant pour faire un Canot de trente-huit pieds de long, sur

cinq pieds de large dans son milieu : c'étoit un Gommier. On appelle ainsi cet arbre, à cause qu'il jette de lui-même, ou quand on lui fait une incision, une quantité considérable de gomme blanche, friable quand elle est bien seche, ordinairement de la consistance de la cire, d'une odeur aromatique, qui brûle parfaitement bien, soit qu'on l'allume seule dans une terrine, soit qu'on la mette en flambeaux avec une meche en dedans. L'odeur qu'elle rend est agréable, rien ne purifie mieux l'air, ou un lieu qui a été longtems fermé, que d'y brûler de cette gomme ; ce qu'elle a d'incommode, est que sa fumée est épaisse, & noircit beaucoup. Il y a de petits Habitans qui en font des chandelles. Cette gomme pourroit être utile à autre chose qu'à brûler, & la quantité qu'on en trouve, donneroit moyen d'en faire un commerce considérable. Bien des gens prétendent que c'est la gomme Elemi. Je ne suis pas assez instruit de ces sortes de choses pour en décider.

1701.

Gõmier, arbre, sa description & usage.

On voit par la grandeur de ce Canot, combien grands & gros, sont ces sortes d'arbres. On en trouve encore de plus gros que celui dont je me servis. J'en trouvai un quelque tems après, qui

Gõmier

avoit vingt-cinq pieds de tour, & près
1701. de quatre-vingt pieds de tige, rond
d'une grandeur prodigieuse. comme s'il avoit été fait au tour, &
droit comme une fleche. Si j'avois demeuré plus longtems à la Guadeloupe, je l'aurois fait travailler, & j'en aurois fait faire une demie Galere, qui auroit pû porter du Canon, & plus de quatre-vingt hommes. Elle auroit été excellente pour faire des descentes sur les côtes de nos ennemis, les surprendre, & les piller, & auroit été d'une légereté & d'une vîtesse extraordinaire.

Le plus grand Canot que j'aye vû aux Isles, appartenoit aux Religieux de la Charité de la Martinique. Il avoit plus de quarante-cinq pieds de long, & environ sept pieds de large dans son milieu. Comme sa grandeur empêchoit qu'on ne le pût commodément hâler à terre, il étoit moüillé avec un grapin. Quelqu'un eut la malice de couper la corde, afin que la mer l'emportât au large, comme elle fit, & il fut perdu. On en accusoit un certain Provençal appellé Patron Joseph, que ces bons Religieux avoient surpris en flagrant délit avec une de leurs Negresses la nuit du Jeudy au Vendredy Saint. Ils avoient eu la charité de lui faire faire pénitence de son

Patron Joseph foueté.

péché aussi-tôt qu'il l'eût commis. Car l'ayant attaché à un travers de la Case de la Négresse, ils le foüetterent jusqu'au sang. Il se plaignit au Gouverneur d'une correction fraternelle si dure. Mais on lui répondit, qu'il n'avoit encore eu qu'une partie de ce qu'il méritoit; de sorte que ne trouvant point d'autre moyen de se venger de ce qu'il avoit reçû, on prétend qu'il fit perdre le Canot, en coupant la corde qui le tenoit attaché à un grapin. Les Religieux de la Charité s'en plaignirent, mais faute de preuves suffisantes, ils ne purent rien obtenir, & ils en furent pour leur Canot, & l'autre pour ses coups de foüet.

1703.

Pour revenir aux Gommiers, je dirai que jusqu'au tems que j'ai été aux Isles, on ne les employoit qu'à faire des Canots; on ne s'en servoit pas même pour brûler, sous prétexte qu'ils étoient difficiles à couper en billes, & encore plus à fendre, & qu'ils ne faisoient qu'une flâme sombre & noirâtre. J'ai été le premiet qui les ai mis en réputation, & qui ai trouvé le moyen de les débiter, & de s'en servir à toutes sortes d'usages.

La feuille de cet arbre est assez sem-

blable à celle du laurier, mais beaucoup
1701. plus épaisse & moins rude. Quand on la broye dans la main, elle y laisse une humidité gommeuse d'une odeur aromatique fort agréable. L'écorce est grise, médiocrement épaisse, tailladée, & assez adhérente. Quand cet arbre est plein de gomme, il s'en décharge de lui-même, & on la voit couler le long de son tronc. Je n'en ai jamais remarqué sortir des branches, même des plus grosses. Il est certain que cette gomme est la meilleure, & la plus parfaite. Mais quand on en a besoin, & qu'on ne veut pas attendre que l'arbre en produise de lui-même, il suffit de faire une incision à son écorce, pour en faire distiller aussi-tôt, en quelque saison que ce puisse être. Il est vrai qu'on en tire davantage dans la saison des pluïes, parce que l'arbre est alors plein de seve, qui coule avec la gomme, qui par conséquent n'est pas si parfaite. Celle que l'on tire quelque tems après que les pluïes sont passées, est en plus petite quantité, & beaucoup meilleure, elle est blanche comme neige, lorsqu'elle est nouvelle, & molle comme de la cire, on la paîtrit aisément, & on lui donne telle forme que l'on veut. Elle

perd de sa blancheur à mesure qu'elle vieillit, elle durcit même assez avec le tems pour devenir friable. 1701.

L'aubier de ce bois est blanchâtre, le cœur est plus chargé, l'un & l'autre sont également bons. Cet arbre est de deux especes. Le mâle est plus rouge que la femelle. Le P. du Tertre s'est trompé, quand il a dit, que le rouge étoit inutile à tout. Il faut qu'il ait pris pour Gommier rouge un arbre que nous appellons Pommier à la Martinique, qui a les feüilles assez semblables à celles de l'Acajou à fruit, qui effectivement dure infiniment moins que le Gommier, & qui jette une gomme roussâtre. On ne laisse pas d'en faire des Canots. Je m'en suis servi faute d'autres, & j'en ai fait débiter en planches, qui étoient d'un bon usage du moins à couvert.

Erreur du P. du Tertre.

Le bois du Gommier est ferme. Ses fibres sont assez mêlés pour lui donner de la force, & l'empêcher de s'éclater aisément : il est roide, sans yeux & sans nœuds. Il est pésant quand il est verd, parce que pour lors il est rempli d'humidité. Il est assez léger quand il est sec. Son humidité gommeuse & amere le préserve des vers & de la pourriture, pour peu qu'on en ait soin.

1701. C'est cette même humidité gommeuse qui le rend difficile à scier, & qui l'avoit fait rejetter par nos Ouvriers fainéans & ignorans, parce que la sciûre s'attache aux dents de la scie, & remplit la voie. Il est facile de remédier à cet inconvénient. On le trouve dans le Sapin, & on ne laisse pas de le scier. J'en ai fait débiter en planches, & en madriers. On ne pouvoit rien voir de plus beau, les planches étoient unies, faciles à blanchir, & elles avoient cet avantage sur le Sapin, qu'elles n'étoient point sujettes à s'éclater, ni remplies de nœuds.

Je m'informai du Negre de M. Vambel dès que je fus arrivé à la Guadeloupe, & que les affaires que je trouvai me donnerent le tems de respirer; je sçûs certainement qu'il étoit entre les mains du Pere Lucien Religieux Carme, Curé des Saintes, & qu'il lui avoit été donné par le Capitaine Daniel à l'occasion que je vais dire.

Ce Forban se trouvant entre les Saintes & la Dominique, voulut acheter des volailles, dont il sçavoit qu'il y avoit toujours bonne quantité à vendre aux Saintes. Il y moüilla la nuit, & comme on étoit en pleine Paix, on ne faisoit ni

Guet ni Garde. Il fut facile à ses gens de mettre pied à terre, & de s'emparer de la maison du Curé, & de quelques autres aux environs. Ils conduisirent le Curé & ces Habitans dans leur Barque, sans leur faire la moindre violence, & mirent de leurs gens, pour garder l'embarquadere & l'Eglise. Ils firent mille amitiés à ceux qu'ils avoient pris, & leur dirent, qu'ils ne souhaitoient autre chose que d'acheter du vin, de l'eau-de-vie, des volailles & autres provisions qui leur manquoient. Pendant qu'on assembloit ces provisions, ils prierent le Curé de dire la Messe dans leur Barque, ce qu'il n'eut garde de leur refuser. On envoya chercher les ornemens, & on fit une tente sur le gaillard avec un Autel, pour célébrer la Messe qu'ils chanterent de leur mieux avec les Habitans qui étoient à bord. Elle fut commencée par une décharge de mousqueterie, & de huit pieces de Canon, dont la Barque étoit armée. On fit une seconde décharge au *Sanctus*, une troisiéme à l'*Elevation*, une quatriéme à la *Benediction*, & enfin une cinquiéme après l'*Exaudiat*, & la priere pour le Roi, qui fut suivie d'un *vive le Roi* des plus

1701.

Histoire du Capitaine Daniel Forban.

éclatans. Il n'y eut qu'un petit incident, 1701. qui troubla un peu la dévotion : un de ces Forbans, se tenant dans une posture indécente pendant l'Elévation, fut repris par le Capitaine Daniel. Au lieu de se corriger, il répondit une impertinence accompagnée d'un jurement exécrable, qui fut payé sur le champ d'un coup de pistolet, que le Capitaine lui tira dans la tête, en jurant Dieu, qu'il en feroit autant au premier qui manqueroit de respect au saint Sacrifice. Le Prêtre se retourna un peu émû : car cela s'étoit passé fort proche de lui. Mais Daniel lui dit, ne vous troublez point, mon Pere, c'est un coquin, qui étoit hors de son devoir, que j'ai châtié, pour le lui apprendre. Maniere très-efficace, comme on voit, pour l'empêcher de retomber dans une semblable faute. Après la Messe, on jetta le corps à la mer. Le Pere Carme fut très-bien récompensé de la peine qu'il avoit prise, de leur dire la Messe, & de la peur qu'il avoit euë. Ils lui donnerent plusieurs nippes de prix ; & comme ils sçûrent qu'il n'avoit point de Negre pour le servir, ils lui firent présent de celui que j'avois ordre de reclamer.

Daniel tue un de ses gens.

Je préſentai ma Procuration à M. le Gouverneur, qui donna ordre au Commandant des Saintes, de ſe ſaiſir du Negre, & de l'envoyer à la Guadeloupe. Il fut reconnu pour celui que je reclamois. Les Carmes me témoignerent, que je leur ferois plaiſir, de faire en ſorte, que M. Vambel le leur vendît, il y conſentit, & j'en accommodai ces Peres d'une maniere dont ils eurent ſujet d'être contens. 1701.

Pendant que j'avois des Negres à l'Iſlet à Goyaves, à peſcher de la roche à chaux, je crus que je ne ferois pas mal, de faire couper une partie des arbres que nous avions achetés au Quartier de la plaine. C'étoit des Courbaris, & des Savonnettes.

Ces derniers ſont ainſi appellés, parce que leur fruit, qui eſt de la groſſeur d'une noix verte, étant écraſée, & paſſée ſur le linge, y fait le même effet que le ſavon, il fait une mouſſe blanche & épaiſſe, qui décraſſe à merveille. Ce qu'il a d'incommode, eſt qu'en nettoyant le linge, il l'uſe à la fin, & le brûle.

Savõnier ou arbre à Savonnettes.

Les feuilles de cet arbte ſont longues pour l'ordinaire de trois pouces, & d'un pouce de large, d'un verd foncé & lui-

ſant, elles ſont toujours deux à deux,
1701. & aſſez preſſées le long des branches; elles ſont dures & ſeches, & recourbées, de maniere à laiſſer un petit creux dans le milieu. Comme elles ſont en très-grande quantité, elles font un ombrage des plus beaux, & des plus frais. Les fleurs viennent par bouquets, longs de plus d'un pied, ſe tournant en pointe comme une piramide. On remarque d'abord de petits boutons blanchâtres, qui en s'écloſant font une petite fleur, compoſée de ſept ou huit feuilles, qui renferme un petit piſtil rouge. L'odeur de cette fleur approche de celle de la vigne. A ces fleurs ſuccedent des fruits ronds, de la groſſeur pour l'ordinaire des petites noix vertes, revêtues de leur coques. La peau de l'enveloppe eſt aſſez lice & forte, verte au commencement, elle jaunit enſuite, & enfin devient brune, quand le fruit eſt tout-à-fait meur. Elle renferme une matiere épaiſſe, molaſſe, viſqueuſe, fort amere. C'eſt cette matiere dont on ſe ſert pour blanchir le linge, & qui a fait donner le nom de Savonnier ou d'arbre à Savonnettes, ou ſimplement de Savonnette à l'arbre qui la porte. Le milieu de cette noix

Feüilles, fleurs & fruits du Savonnier.

eſt occupé par un noyau rond, ou preſque rond, rempli d'une matiere blanche, ferme, & d'un goût approchant de celui des noiſettes. On en tire de l'huile, qui n'eſt pas mauvaiſe étant fraîche, & qui éclaire parfaitement bien. 1701.

Cet arbre eſt un des plus gros, des plus grands, & des meilleurs, qui croiſſent aux Iſles. Mon Confrere le Pere du Tertre ſe trompe très-fort quand il dit, que cet arbre ſe partage en deux en ſortant de terre, & forme deux arbres au lieu d'un. Je ſuis fâché d'être obligé de le reprendre ſi ſouvent; mais j'y ſuis obligé. C'eſt ſa faute, pourquoi a-t il écrit ſur de mauvais Mémoires. J'ai vû un très-grand nombre de ces arbres, & je ne croi pas d'en avoir trouvé deux entre cent, qui fuſſent de la figure dont le Pere du Tertre le décrit. Cet arbre eſt droit, rond, grand, & d'une bonne groſſeur. J'en ai vû de près de deux pieds de diametre, & de trente pieds de tige, ſon écorce eſt griſe, mince, ſeche, & très-peu adhérente, c'eſt ce qu'on remarque dans tous les bois durs. L'aubier ne ſe diſtingue preſque pas du reſte, ni même du cœur, qui eſt d'un rouge brun. L'un &

Erreur du P. du Tertre.

1701. l'autre sont très-durs, très-compacts, & très-pesans, les fibres sont fines, pressées & mêlées. Il faut de bonnes hâches pour l'abattre : car comme il est sec & dur, il rompt aisément le fil du taillant, & pour peu qu'on donne un coup à faux, on met la hâche en deux pieces. On met rarement ce bois en charpente, nos Ouvriers ne l'aiment pas à cause de sa dureté, & ils ne manquent pas de mauvaises raisons pour colorer leur paresse. On s'en sert à faire des rouleaux de moulin, & des moyeux de roües. On ne peut souhaiter un meilleur bois pour cet usage, & quand les mortoises sont bien faites, un moyeu peut user deux ou trois recharges de rais & de jantes.

Usage du Savonnier.

On ne se sert des noyaux que pour faire des chapelets : dès qu'ils sont secs, la substance qu'ils renfermoient tombe d'elle-même en poussiere par les trous qu'on fait pour les enfiler. Lorsque les arbres sont vieux, ces noyaux ont assez d'épaisseur pour être travaillés sur le tour, & pour lors on y fait de petites moulures, ou bien des compartimens de filigranne, qui avec leur couleur noire & lustrée, & leur légereté les fait estimer.

On

On se sert encore pour faire des chapelets de certaines petites graines qu'on nomme des larmes de Job. Elles sont à peu près de la grosseur d'un pois ordinaire, allongées comme des larmes de couleur de gris de perle, avec de petites nuances. Elles sont massives, & assez pesantes pour leur grosseur. L'arbrisseau qui les produit, vient pour l'ordinaire dans les hayes & dans les halliers. Il a la feuille assez large & épaisse, le bois est gris, spongieux & tendre. Il porte ces graines dans des siliques de deux à trois pouces de longueur.

1701.

Larmes de Job.

Le Caratas dont j'ai parlé dans un autre endroit, est bien meilleur que la Savonette pour blanchir le linge. On prend la feuille, & après en avoir ôté les piquans, on la bat, & on l'écrase entre deux pierres, & on frotte le linge avec de l'eau. Elle produit le même effet que le meilleur savon, elle fait une mousse ou écume épaisse, blanche, qui décrasse, nettoye & blanchit parfaitement le linge, sans le rougir, ou le brûler en aucune façon. Avec tout cela il est bien rare qu'on s'en serve aux Isles. Les choses communes, & qui ne coûtent rien, ne s'accommodent pas

Le Caratas peut servir de savon.

1701. avec la vanité de nos Habitans. Le savon est souvent rare, & toujours très-cher ; c'est une raison pour ne se servir jamais d'autre chose. De sorte qu'on y fait la lessive comme en Europe. Il est vrai que j'ai remarqué que nos Negresses mettoient toujours dans leur lessive quelques feuilles de Caratas écrasées, & disoient que cela leur aidoit beaucoup à rendre leur lessive meilleure, & leur linge plus blanc.

Je n'ai pas été par tout le monde, il s'en faut bien ; mais je puis assûrer que dans toutes les Provinces de France, d'Espagne, d'Italie, de Sicile, de Flandres, & d'Allemagne, où je me suis trouvé, je n'ai point vû blanchir le linge dans la perfection qu'on le blanchit aux Isles du vent, & à S. Domingue. J'étois tellement accoûtumé à cette propreté, que quand je revins en Europe, je ne pouvois souffrir, ni les habits, ni les mouchoirs qu'on me blanchissoit, qui me paroissoient gris & sales en comparaison de ceux dont j'avois accoûtumé de me servir, qui avoient une certaine blancheur vive & éclatante, qui faisoit plaisir.

Excellent blanchissage des Isles.

Le Courbari est un des plus grands, des plus gros, & des meilleurs arbres de

Arbre appellé

l'Amérique. On s'en sert pour faire des aibres, des rouleaux, & des tables de moulins; & quand il est débité en planches, on en fait de fort beaux meubles. Son défaut est d'être pesant, à cela près, il se travaille, & se polit très-bien. On se sert des grosses branches, pour faire des moyeux de rouës. L'aubier ne se distingue presque pas du cœur; l'un & l'autre sont d'une couleur rouge obscure. Les feuilles de cet arbre sont assez petites & longues, d'un verd sombre, elles sont dures & cassantes, elles viennent toujours couplées sur le même pédicule. Son écorce est blanchâtre & mince, & se leve facilement. Le bois est très-dur & compact, quoiqu'il soit humecté d'une liqueur grasse, onctueuse & amere.

1701.

Courbari.

Cet arbre a besoin d'un grand nombre d'années, pour arriver à sa perfection. Son tronc est pour l'ordinaire fort droit, & fort rond. J'en ai vû beaucoup de plus de trois pieds de diametre, & de plus de quarante pieds de tige avant de se partager. Il jette plusieurs grosses branches, qui en produisent beaucoup de petites fort garnies de feüilles. Ses fibres sont longues, fines, pressées, mêlées. On ne sçait ce que

c'est d'y trouver des nœuds, ou de le voir éclater.

1701.

Fleurs & fruits du Coutbagi.

Il porte deux fois l'année des fleurs jaunâtres assez grandes, composées de cinq feüilles qui font un Calice, qui renferme quelques étamines, & un pistil rougeâtre. Elles n'ont aucune beauté; elles paroissent comme avortées, & n'ont aucune odeur. Les fruits qui succedent à ces fleurs sont ovales depuis cinq jusqu'à sept pouces de longueur sur trois à quatre pouces de largeur, & environ un pouce d'épaisseur, de couleur de rouge tanné. Ce qu'il y a de bon & d'utile dans ce fruit, est renfermé dans une écorce rougeâtre, de l'épaisseur d'un demi écu, seche, dure, & picotée de petites pointes comme du chagrin bien fin. C'est dans cette écorce qu'on trouve une pâte fine, assez seche, de peu de liaison, d'un jaune rougeâtre, friable, d'une odeur, & d'un goût aromatique, qui a de la substance, qui nourrit beaucoup, & qui resserre. Chaque fruit renferme trois noyaux de la grosseur des amandes pelées, qui sont durs, d'un rouge foncé, qui sont remplis d'une substance blanche, ferme comme les noisettes, à peu près du même goût, avec une petite

pointe d'amertume. Les enfans mangent ce fruit avec plaiſir. J'en ai mangé quelquefois, il m'a ſemblé qu'il avoit le goût du pain d'épices, comme il en a la couleur. Je croi qu'on pourroit faire des gâteaux de cette pâte, qui ſeroient bons pour le cours de ventre, & qui pourroient ſervir de nourriture dans une néceſſité.

1701.

Uſage du fruit & de ſon écorce.

On peut ſe ſervir de ſes écorces, pour faire des tabatieres, des poires à poudre, & autres ſemblables petits meubles. J'en ai ſcié, & j'en ai accommodé en différentes manieres, qui étoient toutes fort propres.

Gomme de Courbarì.

Cet arbre jette des grumeaux d'une gomme claire, tranſparente, dure, de couleur d'ambre, qui ne ſe diſſout point; dont on peut ſe ſervir au lieu d'encens, à cauſe de la bonne odeur qu'elle rend quand on la brûle.

Il y a beaucoup d'arbres dans les Iſles qui rendent de la gomme. J'ai parlé de quelques-uns, mais j'en ai négligé beaucoup, parce que je ne connois pas l'uſage auquel on pourroit les employer. Il ſeroit très-à-propos, que ceux que la Cour envoye dans le païs pour y faire des découvertes de Botanique, au lieu de s'amuſer à décrire des fougeres &

autres plantes ſtériles & inutiles, don-
1701. naſſent leurs ſoins à la recherche des gommes, qui pourroient devenir le fond d'un bon commerce, & être d'une aſſez grande utilité pour récompenſer les dépenſes que la Cour fait pour les entretenir, & pour faire imprimer leurs Livres.

Guillaume Piſon dans ſon Hiſtoire des plantes du Breſil, Livre 4. Chapitre 8. décrit le Courbari ſous le nom de Jétaïba, qui eſt le nom Braſilien : ſa deſcription quoique fautive, s'accorde aſſez à mes remarques. Il dit, que les Portugais prennent la gomme du Courbari, pour la gomme Anime. C'eſt un procès entr'eux & les Apoticaires, dans lequel je ne dois point entrer. Il prétend que le parfum ou la fumée de cette gomme eſt ſpécifique pour guérir les douleurs de tête, & les parties du corps affligées de douleurs froides. Il dit avoir éprouvé avec ſuccès, que l'empâte de cette gomme qui eſt chaude & ſeche au ſecond dégré eſt excellent pour les douleurs de nerfs, à cauſe de ſa vertu chaude & aromatique. Il veut que les feüilles faſſent mourir les vers, étant appliquées en cataplâme. & que le dedans de l'écorce

raclé & infusé dans de l'eau, pris par
la bouche, dissipe les vents, & purge 1701.
puissamment. Voilà bien des vertus, on en croira ce qu'on voudra, je ne les ai pas éprouvées, & pour l'ordinaire j'entre toujours en défiance contre les drogues ausquelles on attribuë tant de propriétés. Qu'une drogue guérisse spécifiquement une maladie, cela peut être, mais je ne puis souffrir qu'on en fasse une Médecine universelle.

Je fis abattre une demie douzaine de chaque espece de ces arbres, pour les besoins de notre Maison. Mais comme j'aime à voir travailler mes Ouvriers devant moi, je crûs qu'il étoit plus à propos de faire porter les billes entieres à la Maison, que de s'amuser à les troncer, selon les longueurs dont j'aurois besoin, & les dégrossir sur le lieu. Je dis ma pensée à un de nos Negres, qui étoit presque Charpentier. Il me répondit, que cela étoit impossible, parce qu'on ne pourroit pas les charger dans les Canots, sans risquer de rompre les Canots, ni les traîner derriere, parce que ces bois ne flottent point.

Cela étoit vrai, car ces sortes de bois sont si compactes, qu'ils occupent un volume bien moindre que celui de l'eau

1701. dont ils tiennent la place n'a de pesanteur, ce qui nécessairement les empêche de flotter. Mais j'eus bientôt trouvé le remede à cet inconvénient, & voilà comme je m'y pris. Je fis couper les billes tout aussi longues qu'elles le pouvoient être, je les fis rouler au bord de la mer, & je les accouplai deux à deux le plus également que je pus pour le poids, je fis ensuite attacher deux cordes à chaque piece, à des distances qui répondoient à peu près à quatre pieds de l'avant, & quatre pieds de l'arriere du Canot. J'attachai après cela deux rondins par le travers du Canot, qui le débordoient d'environ trois pieds de chaque côté vis-à-vis de l'endroit où les cordes étoient attachées aux billes.

Methode de l'Auteur pour transporter par eau les bois qui ne flottent point.

Je fis alors mettre le Canot à flot, & pousser de chaque côté une de ces grandes billes, que je fis attacher aux traverses, sans que le grand poids de ce bois fît caler le Canot de plus de trois pouces. Ce fut ainsi que je les fis conduire chez nous, & que je fis connoître à nos Negres, & à bien d'autres gens, qui disoient que je risquois de faire enfoncer nos Canots, que quelque pesant que soit un còrps, il ne faut qu'une très-petite force pour le soutenir dans

un liquide. Ce fut sur l'expérience de M. Paschal, que je fis celle-ci. Il me semble que cet Auteur remarque dans son Traité de l'Equilibre des liqueurs, qu'ayant pesé un jeune homme dans l'air, il falloit cent sept livres pour le soutenir en équilibre. Au lieu que le pesant dans l'eau où il étoit enfoncé, sans se donner aucun mouvement, il ne falloit que vingt onces. 1701.

CHAPITRE XVIII.

De la Poussolanne des Isles. Du Plâtre. M. le Comte Desnots Gouverneur Géneral des Isles. Effets prodigieux du Soleil sur une Terrasse de plomb.

JE ne connoissois point la Poussolane la premiere fois que j'allai à la Guadeloupe en 1696. & je ne pensois seulement pas que le ciment ou terre rouge que l'on trouve en quelques lieux de cette Isle, fût cette Poussolane dont on fait tant de cas en Europe. J'en avois fait employer à quelques réparations que j'avois fait faire au canal de notre Moulin, & j'avois admiré sa bonté.

Mais ayant-fait venir de France quel-
1701. ques Livres, & entr'autres Vitruve commenté par M. Perrault, je connus par la description qu'il fait de la Pousſolane d'Italie, que ce qu'on appelloit ciment ou terre rouge à la Guadeloupe étoit la véritable Pouſſolane.

C'eſt une erreur de croire qu'elle ne ſe trouve qu'à Pouſſols auprès de Naples, il y en a par toute la Campagne de Rome, & en beaucoup d'autres endroits où j'ai été. Peut-être que les premiers qui ſe ſont ſervis de ce ciment naturel, l'ont trouvé à Pouſſols, & lui en ont donné le nom, qui s'eſt enſuite communiqué à tout celui qu'on a découvert dans les autres lieux.

Le ciment de la Guadeloupe me revint alors dans l'eſprit, & dès que j'y fus retourné, je l'examinai attentivement, & je fis avec ſoin toutes les épreuves néceſſaires pour me convaincre que c'étoit la même choſe que la Pouſſolane d'Italie.

On le trouve pour l'ordinaire aux Iſles, par veines d'un pied & demi à deux pieds d'épaiſſeur, après quoi on rencontre de la terre franche, épaiſſe d'environ un pied, & enſuite une autre épaiſſe de ciment. Nous en avons en

deux ou trois endroits de notre Habitation, il y en a encore auprès du Bourg de la Basseterre, & en beaucoup d'autres lieux ; & si on vouloit se donner la peine de chercher, on en trouveroit beaucoup davantage. 1701. Poussolane trouvée par l'Auteur.

La premiere expérience que je fis, pour m'assûrer de la vérité, fut, d'en faire du mortier tiercé, dont je fis une masse de sept à huit pouces en quarré, que je mis dans une cuve, que je fis remplir d'eau douce, de maniere que l'eau la surpassoit de sept à huit pouces. Cette masse bien loin de se dissoudre, fit corps, se sécha, & en moins de trois fois vingt-quatre heures, elle devint dure comme une pierre. Je fis la même chose dans l'eau salée avec le même succès. Enfin une troisiéme expérience que je fis, fut de mêler des pierres de différentes especes dans ce mortier, d'en faire un cube, & de mettre le tout dans l'eau. Elles firent un corps très-bon, qui sécha à merveille, & qu'on ne pouvoit rompre deux ou trois jours après qu'à force de marteau. Expériences pour s'assûrer de la vérité de la découverte.

Quoique ces trois expériences ne me laissassent plus lieu de douter, que ce ciment ne fût la véritable Poussolane, je fis encore une quatriéme expérience,

qui fut de faire un glacis pour une poësle
1701. à farine. Mais le feu ne s'accorda pas avec ce ciment aussi-bien que l'eau. Il le dégrada en peu de tems, & le réduisit en poussiere. Cette derniere épreuve me convainquit, que notre ciment amériquain étoit la véritable Poussolane, puisqu'il en avoit toutes les qualités, aussi-bien que la figure.

Je donnai part de ma découverte à M. de Cailus Ingénieur Général de l'Amérique, qui résidoit au Fort Royal de la Martinique, & lui en envoyai deux barrils. Il me remercia fort de ma découverte, qui pouvoit devenir très-utile dans le païs.

J'en ai découvert une veine assez considérable au moüillage de la Martinique, au dessous, & un peu à côté de la Batterie de S. Nicolas. La couleur étoit un peu plus claire, & le grain plus fin ; pour tout le reste, c'étoit la même chose. J'en ai employé une quantité considérable, après m'être assûré de sa qualité par les mêmes épreuves que j'avois employées pour connoître celle de la Guadeloupe.

Si on veut que les ouvrages construits avec de la Poussolane fassent un corps solide, & durent longtems, il faut

avoir ſoin de bien arroſer la maçonnerie pendant ſept ou huit jours. A faute de cela, la chaux ſemble ſe rallumer, elle conſomme la Pouſſolane, & la réduit en poudre. 1701.

Précaution pour les Ouvrages de Pouſſolane.

Le haſard m'a fait trouver du Plâtre à la Guadeloupe. Ce fut dans la Falaiſe, au bas de laquelle coule la riviere des Peres ou de S. Loüis, qui nous ſépare d'un grand terrain appellé le Parc, qui eſt de la ſucceſſion de feu M. Hoüel. Je cherchois un endroit pour faire un ſentier pour aller au Parc, d'où je voulois tirer des bois d'Acajou que j'y avois fait travailler. En faiſant foüiller en quelques endroits auprès d'un canton de terre éboulée, je découvris des pierres de talc aſſez grandes. Je fis foüiller plus avant, & je trouvai des pierres qui me parurent de même eſpece que celles qu'on tire des carrieres de Montmartre près Paris. J'en fis cuire, & elles me donnerent de très-bon Plâtre. Il y a une infinité de choſes dans les Iſles, dont on tireroit de grandes commodités, ſi on ſe donnoit la peine de les chercher, & de les éprouver.

Plâtre.

Le Pere Romanet vint de la Martinique ſur la fin du mois de Juillet, pour s'embarquer ſur un Vaiſſeau qui

devoit partir incessamment pour Fran-
1701. ce. Mon ancien Compagnon le Pere Mondidier vint aussi pour le même sujet. Ils m'apporterent une Lettre du Supérieur Général, qui me chargeoit de pourvoir à leur embarquement. Je voulus m'accommoder avec le Capitaine du Vaisseau pour leur passage. Il me dit, qu'il se contentoit, pourvû que je leur donnasse des provisions, & qu'il ne demandoit rien autre chose. Cela s'étoit toujours pratiqué ainsi. Je leur fis embarquer une Barrique de vin de Bordeaux, deux dames-jeannes de vin de Madere, soixante Poules, douze Coqs d'Inde, six Moutons, six Cabrittes, & quatre Cochons, avec deux cens livres de biscuit, des confitures, des fruits, & des herbages tant qu'on en voulut. Au bout de cinq mois, ils me donnerent avis qu'on leur avoit fait payer cent francs chacun pour leur passage, & même qu'on avoit arrêté leurs hardes jusqu'au payement, & ils m'envoyerent la quittance.

Je crus devoir faire sentir cette friponnerie au Capitaine, quand il reviendroit. Il arriva en effet quelque tems après, & ne manqua pas, selon la coûtume, de nous venir voir, & de

nous offrir ses marchandises. Je ne lui dis rien sur le sujet des deux Religieux 1701. qu'il avoit passez en France. Je pris de ses marchandises autant que nous en avions besoin ; & quand ce vint au payement, & qu'il m'apporta son compte, je lui dis qu'il oublioit de nous crediter des provisions que je lui avois fournies à son dernier voïage, dont je lui donnai le compte, qui se montoit à plus de trois cens livres. Il voulut crier ; mais sans faire de bruit, je le fis assigner, & comme il dit par ses défenses, que ces provisions avoient servi pour le passage de nos deux Religieux, je présentai la quittance de deux cens livres de ses Bourgeois specifiée pour leur passage & nourriture. Il fut condamné à me passer à compte les provisions qu'il avoit reçuës, & aux dépens. Je ne voulus pourtant pas joüir de tout l'avantage que j'avois sur lui, je lui laissai le choix de me payer mes provisions, ou de me passer à compte les deux cens livres portez par la quittance, il prit ce dernier parti, il reçût comme argent comptant la quittance de ses Maîtres, & nous fûmes quittes, quoiqu'un peu moins bons amis qu'auparavant. Cette petite correction fraternelle fit rire tou-

te l'Isle, & apprit à ce Capitaine, & à
1701. ses semblables à ne pas faire de ces sortes de tours à leurs Passagers.

M. Desnots Gouverneur général.

M. le Comte Desnots Chef d'Escadre des Armées du Roi, étoit arrivé depuis peu à la Martinique, pour remplir la place de Gouverneur général des Isles, qui étoit vacante par le decès du Marquis d'Amblimont. Il vint à la Guadeloupe le 27 de Juillet. Je l'accompagnai dans la visite qu'il fit avec notre Gouverneur, d'une partie de l'Isle. Il approuva ce qu'on avoit proposé de faire cinq ans auparavant, qu'on avoit même commencé, & que la Paix avoit fait interrompre. Il exhorta M. Auger de se mettre en état de défense, parce qu'on ne doutoit point que la Guerre ne fût prochaine, il lui promit tous les secours dont il auroit besoin. Il me pria d'avoir soin des travaux, & me promit d'écrire au Ministre les services que j'avois déja rendus, & ceux que je continuerois de rendre, afin qu'il y eût égard. Il n'a pas été le seul qui a écrit en Cour les peines que je me suis données, les travaux que j'ai fait faire, & les services que j'ai rendu à l'Isle de la Guadeloupe pendant plus de deux ans que j'y ai servi comme Ingenieur, sans

jamais avoir reçû la moindre marque de reconnoiſſance, du moins juſqu'à l'impreſſion de ces Memoires. M. Deſnots nous fit l'honneur de nous venir voir, & de dîner chez nous. Comme je lui dis, que je n'attendois que le retour du Pere Imbert pour m'en aller à la Martinique, faire travailler à la couverture de plomb de notre nouveau Bâtiment, il remit à ce tems-là à examiner le Memoire que j'avois dreſſé des choſes qui nous étoient neceſſaires pour mettre l'Iſle en état de défenſe, qu'il nous promit de nous faire fournir abondamment. 1701.

Le Pere Imbert revint de la Martinique le 10. Août, il amena avec lui un Religieux Flamand appellé Gregoire Bouſſemaer, dont j'aurai occaſion de parler. Je lui rendis compte de l'état de la Maiſon, & je me diſpoſai à profiter de la premiere occaſion qui ſe preſenteroit, pour paſſer à la Martinique, où mon bon ami le Pere Giraudet, qui venoit d'y être établi Superieur, me preſſoit de me rendre, pour donner la derniere main au Convent que j'avois fait commencer quelques années auparavant.

Je partis de la Guadeloupe le Lundi

15. Août ſur le ſoir, & j'arrivai le len-
1701. demain ſur les neuf heures du ſoir au moüillage de la Martinique.

Le Pere Cabaſſon notre Superieur général s'étoit mis en tête de couvrir la plate-forme de notre bâtiment avec des plaques de plomb, poſées ſimplement ſur des madriets d'Acajou, au lieu de la carreler comme il avoit été reſolu d'abord. Je m'étois oppoſé de toutes mes forces à cette reſolution ſeulement par la raiſon que les chambres ſeroient inhabitables à cauſe de la grande chaleur que ce plomb y entretiendroit pendant le jour & la nuit, quand il auroit été une fois échauffé par le Soleil, ſans prévoir les autres inconveniens que je découvris depuis. Mais on avoit paſſé pardeſſus mes raiſons, & on étoit convenu avec un Marchand du Fort Saint Pierre, nommé Banchereau, pour nous fournir des tables de plomb à raiſon de vingt-cinq livres le cent, & des madriers d'Acajou de trois pouces à ſeize ſols le pied reduit. Cette dépenſe excedoit de beaucoup celle de tout le Bâtiment, & m'obligea de propoſer à nos Peres de le couvrir en Manſarde, & de leur offrir de la faire pour la moitié de ce que le plomb & les madriers de-

voient coûter. Je n'en pus venir à bout.
Ce fut donc pour cette belle couverture 1701.
qu'on m'obligea de venir de la Guadeloupe.

Je ne manquai pas dès le lendemain de mon arrivée d'aller au Fort Royal avec le Pere Giraudet, pour ſaluer M. le Général. Il avoit une conſidération toute particuliere pour le merite de ce Religieux. Nous en fûmes reçûs avec tout l'agrément poſſible. Je lui préſentai le Memoire de ce qui étoit néceſſaire pour le Fort, & les Batteries de la Guadeloupe ; il le lût, & me promit qu'avant mon départ, il le feroit remplir entierement. Sa promeſſe fut cependant ſans effet, parce que peu de jours après, il fut attaqué du mal de Siam, qui l'emporta le quatriéme jour, au grand regret de tous les gens de bien, qui eſperoient beaucoup de ſa bonne conduite, de ſa fermeté, de ſa ſageſſe, de ſon zele, de ſa Religion, & de ſa droitute.

Il y avoit environ trois ans, que nos Peres avoient acheté une maiſon, & un petit terrain à côté de celui que nous avions au moüillage, afin de profiter d'une ſource d'eau qui y étoit. Cette maiſon avoit appartenu à M. de Cham-

bly ci-devant Gouverneur de la Marti-
1701. nique. Ils furent trompez dans cet achat : car il se trouva que ce terrain n'étoit pas joint au nôtre, & qu'il y avoit une langue de terre entre les deux, sur laquelle nous ne pouvions pas faire passer la fontaine, que nous prétendions faire venir chez nous, sans dédommager le Proprietaire de ce terrain, & comme ce dédommagement auroit été plus considerable que l'utilité que nous en aurions pû tirer, je conseillai à nos Peres d'acheter tout le terrain, ce qu'ils firent, & ainsi notre place se trouva de deux cens pas de large, au lieu de cent qu'elle avoit avant cette acquisition. Je fis travailler ensuite à ramasser l'eau de cette source, avec quelques autres petits rameaux que le sieur Braguez notre voisin nous donna, dont je fis près d'un pouce & demi d'eau, que je conduisis chez nous avec des tuyaux de plomb.

Ces sources, & toutes celles qu'on trouve dans le voisinage, viennent d'un morne très-élevé, au pied duquel est le terrain où le Bourg est situé. Ce ne sont que des eaux de pluïes, comme toutes les autres fontaines, qui filtrent lentement au travers des pores de la terre. Il

faut que celle que je fis conduire chez nous, passe par quelque miniere, car 1701.
elle a une petite pointe de sel ou d'amertume, qu'on ne sent point quand on y est accoûtumé, mais qui se fait d'abord connoître à ceux qui en usent toute pure les premiers jours.

Je ne fus point du tout content de la maniere dont on avoit conduit le Bâtiment en mon absence, malgré les Devis & les Mémoires que j'avois laissé. On avoit espacé les poutres d'une maniere à faire manquer tous les planchers. Je fus obligé de faire tout changer; après quoi je travaillai à la couverture. Je fis embonneter les madriers avec des languettes postiches du même bois, & après qu'ils eurent été fortement cloüez sur les solivaux, je les fis couvrir avec des plaques de plomb que l'on avoit achetées pour cet effet. Il n'y en avoir pas la moitié en place, que je m'apperçûs que le Soleil pendant sa grande chaleur attiroit le plomb, & faisoit crever la soudure, quoique les tables chevauchassent l'une sur l'autre en replis, & qu'elles fussent parfaitement bien soudées. Je crus remedier à cet inconvenient, en faisant cloüer les tables avec les madriers de six en six pouces, tout le long des coutu-

Couverture de plomb.

res, & je fis continuer de cette maniere
1701, le reste de la plate-forme. Cela réüssit pendant la saison de pluïes; mais dès qu'elle fut finie, il arriva encore pis. On m'écrivit à la Guadeloupe où j'étois retourné, que le Soleil attiroit le plomb comme il faisoit au commencement, & que ne pouvant rompre la soudure, ni séparer les tables les unes des autres, parce qu'elles étoient trop bien cloüées, il les fendoit dans leur milieu dans toute leur longueur. J'eus d'abord de la peine à croire un effet si prodigieux; mais comme c'étoit un fait, j'en cherchai la raison, & je crus que cela venoit des madriers d'acajou, qui étoient sous le plomb parce que ce bois étant assez tendre, se remplissoit aisément d'humidité pendant la nuit, ce qu'il ne pouvoit faire sans se gonfler, & faire en même tems élever le plomb qui étoit dessus; après quoi le Soleil venant à darder ses raïons consommoit l'humidité, & le bois diminué de volume ne pouvoit plus soûtenir le plomb qui se cassoit, en retombant par sa propre pesanteur dans la place où il étoit auparavant. Cependant cette raison ne m'a jamais paru convainquante, & j'ai vû le même effet à Paris, sur une plate-forme de plomb, bien plus

Effet prodigieux du Soleil sur une terrasse de plomb.

petite que la nôtre, où le plomb posé sur un plancher de maçonnerie ne laissoit pas de se crevasser par l'ardeur du Soleil. Je laisse ce fait à examiner à des gens plus habiles, & à en trouver la raison, s'ils le peuvent. 1701.

CHAPITRE XIX.

Des arbres appellez Balatas & Pain d'Epices, & de la maniere de scier le Gommier.

JE partis de la Martinique le 22. Novembre, & j'arrivai à la Guadeloupe le 25. On m'y attendoit depuis quelques jours, mais j'avois été obligé de retarder mon dèpart, pour assister au Service solemnel que nos Peres firent dans notre Eglise du Moüillage, pour le repos de l'ame de Monsieur, Frere unique du Roi.

Dès qu'on eût appris la mort de ce Prince, tous les Ordres Religieux s'éforcerent de marquer la veneration qu'ils avoient pour sa mémoire, en faisant pour lui dans toutes les Eglises des Services solemnels. Surquoi je dois ren-

dre cette justice aux Religieux de mon
1701. Ordre, qu'ils se distinguerent de tous les autres, par la magnificence & le bon goût, qui parurent dans la Tenture, les Ornemens & le Mausolée, qui étoit élevée au milieu de leur Eglise. Le Pere Giraudet Supérieur de la Mission de la Martinique, prononça l'Oraison Funebre, & s'acquit beaucoup de gloire dans cette action.

Service pour Monsieur Frere du Roy.

Comme on a imprimé à Paris une Relation de cette cérémonie, & un Extrait du Discours, je croi pouvoir me dispenser d'en dire davantage.

Je trouvai en arrivant à la Guadeloupe, que notre Superieur avoit changé de sentiment en mon absence, & qu'au lieu d'un Bâtiment de maçonnerie que nous étions convenu de faire, il avoit résolu de ne le faire que de bois. Quoique ce nouveau projet ne me plût point du tout je ne m'y opposai qu'autant que la bienséance le pouvoit permettre; ainsi je me mis à faire abattre des arbres. J'ai remarqué dans plusieurs endroits de ces Mémoires que ceux des Isles étoient les plus beaux du monde, en voici une preuve suffisante pour convaincre les incrédules. Je tirai d'un seul Balatas vingt-deux poutres de trente-six pieds

de

de long, ſur quatorze & ſeize pouces en quarré, avec quantité de cartelage de quatre & cinq pouces ſur différentes longueurs. Je faiſois travailler juſqu'à dix ſcies à la fois, avec un bon nombre de Negres, pour abbattre les arbres, les équarrir, & mettre à profit les reſtes des troncs & des branches; & je pouſſai tellement ce travail, qu'au mois de Janvier 1702. j'avois tout le bois néceſſaire pour un Bâtiment de cent pieds de long ſur trente-ſix pieds de large, avec deux pavillons de quarante-quatre pieds en quarré. J'avois tellement ménagé mon monde & mon tems, que j'avois du bois à brûler pour toute notre levée de Sucre, du Manioc en terre pour deux ans, & des Cannes en quantité. 1701.

Cependant la proximité de la Guerre fit que j'empêchai adroitement qu'on ne commençât ce nouveau bâtiment, non ſeulement à cauſe que ſi la Guadeloupe étoit attaquée, il ne manqueroit pas d'être brûlé, mais encore parce que le lieu où le Supérieur le vouloit placer, ne nous convenoit point du tout, & j'étois bien aiſe que l'on attendît le retour du Supérieur Général pour en décider.

1701. Cependant le sieur du Clerc Major de Léogane à S. Domingue, passant à la Guadeloupe, nous offrit six mille écus de ce bois, sur lequel il prétendoit en gagner encore autant en le portant à S. Domingue : je croi même qu'il en eût donné davantage, si notre Supérieur eût eu envie de vendre. Je fis humainement tout ce que je pûs pour l'y engager, en lui représentant qu'en moins de deux mois j'en aurois fait d'autre en même quantité : je ne pus en venir à bout, le Supérieur & les Religieux s'obstinerent à ne pas vendre, & ils eurent tout sujet de s'en repentir quelques mois après, puisque les Anglois ayant attaqué l'Isle, & s'étant emparés de notre Quartier, ils en emporterent ce qu'ils jugerent à propos, & brûlerent le reste.

Balatas, arbre, sa description. Le Balatas est une des quatres especes de bois rouges que l'on trouve dans nos Isles. Il vient fort droit, & ne se fourche gueres qu'à quarante pieds de tige, & souvent davantage. Il vient mieux dans les terres maigres & pierreuses, comme sont les bords des côtieres, que dans les terres fortes & grasses. Son écorce est brune, peu épaisse, toute hachée, & assez peu adhérente : le cœur

& l'aubier ne ſe diſtinguent preſque pas l'un de l'autre : ils ſont également durs, bons, meilleurs à couvert que dans terre, d'un rouge ſombre qui ſe décharge beaucoup en ſéchant. Il a les fibres longues, fines, peu mêlées, mais extrêmement ſerrées. Quoique ce bois paroiſſe ſec, il ne laiſſe pas d'avoir une ſeve onctueuſe & amere qui nourrit ſes parties, & les conſerve contre les vers. Sa feuille eſt ovale avec une petite pointe : elle eſt médiocrement grande, aſſez forte : elle ſe ſeche aiſément : elle vient couplée & en aſſez grande quantité. Cet arbre porte des panaches de petites fleurs rougeâtres, auſquelles ſuccedent des fruits de la groſſeur, figure & couleur des meriſes, dont les Perroquets & les Grives, les Ramiers & autres oiſeaux ſont fort friands. Ce bois ſe débite bien, il eſt pourtant meilleur en Charpente qu'en Menuiſerie. On en fait des tables, des rouleaux, des arbres & des dents pour les Moulins. Il eſt roide, ſans nœuds, il ne s'éclate point, & il eſt capable de ſoûtenir un très-grand poids.

1701.

Les Peres Carmes avoient fait venir de France deux Charpentiers engagés, pour leur faire un Moulin, une Sucrerie & une Purgerie, dont ils avoient un

Charpentiers des PP. Carmes.

extrême besoin. Tous leurs bâtimens se
1701. ressentoient de la vieillesse de leur Ordre, & tomboient en pieces ; & comme ils n'étoient pas mieux fournis d'arbres pour bâtir que de titres pour justifier leur Origine & leur Succession Prophétique, ils eurent recours à nous, & nous demanderent quelques arbres, que nous leur accordâmes avec plaisir : je me chargeai même de veiller sur leurs Ouvriers, que je fis pour cela travailler auprès des miens, afin de voir plus aisément le travail des uns & des autres. Je trouvai ces deux Ouvriers fort impertinens. Ils travailloient peu, juroient beaucoup, n'étoient jamais contens, & pour surcroît de mal, je découvris qu'ils commençoient à s'approcher un peu trop près de nos Négresses. J'en parlai à leurs Maîtres, & de concert nous en parlâmes au Gouverneur ; & sur la permission qu'il me donna, je les envoyai porter quelques planches à la Forteresse, où on les retint, & on les mit dans un cachot les fers aux pieds & aux mains, où ils firent pénitence au pain & à l'eau pendant quelques jours. Ils firent les mauvais au commencement, peu à peu ils s'appaiserent, & enfin ils firent demander pardon à leurs Maîtres, & me

Correction fraternelle que l'Auteur leur fit.

promirent de faire des merveilles. On les fit ſortir ; mais pour achever de les dompter, je défendis à nos Negres de leur tirer les chiques, de ſorte qu'en moins de trois ſemaines ils en furent garnis à ne pouvoir ſe ſoûtenir. Ce dernier accident acheva de les humilier. Ils ſe mirent tout-à-fait à leur devoir, & auſſitôt je leur fis donner tous les ſecours néceſſaires, & je les traitai à proportion des bonnes manieres que je leur voyois prendre. 1701.

Je ſçûs qu'ils avoient travaillé en France à refendre du Sapin ; & comme la différence de cet arbre au Gommier ne me parut pas fort grande, je leur en fis ſcier premierement des pieces d'un pied de large, & enſuite de plus grandes. Ils trouverent ce bois plus difficile que le Sapin, parce que le Sapin qu'ils avoient travaillé, étoit ſec, la ſcie y paſſoit facilement ; au lieu que le Gommier étant verd, ſa gomme engageoit les dents de la ſcie. Je leur fis remédier à cet inconvénient, en faiſant donner plus de voye à la ſcie, & en faiſant affuter les dents de tous côtés. Par ce moyen je fis débiter le Gommier que l'on laiſſoit pourrir auparavant, lorſqu'on ne l'employoit pas à faire des

Maniere de ſcier le Gõmier.

1701. Canots ; & comme c'est un très-bon bois, je le fis employer en toutes sortes d'ouvrages tant de planches que cartelage. Ayant été obligé dans la suite de faire faire grand nombre de madriers pour les plates formes des Batteries, & pour des flasques d'affuts, je fis mettre en œuvre une quantité considérable de ces arbres malgré les murmures de nos Ouvriers paresseux qui n'étoient pas accoûtumés à les scier.

Maniere de conserver la couleur des bois.

Ce bois est de couleur de chair claire, je croi l'avoir dit ci-devant. Quand les ouvrages ausquels on les destine, méritent qu'on lui conserve cette couleur, & qu'on l'empêche de se décharger, il n'y a qu'à prendre des copeaux du même bois, & les faire boüillir dans de l'eau avec un peu de Lianne à sang, ou quelques fleurs de Rocou ou du Rocou même en petite quantité, & en humecter le bois deux ou trois fois, & lorsqu'il est presque sec, le frotter avec les copeaux, & quand il l'est tout-à-fait, avec un morceau de cuir ou un peu de cire. Il conserve alors une couleur de chair vive, luisante & très-agréable. Au lieu d'eau on peut se servir d'huile de *Palma Christi* boüillie avec de la Litarge avant d'y

mettre les copeaux, ou la Liane à sang, ou le Rocou. La couleur est encore plus vive & moins sujette à se décharger; & l'huile dont les pores du bois sont imbibés, fait qu'il résiste plus aisément & plus long-temps à l'air & à l'humidité. 1701.

On peut se servir de la même méthode pour toutes sortes de bois, observant quand on le peut faire, de joindre aux copeaux quelque Lianne, racine, ou couleur qui en approche, ce qui n'est pas difficile à trouver; ou quand on n'en a point, une plus grande quantité de copeaux, imbiber le bois plus de fois, & le frotter avec plus de soin.

Arbre appellé Pain d'Epices.

Le succès que j'avois eu dans le travail du Gommier me fit espérer que je réussirois aussi bien à faire débiter un autre qu'on appelle Pain d'Epices, que sa dureté avoit conservé contre toutes sortes d'attaques. Je ne sçai d'où ce nom lui est venu, car, excepté la couleur, il n'a rien qui ait du rapport avec le Pain d'Epices.

Il croît ordinairement sur le bord des Falaises, & dans des lieux élevés, arides & pierreux. Il vient très-grand. J'en ai trouvé un qui avoit plus de quatre pieds de diametre, & près de qua-

1701. rante pieds de tige : sa feüille est presque semblable au Poirier d'Europe : son écorce est brune & assez épaisse contre l'ordinaire de tous les bois durs : elle est adhérente, tailladée & marquetée de petits points rouges & blancs. L'aubier ne differe presque en rien du cœur qui est d'un jaune rougeâtre, avec quelques filets d'un rouge plus vif : il est extraordinairement compact & serré, & par conséquent pesant : ses fibres fort déliées sont mêlées les unes dans les autres, ce qui le rend coriace, roide, & capable de supporter les plus grands fardeaux.

Le premier que je fis abbatre, portoit environ deux pieds & demi de diametre. Nous étions alors dans la saison de la seve, ce qui me faisoit espérer que nous en aurions meilleur marché, parce que tous les arbres ont bien moins de dureté dans cette saison que dans une autre, à cause que leurs pores sont plus ouverts, & leurs parties plus éloignées, pour ainsi dire, les unes des autres; cependant il se deffendit si bien, qu'après avoir rompu huit ou dix haches sans pouvoir presque l'entamer, j'étois prêt de le faire abandonner lorsqu'il se présenta un Machoquet ou Tail-

Dureté de cet arbre.

landier, demeurant au Bourg du Baillif, nommé Loriau, qui m'offrit de me faire des haches d'une si bonne trempe, qu'elles couperoient toutes sortes de bois. Il en vouloit trois écus de la piece, & les donnoit à l'épreuve pendant quinze jours. Il m'en fit une douzaine, qui résisterent en coupant les arbres appellés tendre à caillou, & les Fer-blancs, qui passent pour les plus durs; mais quand ce vint au Pain d'Epices, elles se rompirent comme les autres. Cela étonna étrangement mon Ouvrier. Il vint sur le lieu, & rompit lui-même deux de ses meilleures haches. Il s'en retourna chez lui, étudia son métier, & trouva enfin le point de la trempe qu'il falloit, & me fournit le nombre de haches dont nous étions convenus; mais il ne voulut jamais montrer son secret au Negre Taillandier, que nous avions dans la maison, quelques promesses que je lui fisse, & quelque argent que je lui offrisse.

1701.

C'est un ménagement de tems très-considérable, quand on a de grands abbatis à faire, d'avoir toujours un nombre de haches emmanchées, & toutes prêtes, pour fournir aux Negres qui rompent les leurs dans le travail. Ils

Précaution qu'il faut

1701. perdent un tems infini à faire des manches, ou affiler leurs haches, & c'est le tems, qui est la chose la plus précieuse sur tout aux Isles. J'aimois mieux donner quelque argent aux Negres, que je connoissois les plus adroits, afin qu'ils fissent des manches de haches aux heures qu'ils peuvent travailler pour eux; & le Commandeur avoit soin de faire porter une douzaine de haches de rechange sur le lieu du travail, pour en fournir à ceux qui venoient à en avoir besoin.

avoir quand on fait des abbattis de bois.

Pour revenir au Pain d'Epices, j'en fis débiter en planches, qui étoient d'une grande beauté: j'en fis tourner, & il réüssit parfaitement bien; il prenoit presque de lui-même un poli, & un éclat merveilleux. On peut bien juger par ce que je viens de dire, qu'il est très-difficile à scier, qu'il échauffe les scies d'une maniere extraordinaire, & qu'il les détrempe facilement. Le remede à cela est d'avoir deux scies d'une égale épaisseur, affutées bien également, & les changer de quart d'heure en quart d'heure; afin de les laisser reposer, & rafraîchir, après les avoir frotées avec du suif. Quelques Habitans prétendent que ce bois n'est bon qu'à couvert, &

Maniere de le scier.

qu'il ne dure gueres dès qu'il est exposé aux injures de l'air. Je n'ai pas eu le tems de faire cette expérience ; mais j'ai si souvent entendu dire la même chose de quelques autres bois, quoique j'aye expérimenté le contraire, que je ne croi pas, que celui-ci ait ce défaut. 1702.

Le Procès que les Communautés Religieuses de la Guadeloupe avoient à Paris avec les héritiers de M. Hinselin au sujet de la Donation qu'il leur avoit faite, ayant été terminé par un accommodement, nous en reçûmes les nouvelles sur la fin du mois de Janvier 1702. avec les pieces nécessaires, pour nous mettre en possession des biens qui nous avoient été légués. Mais comme nos intérêts étoient differens, puisque les Religieux de la Charité devoient avoir la moitié de ce bien, avec le choix des lots, quand le partage seroit fait, nous nous assemblâmes, & je fus choisi, & établi Procureur des quatre Communautés, qui avoient la moitié de la succession à partager entr'elles, c'est-à-dire, des Jésuites, des Carmes, des Capucins, & de nos Peres. Les Supérieurs Généraux des quatre Communautés signerent la Procuration qui me fut donnée, & voulurent bien s'en rap-

porter à ce que je ferois, pour terminer
1702. cette affaire, & faire le partage tant avec les Religieux de la Charité qu'entre nous autres. Le Pere Holley Supérieur de la Maison des Jésuites étoit bien plus propre que moi pour cette commission, & avoit plus le tems de la remplir; cependant ce fut lui principalement qui engagea les autres à me choisir, ce que je remarque exprès ici, quoique peu important au Public, pour faire connoître à tout le monde, l'union & la bonne intelligence, qui se trouvent entre les Missionnaires de l'Amérique. Plût à Dieu que cela fut de même dans les autres parties du monde, & que la diversité des sentimens, & peut-être les intérêts opposés n'y ruinassent pas l'œuvre de Dieu.



CHAPITRE XX.

Abus qui se commettoient dans les travaux publics. Messe de Requiem, *chantée d'une maniere extraordinaire. Partage de la succession de M. Hinselin.*

NOus avions commencé à travailler à la réparation des retranchemens qu'on avoit faits pendant la Guerre précédente, aussi-tôt que je fus revenu de la Martinique. Mais M. le Gouverneur ayant eu quelques avis, que les Anglois attaqueroient sans faute la Guadeloupe, pensa sérieusement à faire travailler à ceux que nous avions projettés dans la tournée que je fis avec lui en 1696. & l'année derniere avec M. le Comte Desnots Gouverneur Général. Car pour les projets du Chevalier Reynau, il n'en étoit plus question; le tems manquoit, & il n'y avoit pas un sol de fond pour les entreprendre.

Tous les travaux Publics, soit pour l'ouverture & entretien des grands chemins, soit pour les Fortifications, se

1702. font par corvées. Personne n'en devroit être exempt, puisqu'ils se font pour le bien commun, & pour la conservation, & la défense du païs. Cependant les Religieux s'en prétendent exemts, & le sont en effet, par une clause expresse des Lettres de leurs établissemens, par laquelle le Roi ou les Seigneurs des Isles, qui les y ont appellés, les déclarent exemts eux, leurs Domestiques, & leurs Esclaves de toutes Corvées, Guet & Garde, & Charges publiques. Messieurs Hoüel & de Boisseret, dont les Ancêtres avoient été Seigneurs & Propriétaires de l'Isle, prétendoient la même chose, & leurs prétentions donnoient occasion à quelques autres personnes de refuser de se soûmettre à ces Charges publiques.

Priviles-ges des Reli-gieux.

M. le Gouverneur parla aux uns & aux autres, & il eut lieu d'être content des Religieux, qui sans se mêler avec les autres Habitans entreprirent des travaux considérables, & s'en acquitterent de bonne grace, & promtement. Il n'y eut que ces deux Messieurs qui tinrent bon, & qui ne voulurent point du tout contribuer à la défense commune, quoiqu'ils y fussent bien plus obligés qu'une infinité d'autres, par les grands biens,

& les vastes terres qu'ils possédoient dans le païs. 1702.

J'avois remarqué un abus très-considérable dans ces Corvées dès le tems que je fis travailler en *1696.* & je le remarquai encore dans les premiers travaux que nous entreprîmes. C'étoit que les Officiers des Quartiers s'exemptoient d'y envoyer leurs Negres, favorisoient leurs parens & amis, & rejettoient toute la charge sur les pauvres qui étoient les plus obéïssans, parce qu'ils ne pouvoient imiter ceux qui avoient de l'autorité.

Abus dans les travaux de Corvées.

Un autre désordre que je remarquai dans ces travaux étoit, que les Maîtres ne donnoient point de vivres à leurs Esclaves en les y envoyant; ce qui leur étoit un prétexte pour les quitter, afin d'en aller chercher, & pour ne revenir que fort tard, & souvent point du tout.

Le troisiéme désordre étoit que les travaux se trouvoient souvent mal faits, parce que je ne pouvois pas être toujours par tout, & en même tems, & puis on ne sçavoit à qui s'en prendre de ces mal-façons. Et quand j'étois obligé de faire abattre ce qui étoit mal fait, c'étoient des murmures &

des plaintes, qui ne finissoient point.

1702. Je fis faire ces remarques à M. Auger, il en convint; mais il me dit, qu'il étoit plus facile de voir ces choses, que d'y remédier. Je lui répondis que le remede étoit plus facile qu'il ne pensoit, qu'il n'y avoit qu'à considérer les travaux qui étoient à faire, les tracer, les toiser, & en faire la répartition, premierement par Compagnie, & ensuite par le nombre des Negres, qui se trouvoient dans l'étenduë de chaque Compagnie. Par ce moyen les travaux seroient distribués avec égalité, chacun sçauroit ce qu'il auroit à faire, & l'exécuteroit avec tout le soin & la diligence possible, afin d'en être plûtôt quitte, & de n'être pas obligé à recommencer. Il goûta mon avis, & résolut de le suivre, pourvû que je me chargeasse de faire cette répartition, & de souffrir une partie des murmures qu'elle excitoit. Il me fit délivrer par le Receveur du Domaine un état des Compagnies (car tous les Habitans des Isles servent sous les Capitaines de Milices de leurs Quartiers) & dans chaque Compagnie on a un état des Negres qui payent le droit de Capitation, & qui par conséquent peuvent travailler.

Remedes à ces abus.

Nous examinâmes en gros les travaux qu'on avoit résolu de faire, afin de voir 1702. à quelles Compagnies il seroit plus à propos de les distribuer, & ce que pourroient faire pour le bien commun celles qui étoient trop éloignées, comme celle du Grand & du Petit Cul de Sac, & de la pointe Noire. On obligea celles-là à fournir des pallissades, & autres bois qu'elles ont sur leur terrain, & dont nous avions besoin. Après cela je traçai les travaux, & je les fis toiser, & ayant divisé le nombre des toises par le nombre des Negres des Compagnies qui devoient travailler, je voyois combien il revenoit de toises ou de pieds par tête de Negres; & comme le travail pouvoit être plus ou moins facile selon les endroits où il se trouvoit, je proportionnois toutes ces choses le plus équitablement qu'il m'étoit possible. Je faisois ma liste, que je donnois au Gouverneur, qui me la rendoit après l'avoir signée; & quand les Maîtres ou leurs Commandeurs étoient arrivés avec leurs Negres, on leur montroit les bornes de leur travail, la maniere dont il devoit être fait, & on les avertissoit, que s'il y avoit des mal-façons, on le leur feroit recommencer. Cette métho-

de nous exemtoit de penser au nombre
1702. des Negres que les Habitans devoient employer, pour faire leurs tâches, ni à leurs vivres, & les Maîtres étoient intéressés à faire promtement, & bien, ce qui leur étoit ordonné.

Ceux qui étoient accoûtumés à s'éxemter des travaux Publics, crierent bien fort contre moi, qui étois l'Auteur de ce nouveau réglement, & ils ne gagnerent autre chose, que de voir quelquefois augmenter la dose de leur tâche; mais ceux qui avoient porté jusqu'alors le poids du jour, & de la chaleur, trouverent ce reglement très-équitable, & m'en remercierent.

Travaux que l'Auteur a fait faire à la Guadeloupe.

Ce fut ainsi que je fis faire tous les retranchemens de la Basseterre, des trois Rivieres, & du Réduit qui alloient à bien plus de six mille toises; les murs intérieurs & extérieurs des parapets du Fort, pour soûtenir la terre, & le mauvais fascinage dont ils étoient composés. Je fis faire une demie Lune, pour couvrir la Porte avec un Pont-Levis; une grande Cîterne découverte, servant de fossé à un retranchement flanqué, qui coupoit la longueur du Fort en deux, pour couvrir le Donjon, & s'y pouvoir retirer, & tenir ferme,

si les Ennemis se fussent emparés du
Cavalier. Je fis faire encore plusieurs 1702.
Batteries neuves, & réparer les anciennes, & nous préparer à tout évenement.

Ces travaux m'occuperent toute l'année 1702. & jusqu'au mois de Mars 1703. de sorte que je n'avois pas peu d'affaires, étant obligé par honneur, & par la priere que le Gouverneur général des Isles, & le Gouverneur particulier de la Guadeloupe m'en avoient faite, d'avoir soin des travaux publics; étant encore chargé du détail de notre Habitation, & par-dessus tout cela de la Procuration des quatre Communautés Religieuses Légataires pour un huitiéme chacune des biens de Monsieur Hinselin.

Je pris possession de cette succession avec le Supérieur des Religieux de la Charité vers la mi-Carême. Pour donner des marques publiques de notre reconnoissance, on résolut de faire célébrer un Service solemnel dans chacune de nos Eglises, pour le repos de l'ame de notre commun Bienfaiteur.

Nous commencâmes, & nous ne manquâmes pas d'y inviter les Parens du défunt, le Gouverneur avec l'Etat Major, le Conseil, & ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Isle.

Les Peres Jésuites nous suivirent, & 1702. nous surpasserent. Leur Eglise qui est la plus belle, & la mieux ornée de l'Isle étoit tendue de noir, avec un Mausolée fort illuminé. Ils chanterent l'Office des Morts, & la grande Messe; ils firent les Absoutes, & peu s'en fallut qu'il n'y eût une Oraison Funebre. Les Carmes & les Capucins voulurent les imiter, mais ils n'en approcherent pas de cent lieües.

Les Religieux de la Charité choisirent le lendemain de l'Octave de Pâques, pour faire leur Service solemnel. Toutes les Communautés y étoient invitées, & toutes les Puissances du Païs. Je m'approchai du Lutrin, pour aider à chanter la Messe. Ils avoient fait venir le Chantre principal de l'Eglise des Jésuites. C'étoit un Boiteux, nommé la Cour, qui chantoit très-bien, & qui avoit une parfaitement belle voix; mais qui étoit si superbe, & si arrogant, qu'en matiere de rubriques, de chant, & de cérémonies d'Eglise, il croyoit en sçavoir plus qu'un Directeur de Séminaire. Il avoit autrefois servi l'Eglise des Carmes, & les avoit quittés, pour aller à celles des Jésuites, dont ceux-là n'étoient pas trop

Messe des Morts chantée d'une façon nouvelle.

contens. Un particulier, qu'il n'est pas besoin de faire connoître ici, s'approcha du Lutrin, & quoiqu'il vît le Livre ouvert à l'endroit de la Messe pour les Morts, il se mit à le feüilleter comme s'il eût cherché quelqu'autre chose. Le Chantre Boiteux impatient de le voir remuer son Livre : Que cherchez-vous, lui dit-il ? je connois ce Livre mieux que vous, dites-le moi, & je vous le trouverai d'abord. Je cherche la Messe, lui repondit le particulier. La voilà lui répondit le Boiteux, en lui montrant celle qu'il avoit déja vûë. Vous faites le Docteur, lui dit le particulier, & vous êtes si ignorant, que vous ne sçavez pas que nous sommes dans le tems Paschal. Hé ! que fait le tems Paschal à une Messe de *Requiem*, repliqua le Chantre ? Il fait reprit le particulier, que *Requiem* ou non, on doit dire *Alleluia*, & voilà ce que je cherchois. Vous avez raison, dit alors le Boiteux, je ne faisois pas refléxion que le tems Paschal dure jusqu'à la Trinité pour vous autres Moines ; mais que cela ne vous embarrasse pas ; je sçaurai bien mettre deux *Alleluia*, sur les finales par tout où il en sera besoin. Ce particulier se retira ensuite, & moi qui

1702.

avois entendu tout ce beau dialogue ;
1702. je ne sçavois s'ils vouloient me jouer, ou si on vouloit se mocquer du Boiteux. Les Officians sortirent de la Sacristie. Le Chantre entonne l'Introïte, & ne manqua pas d'accompagner la finale de deux *Alleluia*, des plus beaux. Cette nouvelle maniere de chanter la Messe des Morts fit rire tout le monde. Le Superieur des Religieux de la Charité s'en offensa très-fort, & dit au Chantre qu'il falloit être à jeun quand on chantoit à l'Eglise. Ce reproche, quoique mal fondé, & la sottise qu'on lui avoit fait faire penserent le déseſperer ; il quitta brusquement le Lutrin, & se retira, & nous laissa achever de chanter la Messe à l'ordinaire, sans donner tant de marques de joïe, ni pour le tems Paschal, ni pour la succession, quoiqu'elle en valût bien la peine.

Le Lundi 22 Mai, il arriva à la Rade de la Basseterre deux Navires du Roi, qui alloient à la Vera-Crux, Cartagene, & autres lieux de la Baye de Mexique, & y portoient des munitions de Guerre, & des Ingenieurs; entre lesquels étoit un des enfans du sieur Bouchard Libraire à Nancy, que je

connoissois très-particulierement. Il vint me voir, & me donna des nouvelles de sa famille, qui me firent plaisir. Je lui envoyai quelques pains de sucre raffiné, du chocolat, des confitures, & des fruits. Ils partirent dès la nuit suivante, ce qui m'empêcha de faire autre chose. 1702.

Cependant les affaires de la succession de M. Hinselin, celles de notre Maison, & les travaux Publics, où il falloit que j'assistasse, qui demandoient seuls un homme tout entier, me firent craindre de ne pouvoir pas soutenir encore longtems le poids de cette fatigue, & m'obligerent de penser serieusement au partage. Je fis liquider le bien en payant tout ce qui étoit dû dans l'Isle, & je fis faire un état au juste de tout le bien, avec une estimation des Terres, des Maisons, des Meubles, Ustenciles, Bestiaux, Esclaves, & autres choses, & je pressai les Religienx de la Charité d'en venir au partage. Malgré tous les mouvemens que je me donnai, il ne put être fait que dans le mois d'Août, parce qu'il arriva un incident, sur lequel nous crûmes devoir avoir la décision de l'Intendant. Nous nous embarquâmes donc le Superieur de la Cha-

rité & moi le 22. Juillet, dans une pe-
1702. tite Barque qui alloit à la Martinique, & nous fîmes notre trajet en moins de dix-huit heures. Il est vrai que nous pensâmes payer bien cher notre diligence, car en approchant de la Dominique, nous fûmes pris d'un coup de vent de Nord si furieux, que je n'en ai jamais éprouvé de semblable; & si la mer avoit été grosse à proportion du vent, nous étions perdus sans ressource. Heureusement nous eûmes la tête du vent, qui n'avoit pas encore grossi la mer, & ce fut ce qui nous sauva.

Tempête que l'Auteur essuie en allant à la Martinique.

Je remarquai dans ce trajet une chose assez singuliere. J'avois un gros Dogue de race Angloise, que j'avois mené avec moi dans presque tous mes voïages de mer, sans que cet animal eût jamais ressenti la moindre incommodité, ni témoigné la moindre crainte; mais il fut saisi d'une si vive apprehension dans cette traversée, & souffrit un si grand renversement d'entrailles, qu'après avoir beaucoup vomi, il vint se jetter sur moi, m'embrassa avec ses pattes, & tenoit une partie de mon habit entre ses dents, qu'il ne fut pas possible de lui faire lâcher, que quand la Barque fut moüillée. Pour dire la vérité, tous

Effet de la tempête sur un Chien.

ceux

ceux qui étoient dans la Barque, avoient bien autant de peur que mon chien, & je n'étois gueres plus assuré que les autres, quoique je craigne assez peu la mer. 1702.

Notre difficulté fut bien-tôt vuidée: le Pere Gombault Superieur général des Jesuites, nous aida à l'éclaircir, & me remercia fort des peines que je prenois pour sa Compagnie, & de l'offre que je lui avois faite, d'engager celles dont j'étois Procureur, de vendre à leur Mission nos portions de terre de la succession. Ils eurent pour lors d'autres vûës qui les empêcherent de prendre ce parti. Le Pere Gombault étoit aux Isles depuis bien des années, & il y est encore à présent honoré universellement de tout le monde pour sa sagesse, sa droiture, son zèle, sa piété, & sa charité, & de qui je puis dire, que quelque estime qu'on eût pour lui, son mérite & ses vertus en méritoient encore davantage.

Le Pere Gombault Supérieur Général des Jesuites.

Nous ne pûmes partir de la Martinique que le 27 faute de commodité, nous arrivâmes le lendemain à la Guadeloupe. Je traitai avec les Religieux de la Charité des quatres portions que nous avions dans les Terres de la succes-

1702. sion. Et nous partageâmes les Meubles, les Bestiaux & les Esclaves. Premierement avec les Religieux de la Charité, qui avoient la moitié dans le total : & ensuite entre nous autres, qui avions chacun un quart dans la moitié. Les portions des quatre Communautés pouvoient leur valoir 25 à 26000 francs à chacune. Mais celle des Religieux de la Charité leur valut au moins quarante mille écus, parce que les Terres & les Maisons ne furent estimées que quatre-vingt mille francs, quoiqu'elles en valussent plus de cent mille, qu'ils eurent le choix des Lots, & que je leur fis abandonner une quantité d'Ustenciles, de Meubles, & d'autres choses pour une Sucrerie dont nous pouvions nous passer, ayant nos établissemens tous faits.

J'obligeai aussi les Religieux de la Charité à rendre aux Carmes leur ancienne Habitation, qui leur devenoit inutile par l'acquisition qu'ils venoient de faire. Ainsi les Carmes se trouverent une très-belle Habitation, par l'union de la leur avec celle des Religieux de la Charité, qui étoit contiguë à la leur.

1702.

CHAPITRE XXI.

Déclaration de la Guerre. Duel entre deux Corſaires. Tremblement de terre. Jubilé. Remedes pour les Panaris & les Ruptures.

LA Guerre ayant enfin été déclarée en Europe vers la fin du mois de Mai, les Anglois en eurent la nouvelle au commencement du mois de Juillet. Pour nous, nous en fûmes avertis plûtôt par les Priſes de nos Bâtimens que par les avis qu'on auroit dû nous en donner de France.

Précautions du Gouverneur de la Guadeloupe.

Cela nous obligea à travailler avec plus d'application que jamais à nous mettre en état de défenſe à la Guadeloupe. M. Auger fit une revûë fort exacte de tous les Habitans capables de porter les armes. Il fit faire un Inventaire de toutes les armes, & de toutes les munitions qui ſe trouverent dans l'Iſle. On fit un état des Negres qu'on pourroit armer. On obligea tous les Habitans à mettre dans les Magaſins du Fort une certaine quantité de farine de ma-

nioc, qu'ils feroient obligés de renouveller tous les trois mois, afin qu'en un
1702. besoin imprévû, on en trouva dans un même lieu pour tout le monde. On leur ordonna encore de planter quantité de manioc, de pois, de mil, de patates & d'ignames, surtout dans les hauteurs, & dans les endroits éloignés du bord de la mer; & on établit des Corps-de-Gardes & des Patroüilles de Cavalerie dans tous les endroits habités de l'Isle.

J'accompagnai M. Auger dans toutes ces revûës. Il me chargea du soin de faire ces Inventaires, & de marquer les lieux pour placer les Corps-de-Garde, & les rendez-vous ou rencontres des Patroüilles. On obligea les Habitans qui étoient dans les Quartiers éloignés de se retirer du bord de la mer, & de se loger dans les hauteurs avec leurs familles, & leurs Negres; & on distribua dans tous les Quartiers d'espace en espace des boëtes de pierriers pour donner l'alarme, & s'avertir les uns les autres en cas de descente de jour ou de nuit, ou que quelque Barque fût attaquée à la côte. On leur marqua aussi les Quartiers d'assemblée, avec les signaux & contresignaux pour se reconnoitre,

qu'on avoit ſoin de changer tous les huit jours. On diſtribua aux Capitaines des inſtructions par écrit, de ce qu'ils auroient à faire ſelon les différens évenémens. En un mot, le Gouverneur n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la défenſe de ſon Iſle, ſi elle étoit attaquée dans les formes, ou pour empêcher les deſcentes & les pillages des Ennemis. 1702.

Comme les Anglois avoient eu bien plûtôt que nous la nouvelle de la Déclaration de la Guerre, leurs Corſaires s'étoient mis en mer longtems avant les nôtres. Ils avoient fait ſur nous des Priſes conſidérables, ſurtout de femmes, d'enfans, d'eſclaves & de meubles, que les Habitans de S. Chriſtophe, & de Marie Galante envoyoient à la Martinique, où il eſt certain qu'ils devoient être plus en ſûreté que dans ces petites Iſles. Ce fut ainſi qu'ils enleverent la Comteſſe de Gennes, & la femme du ſieur de Bois-Fermé Gouverneur de Marie Galante, qui ſe retiroient à la Martinique avec leurs meilleurs effets.

Ces Priſes qui ne leur avoient rien coûté, parce que nos Barques n'étoient pas armées, leur enflerent tellement le

1702. cœur, qu'ils crurent que rien ne leur pourroit résister. Un de leurs Capitaines qui avoit été pris pendant la Guerre précédente, par un de nos Corsaires, nommé Breart, se trouvant à la tête de cent cinquante hommes dans une belle Barque de dix Canons, fit dire à Breart par une Barque neutre de S. Thomas, qui alloit à la Martinique, que s'il vouloit lui donner sa revanche de la derniere Guerre, il l'attendoit sous la Dominique. Breart accepta le parti; il hâta l'armement d'une Barque qu'il devoit commander, nommée la Trompeuse, qui auroit pû porter dix Canons, mais qui n'en avoit que six, parce que nos Flibustiers François s'en mettent peu en peine. Il partit de la Martinique avec environ six vingts hommes, & trouva l'Anglois sous la Dominique au rendez-vous qu'il lui avoit donné.

Duel fameux entre deux Corsaires.

L'Anglois qui le vit venir, leva l'ancre, éventa ses voiles, & commença à faire ses bordées, afin de gagner le vent. Breart s'avança toujours sans se soucier de lui laisser prendre cet avantage, & comme sa Barque étoit une excellente voiliere, il le joignit en peu de tems, & lui passant sous le vent, qui étoit

assez frais, il lui envoya une furieuse décharge de tous ses Canons passés d'un bord, chargés de mitraille, & de balles de mousquet, accompagnée de sa mousqueterie, qui fut si meurtriere, que l'Anglois eut près de soixante hommes hors de combat, sans qu'aucun des nôtres eût une égratigneure. L'Anglois eut obligation de ce désastre au vent, dont il avoit voulu avoir l'avantage, parce que dans cette situation, ses gens étoient découverts depuis la tête jusqu'au pieds; comme ceux qui sçavent la marine le voyent aisément, au lieu que les nôtres étoient entierement couverts. Breart retint le vent, après cette bordée, il rechargea, & fit un feu si vif sur les Anglois, qu'il les obligea à la fin de se gabionner sous leur gaillard, & enfin d'amener leur pavillon dans le tems que Breart leur alloit sauter à bord.

1702.

Prise du Corsaire Anglois.

Nous n'eûmes que deux hommes tués, & neuf blessés dans cette affaire, qui ne dura pas une heure; au lieu que les Anglois eurent près de cent hommes tués ou blessés. Breart conduisit sa Prise à la Martinique, où l'on trouva qu'elle étoit bien plus de conséquence qu'on ne l'avoit cru d'abord, parce que

1702. ce Corsaire ayant fait quelques Prises sur nos François qui se retiroient de S. Christophe, il avoit retiré l'argent monnoyé, l'argenterie, & autres meubles précieux, qui s'étoient trouvés dans ses Prises, & les avoit mis dans son Bâtiment.

Cette espece de Duel fit grand bruit dans les Isles. Il rabattit beaucoup la fierté des Anglois, fit bien de l'honneur à Breart, & lui procura une chaîne & une médaille d'or, que la Cour lui envoya.

Tremblement de terre.

Nous eûmes dans ce même tems un temblement de terre, qui se fit sentir d'une maniere très-violente à la Martinique, où il causa beaucoup de dommage. Notre nouvelle Maison, dont la couverture de plomb étoit ouverte en bien des endroits par la violente ardeur du Soleil, étoit abandonnée, & nos Peres étoient retournés loger dans l'ancien Bâtiment, parce que la pluïe tomboit dans la neuve de tous côtés. Cela donnoit lieu de craindre qu'elle ne succombât enfin aux secousses qu'elle ressentoit. Cependant elle y résista, & en fut quitte pour sept ou huit fentes peu considérables dans le haut, sans que le reste eût le moindre dommage,

quoique ses fondemens, comme je l'ai dit, n'eussent pas cinq pieds de profondeur. Je connus par-là combien il étoit bon de ne pas creuser beaucoup dans ces sortes de terrains, & de quelle conséquence il étoit de faire de bons empatemens, & de ne rien épargner pour le mortier & la liaison. Car il y eut bien des maisons qui tomberent dans tous les Quartiers de l'Isle, quoiqu'à entendre parler les gens, elles fussent fondées bien plus solidement que la nôtre.

1702.

J'étois alors dans les bois de la Guadeloupe à faire scier des madriers pour les affuts, & les plates-formes de nos Batteries. Je m'étois assis sur une racine d'arbre, en disant mon Breviaire, lorsque je me sentis balancer assez doucement, comme s'il me fût monté quelque vapeur au cerveau, qui me fit branler la tête. Je me levai aussitôt, & je voulus marcher, pour dissiper cette vapeur prétenduë : car depuis deux ans j'y étois fort sujet, & je n'y avois trouvé d'autre remede, que de me faire saigner tous les mois, ayant reconnu que cela ne venoit que d'une trop grande abondance de sang. Je me levai donc, & je fus contraint de me rasseoir aussi-

tôt, & de crier à mes Ouvriers de sau-
1702. ter en bas de leurs chevalets, de peur de tomber, m'étant apperçu dans le moment, que c'étoit un tremblement de terre. Il ne fut ni long, ni considérable. On s'en ressentit plus dans les hauteurs, qu'au bord de la mer, quoique plusieurs Barques & les Vaisseaux qui étoient moüillés à la Rade, ou qui étoient en mer entre les deux Isles le ressentissent si vivement, qu'ils crurent avoir touché, ou que quelque Baleine avoit passé sous leur quille.

Il y avoit à quelque pas de l'endroit où je faisois travailler, les attelages de quatre Cabroüets, c'est-à-dire, seize Bœufs que l'on avoit dételés, & attachés avec des liannes pour les laisser paître, en attendant qu'on pût charger les Cabroüets du bois que je voulois envoyer au bord de la mer. Ces animaux sentirent avant moi, les secousses de la terre. Ils rompirent leurs liens, s'assemblerent en meuglant, & montroient une fraïeur extrême, dont il ne fut pas facile de les faite revenir après que le tremblement fut fini. La même chose étoit arrivée au bord de la mer.

M'étant depuis informé si on avoit remarqué cette frayeur dans les animaux

à la Martinique, on m'assûra que les mouvemens extraordinaires qu'on remarqua dans tous les animaux, excitoient dans les esprits des hommes des mouvemens encore plus effrayans que ceux que causoit le tremblement de terre. 1702.

On ne remarqua point que celui-ci fît de nouvelles ouvertures à la Souphriere de la Guadeloupe, comme celui qui l'avoit précédé quelques années auparavant, qui lui fit jetter une quantité prodigieuse de cendres souffrées, & de pierres brûlées par l'ouverture qu'il y fit.

Ce qu'il produisit de meilleur, fût d'aider les Pasteurs à porter leurs Peuples à la pénitence, pour gagner le Jubilé, qui étoit alors ouvert par tout le monde Chrétien.

Le P. Cabasson Préfet Apostolique, & Supérieur Général de nos Missions, que j'avois laissé à S. Domingue, avoit fait un voyage à Rome, d'où il revint à la Martinique dans le mois de Mai : il reçut au mois d'Août la Bulle du Jubilé, qu'il avoit demandée avec un Bref, qui lui donnoit les pouvoirs nécessaires, pour le publier & imposer aux Fideles les conditions qu'il jugeroit à propos,

pour le leur faire gagner. Ce Bref ren-
1702. fermoit la clause ordinaire, de ne pouvoir communiquer son pouvoir qu'aux Religieux de son Ordre. Il chargea le Pere Giraudet son Vice-Préfet, & Supérieur de la Mission de la Martinique, d'en faire la Publication, & vint à la Guadeloupe vers la fin du mois de Septembre.

Cette Commission n'étoit pas peu embarrassante pour le Vice Préfet, parce que les Missions des différens Ordres qui sont aux Isles, sont indépendantes les unes des autres, & ont une attention singuliere de ne point laisser impiéter sur leur jurisdiction. Le Pere Giraudet prévoyant les difficultés qu'on pourroit lui faire, ne voulut rien entreprendre avant d'en avoir conféré avec M. Robert, Intendant de Justice, Police, Finances & Marine de l'Amérique Françoise. Ils convinrent donc ensemble du tems, du lieu & des circonstances dont se feroit la Publication du Jubilé, après quoi ce sage, & pieux Magistrat parla aux Peres Jesuites, pour dissiper les ombrages que cet acte de Jurisdiction pourroit leur donner. Ces Peres prirent avec sagesse les précautions nécessaires pour que cette affaire ne tirât

point à conséquence, & demeurerent d'accord de concourir à l'exécution du Mandement & de l'Instruction, que le Pere Giraudet avoit dressés pour la Publication du Jubilé. 1702.

Les Peres Capucins qui sont les Curés du Fort Royal, & des Quartiers de l'Oüest, au lieu d'imiter la prudente condescendance des Jesuites, se roidirent mal-à-propos, & écrivirent au P. Giraudet, & à l'Intendant, des lettres si peu sensées, que celui-ci jugea à propos de se servir de l'autorité Royale, pour les contraindre à suivre ce dont on étoit convenu, & ne pas priver par leur résistance opiniâtre, & hors de saison, les Peuples de leurs Paroisses de le grace du Jubilé. Il ordonna donc au Greffier du Conseil résident au Fort Royal, d'aller signifier la Bulle & le Mandement aux Capucins, avec commandement de la part du Roi de les publier dans leurs Prônes, & de s'y conformer en toutes choses, sous peine de désobéissance. Il fallut obéir. La Bulle & le Mandement furent lûs & publiés au Prône, & ensuite affichés à la porte de l'Eglise du Fort Royal.

Il y a bien des gens, qui faute de connoître les Isles, s'imaginent qu'on y

vit encore comme on faisoit il y a soi-
1702. xante ou quatre-vingt ans. C'est pour les détromper, que je vais écrire ici une petite Relation de la cérémonie qui se fit en notre Eglise du Moüillage de la Martinique, à l'ouverture du Jubilé le premier Dimanche d'Octobre consacré à la dévotion du Rosaire de la Très-Sainte Vierge.

Cérémonie du Jubilé.

Notre Eglise magnifiquement ornée se trouva remplie de tant de personnes de distinction, que le Peuple n'y pouvant trouver de place étoit répandu dans le Cimetiere & les ruës voisines, en si grandes quantité, que quand on fit la Procession, le Clergé étoit arrivé à l'Eglise S. Pierre, éloignée de la nôtre de près d'une demie lieüe, avant que le Peuple fût sorti de notre Cimetiere.

On avoit rassemblé les huit meilleurs Chantres qui fussent dans l'Isle. Après qu'on eût chanté les Vêpres solemnellement, le Pere Giraudet Vice-Préfet monta en Chaire, tenant en sa main l'Original de la Bulle du Jubilé. Il en fit la lecture en François, aussi bien que de son Mandement ou Instruction, qui avoit déja été publié au Prône, qu'il est inutile de rapporter ici. Après quoi

il fit un excellent discours sur ces paroles du vingt-troisiéme Chapitre du Lévitique. *Vocabitis hunc diem celeberrimum atque sanctissimum.* Tous ceux qui entendirent cette piece convinrent qu'on ne pouvoit rien dire de plus sçavant, de plus vif, de plus touchant, de plus pathétique. 1702.

Le discours fini, il entra dans la Sacristie avec tous les Ecclésiastiques, qui composoient le Clergé, pour donner le loisir aux Officiers de se revêtir des ornemens sacrés. Ils en sortirent deux à deux. Les huit Chantres en Chapes, les premiers, suivis de six Religieux de la Charité, de huit de nos Peres, & de douze Peres Jesuites, & Prêtres Séculiers, tous en Surplis, le cierge à la main. Le Pere Giraudet venoit ensuite revêtu d'une Chape de Damas blanc, accompagné d'un Diacre & d'un Soudiacre. Après que tout le Clergé se fut prosterné devant l'Autel, les Chantres entonnerent l'Hymne *Veni Creator Spiritus*, pendant lequel le Clergé & le Peuple demeurerent à genoux. L'Officiant dit à la fin l'Oraison ordinaire, & puis s'étant prosterné avec le Clergé & tout le Peuple, les Chantres chanterent le Pseaume *Miserere* en faux bour-

don, à la fin duquel l'Officiant ayant
1702. dit les Oraisons convenables, il s'approcha du Balustre, & s'étant tourné vers le Peuple, il l'exhorta à la modestie, & à la dévotion pendant la Procession qu'on alloit faire, & à bien entrer dans l'esprit de l'Eglise, dans une action où il s'agissoit de fléchir la justice de Dieu irritée si justement contre nous.

La Procession commença ensuite en cet ordre.

La Banniere du Rosaire paroissoit à la tête. Elle étoit portée par un jeune homme revêtu d'une Sotanne violette avec un Surplis. Après elle on voyoit quatre-vingt filles, depuis l'âge de sept ans jusqu'à douze, toutes vêtuës de blanc, le cierge à la main, marchant deux à deux dans des distances égales, ayant d'espace en espace des personnes de leur sexe plus âgées qu'elles, vêtuës de noir pour les conduire, les empêcher de rompre leurs rangs, & les diriger dans ce qu'elles devoient chanter. Quatre filles plus âgées vêtuës de Taffetas blanc, marchoient au milieu de cette file, portant l'Image de la Sainte Vierge sous un dais magnifique.

La Croix de la Paroisse venoit en-

ſuite, accompagnée de deux Acolytes, ——
& ſuivie de plus de cent jeunes garçons; 1702.
les plus jeunes en Sotanes rouges, & les autres en Sotannes noires tous en Surplis & Bonnet quarré, avec le cierge à la main. On avoit placé quatre Chantres en Chapes au milieu d'eux, pour les diriger dans ce qu'on chantoit. Les Religieux de la Charité venoient enſuite, puis nos Peres, après eux les Prêtres Séculiers & les Jeſuites tous en Surplis, le cierge à la main. On voyoit enfin quatre autres Chantres en Chape, qui précédoient l'Officiant & ſes deux Aſſiſtans, qui marchoient ſur une même ligne.

Après eux on voyoit le Gouverneur, l'Intendant, quatre Lieutenans de Roi, le Major, l'Aide-Major, les Capitaines des Troupes du Roi. Les Conſeillers du Conſeil Souverain, la Juſtice Royale, les Officiers de Milice, & puis les Dames.

Un gros détachement de Soldats marchoit enſuite, pour empêcher la foule du Peuple. Tous ces Meſſieurs & Dames marchoient deux à deux, le cierge à la main, avec une modeſtie, & une dévotion toute édifiante.

Ce fut en cet ordre qu'on fit la pre-

miere Station à l'Eglise Paroissiale de
1702. S. Pierre desservie par les Peres Jesuites. Le Curé en Surplis & en Etolle, accompagné de ses Officiers, se trouva à la porte de l'Eglise, pour présenter de l'eau benite à ceux ausquels il en devoit présenter. On chanta les Litanies de la Sainte Vierge avec les Pseaumes, Répons & Oraisons convenables. Après quoi on commença les Litanies des Saints, que l'on chanta en allant à la seconde Station, qui fut à l'Eglise des Religieuses Ursulines, & la troisiéme à celle des Religieux de la Charité. On finit cette dévote Procession à notre Eglise, où le Saint Sacrement fut exposé, & dont on donna la Bénédiction au bruit de plus de cent volées de Canon, & de trois décharges de cent boëtes chacune.

Il étoit tombé pendant les Vêpres une si grande abondance de pluïe, mêlée d'éclairs, & de coups de tonnere, que l'on désespéroit de pouvoir faire la Procession; mais elle cessa pendant la Prédication, & sembloit n'être venuë que pour rafraichir l'air. Le beau tems dura tout autant qu'on en avoit besoin pour les fonctions que je viens de rapporter, & non davantage. Car à pei-

ne le Peuple se fut retiré chez soi, que la pluïe recommença plus fort qu'auparavant, & dura toute la nuit; de sorte qu'on regarda comme une espece de miracle, le beau tems qu'on avoit eu pour faire la Procession, qui servit d'ouverture pour le Jubilé dans toute l'Isle. Il dura deux mois, & fut terminé le premier Dimanche de Décembre par un *Te Deum*, chanté solemnellement dans notre Eglise.

1702.

Il me vint dans ce tems-là un mal à un doigt de la main gauche, qui me fit souffrir de grandes douleurs, le Chirurgien me dit, que c'étoit un Panaris. Je croi que c'est le même mal qu'on appelle à Paris un mal d'avanture. Il voulut d'abord y faire des incisions, mais comme je n'aime pas à voir déchiqueter ma chair, je le priai de s'épargner cette peine, & je voulus éprouver un remede fort innocent qu'on m'avoit enseigné pour ce mal, & que je n'avois jamais mis en pratique, parce que je n'en avois pas eu besoin. Je fis prendre un œuf qui venoit d'être pondu. On le cassa avec un morceau de bois bien propre, taillé en maniere de spatulle : car il est essentiel que le fer ne le touche pas, & qu'il n'ait point été appliqué sur

Remede pour les panaris.

le mal : l'œuf étant caſſé, & la coque
1702. ſéparée en deux, on laiſſe tomber le blanc, & on garde ſeulement le jaune dans une des moitiés de la coque. On y met du ſel commun bien pilé, deux fois autant qu'on en mettroit ſi on vouloit le manger, & on remüe bien avec la ſpatulle, pour faire fondre le ſel, & bien délayer le jaune. On l'étend enſuite ſur un plumaſſeau de charpi, dont on enveloppe tout le doigt malade, & on met par deſſus une compreſſe & des bandes ſuffiſamment pour le tenir en état, ſans le trop preſſer. On laiſſe ce remede deux fois vingt-quatre heures ſur la partie affligée ſans y toucher, & au bout de ce tems-là, on trouve le Panaris réſolu avec un petit trou dans la peau, par lequel la matiere acre & mordicante, qui cauſoit la douleur, en rongeant, ou picottant l'extrêmité des nerfs s'eſt écoulée. On y met un peu d'onguent roſat, pour le fermer en l'adouciſſant, & dans deux ou trois jours on eſt abſolument quitte d'un mal qui donne ſouvent bien de l'exercice au Chirurgien & au malade.

Je me ſervis de ce remede comme je viens de l'expliquer, avec autant de bonheur, que les douleurs aiguës que je

ressentois, s'évanoüirent en peu de momens, & ayant levé l'appareil au bout de deux jours, je me trouvai si absolument guéri, que je ne fus obligé d'appliquer d'autre onguent que celui de Chirurgien, c'est-à-dire, du linge blanc. 1702.

Cette expérience m'ayant fait connoître la bonté de ce remede, je l'ai donné à beaucoup de personnes qui étoient attaquées de ce mal, & il a eu toujours le même succès.

Pendant que je suis en train de débiter des remedes, en voici encore un, que je fis mettre en pratique sur un jeune Negre, qui s'étoit rompu en luttant avec un autre, qui étoit plus fort que lui. Je me souvins de l'avoir lû dans les voïages de Jean Struis Hollandois. L'effet qu'il eut sur cet enfant de 14 à 15 ans m'a convaincu de sa bonté.

Remede pour les ruptures.

Il faut prendre deux douzaines d'œufs pondus le même jour qu'on les employe ; on les casse, & on jette le blanc ; on met le jaune sur le feu dans une poësle neuve ou tellement écurée qu'elle ne se sente point d'avoir jamais contenu rien de gras. On les remuë, & on les broüille incessamment, pendant qu'ils sont sur le feu, jusqu'à ce qu'ils

1702. ſoient entierement cuits, & comme brûlés. Pour lors on les retire, & on les met dans un linge, dans lequel on les preſſe pour en exprimer toute l'huile qui en peut ſortir.

Pendant qu'on prépare les œufs, on fait coucher le malade ſur le dos ſur un matelas ſans chevet, & on met ſous le matelas quelque choſe qui éleve les cuiſſes & les reins plus haut que les épaules. Dans cette ſituation, on remet les inteſtins ſortis dans leur place, & on oinct la partie affligée avec l'huile qu'on a exprimé des œufs le plus chaudement qu'il eſt poſſible, & on applique les œufs dont on a tiré l'huile, en maniere de cataplâme ſur la partie. On fait un bandage avec de bonnes compreſſes que l'on ſerre aſſez fortement, pour tenir le tout en état, mais ſans rien comprimer. On retire ce remede tous les cinq jours. Et au bout de 20, 25 ou 30 jours, la rupture ſe trouve entierement conſolidée. Il faut donner pendant ce tems-là peu de nourriture au malade, & peu à boire, afin qu'il ait moins beſoin de ſe lever, & quand il y eſt obligé, il faut tenir la main fortement appliquée ſur la rupture. Le Negre que je fis traiter fut guéri en quinze jours. Cepen-

dant par précaution ; je le fis demeurer trente jours dans le remede. Je ne l'ai pas éprouvé ſur des perſonnes plus âgées ; je ne doute pourtant pas qu'il n'eût le même effet, quoique la cure dût peut-être plus longue. Mais je ne dis ceci que par conjecture, car je ne ſuis pas Médecin.

1702.

CHAPITRE XXII.

Priſe de la Partie Françoiſe de Saint Chriſtophe par les Anglois.

NOus apprîmes à la Guadeloupe le 19. Juillet, par une de nos Barques armée en courſe, que la Patrie Françoiſe de l'Iſle de S. Chriſtophe avoit été priſe la nuit du 15 au 16 du courant. Cette Barque qu'on avoit envoyée pour croiſer entre Nieves & Antigues, avoit eu le bonheur d'en prendre deux autres chargées de Negres & de butin, que les Anglois avoient enlevés à nos compatriotes, & qu'ils envoyoient à Antigues.

Nous ſçavions depuis quelques jours que les Anglois ſe préparoient à atta- Priſe de S. Chriſ-

1702. quer cette Colonie, & nous regardions sa perte comme certaine, parce que le Comte de Gennes qui y commandoit avoit peu d'Habitans capables de porter les armes, séparés, éloignés les uns des autres, sans pouvoir se réünir qu'en passant par les Quartiers des Anglois; & que les quatre Compagnies détachées de la Marine, qui composoient sa Garnison, ne faisoient pas cent soixante hommes, gens ramassés, peu aguerris, & très-mal intentionnés.

tophe en 1702.

Le Sr de Château-vieux Lieutenant de Roi de S. Christophe.

Un des Lieutenans de Roi de cette Isle, nommé Château-vieux, Gentilhomme Provençal, qui avoit été longtems Capitaine de Grenadiers en France, & sur l'expérience duquel on comptoit beaucoup, prit une résolution qui fit juger un peu sinistrement de sa bravoure, ou de sa bonne volonté; ce fut d'importuner le Comte de Gennes, de lui permettre d'aller à la Martinique demander du secours au Commandeur de Giraut Lieutenant au Gouvernement Général des Isles, qui commandoit en chef depuis la mort du Comte Desnots Gouverneur Général.

Le Comte de Gennes fit ce qu'il put pour lui ôter la démangeaison de faire ce voyage, en lui en représentant l'inutilité,

tilité, & le beſoin qu'il avoit de ſa perſonne, puiſqu'ils étoient à la veille d'avoir les ennemis ſur les bras. Il y conſentit à la fin, voyant que tous ſes efforts étoient inutiles, & qu'en cas de malheur, on pourroit lui reprocher que s'il avoit permis au ſieur de Châteauvieux d'aller chercher du ſecours à la Martinique, il auroit été en état de ſauver ſa Colonie. 1702.

Ce Lieutenant de Roi paſſa à la Guadeloupe; & comme dans ce tems là j'étois toujours avec le Gouverneur, pour conduire les travaux, que l'on faiſoit pour la défenſe de l'Iſle, j'étois témoin de l'étonnement où tout le monde étoit du peu de diligence que faiſoit cet Officier, juſques là même, que le Maître de la Barque qui le devoit paſſer à la Martinique, vint prier M. Auger deux ou trois fois, de le faire embarquer, ou de lui permettre de partir, parce que cet homme l'empêchoit de faire ſon voyage avec la diligence, qui étoit néceſſaire aux intérêts de ſes Maîtres: de ſorte que nous ſçûmes plûtôt la priſe de Saint Chriſtophe, que l'arrivée de ce Lieutenant de Roi à la Martinique.

Voici de quelle maniere cette affaire s'eſt paſſée. Je n'y étois pas préſent,

mais j'en étois peu éloigné, & je m'en
1702. suis instruit à fond par les rapports de quantité de personnes d'honneur & de mérite qui y étoient, & qui n'avoient aucun intérêt de déguiser la vérité; & par les pieces du procès que l'on fit au Comte de Gennes après la reddition de l'Isle.

Les Anglois n'avoient pas attendu des nouvelles certaines de la Déclaration de la Guerre, pour commencer à piller les François, & à leur enlever leurs Esclaves; ils avoient même coupé toute la communication entre les Quartiers François, en empêchant le passage sur leurs terres, & exerçoient par avance, & impunément toutes sortes d'actes d'hostilité. Ils reçurent enfin avant nous la Déclaration de la Guerre, & dès ce moment, ils ne garderent plus du tout de mesures. Ils sçavoient l'état de notre Colonie aussi-bien que nous-mêmes, & ils étoient assûrés qu'elle ne devoit attendre aucun secours, ni de la Martinique, ni des autres Isles, & que nous n'avions aucun Vaisseau de Guerre, qui pût traverser leur dessein. Quant aux retranchemens que l'on avoit faits au tour du Bourg, & à la Ravine Guillou, qui étoit notre Frontiere, ils y avoient

paſſé trop de fois, pour n'en avoir pas remarqué les mauvaiſes façons, & la foibleſſe, & la précaution qu'ils avoient priſe, d'empêcher la communication de nos Quartiers, les mettoit en état de tout oſer, & de tout entreprendre ſans rien riſquer. 1702.

Le Comte de Gennes n'ignoroit pas les préparatifs que les Anglois faiſoient pour l'attaquer; & il voyoit clairement qu'il lui ſeroit impoſſible de ſoûtenir leurs éforts, lui qui n'avoit en tout qu'environ quatre cens hommes y compris les Habitans de la pointe de Sable, & les quatre Compagnies détachées de la Marine, qui compoſoient ſa Garniſon. Cependant comme il eſt naturel d'éloigner le danger autant qu'il eſt poſſible, & qu'en gagnant du tems, il pouvoit recevoir quelque ſecours ineſpéré, il fit propoſer au Général des Anglois l'obſervation des anciens concordats de neutralité entre les deux Nations. Mais les Anglois qui ſe ſentoient les plus forts, n'eurent garde d'y donner les mains; au contraire, le ſieur Chriſtophe Codrington Général de leurs Iſles ſous le vent, vint d'Antigues à S. Chriſtophe, & y amena le reſte du Régiment de Bregeis, dont il y avoit déja quelques Compa-

gnies dans leur Fort de la grande Rade ;
1702. il fut joint par une partie des Milices d'Antigues & de Nieves, qui faisoient près de douze cens hommes, sans ceux des mêmes Isles, qui devoient débarquer aux Salines, afin d'attaquer le Bourg François des deux côtés en même tems : de sorte que les Troupes Angloises montoient à plus de deux mille cinq cens hommes.

On pourroit peut-être s'étonner que je donne la qualité de Général des Isles sous le Vent au sieur Codrington. En voici la raison ; les Anglois ont trois Gouverneurs Généraux dans les Isles qui sont situées dans le Golphe du Mexique, qui sont tous trois indépendans les uns des autres, à moins que quelqu'un deux n'ait le titre de Vice-Roi, comme cela est arrivé quelquefois à celui de la Jamaïque : car pour lors les deux autres lui obéïssent.

Le plus ancien de ces trois Gouvernemens Généraux, est celui des Isles qui sont sous le Vent. On comprend sous ce nom la partie Angloise de Saint Christophe, qui est leur premiere Colonie aussi bien qu'aux François, les Isles de Nieves, ou Nevis, Monsarrat, Antigues, la Barboude, Panes-

ton autrement la grosse Vierge, & l'Anguille. 1702.

Le second par le rang d'ancienneté, est celui de la Barbade. Cette Isle est au Vent ou à l'Est de toutes les Antisles. Quoiqu'elle étoit seule, & que son étenduë ne soit pas considérable, ses richesses, son grand trafic, & le nombre de ses Habitans, lui ont mérité l'honneur d'avoir un Gouverneur Général, qui a d'ordinaire sous lui un Gouverneur particulier, & des Commandans dans les Villes & Bourgs qui sont répandus dans son Isle.

Le troisiéme est celui de la Jamaïque, dont la Jurisdiction s'étendoit sur les Isles de la Providence, & sur celle de Sainte Catherine, avant que les Espagnols l'eussent reprise sur les Anglois.

Cette Isle est une des quatre grandes du Golphe du Mexique. On lui donne cinquante lieües de long, & vingt-cinq de large, ce qui doit faire une circonférence de cent quarante à cent cinquante lieües. Les Anglois avoient souvent tenté de s'en emparer; si on en croit Jean de Laet, le Chevalier Antoine Sherlei en prit une partie avec la Capitale en 1596. qu'il abandonna auss-

—— sitôt après. Mais cela ne paroît gueres
1702. vraisemblable, à moins que cet Auteur n'ait voulu insinuer simplement, que les Anglois s'étoient rendus maîtres dans une irruption de quelque partie de cette Isle, qu'ils la pillerent, & l'abandonnerent aussitôt, n'étant pas en état de s'y maintenir, comme nous sçavons que le Chevalier François Drack avoit pillé quelques Villes sur les côtes de la mer du Sud en 1579. & même la Ville de Port-Ric Capitale de l'Isle du même nom en 1595. Car quoique ces Insulaires se fussent établis à la Vermude dès l'année 1612. & à la nouvelle Angleterre, qui fait une partie du Canada, quelques années auparavant, il est certain qu'ils n'ont point eu d'établissemens dans les Isles du Golphe du Mexique que dans l'année 1627. que le hasard ayant conduit à l'Isle S. Christophe le Capitaine Desnaubuc François, & le Capitaine Ouvernard Anglois, ces deux Nations s'y établirent, & ensuite dans les Isles voisines ; ce qui donna enfin occasion aux Anglois de penser à des établissemens plus considérables, & à la conquête de la Jamaïque.

On doit convenir qu'ils ont été excités à cette entreprise par le fameux

Apostat Thomas Gage, qui étant revenu de la Nouvelle Espagne en Angleterre en 1638. & ayant abjuré sa Religion donna des Mémoires très-amples, & très-instructifs, de tout ce qu'il avoit remarqué dans les païs où il avoit demeuré, & fit voir la facilité que ses compatriotes auroient de s'en rendre maîtres s'ils les vouloient attaquer. La Relation de ses voïages que l'on a traduite en François, & que l'on a donnée au Public en 1680. n'est à proprement parler qu'un extrait de ses Mémoires. Il est facile de juger du caractere de son Auteur en la parcourant, & d'y découvrir un esprit leger, inconstant, & double, une langue médisante, un cœur rempli d'ingratitude, de perfidie, & d'avarice ; en un mot, un scélérat caché sous un habit Religieux.

1702.

Avis sur la Relation de Thomas Gage.

On ne peut nier qu'il ne nous ait donné de très-belles connoissances du Mexique, & des Provinces de la Nouvelle Espagne qu'il a parcouru. Ceux qui en avoient écrit avant lui n'avoient vû que les bords de la terre ; l'intérieur du païs leur étoit inconnu, aussi n'en ont-ils parlé que très-imparfaitement, & sur des conjectures ou des rapports le plus souvent incertains, & toujours

1702. ſujets à caution. Thomas Gage nous en a inſtruits d'une maniere plus ſçavante, plus ample, plus circonſtanciée; & quoiqu'il ne ſoit pas aſſez entré dans le détail des Manufactures, & de la culture des Cannes à Sucre, de la Cochenille, de l'Indigo, du Rocou, de la Vanille, & de quelques autres marchandiſes qui ſe fabriquent ſur les lieux où il a été, on ne laiſſe pas de lui être obligé du ſoin qu'il a pris, & de l'exactitude avec laquelle il a écrit une infinité de choſes dont on n'avoit pas eu juſqu'alors de connoiſſance, & qui nous ont ſervi depuis à nous éclaircir de ce qui manquoit dans ſes écrits.

Mais ce qu'on ne lui peut pas paſſer, c'eſt la ſatyre continuelle & outrée qu'il fait de la Religion, & de ſes Miniſtres, ſans ſe ſouvenir qu'il étoit né de parens très-Catholiques, qu'il avoit été élevé dans la même Religion, qu'il avoit été promeu aux Ordres ſacrés, & qu'il étoit parti d'Eſpagne pour aller prêcher la foi dans les Philippines, & peut-être à la Chine ou au Japon, où la gloire du martyre auroit été la récompenſe de ſes travaux, comme elle l'a été pour une infinité d'autres Religieux de différens ordres, qui ſont établis aux Philippi-

Qui étoit Thomas Gage.

nes, dont les Convents doivent être regardés comme des Séminaires illuf- 1702.
tres, où ceux que l'on y éleve apprennent par les exercices de la pénitence la plus auftere, & de la vie la plus parfaite, à fe préparer au martyre. Heureux s'il avoit obéi à la voix de Dieu, qui l'appelloit à une fin fi relevée, & s'il ne fe fût point laiffé entraîner au defir de mener une vie plus douce, & d'amaffer des richeffes. Ce fut dans l'exacte verité ce qui l'obligea à fe fouftraire de l'obéïffance de fes Supérieurs, à s'enfuir à Guatimala, & non pas la crainte de rifquer fon falut, s'il continuoit fon voyage aux Philippines, comme il l'avance fans honte, & fans prudence, pour excufer fa lâche défertion.

La maniere charitable dont il fut reçû à Guatimala, & enfuite employé à la conduite des ames, devoit lui infpirer des fentimens de reconnoiffance pour fes Confreres. On voit au lieu de cela qu'il femble n'avoir écrit que pour les déchirer, & qu'il n'a employé les douze années qu'il a demeuré avec eux, qu'à amaffer des fommes confidérables par des voyes dont il ne fçauroit cacher l'iniquité, & à examiner la conduite de ceux avec qui il vivoit, pour la cenfu-

1702. rer, & la noircir par des calomnies indignes d'un homme qui a tant soit peu d'honneur, & qui ne peuvent servir qu'à découvrir son méchant esprit, & son mauvais cœur. Il retourna à l'Amérique en 1654. avec la Flotte Angloise, qui ayant manqué deux entreprises qu'elle avoit faites sur la Vera Crux & la Havanne, eut enfin le bonheur de s'emparer de la Jamaïque; Thomas Gage y mourut l'année suivante misérablement, comme il convenoit à un Apostat. J'ai cru pouvoir faire cette petite digression, afin que ceux qui liront son voyage ne se laissent pas surprendre par les calomnies & les faussetés dont il est rempli. Je reviens à mon sujet.

Le quinziéme jour de Juillet 1702. on vit paroître sur les neuf heures du matin quatre Vaisseaux Anglois, un desquels portoit pavillon quarré au grand mât, avec environ vingt Barques, qui descendoient de la pointe de Nieves, & qui s'approcherent de la Rade du Bourg François de S. Christophe sur le midi, & presque dans le même tems le sieur Hamilton Major Général des Isles Angloises, envoya un Trompette accompagné d'un réfugié François, au

Corps de Garde de notre Frontiere, qui
demanderent à parler au Comte de 1702.
Gennes. On leur banda les yeux, & on les conduisit chez le sieur de Gennes, à qui cet envoyé dit, que le sieur Hamilton le prioit de se transporter à la Frontiere avec six Officiers, & qu'il s'y trouveroit avec un pareil nombre, pour lui communiquer quelque chose qu'il avoit intérêt de sçavoir. Le Comte de Gennes après avoir hésité un peu de tems, parce qu'il craignoit quelque surprise, se détermina enfin d'y aller. Il trouva le sieur Hamilton, qui lui dit, qu'il avoit ordre de l'informer, que la Guerre étoit déclarée, & que M. le Général Codrington avoit ordre de la Reine d'Angleterre, de le sommer de lui remettre la partie Françoise de S. Christophe. Le sieur de Gennes lui répondit qu'il ne falloit pas beaucoup de réflexion, pour faire réponse à une pareille proposition, & qu'il étoit résolu de faire son devoir. Le sieur Hamilton lui dit, qu'il attendroit sa réponse dans deux heures, après quoi ils se séparerent, & le sieur de Gennes étant revenu chez lui, assembla aussitôt les Officiers Majors, qui se trouverent dans le Quartier, avec les Capitaines de Milice,

Conseillers, & principaux Habitans
1702. qu'on pût assembler.

Le Comte de Gennes leur communiqua ce que le sieur Hamilton lui avoit dit, & leur demanda leur sentiment, les Officiers Majors qui assisterent à ce Conseil étoient le sieur de Valmeinier Lieutenant de Roi, & le sieur Bachelier Major. Les noms des autres sont ici inutiles. On demanda d'abord au Major en quoi consistoient les forces du Quartier, à quoi il répondit, qu'il n'y avoit que deux cens quarante-cinq hommes portant les armes, y compris les trois Compagnies de Soldats de la Marine. Cette réponse ayant excité une grande diversité de sentimens dans l'assemblée, on proposa que chacun mettroit son sentiment par écrit, ce qui fut exécuté, & il se trouva que de dix-sept personnes qui étoient dans cette assemblée, douze furent d'avis de capituler, & de rendre la partie Françoise aux Anglois, aux meilleures conditions que l'on en pourroit obtenir. Ce que je viens de dire, est le précis d'un Certificat que les Officiers & Habitans donnerent au Comte de Gennes le 19 du même mois de Juillet, qu'il a produit au procès qu'on lui fit pour raison de la

reddition de l'Isle; mais dans lequel il manquoit une chose essentielle, qui étoit de marquer ceux qui l'avoient accompagné à la conférence qu'il eut avec le sieur Hamilton, & de témoigner qu'il ne s'étoit rien passé de secret entr'eux, comme on l'en a accusé dans la suite. 1702.

Il est certain que dans l'état où étoit la Colonie Françoise de Saint Christophe, ce qu'elle pouvoit faire de meilleur, étoit de capituler. Le sieur de Valmeinier avoit proposé au Comte de Gennes avant la conférence avec le Major Hamilton, d'abandonner le Bourg, & d'aller avec toutes les Troupes joindre le sieur de Courpon aussi Lieutenant de Roi, qui commandoit à la pointe de Sable, en passant par Cayonne & par la Cabestere Angloise, où il auroit été facile de défaire les ennemis, qui pourroient se trouver sur le chemin. C'étoit le parti qu'avoit pris autrefois le Chevalier de Sales, comme je l'ai dit dans un autre endroit, & on pouvoit espérer qu'il auroit un aussi heureux succès pour le Comte de Gennes qu'il avoit eu pour ce Chevalier; mais le sieur de Gennes ne voulut pas suivre ce Conseil, & il aima mieux rendre l'Isle,

que de penser à la sauver en courant
1702. quelque risque. On va voir la vérité de ce que je dis, par la copie d'un acte qu'il donna au sieur de Valmeinier.

Je certifie que le 15 de Juillet au sortir de la Messe du Pere Girard, sur ce que les Anglois nous avoient fait quelques actes d'hostilité, comme de boucher les chemins, de brûler un de nos Corps de Garde, d'arrêter un Officier de Milice, M. de Valmeinier me proposa de les attaquer, & de passer par le Quartier de Cayonne, pour nous joindre à M. de Courpon, ce que je n'ai pas voulu faire pour des raisons dont je rendrai compte au Roy. A Saint Christophe le 19. Juillet 1702.

Signé, *DE GENNES.*

Cette piece & quelques autres que je me dispenserai de rapporter ici, furent en partie les fondemens du procès que le Comte de Gennes eut à essuyer après la prise de la partie Françoise de Saint Christophe, dans lequel le sieur de Valmeinier fut aussi envelopé, pour ne s'être pas opposé aussi vivement qu'il sembloit le pouvoir faire à cette reddition. C'est pourquoi ayant à parler souvent

de ces deux Officiers dans le cours de cette affaire, je croi que le Public ne sera pas fâché que je les lui fasse connoître. 1702.

Histoire du Comte de Gennes.

Le Comte de Gennes étoit d'une ancienne famille noble de Bretagne, qui étoit tombée dans une si grande misere, que le pere de celui dont il est ici question n'avoit point trouvé d'autre moyen pour subsister, & entretenir sa famille, que celui d'exercer un art mécanique, qui fait une partie nécessaire de la Médecine. Les Bretons, en cela bien plus sages que les autres gens, prétendent que cela ne fait aucun tort à la Noblesse, qui trouve souvent par-là le moyen de se relever, & de rentrer dans le monde avec un éclat proportionné à la quantité des biens qu'on a eu l'industrie d'acquérir pendant cette espece d'éclipse ou de sommeil, où la pauvreté l'avoit ensevelie; c'est ce qu'ils appellent *une Noblesse qui dort*, en attendant qu'une meilleure fortune la réveille. Le Maréchal de Vivonne passant en Bretagne, & remarquant dans le jeune de Gennes, un esprit propre à exceller en d'autres choses qu'en la Profession de son pere, le tira de la Boutique, & le mena avec lui à Messine, & l'ayant pris en affection, il le fit entrer dans la Ma-

rine, où ayant servi avec beaucoup de
1702. distinction, & s'étant fait connoître au Marquis de Seignelay, & ensuite à Messieurs de Pontchartrain Sécretaires d'Etat, qui avoient le département de la Marine, il fut employé en diverses Commissions dangéreuses hors du Royaume, desquelles il s'acquitta avec tant de bonheur & de fidélité, qu'il fut fait Capitaine de Vaisseau, & Chevalier de S. Louis : il eut des pensions considérables, pour lui & pour sa famille, & ayant été gratifié d'une grande étenduë de païs dans la Terre-Ferme de Cayenne, le Roi eut la bonté de l'ériger en Comté, sous le nom de Comté d'Oyac, & c'est pour cela qu'on l'appella toujours depuis le Comte de Gennes. C'étoit un homme d'un esprit merveilleux, pour les Mathématiques, & surtout pour cette partie qui regarde la Mécanique. Il avoit inventé plusieurs machines très-belles, très-curieuses, & très-utiles, comme des Canons & des Mortiers brisés, des fleches pour brûler les voiles des Vaisseaux, des Horloges sans ressorts, & sans contrepoids, toutes d'ivoire, un Paon dont j'ai déja parlé, qui marchoit, & qui digéroit, une boule applatie sur

ses deux pôles, qui montoit d'elle-même sur un plan presque perpendiculaire, & qui descendoit doucement & sans tomber, lorsque ses ressorts, qu'elle renfermoit, étoient arrivés à leur terme, & une infinité d'autres ouvrages que le Roi avoit vûs avec plaisir. Il s'étoit trouvé en différentes occasions où il se seroit acquis plus de réputation, si sa valeur avoit été accompagnée de plus de bonheur; mais il n'étoit pas heureux, & c'est souvent ce qui fait que le monde condamne les entreprises les mieux concertées, & exécutées avec le plus de vigueur & de conduite, parce que le succès n'a pas répondu à ce que l'on attendoit. Il avoit eu en 1695. le Commandement d'une Escadre de Vaisseaux du Roi, armés pour le compte de quelques particuliers, qui avoient obtenu une permission de faire un établissement au Détroit de Magellan, ou aux environs dans la Mer du Nord ou du Sud. Il prit chemin faisant l'Isle & le Fort de Gambie sur la côte d'Afrique, & se récompensa par cette prise de tous les frais de l'armement. Le sieur Froger en a donné une petite Relation. J'ai entre les mains les Lettres Patentes de cet établissement échoüé, & les ins-

1702.

tructions qui avoient été dressées pour
1702. cette entreprise, qui peuvent servir de modele pour d'autres semblables, tant elles sont belles, & pleines de sagesse, de jugement, & de précautions. Avec tout cela le Comte de Gennes ne réüssit point, sa mauvaise étoile l'accompagna toujours, ses Vaisseaux se séparerent, quelques-uns s'en retournerent en France sous de méchans prétextes; lui & ceux qui entrerent dans le Détroit de Magellan y souffrirent beaucoup, & ne purent faire aucun établissement, parce que les choses les plus nécessaires lui manquerent par la retraite de ses autres Vaisseaux: de sorte que sans la prise de Gambie, & celles de quelques Anglois qu'il enleva vers les Isles du Vent, ses Armateurs n'auroient pas eu lieu de se loüer de ce voyage. Ce qu'il en apporta de plus curieux furent des écailles de moulles d'une grandeur extraordinaire, dont il avoit trouvé le moyen de découvrir la beauté, en les faisant passer sur la meule, & dont on fait des tabatieres d'un grand prix. Le Comte de Gennes avoit été marié deux fois. Je ne suis pas assez bien informé de son premier mariage pour en parler, il n'en avoit eu que deux ou trois filles. Il épousa en se-

condes nôces la fille d'un riche Commerçant de la Rochelle, nommé Savouret, dont il a eu un fils, qui eſt à-préſent dans la Marine. La Comteſſe de Gennes auſſi-bien que ſon époux, & toute leur famille avoient été de la Religion Prétenduë Réformée, elle s'étoit convertie de bonne foi, & joignoit à un eſprit ſupérieur, vaſte, poli, & fort juſte, une piété qui la faiſoit eſtimer, & reſpecter de tout le monde. Tel étoit M. de Gennes, qui avoit eu le Commandement de S. Chriſtophe après la Paix de Riſwick en l'abſence du Commandeur de Guitaut Lieutenant au Gouvernement Général des Iſles, & Gouverneur en titre de cette Iſle. 1702.

Famille du ſieur de Valmeinier.

Le ſieur de Valmeinier alors Lieutenant de Roï de S. Chriſtophe, & à préſent de la Martinique, eſt d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont le nom eſt Cacquerai, qui porte pour armes d'or à trois roſes de gueulle, deux en chef, & une en pointe. Cette famille qui s'eſt partagée en vingt-trois branches, tire ſon origine de Guillaume de Cacquerai, Eſcuyer, ſieur de la Folie en Valois, qui épouſa en 1470. Antoinette du Boſe de Rudepont. Sans entrer dans le détail des deſcendans de

Guillaume de Cacquerai, dont la No-
1702. blesse & les services ont été examinés avec soin, & approuvés dans la recherche qu'on fit des Nobles en 1669. & dans l'arbre Généalogique, qui en a été dressé par M. d'Hozier le 15 Août de cette année 1702. je dois dire, que Loüis de Cacquerai, Escuyer, sieur de Valmeinier pere de celui dont il est question ici, vint s'établir à la Martinique en 1651. & y amena un nombre de Domestiques engagés, avec tout ce qui étoit nécessaire pour faire un établissement considérable. M. du Parquet alors Seigneur Propriétaire de l'Isle le reçut avec joye, ravi qu'un homme de qualité, quittât la France, pour venir demeurer chez lui. Il lui donna tout le terrain qu'il voulut, & outre cela une exemption générale de toutes sortes de droits, corvées, gardes, & autres devoirs ausquels les Habitans étoient obligés non seulement pour lui, mais encore pour ses Domestiques, Engagés & Esclaves en quelque nombre qu'ils fussent alors, ou qu'ils pussent être à l'avenir. Cette Déclaration de M. du Parquet est du 23 Septembre 1654.

Le même M. du Parquet le nomma Gouverneur de la Grenade dans la mê-

me année comme je l'ai dit dans un autre endroit. A son retour en 1657. il fut fait Capitaine de la premiere Compagnie de Cavalerie, qui fut mise sur pied dans les Isles, & en cette qualité il rendit des services considérables à la Compagnie de 1664. en dissipant plusieurs séditions qui s'étoient élevées contre le nouveau Gouvernement. Le Pere du Tertre rapporte fort au long ce qui se passa en 1666. au combat de la Montagne Pelée, & j'ai en main un Certificat de M. de Clodoré, Gouverneur de la Martinique, qui rend un témoignage authentique de la fidélité, du zele, & des services que le sieur de Valmeinier a rendus au Roi, & à la Compagnie dans différentes occasions importantes. Cette piece que je me dispenserai de rapporter ici, est du 8 Janvier 1668.

1702.

Le Roi ayant retiré les Isles des mains de la Compagnie, & les ayant réünies à son Domaine en 1674. le sieur de Baas Lieutenant Général de ses Armées, & premier Gouverneur Général des Isles, ayant eu de nouvelles preuves de la bravoure, & de la fidélité du sieur de Valmeinier en plusieurs occasions, & entre les autres, lorsque la Flotte Hol-

landoise commandée par Ruiter atta-
1702. qua le Fort Royal de la Martinique, le nomma pour premier Conseiller du Conseil Souverain qu'il établit à la Martinique, par ordre du Roi le 2 Novembre 1675.

Son fils Louis-Gaston de Cacquerai, Escuyer, Sieur de Valmeinier, dont il s'agit ici, a servi en France dans la Marine depuis l'année 1687. Il s'est distingué dans toutes les occasions qui s'y sont présentées & surtout en 1690. au combat de la Manche, où il fut blessé d'un éclat à la jambe. Il fut fait Major, & peu après Lieutenant de Roi à S. Christophe à la paix de Riswick, & s'étant trouvé à la Guadeloupe en 1703. lorsque les Anglois l'attaquerent, comme je le dirai en son lieu, il fit paroître beaucoup de bravoure, & de prudence dans toutes les rencontres où il se trouva. Il acquit beaucoup de gloire en repoussant un gros détachement des Regimens de Charlemont & de Fispatrix, qui avoient attaqué la droite de notre Camp. Il y fut blessé d'un coup de mousquet, qui lui perça la cuisse, & d'un autre coup, qui lui emporta le bout du petit doigt. Ses services, & sa fidélité lui ont acquis une si juste estime, & une telle réputa-

tion, que s'étant trouvé à Paris en 1717. dans le tems qu'on y reçût la nouvelle d'un soulevement des Habitans de la Martinique contre leur Gouverneur Général, & l'Intendant qu'ils embarquerent, & renvoyerent en France, la Cour le fit partir aussitôt avec le sieur de la Guarigue Savigny, Major de la même Isle, pour aller appaiser ce désordre; & on voit par l'instruction qu'elle lui donna, la confiance entiere qu'elle avoit en lui; le sieur de Valmeinier a épousé en 1700. Rose le Vassor de la Touche, dont il a un fils qui sert dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi. 1702.

Ceci supposé, je vais continuer ce que j'avois commencé de dire de l'affaire de S. Christophe.

En conséquence du résultat du Conseil de Guerre, dont j'ai parlé ci-devant, le Comte de Gennes dressa les Articles de la Capitulation, & les envoya au Major Général Hamilton, par les sieurs de Valmeinier & Bachelier Lieutenant de Roi & Major, accompagnés des sieurs Lambert & Gaston Capitaines de Milice de l'Isle. Ces Officiers étant arrivés au premier Corps de Garde de la Frontiere Angloise, on retint

les deux Officiers de Milice, & on con-
1702. duisit les deux autres dans une maison voisine, où le sieur Hamilton étoit avec un bon nombre de ses Officiers.
Capitulation de S. Christophe. Après qu'on se fut assûré de part & d'autre, qu'on avoit les pouvoirs nécessaires pour traiter. Le sieur de Valmeinier présenta les Articles qu'il avoit apporté, qui furent réglés après bien des contestations comme on le va voir, ayant cru que le Public ne seroit pas fâché de voir cette piece.

Articles proposés de la Capitulation de la Partie Françoise de S. Christophe, entre M. le Comte de Gennes, Gouverneur pour le Roi de ladite Partie, & M. Hamilton, Major Général des Isles de dessous le Vent, & des Troupes de Sa Majesté Britannique.

ARTICLE PREMIER.

I. Accordé. Que les Troupes du Roi sortiront Tambour battant, mêche allumée, & Bagages.

I I.

II. Accordé aux Ca- Que les Officiers desdites Troupes sortiront avec leurs Bagages & Valets esclaves;

esclaves ; sçavoir, les Capitaines six, les Lieutenans quatre, & les Enseignes deux.

1702.

pitaines trois, aux Lieutenans & Enseignes un.

III.

Qu'il ne sera fait aucune insulte aux Religieux qui emporteront avec eux tout ce qui appartient à l'Eglise.

III. Accordé.

IV.

Que Messieurs les Capitaines de Milice, Lieutenans & Enseignes sortiront armés, & auront ; sçavoir, les Capitaines, six Negres ; les Lieutenans, quatre, & les Enseignes, deux.

IV. A la volonté du Général.

V.

Que Messieurs les Officiers du Conseil Souverain sortiront avec six Negres chacun.

V. Chacun trois Negres.

VI.

Que les autres Habitans auront chacun un Negre.

VI. A la volonté du Général.

VII.

Que les familles de tous les Habitans & Officiers seront conduites ainsi que les Troupes à la Martinique dans les

VII. A la volonté du Général, les femmes ne seront

Bâtimens qui leurs seront fournis avec

1702. leurs hardes & bagages.

point séparées de leurs maris.

V I I I.

Que l'Etat Major, qui consiste en un Gouverneur, trois Lieutenans de Roi, & un Major, s'en tiendra à l'honnêteté du Général, pour la quantité de Valets esclaves qu'ils emmeneront avec eux.

I X.

IX. A la volonté du Général.

Qu'il sera accordé à six Gentilshommes de la suite de M. le Comte de Gennes trois Negres chacun, armes & bagages.

X.

X. Accordé, ils sortiront avec les François, à l'égard de leurs Bagages à la volonté du Général.

Que les Irlandois qui sont établis dans les Quartiers François sortiront sains & saufs, avec armes & bagages.

X I.

XI. Accordé.

Que les sieurs Ravary, Choisin & Bourgeois seront incessamment rendus aussi bien que ceux de la pointe de Sable, & conduits comme les autres à la Martinique.

1702.

XII.

Qu'aux susdites conditions la partie Françoise sera remise demain 16 Juillet 1702. à midi, & qu'il ne sera fait aucune insulte aux Habitans.

XII. Le Poste de Guillou sera délivré ce soir, & la Basseterre demain matin.

Signé, DE GENNES.

Tous les Articles ci-dessus marqués à la marge sont accordés selon qu'ils sont spécifiés, *Signé*, WALTER-HAMILTON.

En conséquence de cette Capitulation le Poste de la Ravine Guillou, où étoit un mauvais retranchement, qui défendoit notre Frontiere, fut livré aux Anglois qui s'y établirent, & s'y fortifierent aussitôt. Pendant que le sieur de Valmeinier écrivit au sieur de Courpon Lieutenant de Roi, Commandant au Quartier François de la pointe de Sable, que la Capitulation étoit signée, & qu'il pouvoit venir joindre le reste de la Colonie à la Basseterre, le sieur Lambert fut en même-tems dépêché avec un Trompette, & un Officier Anglois aux Troupes qui étoient débarquées aux Salines, & qui devoient at-

taquer le Bourg de la Basseterre Fran-
1702. çoise à minuit, afin qu'elles demeurassent dans leurs Postes sans rien entreprendre contre nous, attendu que la Capitulation étoit signée.

Cependant le sieur Poulain Capitaine d'une des Compagnies détachées de la Marine, ayant été substitué à la place du Major qui devoit accompagner le sieur de Valmeinier, fut chargé de venir dire à M. de Gennes que la Capitulation étoit signée, & que le Poste de la Ravine Guillou étoit livré aux Anglois. Le Comte de Gennes se formalisa beaucoup de ce qu'on avoit livré ce Poste sans l'en avertir, & ayant vû que la Capitulation n'étoit pas acceptée tout-à-fait comme il l'avoit demandée, il protesta qu'il ne la vouloit point accepter, & qu'il aimoit mieux demeurer prisonnier de guerre avec sa garnison, que de subir les conditions que les Anglois lui imposoient.

Il est certain qu'il avoit raison de se plaindre, que le Poste de la Ravine Guillou eût été rendu sans qu'il en eût été averti; mais pour le reste, il avoit tout ce qu'il pouvoit raisonnablement espérer. On voit bien qu'il vouloit quelque piece, qui servît à le justifier,

s'il étoit inquiété dans la suite pour la reddition de S. Christophe, c'est pour- 1702. quoi les Officiers Majors, avec les Religieux, & les principaux Habitans, voyant qu'il s'obstinoit à ne pas signer les apostilles de la Capitulation, dresserent l'Acte suivant pour lui servir de décharge.

Nous soussignés, Lieutenant de Roi & Major de cette Isle, Capitaines d'Infanterie, & autres Officiers du Quartier de la Basseterre, Conseillers & Officiers du Conseil Souverain, avons prié M. le Comte de Gennes, Commandant pour le Roi, de vouloir signer les apostilles mises en marge de la Capitulation par M. Hamilton Major Général des Troupes Angloises, puisqu'on ne peut faire autrement, les Anglois étant maîtres de tous les Quartiers François, & ce pour éviter à l'entier dépérissement, & ruine totale de la Colonie, qui périroit infailliblement par le mauvais traitement qu'elle pourroit recevoir, ou être retenuë prisonniere de Guerre, ou envoyée dans quelque Isle déserte, ou périr misérablement dans les prisons. Fait à la Basseterre de Saint Christophe le 18 *Juillet* 1702. Signé, *Valmeinier, Bachelier, Poulain, Pradines, Correur, le Clerc,*

Fontaine Torail, Giraudet, le Pallu, Binois, Perret, Girard Supérieur des Jésuites, F. Théodose Religieux Carme, & F. Eleuthere Guestier Supérieur de la Charité.

1702.

Les Anglois entrerent dans le Bourg de la Basseterre sur les huit heures du matin, on leur consigna les armes des Soldats & des Habitans; ils devoient rendre celle des premiers, les autres étoient à leur discrétion, & par conséquent perduës.

Le sieur de Courpon Lieutenant de Roi, Commandant à la pointe de Sable & à la Cabesterre Françoise, ne reçut point l'avis qui lui avoit été envoyé par le sieur de Valmeinier; mais ayant appris par un espion, que les Anglois vouloient faire tous leurs efforts du côté de la Basseterre, il résolut de s'y rendre avec son monde. Il y arriva en effet quelques heures après que les Anglois furent entrés dans le Bourg. Il n'avoit trouvé aucun obstacle en passant sur leurs terres à la Cabesterre & à Cayonne, qu'un Corps de Garde de quinze à vingt hommes, qui étoit posté à leur frontiere de la Ravine à Cabrittes, qui s'enfuit après avoir fait sa décharge, qui ne tua, ni ne blessa personne. Cet Officier ayant appris en chemin ce

qui s'étoit passé, & que les Anglois étoient maîtres du Bourg, s'arrête sur 1702.
une hauteur à demie lieüe du Bourg, où il mit son monde en bataille, ne sçachant pas certainement s'il avoit été compris dans la Capitulation. Dès qu'il en eût été assûré, il vint au Bourg, où il fut contraint de subir la même loi que les autres.

Comme il y avoit beaucoup de familles Françoises, qui s'étoient retirées à la Montagne ronde, & à la grande Montagne, le sieur Lambert Capitaine de Milice, demanda un ordre au Général Anglois, avec une Sauve-garde, pour faire venir ces familles dans le Bourg, parce qu'autrement elles seroient demeurées exposées aux pillages, & aux violences des Coureurs. Le Général lui accorda sa demande, & lui donna un de ses Ayde de Camp & un Trompette, pour l'accompagner. Il sembloit qu'il n'avoit rien à craindre marchant avec ces sûretés; cependant il ne fut pas à trois quarts de lieu du Bourg, qu'on fit sur lui, & sur sa compagnie une décharge, dont le Trompette fut tué tout roide, l'Ayde de Camp blessé mortellement, & lui eut un bras tellement fracassé, qu'il le fal-

lut couper quelques heures après. Il
1702. tomba sous son cheval qui fut tué, & ce fut un vrai bonheur qu'il ne fût pas achevé par ceux qui avoient fait cette décharge, enragés d'avoir tué leurs gens, en croyant tirer sur les François. Ce Parti étoit d'environ quatre cens hommes, qui s'étoient embusqués en cet endroit, pour attendre le sieur de Courpon, qui avoit évité leur rencontre en passant par leurs derriers, sans qu'ils l'eussent apperçû.

On fit embarquer tous nos François, & au lieu de les conduire aux Isles du Vent, comme on avoit lieu de l'espérer, après ce que le Major Général avoit promis, les Anglois les voulurent faire transporter à S. Domingue, après les avoir pillés contre la bonne foi de la Capitulation, sous de vains prétextes, dont on ne manque jamais. Ils retinrent M. de Gennes en ôtage, pour la sûreté des Barques qu'ils fournirent pour le transport de la Colonie. Mais la plûpart de ces Bâtimens ne firent pas un aussi long voyage que celui de S. Domingue ; nos gens les contraignirent moitié de gré, & moitié de force, de prendre la route de la Martinique, dès qu'ils furent hors de la vûë de S. Chris-

tophe ; de cette maniere la plus grande
partie de la Colonie vint à la Martini- 1702.
que & à la Guadeloupe, où j'eus le plaisir de recevoir mon bon ami le Capitaine Lambert, & de lui fournir tout ce qui lui étoit nécessaire, pour aller joindre sa famille, qui étoit déja arrivée à la Martinique.

Les Barques Angloises qui allerent jusqu'à S. Domingue, furent fort longtems à revenir à S. Christophe. Le Comte de Gennes y fut retenu jusqu'à leur retour ; après quoi le Général Anglois lui rendit ses Negres & son Bagage, & lui donna un Passeport pour se retirer où bon lui sembleroit. Il fréta un petit Bâtiment, pour porter sur sa Comté d'Oyac en la Terre-Ferme de Cayenne, les Negres que les Anglois lui avoient rendus, & quelques autres qu'il avoit achetés, etant bien aise de ne point aller à la Martinique avant d'avoir des nouvelles du Sécrétaire d'Etat, à qui il avoit donné avis de ce qui lui étoit arrivé. Il fut encore malheureux dans cette occasion, son Bâtiment ne put remonter au vent comme il falloit faire, pour gagner Cayenne ; de sorte que le terme de son Passeport étant expiré, il tomba entre les mains d'un Corsaire

Hollandois, qui le conduisit à S. Thomas, où il fut déclaré de bonne prise, malgré tout ce qu'il put dire & faire, pour conserver les débris de son bien. Il arriva enfin à la Martinique vers le mois d'Août 1703. Le sieur de Machault aussi Capitaine de Vaisseau, & qui étoit Gouverneur Général des Isles depuis quelques mois, le fit arrêter aussitôt, & mettre en sûreté dans le Fort S. Pierre, où le sieur Coullet Major de la Martinique commença l'instruction de son Procès selon l'ordre qu'il en reçut du sieur de Machault, à qui la Cour avoit ordonné de le faire, mais d'une maniere qui lui fût agréable, puisqu'elle ne souhaitoit pas qu'on le trouvât coupable, ni qu'on le condamnât, à moins qu'il ne fût convaincu d'une lâcheté outrée dans ce qui s'étoit passé à S. Christophe. Ce Procès fut très-long. Le Comte de Gennes se défendit de son mieux, le sieur de Valmeinier fut mis en cause, aussi bien que le sieur de Châteauvieux, & on fit des procédures contr'eux.

1702.

Il ne paroissoit pas que le Comte de Gennes eût rien à craindre, puisque comme je l'ai fait voir ci-devant, on étoit si persuadé à la Martinique, qu'il ne pouvoit pas conserver sa Colonie, si

elle étoit attaquée par les Anglois, que le Commandeur de Guitaut Lieutenant 1702. Général, & M. Robert Intendant, avoient voulu envoyer des Barques, pour enlever toute la Colonie, & la tranſporter aux autres Iſles Françoiſes peu de jours avant qu'on eût des nouvelles certaines de la Déclaration de la Guerre.

Je croi pouvoir me diſpenſer de rapporter ici quantité de pieces que le Comte de Gennes produiſit pour ſa juſtification : il convainquit de faux trois miſérables, qui avoient dépoſé contre lui, & les plus honnêtes gens du païs lui rendirent ſervice, & dépoſerent en ſa faveur. Malgré tout cela voyant que ſon affaire prenoit un mauvais train, il récuſa quelques-uns de ſes Juges, & même le ſieur de Machault, & propoſa ſes cauſes de récuſation ; & comme il eut avis que le Miniſtre avoit ordonné qu'on fît entrer dans le Conſeil de Guerre le ſieur de Saujon, qui commandoit le Vaiſſeau du Roi la Thétis, quon attendoit à tous momens, avec ſes Officiers, pour examiner ſon affaire, il fit ce qu'il pût pour retarder ſon jugement juſqu'à leur arrivée ; mais ce fut en vain, on paſſa par-deſſus tous ces ordres ; &

sans attendre personne, le Comte de
1702. Gennes fut transporté du Fort S. Pierre au Fort Royal, d'une maniere dure & ignominieuse : la Comtesse sa femme n'eut plus permission de le voir, à moins qu'elle ne voulût demeurer resserrée en prison avec lui sans en plus sortir, & il fut jugé dans le mois d'Août 1704. & condamné comme atteint & convaincu d'une lâcheté outrée dans ce qui s'étoit passé à S. Christophe, à être dégradé de Noblesse, & privé de la Croix de S. Loüis, & de tous les emplois dont il étoit revêtu.

Le Comte de Gennes appella de ce Jugement au Conseil du Roi, & prit ses Juges, & leur Greffier à Partie ; & peu de jours après, le Vaisseau du Roi la Thétis arriva, dont le Capitaine avoit ordre de porter en France le sieur de Gennes avec les procédures qui se trouveroient avoir été faites contre lui.

A l'égard des sieurs de Valmeinier & de Château-vieux tous deux Lieutenans de Roi de la même Isle, il ne fut rien statué touchant le dernier ; & à l'égard du premier, il fut suspendu de l'exercice de sa Charge pour six mois, parce qu'on prétendit qu'il ne s'étoit pas opposé assez vivement à la reddition de

S. Christophe, comme si dans la situation où étoient les choses, & vû la foiblesse de la Colonie, il avoit pû faire autre chose que de conseiller d'attaquer les Ennemis du côté de Cayonne & de la Cabesterre, pour se joindre à l'autre partie de la Colonie, ou la chose n'étant pas trop faisable, ni trop sûre, il ne mérita pas plûtôt des loüanges que du blâme, d'avoir sçû tirer des Anglois le meilleur parti qu'on en pouvoit attendre, comme on la vû par la Capitulation. 1702.

Le Comte de Gennes fut embarqué sur ce Vaisseau avec le sieur de Valmeinier, mais ils eurent le malheur d'être pris par les Anglois, & conduits à Plimoust, où le Comte de Gennes mourut lorsqu'il étoit sur le point de passer en France, où son innocence n'auroit pas manqué d'être reconnuë, & sa réputation rétablie; ce qui est si vrai, que depuis sa mort, le Roi a donné des Pensions considérables à sa veuve, & à ses enfans, & pour faire connoître l'estime qu'il faisoit de lui, & combien il étoit éloigné de faire la moindre attention au Jugement qui avoit été rendu contre lui, il lui a conservé dans les Brevets & Ordonnances des pensions ac-

cordées à sa veuve, & à ses enfans, les
1702. qualités de Comte, de Chevalier de S. Loüis, & de Capitaine de ses Vaisseaux: à quoi il a ajoûté que ces Pensions sont accordées à sa famille en considération de sa fidélité, & de ses bons & agréables services. Cela suffit à un homme mort, & c'est une consolation considérable pour une famille affligée comme celle du Comte de Gennes.

Ce que j'ai dit ci-devant du sieur de Valmeinier marque assez que le Jugement rendu contre lui n'a point fait d'impression à la Cour, puisque le Roi l'a fait depuis ce tems-là Chevalier de S. Loüis, & son Lieutenant à la Martinique, & qu'il est difficile qu'un Prince marque plus de confiance en la fidélité, & en la sagesse de son Sujet, que le Roi lui en a témoigné dans les instructions qu'il lui donna en l'envoyant à la Martinique, pour appaiser les mouvemens qui y étoient survenus en mil sept cens dix-sept.

Pour ce qui est du sieur de Châteauvieux, quoique son action fût criante, & qu'il méritât une punition, sa vieillesse, & ses longs services firent qu'on l'épargna aux Isles; mais il eut enfin ordre de venir rendre compte de ses

actions à la Cour. Il s'embarqua dans un Vaiſſeau de Nantes de 32 Canons appellé le S. Jean-Baptiſte avec ſa femme, & beaucoup d'autres paſſagers à la fin de 1708. Ils furent battus d'une ſi furieuſe tempête, qu'on n'a plus entendu parler du Vaiſſeau, ni de ceux qui étoient dedans. 1702.

J'ai cru devoir rapporter tout de ſuite, tout ce qui regardoit l'affaire de S. Chriſtophe, ſans ſuivre l'ordre de mon Journal, & cela pour la commodité du Lecteur.

La Partie Françoiſe de cette Iſle, qui étoit la mere de toutes les Colonies, a été cédée aux Anglois par la derniere paix concluë avec eux à Riſwick en 1713.

Fin de la ſeptiéme Partie.



TABLE
DES MATIERES contenuës dans la ſeptiéme Partie.

A

C

E

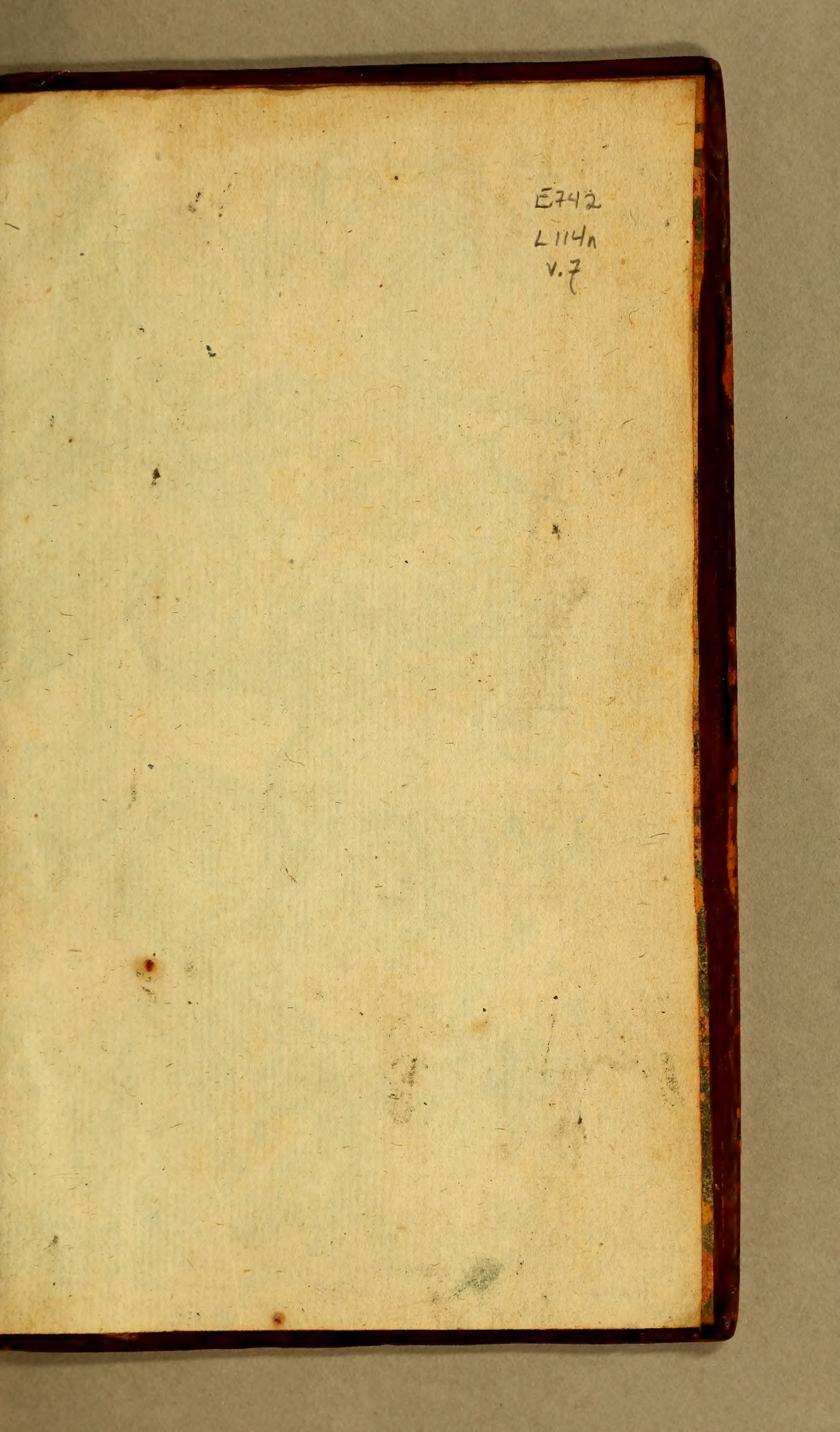
M

S

T

Fin de la Table de la septiéme Partie.

35892-7


E742
L114n
v.7





